STÉPHANIE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Vers Pâques, avant l'arrivée de mes sœurs, le maître d'hôtel jouit de toute son importance. « Monsieur Claude » appelle les peintres et les couvreurs de La Ferté. Nos corridors sentent, huit jours durant, l'odeur de la térébenthine mêlée au « gris-Versailles » que les pinceaux étalent sur les lambris. En chantant, les tapissiers collent le papier jonquille à larges raies de vieil argent sur les murs des chambres. On badigeonne les plafonds que les dégels ont gâtés. Dehors, sosie de Louis XI, le jardinier aligne en pleine terre les quatre cents géraniums de la réserve. Ses filles brûlent les feuilles de platanes qu'elles amoncelèrent au râteau dans les carrefours du parc. Cette agitation intimide mes quatre lévriers. Les échelles, les pots de couleurs, les rognures de papier ne plaisent point à ces personnes élégantes et courtoises. Elles ont coutume de me suivre à travers la maison, de se coucher où je m'arrête. Faites à mes habitudes régulières qu'elles apprécient, les nobles bêtes ne comprennent point que je tolère ce branle-bas. Plus que tout elles redoutent Claude. Préoccupé de ses calculs, il les gourmande; et je soupçonne qu'en mon absence il les houspille. Autant qu'elles j'espère la fin de la métamorphose.

Alors tout reluira dans les salons du bas, dans les appartemens du haut. Les parquets mireront les pieds des tables et des fauteuils. Les cuivres étincelleront sur l'acajou des meubles. Arrivé de Paris enfin, l'ébéniste fera dédaigneusement ses utiles retouches aux courbes du sofa et du meuble hollandais si amusant par son ventre de marqueterie, ses tiroirs, son secrétaire, ses statuettes en leurs niches, sa pendule et sa lampe de cuivre. Tout sera prêt. Ce vieux château rajeunira dans son parc aux longues avenues, aux pièces d'eau rectangulaires, aux vases géans dressés sur leurs socles. Fier de mon œuvre, je pourrai croire à la sincérité des louanges que me décernera ma cadette Émilie, non sans me plaire à l'ironie de celles que m'allouera Thérèse, mon aînée. L'une est riche. L'autre est pauvre.

...A la gare, j'ai trouvé Émilie plus fraîche, Thérèse plus maigre qu'en automne. Sauf au jour de l'an, je ne les avais pas revues cet hiver. Les chasses, la vente difficile de mes récoltes m'ont occupé, comme mes tentatives pour convertir ma commune à la mutualité scolaire, militaire et permanente. A tout prendre, mes sœurs défendent très bien leur quarantaine contre les entreprises du temps : Émilie parfumée, un peu trop blonde, un peu haletante, spirituelle et joufflue ; Thérèse grave, haute, sèche, sous les bandeaux grisonnans, avec ses beaux yeux de passion, et son chic de pauvre drapée dans un tartan solide, coiffée d'un paillasson brun. J'ai fait accueil à mes neveux. Robert porte des pantalons trop larges ; ils ont un pli dans le bas sur des souliers à dômes. Félix montre, sous un feutre poilu, la barbe du Christ, et cambre ses mollets en leggins. Les vingt ans de l'un, les vingt-trois de l'autre excusent l'acné de leurs fronts, l'insolence à monocle de Robert, le mépris à pipe de Félix. Les deux cousines, Juliette et Isabelle, sont pareilles. S'adorant, elles s'habillent des mêmes toilettes simples. Juliette refuse toute robe somptueuse pour ne pas humilier ou amoindrir Isabelle, à moins qu'on n'offre à celle-ci le même apparat ; ce qui, souvent, advient. J'assistai donc au débarquement d'un double jeu de raquettes pour le tennis, et de crosses en nombre pour le cricket. Félix a chargé lui-même ses chevalets, ses toiles sur la voiture. Il a trop ostensiblement remercié les hommes de peine. Ces rustres, alors, lui ont tendu la main. Il a serré avec énergie les poignes graisseuses des prolétaires. Dignement, et de loin, Robert leur a présenté cent sous. Il m'a paru

que ces gens marquaient plus de reconnaissance à celui-ci qu'à celui-là.

Nous avons introduit les jeunes filles et leurs caméristes dans la Brazier. Nous sommes montés dans la Panhard. Félix a voulu s'asseoir près du chauffeur qu'il a tout de suite reconnu, l'appelant « mon vieux. » Robert s'est emparé de mon siège. Il m'a laissé le plus incommode des strapontins, mes sœurs occupant le fond de l'automobile. D'abord, elles ont excusé leurs maris. Le Maurice d'Émilie doit assurer l'émission du Smyrne-Bagdad, avant d'aller à Contrexéville soigner ses reins de sexagénaire, et à Vichy son foie dolent. Le Rodolphe de Thérèse court les routes d'Autriche pour placer, dans les concerts-brasseries, un vin de Champagne, à défaut de ses opéras mythologiques refusés par tous les théâtres européens et américains depuis l'insuccès de sa *Junon;* cela malgré vingt ans d'efforts, de souffrances, de misère vaillante, d'espérances qu'encouragèrent d'innombrables études et articles dans les revues musicales de l'Europe. Thérèse certifie que, l'hiver prochain, le *Bellérophon* triomphera sur la scène de Monte-Carlo. Auparavant, l'orchestre Colonne fera connaître deux actes entiers. Je vénère la foi de ma noble sœur en son mari. Voilà vingt ans qu'elle annonce et que nous attendons le moment de leur gloire. Du reste, personne ne saurait dire pourquoi cette harmonie « fougueuse, colorée, vraiment dionysiaque, » ainsi vantée par tous les critiques, déplaît aux directeurs de théâtres et aux divers publics qui sifflèrent *Junon*, en 1892, dans la salle de l'Opéra, en 1899 à La Monnaie de Bruxelles, et en 1905 dans le Ring Theater de Vienne. Sincères, nous maudissons cette indolence des foules rebelles à toute innovation, à toute complexité. Robert ensuite murmure :

— Il faut bien aussi respecter une tradition, se maintenir dans un esprit... Sans quoi, c'est la dispersion, l'anarchie, le désordre !... Le Désordre !

Il lève sa main gantée de daim gris pour signifier son horreur du désordre; puis il rajuste le monocle ébranlé en ses bases par l'émoi de cette horreur. Bachelier seulement, il affecte le purisme, la dévotion au classique, et des sentimens monarchistes. Il s'enorgueillit d'avoir manifesté, parmi les Camelots du Roi, au cours de Thalamas. Il aspire au titre de licencié en histoire. Il prétend découvrir, dans ses livres, dans

ses documens, la justification de Torquemada. Sur ce grand méconnu il prépare une thèse. Quoique les examinateurs du baccalauréat aient ajourné plusieurs fois, avant de le recevoir, ce jeune érudit, il se targue de ses connaissances latines, grecques, scientifiques, et prend les mines du penseur, volontiers. Il a conscience d'être l'avenir de la France. Robert Huvelin se dispose à lui rendre ses anciennes institutions. Robert Huvelin se fera présenter au duc d'Orléans. Thérèse raille légèrement son neveu. Elle l'accuse de snobisme. Émilie reproche à son fils de choisir des opinions chez le tailleur avec la coupe fashionable. Robert hoche la tête. Par la portière de l'auto, il regarde ce doux pays, sa Vieille France, pour laquelle...

Il m'amuse, ce petit bien gras, bien rasé, bien coiffé, bien vêtu, bien parfumé, bien pensant. Un précepteur l'influença, rappelle Émilie. Ce vieillard déteste le régime parce qu'il ne lui donna ni la fortune d'un banquier, ni les honneurs d'un général en échange des efforts dépensés pour conquérir le doctorat ès lettres. Vindicatif, le bonhomme forme des césariens et des royalistes, pendant qu'il inculque à ses élèves le savoir des examens. Émilie rit à gorge déployée du pédant et de ses ambitions déçues. Elle l'a choisi, car les pires cancres serinés par lui gagnent le diplôme. Élève de ce vieux, Félix Reynart n'eût pas échoué, renoncé. Thérèse reproche le prix exorbitant des leçons : vingt francs. Émilie en convient. Le silence s'établit entre nous. Évidemment, nous réfléchissons à cette injustice sociale. D'un enfant riche et paresseux elle fait un bachelier à qui s'ouvrent toutes les carrières honorables. D'un enfant étourdi et pauvre elle fait un fruit sec sans avenir précis. Thérèse a soupiré deux ou trois fois. Elle s'est mouchée doucement, longuement.

Je me reproche de ne pas avoir offert ces leçons à Félix. Ses parens ne me l'ont pas demandé. Lui non plus. Et puis tout le monde vit dans la gêne. Quarante mille francs de rente honnêtement gagnés dans la parfumerie ne me suffisent pas. J'ai du mal à joindre les deux bouts, certaines années. Ma « Brazier » n'est pas encore payée complètement. Je dus même accepter plusieurs traites qui circulent au bénéfice du constructeur, mes avoines ayant été pourries en javelles par les pluies, et mes betteraves ayant fourni à l'usine un jus de trop médiocre densité. De plus, il a fallu reconstituer, en partie, l'outillage

dans nos ateliers de Pantin. Notre conseil d'administration, j'en suis, a généreusement abandonné ses revenus de cinq exercices pour hâter l'amortissement, et ne pas écorner le dividende officiel, cause de notre crédit. Bref, je regarde à deux fois avant d'user l'essence d'une excursion; et je remercie mon docteur d'avoir interdit les vins sur ma table à l'ordinaire. Si les choses ne s'arrangeaient pas mieux, il faudrait, l'automne prochain, mettre ma chasse en actions, peut-être louer le château, puis faire des économies dans un petit trou pas cher, sous prétexte de cure à l'air de la Méditerranée.

Je calcule pendant que nous roulons à travers bois, sous un ciel terne, pendant que nous échangeons des complimens, des nouvelles. Les automobiles franchissent le petit pont du Clairot, épouvantent les poules de Ganneron, attirent sur les seuils la ménagère qui récure sa casserole, la maman qui berce son petit braillard. Trois écolières reviennent de classe, leurs chaussettes sur les talons. L'apprenti du charron va les taquiner. La vieille bonne du curé balaye le parvis de l'église fraîche, obscure et déserte. Je salue mes protégés, les malades que j'envoyai guérir dans les bonnes cliniques de Paris, l'instituteur pour qui j'obtins les palmes, la mère dont j'ai placé les trois fils. Nous tournons brusquement hors du village. Voici la dernière côte. Elle domine toute la vallée de la Marne. Émilie et Thérèse saluent le paysage par des louanges excessives. Félix se retourne même pour nous indiquer un jeu de lumière lointaine. Là-bas le soleil pourfend les brumes. Il révèle un joli bourg aux toits roses entre les ombres que font, sur le plateau, des nuées en course.

L'enthousiasme s'efface sur la mine de Félix, dans la bouche de sa mère, dès qu'apparaissent les barrières blanches, la pelouse concave et les deux chemins courbes menant au saut-de-loup, à la grille de notre Sergy. Robert entonne sa litanie, l'éloge des anciens seigneurs qui, sur une perspective de huit cents mètres, plantèrent ces quatre lignes d'arbres, aux flancs des pelouses et de la pièce d'eau, pour ombrager les deux avenues parallèles. Celle de l'Ouest où nous courons longe, à droite, les halliers. Y bondissent et ruent deux chevreuils. Des lapins effarés plongent dans leurs trous. L'essor d'un faisan, son cri d'horloge détraquée font sursauter la grosse Émilie. Vite elle s'épanouit en un rire éclatant.

Sur le perron Stéphanie nous attend, modeste et bien plantée. Claude, en habit, descend les marches, solennel, derrière Ernest ganté de blanc, et qui, déjà, ouvre notre portière.

J'ai présenté de nouveau à ces dames Mlle Clermont. Timide, elle a fait une révérence en arrière, leçon d'un pensionnat. Puis j'ai nommé à la jeune fille Robert Huvelin, Félix Reynart. Robert s'est précipitamment cassé en deux et a baisé la main qu'on lui tendait. Félix, de la même main qui avait ôté sa pipe de la barbe, a soulevé son feutre en baissant un peu la tête. Aussitôt il a relevé les paupières, et dardé sur la jeune fille un regard de malice luxurieuse. Mlle Clermont a rougi. Elle s'est promptement détournée pour répondre à Thérèse qui l'interrogeait sur la santé de Clermont, et sur notre maison d'assistance où les médecins de notre « Union » traitent la paralysie de mon ancien et malheureux associé.

Nous voilà réunis dans la salle anglaise. Félix examine les scènes de Hogarth, le « Baronnet » de Raeburn que j'acquis pour trente louis, à Boulogne-sur-Mer, d'un bijoutier prêteur sur gages. J'attendais que l'impressionniste militant dénigrât mes images, comme toujours. A ma grande surprise, il s'exprime de manière très congrue sur la peinture britannique du XVIIIe siècle. Il en apprécie les qualités, le fondu, le métier ingénieux et souple. Après mon étonnement, je m'aperçois qu'il dédie cette éloquence à l'oreille de Stéphanie. Devant cette fillette mal avertie, il appréhende judicieusement le ridicule de vitupérer, selon sa coutume, contre l'art bourgeois, en lui préférant avec emphase les pommes de Cézanne. Finaudes, les deux cousines persiflent le rapin qui change ainsi d'opinions. La brune Isabelle, sur le ton de la tragédie, atteste l'influence de ces avenues majestueuses rayonnant, sous leurs charmilles, vers les ronds-points où méditent les déesses de marbre. Il y a là de quoi modifier un esprit voué à la reproduction, sur toile, de ce qu'on entrevoit biscornu, multicolore et symbolique au fond du kaléidoscope. Et Isabelle récite huit alexandrins classiques, une main dans la poche de sa vareuse bleue, l'autre vers le paysage. Juliette, qui malgré ses dix-huit ans montre une figure de baby rose à fossettes entourée de boucles folles, applaudit, rit, s'exalte. Félix s'est assis dédaigneux, muet. Visiblement, ces deux jouvencelles dissimulent, sous la plaisanterie, une haine réelle pour le « vilain garçon, » comme elles

disent. Je suppose que ses mépris ou ses brutalités de gamin hardi les ont, cet hiver, exaspérées davantage. Pour les divertir, s'affuble-t-il encore d'un tutu en journaux et d'une couronne en papier avant d'imiter la mimique, les entrechats des ballerines?

Je me le demande pendant que tout ce monde s'empare de ses logis. On se dispute les guéridons et les lampes. Thérèse ordonne. Émilie s'essouffle. Juliette et Isabelle redoutent l'essaim qui bourdonne dans leur cheminée; car elles occupent la chambre à deux lits, et le cabinet de toilette à double garniture. Juliette dispose pieusement ses appareils de photographie, innombrables, complexes, avec dispositifs pour l'agrandissement, et tout un matériel de cinématographe. Isabelle déballe sa bibliothèque de tragédies et de drames. Un Shakspeare acheté sur les quais, le Gœthe dont je fis présent, l'Ibsen qu'offrit sa tante s'alignent debout sur une commode, la tranche contre la muraille. Et voici l'image de Clarisse Gaby en costume d'Ophélie que balafre la dédicace: *A très-intelligente demoiselle Isabelle Reynart son admiratrice bien sincère, souvenir d'une collaboration trop brève, 1908.*

En effet, Clarisse Gaby a joué avec ma nièce, chez Huvelin, pour l'Œuvre de l'Enfance malheureuse, quelques scènes de *Hamlet*. Isabelle incarna passablement le prince de Danemark. Et ce fut tout un drame de famille qui suivit. La péronnelle veut se présenter aux examens du Conversatoire. En dépit de ses longs cheveux, de sa face glabre à la Liszt, le père ne peut admettre que sa fille se corrompe dans les coulisses, ni qu'elle triomphe sur les planches, tandis que l'attendront, à la sortie du théâtre, un laquais, une automobile, des courtisans généreux. Lutte pénible, et que j'observe depuis un an. Isabelle refuse la médiocrité d'un ménage que lui promettrait le commis, ou le rapin famélique. A l'honorabilité triste, persévérante et obscure des petites gens, cette enfant, hélas, préfère le glorieux opprobre des actrices. Elle entend vivre parmi les ovations et le luxe, puisqu'elle le peut, au lieu de se flétrir dans un logis vertueux et maussade. C'est pour elle, surtout, que j'ai convié sa mère et sa tante dès le printemps. Je souhaite qu'ici, dans cette atmosphère rustique, l'enfant s'apaise, connaisse des jours heureux, et n'insulte plus son avenir.

Je désire qu'elle se résigne au devoir.

Est-ce juste?

Ai-je le droit d'empêcher cette jolie créature de saisir ce qu'elle croit le bonheur, ce que tant d'autres croient le bonheur, pour l'enfermer dans les tourmens d'un ménage à gains précaires, parmi les meubles ridicules, les choses laides, et qui révolteront son âme esthétique? Ai-je le droit? Ses parens ont-ils le droit? Problème douloureux et qui n'eût point embarrassé mon père. La précellence du devoir social sur les appétits de l'individu lui semblait tellement indiscutable qu'il eût éclaté de rire à ma question, haussé les épaules, puis douté, avec indignation, de ma probité même. Il m'eût aussitôt soupçonné de dols, d'escroqueries, voire d'assassinat. J'eusse été « une canaille capable de tout. » Beaucoup de cette rigueur subsiste en moi. Je veux qu'Isabelle se résigne, qu'elle se contente d'épouser un commis, un petit médecin, un jeune professeur plaisant, et qu'à deux ils se satisfassent de l'amour, de la ratatouille, des marmots dans un appartement étroit, avec, pour grands plaisirs, les voyages en tramways électriques, deux ou trois dimanches par saison, une excursion de quarante heures à Dieppe en train de plaisir, vers le mois d'août, et une soirée au théâtre, dans une troisième loge de côté, vers décembre. Ma raison de chrétien et de sociologue estime que la vertu vaut largement qu'on lui sacrifie les triomphes, les luxes, les passions. D'ailleurs, Isabelle possède un cerveau qui lui permet les joies intérieures de la mentalité. Quand son taudis l'horripilera, elle passera la journée dans les salles du Louvre, entre les tableaux et les meubles de la Renaissance; ou bien elle imaginera les aventures des beaux livres. Je la convertirai. Nous la materons.

Si puérilement, elle rit, parce que Juliette l'a précipitée dans un fauteuil! Allons chez mon historien et chez mon peintre.

Robert a ôté sa jaquette de voyage. Il choisit entre ses vestons celui qui convient à ce temps indécis, soleil et pluies alternés. Cependant il me fait les honneurs de sa bibliothèque mobile, sorte de malle qu'on place debout contre le mur. Ouverte, elle présente ses rayons intérieurs, cent dix-huit volumes uniformément reliés, un pupitre et seize albums à photographies documentaires. Voici Joinville, Froissart et Commines, sous Thucydide et Xénophon, sous Tacite et Salluste (textes et traductions). Voilà le *Richelieu* d'Hanotaux, les *Origines* de Taine, *L'Europe et la Révolution française*, de Sorel, le *Brumaire* de

Vandal, le *Fouché*, de Madelin, *La Monarchie de Juillet*, de Thureau-Dangin. Ces grandes conceptions peuvent-elles habiter commodément la tête d'un éphèbe si soigneux de lisser en arrière sa chevelure blonde, de découvrir ainsi un front taré par maintes rougeurs? Robert ira, me dit-il, à Paris trois fois la semaine pour assister aux cours. Il affecte tout le sérieux devant moi qui doute trop de cette science future, de sa réussite et de la licence finale. Il n'ignore pas mon scepticisme, ni combien je m'étonne qu'il s'en fasse accroire à lui-même, pour le plaisir.

— Toi, mon oncle, tu n'aimes pas l'étude. Tu aimes lire; mais tu n'aimes pas approfondir. Tu es curieux de tout. Ce qui est funeste pour comprendre une chose. Une chose!

Il aligne ses brosses d'écaille. Il extrait de son nécessaire les flacons pleins de parfums et bouchés de vermeil. Il m'offre une pastille de sa bonbonnière. Impression suave. Sa mère lui a choisi les merveilles de la confiserie française.

Félix m'a répondu, à travers sa porte, qu'on n'entrait pas. Je m'en vais le long du couloir jaune et gai. Ses nombreuses fenêtres encadrent les aspects anciens de l'orangerie, des pavillons flanquant la grille, et des communs où les chiens aboient.

Les femmes de chambre déballent à genoux devant les malles béantes. M[lle] Clermont leur indique les armoires.

Elle vient à moi. Son maintien la rend linéaire. Une main en avant et les doigts tendus, l'autre bras abandonné le long du tablier de soie rose qu'enfle la jupe bouffante et noire, Stéphanie cambre le pied en dehors. Ce large sourire découvre un peu la denture jaune. Il nuit à l'ensemble de cette poupée lente, roide qu'un ruban rose éclaire, serrant le souple bronze de la chevelure :

— M[me] Reynart n'aime pas trop ses chambres. Elle assure que, l'année dernière, devant ses fenêtres, elle avait toute la perspective du parc. C'est vrai? Je lui ai répondu que nous avions satisfait d'abord à son désir d'occuper l'appartement le plus spacieux pour que ses enfans puissent l'y rejoindre souvent, et s'y tenir à l'aise avec elle. Alors elle a montré la faisanderie en riant, et m'a demandé si j'aimerais vivre dans le voisinage des volailles. Je lui ai dit que ma chambre touchait les siennes, que les beaux arbres, autour de la faisanderie, et la pelouse qui précède les cages me paraissaient agréables. M[me] Reynart a souri, en déclarant : « C'est bien, je vois qu'on

nous loge à la même enseigne; la cuisinière, vous et moi... » Cela m'a gênée. Je ne savais que faire. Heureusement Mme Huvelin est venue pour emprunter un livre. Elle a deviné ce mécontentement. Elle fit avouer à Mme Reynart le motif d'une déception si visible, et déclara tout aussitôt qu'elle adorait les bêtes, que les faisans l'amuseraient, qu'elle allait faire porter là ses malles, et qu'elle livrait à Mme Reynart les chambres devant la perspective. Voici le déménagement qui commence.

Bougonnantes et hargneuses en sourdine, les soubrettes traînaient les malles d'un logis à l'autre. Claude impassible les aida. Je le regardai, puis Mlle Clermont qui restait immobile en son attitude sans manifester d'opinion. Elle avait pris soin de conter l'affaire avec une précision stricte en excusant, par des inflexions de voix gaies, le courroux de Thérèse, et même ce qu'il avait eu d'injurieux pour la fille de M. Clermont assimilée soudain à la cuisinière.

— Laissez donc ces dames s'arranger entre elles... conseillai-je..., et allez lire un peu votre Dickens dans la bibliothèque avant d'écrire pour le courrier. Il me semble inutile que vous restiez ici pendant toute cette installation.

Mlle Clermont a compris que je lui épargnais d'autres arias. Elle lève sur moi ses yeux qu'elle tâche de rendre très expressifs de sa reconnaissance. Et alors, une certaine humidité les trouble. Cette humidité s'accroît, enfle sur le bord des paupières. L'enfant manque de laisser cette larme échapper. Elle se détourne et s'en va, très droite, le dos creux sur la taille de guêpe jaillissant de la robe à hanches.

Pourquoi cette petite émotion m'a-t-elle gagné soudain? Pourquoi l'ai-je sentie mouiller mes regards? Pourquoi ai-je dû même les porter sur la campagne? Je suis demeuré là quelques minutes en me gourmandant.

Si je mariais ma secrétaire? — A qui?

La doter? — Je n'en ai pas les moyens. Comme on est pauvre avec quarante mille francs de rente. Dire que d'assez fortes dettes me gênent. Par chance, Mlle Clermont sait écrire aux fournisseurs des lettres ingénieuses autant qu'efficaces. C'est de l'intuition héréditaire. Oublieuse de bien des leçons apprises dans les innombrables pensionnats qu'elle quittait faute de payement, le second trimestre, cette jeune fille, en revanche, possède toute la sagacité de son père. Elle juge sans erreur, du premier

coup, les gens, comme ce pauvre Clermont les jugeait, commis, ingénieurs, actionnaires, cliens. Il avait même parfaitement deviné l'égoïsme, la coquetterie de sa femme, durant les fiançailles, et qu'elle le perdrait. Je le vois encore me le prédisant la veille du mariage. Comme je lui représentais la folie de courir à la catastrophe : « C'est cela qui m'attire! Comprenez-vous? Je veux lutter contre cela même, et triompher de cela même. Je suis comme le chevalier que le péril tente, et qui brûle de se distinguer ou de périr à l'assaut. » La fille hérite de cette perspicacité.

Émilie a tapé gentiment sur mon épaule :

— Tu rêves, poète!... Hein! cette pauvre Thérèse, comme elle doit souffrir? S'imaginera-t-elle sans cesse qu'on la veut mettre en infériorité, parce que ses revenus sont insuffisans?

Émilie me conte à sa manière l'échange de leurs appartemens. Elle pense avoir donné une leçon d'aménité à sa cadette, et que celle-ci lui marquera, dans la suite, un peu plus de confiance. Je garde le silence prudent de l'homme qui suspecte la discrétion des femmes, et qui n'entend pas être enveloppé dans le conflit. Mes mines, mes interjections ne me compromettront point. Une parole fournirait, au cours d'une explication vive entre les deux sœurs, un thème de virulentes diatribes; et l'on m'interrogerait vertement sur mon excès de langage. Je me garde.

Émilie me précède en descendant l'escalier. Elle traîne une abondante robe de soie violette. A demi nu, son bras blanc et gras, sa main potelée s'appuient sur la rampe que les termites percèrent en diverses places. Mme Huvelin m'interpelle vivement. Que n'ai-je remplacé les parties atteintes? A tout le moins, le menuisier eût-il pu boucher les trous avec de la cire, combler les vides où le bois s'effrite. Ce m'eût coûté quoi? Vingt ou trente francs! Que les hommes sont négligens! Et Mlle Clermont? Ne s'occupe-t-elle pas de ces détails? Elle le devrait. Émilie le lui dira.

Émilie s'arrête sur le palier de l'entresol, et souffle. Elle tient à deux mains les ampleurs de son taffetas violet retroussées vers les hanches. Sa lourde poitrine s'élève, s'abaisse. Son cou déjà moite sous la poudre se gonfle un peu. Émilie porte une ombrelle, un réticule pesant, une trousse à vingt objets d'or, un chapeau de paille suspendu par les brides violettes à son coude. Imposante et sympathique à la fois, ma

sœur reprend sa marche. Elle ne presse point le pas, bien qu'au bas des marches Claude attende, chargé d'un large plateau où fume la théière, où s'érige la bouilloire radieuse, où s'accumulent un bataillon de tasses, le pot à crème et le flacon de rhum, autour d'un cake monstrueux. Émilie prend son temps. Elle se plaît dans la haute glace qui mire la hauteur de l'escalier, cette majestueuse dame et les deux servantes en tablier blanc, obligées de ne la point dépasser, impatientes, les mains pleines de cartons. Émilie évidemment jouit de cette déférence forcée. Ma sœur feint de ne rien voir. Elle s'arrête exprès devant les rayons d'une bibliothèque, puis dans le vestibule en rotonde pour contempler, par les vitres de la porte, les quatre corbeilles de géraniums au milieu des pelouses, et le demi-cercle des marronniers séculaires taillés en panaches devant la grille du Sud. Après quoi, ma sœur laisse tomber sa traîne, pénètre dans la salle de la Révolution où j'ai rassemblé quelques meubles de cette époque, certaines de ses affiches grandiloquentes, six portraits de conventionnels, un modèle de guillotine sous globe, deux panoplies dont les sabres et les fusils à pierre ont lui dans les brouillards de Valmy comme au soleil des Pyramides. Émilie, le face-à-main sur le nez, constate l'état de chaque bibelot. Elle m'en fait compliment ou reproche. Elle arrive à l'enfilade, et pousse son agréable cri d'admiration. J'aime aussi beaucoup cette galerie sur laquelle ouvrent cinq pièces de style xviiie, s'allonge, parquet brillant, à travers les lambris de cinq portiques, et contre les hautes fenêtres lumineuses. Émilie refuse de s'asseoir dans le sofa de Crébillon; il lui semble trop profond pour qu'une dame corpulente puisse ensuite se relever avec aisance. Elle préfère le noble fauteuil du Régent. La chevelure blonde et blanche, le teint Rubens se détachent bien sur le lampas amarante. Mme Huvelin respire et se cale. Mon secrétaire hollandais ventru, pourvu, dans le cintre, de niches à statuettes, et sur lequel, apparemment, s'accouda l'un des signataires de la paix d'Utrecht, inspire à Émilie le début d'un entretien diplomatique :

— Alors, mon frère, cette petite Stéphanie, hem... Qu'allons-nous en faire?... J'en ai parlé à Maurice. Nous la prendrons dans les bureaux de la rue Caumartin dès qu'elle saura sténographier et dactylographier. A-t-elle fait quelques progrès?

Je réponds par une lippe et un sourire. Ça ne suffit point à ma sœur :

— Elle ne peut rester ici, à ta charge, éternellement !...

La bonne figure d'Émilie se décompose un peu. Les grands yeux s'effarent. Le petit pied impatient s'agite dans le soulier américain. Je bats en retraite derrière la table d'Helvétius, et m'installe en mon fauteuil canné. Je trouve même bon de saisir une arme, mon couteau à papier.

— Stéphanie Clermont ne peut rester ici, éternellement ! Éternellement ? Hein ?... reprend ma sœur.

Elle a chaud. Elle tire de son réticule un linon qui parfume. Que lui importe la présence de Mlle Clermont ici ? Pourquoi l'appréhension que je lis dans ses yeux ?... Je ne réponds que par des gestes vagues, et je m'occupe de ranger mes lettres, de fourbir mon cachet d'argent. J'ouvre ma belle édition in-folio de Montaigne, 1657 ; et je cherche une citation opportune, tout en prononçant les phrases naïves ou frivoles de celui qui ne veut pas comprendre la gravité de certaines allusions. Émilie ne me les épargne guère. Ma résistance, évidemment, ne l'étonne qu'à moitié. Je finis par soupçonner que toute la famille dut, par les domestiques, apprendre l'importance que Mlle Clermont a prise ici, et comment je m'y prête.

— On finira par potiner !... prédit ma sœur en hochant sa large tête épanouie, en lâchant son ombrelle, son réticule et sa trousse pour étendre ses bras scandalisés.

Je hausse les épaules. J'affecte de rire. J'objecte l'évidence de mon âge, et l'ingénuité de Mlle Clermont. Je respecte trop la fille de mon ami. D'ailleurs, à Sergy, rien ne peut être dissimulé des vies particulières. Les vingt personnes du château, des communs et de la ferme ne sauraient entretenir le moindre mystère. Chacun entre, sort, rôde à son gré. La médisance est, par toutes ces libertés, interdite. Mlle Clermont n'a rien à craindre pour sa renommée. Comment, d'ailleurs, accélérer l'assimilation de la sténographie, de la comptabilité chez une personne de dix-neuf ans qui n'a pas d'adresse pour tapoter exactement la machine à écrire ?

— Oui, oui... Ça t'arrange, cette paresse. Avoue que tu te plais à voir cette petite dans ta maison.

— Pourquoi pas ? Elle est avenante. Elle rend des services. Je ne passe plus trois heures, par jour, à rédiger des lettres

insipides pour les marchands de grains, les maquignons et les courtiers. C'est un soulagement. Il me semble qu'après quarante ans de travail, j'ai conquis le droit de m'épargner les besognes fastidieuses, et de payer une secrétaire cent francs par mois, somme qui permet d'adoucir les dégoûts du pauvre Clermont dans l'hôpital de notre Société.

— Sans doute!... fait Émilie, le sourire aux dents.

Elle cligne de l'œil. Sa paupière blonde tremble un peu sur la lueur de la pupille. M[me] Huvelin soupire et se lève :

— Défie-toi, mon cher. Auprès des vieux garçons à l'aise j'ai toujours rencontré de jeunes intrigantes qui se fussent résignées au mariage de raison.

— Tu crains cela pour l'avenir de Robert et de Juliette?

— Non, mais pour celui de Félix et surtout d'Isabelle...

— C'est Thérèse qui t'a priée de m'avertir?

— Du tout; mais il est certain que, dans sa triste position de fortune, Thérèse n'eût pu te parler de cela, sans paraître odieusement intéressée; tandis que moi, je ne puis m'attirer ce reproche.

— Allons. Tu es une brave femme de tante... Ne crains rien ni pour Félix ni pour Isabelle... Je ne ferai pas un mariage de raison.

— Du reste, tu es libre, mon vieux. Si ça t'amuse! Je ne t'empêche pas. Seulement, c'était mon devoir de préciser les conséquences d'une telle aventure pour les enfans de Thérèse... Je ne t'en parlerai plus. Tu me pardonnes?

— Tu penses, mon chou.

Nous nous embrassons, fort émus. Émilie se dégage la première, pour s'essuyer les cils. Je l'ai sentie qui sanglotait un peu.

— Voyons, Émilie.

— Oh! je ne me pardonne pas de t'avoir dit ça!

— Pourquoi? Entre nous. De la franchise d'abord.

— Vraiment, tu ne m'en veux pas... Toi qui as toujours été si bon...

— Pas tant que ça.

— Si, mais si... Je n'oublie pas, moi : tu sais. Sans toi, je n'aurais pas épousé Maurice. Je n'aurais pas su faire ma vie, ma chère vie... la chère vie de mes enfans...

— Bon! J'ai été la mouche du coche, voilà tout...

— Tais-toi... mon vieux; tais-toi...

— Voici Mlle Clermont qui va nous offrir le thé. Il faut appeler Thérèse... Thérèse! Le thé, ma chère!

II

Pouvais-je, en octobre, ne pas répondre à l'appel de Clermont, que soudain une attaque immobilisait? Pouvais-je refuser, le dimanche suivant, de chercher sa fille au pensionnat? Est-ce ma faute si la paralysie a couché, pour longtemps, dans un lit de notre refuge, ce malheureux qui me supplie d'employer son enfant au château jusqu'à la guérison?

Maintenant Stéphanie est là, trop gentille, dit-on, pour gouverner la maison d'un célibataire, eût-il quarante-sept ans, la panse large, et une tête de zouave court tondue avec une barbe à fils d'argent. Que vont faire mes sœurs? Elles aiment diriger tout ici pendant la belle saison. D'autre part, Stéphanie a son amour-propre. Elle entend, par son ordre, par son activité incontestables, gagner les cent francs de chaque mois. Déjà quelques incidens se sont produits. Mes sœurs vont la tracasser afin qu'elle se retire. Où donc ira Stéphanie? Cette petite ignore tous les métiers. Négligée dans les pensionnats de banlieue où elle fut interne pendant les maladies, la faillite, le divorce, son maigre savoir ne lui permet pas même le rôle ingrat d'institutrice. La livrerai-je aux hasards, aux aventures? Clermont a mangé follement sa part de bénéfices après notre séparation. N'importe, son intelligence avait supérieurement établi notre système d'exportations en Amérique, autant dire notre fortune. J'ai promis de veiller sur sa fille. Je lui dois cela.

Mes sœurs peuvent ne rien craindre, ni leurs enfans. Si Mlle Clermont avait trente ans et de la beauté, peut-être un miracle triompherait-il de ma sagesse ou plutôt de mes prudences; mais cette pensionnaire à la grande bouche, au front bosselé, à la peau de canard, ne m'affolera certes point. Je n'ai nul besoin de l'épouser pour me réjouir de son maintien qui est la chose amusante de sa personne, uniquement. Il me suffit de la garder comme secrétaire et gouvernante. Les appréhensions de mes sœurs me semblent injustifiables. Que ne laisse-t-on la jeune fille se plaire dans cet endroit qui lui présente le confort et la sécurité! La jalousie des gens est féroce. Ils tolèrent mal

qu'un pauvre être goûte le plaisir d'espérer, à la suite de peines sans nom. Cette petite Stéphanie, parce qu'elle touche au médiocre bonheur de s'installer ici définitivement, excite l'envie, la haine, la fureur de tous. La cuisinière Maria comme ma sœur Thérèse, le valet Claude comme mon neveu Félix, veulent que Mlle Clermont soit rejetée à la géhenne des commis, qu'elle tape, dix heures par jour, une machine à écrire dans un bureau sordide et puant, parmi de pauvres dames jacassantes, et qu'elle courbe son orgueil sous les réprimandes. Quelle est la cause de cette animadversion? Simplement ceci que Mlle Clermont ne possédant aucune fortune *doit* pâtir à l'exemple des autres pauvres... Il ne lui est pas permis de se soustraire à l'humiliation d'un labeur ingrat. Cette évasion possible de sa destinée, chacun la considère ainsi qu'un privilège inique. On conspire afin d'entraver la réalisation, depuis la vieille mère Joséphine qui sert les domestiques, jusqu'à Mme Huvelin plusieurs fois millionnaire. La chance de Stéphanie, si l'on peut appeler cela une chance, révolte.

Au milieu de ces hostilités fourbes, la jeune fille évolue avec mille adresses. Extrêmement réservée, elle se défend de toute familiarité à l'égard d'Isabelle et de Juliette, qui pourtant convient sans cesse leur « amie, » qui la suivent dans le potager, qui gentiment la taquinent et la veulent intime. Mlle Clermont pressent fort bien qu'une heure de mésintelligence inéluctable sonnera, et que les froideurs nécessaires alors seront moins blessantes, pour elle-même, si d'abord elle s'y contraint. Autant qu'à leurs mères, Stéphanie leur refuse le contact de son âme. Elle n'entend pas qu'on la juge encline à séduire. Inutilement Émilie lui propose de l'emmener à la promenade, et Thérèse de chanter ensemble au clavecin. La jeune fille devine que, sous des manières affables, se masquent les souhaits de la mieux connaître afin de la trahir à coup sûr.

Indifférente en apparence, ou véritablement, Stéphanie sauvegarde ses droits. Elle écrit aux fournisseurs. Elle vérifie le contenu des armoires avec l'intendante-cuisinière-pâtissière Maria. Ensemble elles droguent les lévriers quand ils muent, ou quand la peau délicate de ces bêtes s'irrite et rougit. Mlle Clermont ensuite classe les factures, et correspond avec son père. Parfois, le dimanche, elle se construit des chapeaux.

Quand nous étions seuls à Sergy je ne la rencontrais qu'à

la table du déjeuner. Stéphanie ne parlait guère. Souvent le docteur, le curé, mon ami, l'amiral-baron de Heligoët et sa femme partageaient ce repas, outre les compagnons de chasse, et le notaire. Le soir, je ne voyais plus M[lle] Clermont. Elle dînait dans son appartement. Selon la coutume du pensionnat, la jeune fille se couche tôt... Sur « c't'ange » Maria veille dans la chambre voisine. Car la cuisinière éternise le privilège d'occuper un logis de maître, le docteur l'ayant fait descendre là pour lui guérir au chaud, l'an dernier, une bronchite assez grave. De temps en temps, Maria, quand elle me propose les menus, s'attarde à des bavardages. Elle représente alors que la petite demoiselle s'attache trop à la maison. Dans le moment où M. Clermont manda sa fille auprès de lui en mars, la pauvrette a passé deux nuits à sangloter, entre les sommes, par peur de nous quitter. Maria, que son art culinaire a pourvue d'autorité, ne manque plus une occasion de le laisser entendre : l'enfant sera bien plus malheureuse dans l'avenir, ayant connu cette existence « riche » avant celle du bureau. Et la friponne ne s'efforce pas de mieux pratiquer la machine à écrire, parce que son habileté reconnue lui vaudrait, à Paris, l'emploi qu'elle redoute. « Elle a de la malice, cette petite, » conclut Maria. Indulgente, elle n'insiste pas. Sauf devant les fournisseurs qu'elle insulte vigoureusement si la qualité du fruit ou des épices ne lui semble pas digne de ses méthodes, elle a du tact. Derrière tout cela se devinent des réticences. Maria voudrait me dire ce qu'elle pense. Je le sais bien : dans sa cervelle de Parisienne précoce, trop instruite par la ruine de ses parens, les scènes, la fuite d'une mère coupable, la misère de la boutique paternelle, et la morale équivoque des pensionnats où elle a coudoyé toutes sortes de gamines, Stéphanie rêve certainement d'un mariage qui l'installerait pour toujours ici. Je fais celui qui ne comprend rien aux allusions de Maria. De tout cela peu de chose est vrai sans doute; mais l'atmosphère de cette intrigue possible remplit la maison. Claude hier bougonna lorsque je lui reprochai l'inexécution d'un ordre donné par M[lle] Clermont : « Le service souffre si tout le monde commande. » Sa femme sort de la lingerie avec affectation dès que la jeune fille y pénètre pour vérifier les raccommodages. La chance improbable de cette enfant lui rend de plus en plus ennemis les gens de service.

Improbable certes. Dix ans mal nourrie, dans les internats,

la peau de Stéphanie est brune d'apparence, avec des reflets glauques, et des places grumeleuses sous les paupières, dans le cou. Les mains pâles, fluettes ont une grâce; mais les ongles sont vilainement rayés. La mère, une coquine accorte, le père une sorte de génie furieux et sarcastique, ne paraissent avoir rien passé de leur esprit à cette vierge paisible. Stéphanie possède seulement un goût rare. Par exemple, elle conseilla de changer la place de quelques meubles, après avoir étudié mes gravures du XVIIIe siècle; et cela de la plus heureuse manière. Maintenant, il y a, dans ma bibliothèque, un coin qu'Helvétius semble avoir abandonné dans la minute. Débarrassée de dressoirs et de tableaux inutiles, uniquement parée de ses lambris gris, de son argenterie lumineuse sur les cimaises, de vingt fauteuils à médaillons de soie cerise, de la table prête avec le couvert, de ses vasques à rhododendrons, la salle à manger agrée beaucoup mieux aux plus délicats de mes convives.

Le prestige de Stéphanie, ce sont ses attitudes de fillette mince, droite, plate, chaussée d'escarpins vernis, de bas gris perle, vêtue d'une jupe un peu bouffante et courte d'où le corsage roide s'érige, haussant, sur le col à l'empois, cette solennelle frimousse. Stéphanie marche comme jamais ne le sut faire une ballerine notable. Quand elle m'apporte, sur un plateau d'argent, le calice de cristal à longue tige, rempli d'eau de Contrexéville, j'admire avec émotion la série de ces pas lents et fermes. Le parquet les mire à rebours. Comment dire le port de la tête et l'allongement des doigts sur le plateau? Merveille des merveilles, ma grande levrette russe, Nadine, est presque éclipsée par cette apparition de petite vierge maigre au col de linge éblouissant.

Que Stéphanie semble un centre dans la salle anglaise des William Hogarth ouverte, à l'Ouest, par trois fenêtres, sur la grande avenue de la pièce d'eau, et de même, à l'Est, sur le Tapis Vert du Bois aux Daims, c'est un incontestable plaisir pour ma vue. Je l'avoue à ma conscience. Que la voix charmante, cristalline et timide plaise à mon oreille, lorsque Stéphanie chante ses vieux airs au clavecin, c'est encore un divertissement précieux pour mon repos qui s'imagine alors la princesse de Clèves, Agnès, Marianne, Clarisse Harlowe, Pamela, Manon Lescaut, Justine, leurs aventures littéraires et vraisemblables dont ma mémoire s'égaye tant. Irai-je, pour cela, m'en-

ticher de Stéphanie jusqu'à confier la quiétude de ma vieillesse à cette péronnelle? — Non.

Hé!... Je me surprends à parler tout haut, tandis qu'arpentant la salle anglaise j'oublie de vérifier si la mère Joséphine a poli les cadres de mes gravures anciennes où persiste l'humour satirique du vieux Londres. Je m'arrête brusquement au milieu de la pièce sous la touffe de gui attachée, le soir de Christmas, à la solive du plafond par Stéphanie elle-même. Elle était sur l'échelle double. Ses souliers vernis, ses chevilles en bas de fil gris, sa jupe noire, son tablier rose marquaient les lignes d'une svelte adolescence. Elle penchait son minois. Elle souriait de sa bouche trop large vers le chasseur que j'étais en guêtres et culotte, feutre vert sur l'oreille. Peut-être lui semblai-je agréable dans ce costume d'opéra-comique. Nous échangeâmes quelques plaisanteries touchant le gui de Christmas. Je le remarquai bien : ni elle ni moi n'osâmes rappeler la coutume qui oblige, en Angleterre, les valseuses à recevoir le baiser du danseur si elles passent, en tournant, sous cette touffe de verdure. Pourquoi Stéphanie n'a-t-elle pas osé? Craignait-elle une galante prière? Non certes. La jeune fille me sait correct et même froid. Au bas du gui elle nouait un superbe ruban écarlate. Je la vis rougir tant que, près de sa joue, le satin n'opposa plus l'éclat de sa couleur. Immédiatement cette joue pâlit, devint livide. Les yeux se fermèrent. Ce fut le trouble d'une seconde. Je quittai la pièce. Je gagnai mon appartement avec de la surprise et de la joie. Dans le cabinet de toilette, au miroir, je m'estimai jeune encore malgré cette barbe à fils d'argent. Ma présence avait ému la pudeur de Mlle Clermont.

Et pourquoi ? En quelques semaines je n'avais certes pu m'intéresser à cette petite fille de telle façon qu'elle discernât, entre mes témoignages de sympathie, le signe d'une affection moins superficielle, et que, par suite, elle évitât soigneusement toute possibilité de flirt. Débouclant mes guêtres, Claude me demanda si Mlle Clermont devait, tout à l'heure, apporter le grog de Monsieur dans la bibliothèque. Je répondis vivement que je ne prendrais point de grog ce soir-là, et qu'à l'avenir le maître d'hôtel apporterait lui-même ce breuvage. Ce n'était pas l'affaire de Mlle Clermont. Le ton insolite de cet ordre étonna Claude. Il leva sur moi ses gros yeux, indignés. Claude ne souffre pas qu'on lui parle impérieusement, « comme à un domestique. »

Je dus reconnaître que cet excellent serviteur se froissait. Sans mot dire, il emporta mes guêtres et mes vêtemens de chasse. Il me laissa tout seul devant ma robe de chambre, mes chaussures de repos, et ma chemise molle, avec ma stupéfaction.

Avais-je donc si peur de ma secrétaire et de nos brèves causeries à l'heure du grog? — Oui : j'avais eu peur un instant de chérir et de souffrir.

Rien, depuis lors, n'a troublé M[lle] Clermont, ni moi. Cependant je m'assure qu'il me serait aujourd'hui fort pénible d'éloigner cette enfant. Bien que j'eusse résolu de le faire avant l'arrivée de mes sœurs, j'ai failli lâchement à ma promesse. Cela m'humilie fort. Ai-je cédé à la compassion? Ai-je obéi à la curiosité de voir si cette pauvre fille se prépare en effet un mariage de raison?

J'ai défendu que Stéphanie enlevât le gui, à la date habituelle. Je ne sais si elle a compris mon culte de ce souvenir. Maria m'a dit seulement que la jeune fille avait, en mon absence, nettoyé, feuille à feuille, cette verdure.

C'est curieux : je n'apprécie pas, comme chaque printemps, l'apparence de ma maison rafraîchie par les peintres et les tapissiers. En vain dans la salle anglaise Claude a-t-il lui-même gratté, blanchi les pierres sur toute la profondeur de l'antique cheminée. En vain a-t-il fait couper quatre troncs de hêtres bien moussus pour garnir les vieux landiers de fer. Je ne le félicite que du bout des lèvres, l'esprit ailleurs. Dans la bibliothèque je lis, sans la comprendre, ma *Revue des Religions*, à l'ordinaire si captivante. C'est que je redoute toutes les hypothèses de l'inéluctable conflit qui s'aggrave entre mes sœurs et moi.

J'observe. A vrai dire, rien ne légitime leurs soupçons sur les visées matrimoniales de Stéphanie. Triste le plus souvent, comme il sied à une fille inquiète d'un père très malade, elle ne m'a jamais paru jouer clairement le rôle de tentatrice cupide. D'ailleurs, une jeune personne de dix-neuf ans peut-elle user d'un pareil machiavélisme? Comme Émilie j'estime notre Clermont très capable de prêcher à sa fille l'ambition de l'argent, seul bien réel, et de lui indiquer, en moi, un mari possible. Qui lui jetterait la pierre à ce malheureux? Trompé, abandonné par sa femme, ruiné par elle et par des spéculateurs véreux, enfin paralytique sur un fauteuil d'hospice, il a cent raisons de juger mal ses contemporains, et d'éviter à sa fille dénuée de tout

ce qu'il nomme « la duperie des beaux sentimens. » Toutefois ces leçons de scepticisme et de cynisme peuvent-elles influencer une petite pensionnaire au point de la métamorphoser en une Mme de Maintenon experte dans l'art de circonvenir la prudence des messieurs? J'en doute.

Depuis l'arrivée de Félix Reynart, au reste, Mlle Clermont ne cache pas que ce pantin la divertit. Les charges d'atelier dont il égaye nos soirs semblent fort appréciées par Stéphanie. Elle ne peut contenir son hilarité. Ses yeux dansent. Elle oublie la dentelle qu'elle raccommode pour voir le rapin imiter à la perfection les deux lions, le tigre, la panthère, l'ours, le dompteur et même la cage. Il faut l'avouer, dès que Félix consent à laisser là ses mépris de révolutionnaire intègre pour redevenir un joyeux garçon, il nous divertit beaucoup. Il lui arrive de pousser un peu loin la plaisanterie. Les jeunes filles rougissent... Elles baissent les yeux un instant, puis éclatent de rire, et se sauvent honteuses. Thérèse se fâche. Robert déplore, chez son cousin, cette absence de discipline morale si nécessaire à une époque de dissolution et d'anarchie. Il commente un article de M. Paul Bourget, sans omettre les trois coups d'échecs qui me font mat et me coûtent cinq francs.

Félix prend ses fusains, son album. De chacun il esquisse une caricature. Stéphanie revenue, avec les deux cousines, est la première à s'extasier. Craint-elle de me rendre jaloux? Elle s'en moque bien. Où sont alors ses calculs machiavéliques, ceux de son père? Pure invention d'Émilie, de Thérèse et de Maria.

Chose humiliante, je m'attriste à l'aspect de ce désintéressement. Que Stéphanie ne cherche point à m'épouser, fût-ce pour mon argent, cela navre ma vanité. Un Félix, demain, la séduira, l'emmènera. A cette idée, une peine enfle dans ma poitrine, grandit, m'étouffe, s'exhale en un soupir.

J'ai ressenti le même émoi devant toutes femmes, ou filles qui parurent dans mon entourage. Je les ai toutes aimées, si l'on peut ainsi nommer cette sorte d'aspiration à l'intimité sentimentale que me valent même une passante et son parfum. A la suivre dix pas, je m'imagine aussitôt la félicité d'un voyage en mer, accoudé près d'elle sur le bordage, pour admirer ensemble le port de Corfou, les cyprès droits dans l'azur, la forteresse byzantine évocatrice des siècles, de leurs passions humaines,

des triomphes et des paniques Je sens cette inconnue appuyer contre mon bras la tiédeur de son épaule. J'écoute déjà son cœur vibrer avec le son de sa voix. Il me semble que cette communion de nos esprits devant la nature en beauté, que cette approche de nos personnes frémissantes vont m'assurer tout l'extrême du bonheur. La passante double le coin de la rue. Il ne reste rien que mon rêve. Il continue de m'exalter une heure, et plus. Parfois je le retrouve, le soir, le lendemain, la semaine suivante, le mois d'après... Il est des endroits, dans Paris, où je revis encore tel songe de ma vingtième année intensément. Point de camériste que je n'aie souhaitée pour amante; mais je l'ai dit seulement à une ou deux. Pourquoi mon platonisme ordinaire négligerait-il Stéphanie Clermont?

Fréquemment, je mesure la joie qui l'illuminerait, le jour où elle se pourrait croire maîtresse de céans, et la reconnaissance qu'elle me témoignerait peut-être... A distance cela me semble délicieux.

A distance.

III

Cet après-midi, devant le perron, les jeunes gens se sont donné une leçon de terrain, le masque de treillis sur la face, l'épée au poing. Didactique, Robert Huvelin esquisse ses feintes en trois temps. Son genou qui avance, recule selon les principes, dénonce le coup qu'il va porter. Félix Reynart profite de cette lenteur méthodique, pour battre le fer, déconcerter, tirer droit, passer; mais il manque la touche. Robert s'efface trop bien. Profitant de la surprise que Félix éprouve, il se fend, il égratigne la manchette du gant.

Contestation. Félix refuse, un moment, d'annoncer le point. Il s'y résigne, un peu pâle, la bouche tirée. Il se replace en garde vivement pour la revanche. Même aventure. Leste, il pointe vers la tête de l'adversaire qui gauchement applique le « trompez le fer » du prévôt, et pour cela baisse trop le front. La lame de Félix passe à une ligne du masque, et, comme lui-même s'est découvert, il est effleuré à la hanche pendant son recul... Deux points à Robert qui se ramasse derrière sa coquille et rectifie la position des pieds.

Félix m'a dardé un regard furieux, car j'assume le rôle

d'arbitre, et proclame les résultats des passes. Peu à peu il rage. Il ne vise que la tête ou la poitrine. Il s'acharne à lier l'épée. Il tente de désarmer. Robert reste en ligne, attentif. Je crois qu'il se récite les maximes du maître d'armes. Cela devient un vrai duel, un duel d'amis pour le moins. Félix voudrait que sa vigueur et sa promptitude rendissent son cousin ridicule. Il froisse le fer à plusieurs reprises violemment. Ses dents se serrent. Ses mâchoires font saillie sous le duvet de la courte barbe. Toute l'envie que le pauvre porte au riche s'exaspère dans ce maigre corps d'adolescent en chemise de flanelle, en culotte élimée, en leggins boueux. Ce sont deux castes qui se battent par le moyen de ces deux enfans à l'esprit médiocre et naïf. J'admire que les conditions sociales où mes neveux se développèrent les aient si vulgairement conduits à des fins logiques. Il serait moins banal que le riche se dît anarchiste, et le pauvre réactionnaire. Ni l'un ni l'autre ne furent de taille à contredire, par la réflexion sceptique, les influences directes du milieu snob, du milieu bohème. L'avenue Henri-Martin et la rue Caulaincourt ont, de leurs vies spéciales, animé ces deux âmes quelconques. La même instruction classique reçue sur les bancs du lycée Condorcet n'a point modifié les caractères. L'un a tout justifié de ses rancunes par l'admiration de Spartacus, et l'autre a tout justifié de ses orgueils par l'admiration de César.

Au bruit des coquilles tintantes, des lames froissées, les trois petites filles accourent avec leur photosphère sur le perron. Juliette raille la posture de son frère. Isabelle s'en moque aussi. Stéphanie contemple en silence. Contre la jupe bouffante et le tablier de soie rose, les bras pendent, se reposent, paumes en dehors. Serrée dans son fourreau beige, Juliette, qui prend les instantanés, pousse un cri de joie parce que le déclic fonctionne presque dans le moment où l'épée vole hors la main de Robert penaud. Félix gambille. Il bondit, en arrachant son masque, à la joie de ces demoiselles qui piaillent. Mlle Clermont elle-même a rougi de plaisir. Elle tend au plus loin d'elle ses longues mains qui battent un bravo.

Je vais quérir Thérèse dans le salon. Je la prie d'assister à la victoire de son fils, et à l'amour que lui marque notre impassible Stéphanie. Subitement excitée, ma secrétaire sautille, par trois fois, sur les pointes. Thérèse m'a suivi. Il ne lui déplaît point que Robert aille piteusement ramasser son arme

sous les quolibets d'une Juliette farceuse, toute en fossettes et en boucles, d'une Isabelle se voilant la face, avec la main, pour ne pas connaître tant de honte.

Les champions retombent en garde. Cette fois, Robert double un coupé, avance et tire droit sur Félix qui doit rompre. Un cri aigu a percé l'air. Stéphanie confuse sourit, rougit. Elle a craint pour Félix qui d'ailleurs, en poussant au corps, reçoit sur le biceps un coup d'arrêt. Trois points pour Robert; et repos.

Félix s'assied sur le banc de pierre. Ses longs cheveux noirs lui font un air florentin. Il sifflote à la manière des merles, puis feint de chercher, à travers quelques feuilles du platane, l'oiseau dont il situe ainsi l'illusion. Stéphanie est en extase, bien qu'elle ait, de sa poche rose, tiré une bande à broder, et que, fille modèle, elle pique de ses doigts agiles. Vers la charmille, j'emmène Thérèse. Je lui vante le joli fils qu'elle a. Un enfant de l'amour! C'est apparent. Thérèse me regarde droit dans les yeux.

— Il souffre... dit-elle... Et moi aussi... Tout manque à son art : les modèles, les bonnes couleurs, les pinceaux fins, la lumière si rare dans la cour qui aère notre logement du quatrième. Je te remercie, tu sais, je te remercie à genoux de nous avoir invités de si bonne heure. J'ai peur que Paris ne perde cet enfant-là. Quand il se désespère, il sort. Il se distrait, ce qui semble naturel pour Robert, ce qui est criminel pour lui. Il a joué dans une brasserie. J'ai dû me défaire de ma montre et de ma bague. J'ai peur que ça ne recommence. J'ai peur surtout qu'il ne m'avoue pas d'autres méfaits... A chaque coup de sonnette, je tremble qu'un créancier ne vienne le relancer chez nous.

— Il en est déjà venu?

— Oui.

— Tu n'as pu les payer?

— Non.

Thérèse regarde le sol. Elle marche à pas longs et lents. Elle a croisé les bras contre sa maigre poitrine. Ses cheveux argentés couronnent la douleur de cette face qui fut sculpturale et ardente, autrefois. Sous nos pas craquent les feuilles mortes de l'automne, et qu'on n'a pas encore ratissées dans les sentes latérales. Thérèse et sa haute taille, ses hanches plates en

jupe trop légère, trop fanée. Thérèse... Quelle vie que la sienne ! Rien qu'un monotone et atroce ennui d'argent. Depuis la première heure, toutes les déceptions, toutes les humiliations, toutes les justes rages.

— Ah ! mon Dieu !... soupire-t-elle.

Elle a levé les yeux et les mains vers l'ogive de branches que font les arbres en feuillaison. La nef de verdure fut taillée par de pieux seigneurs à travers huit cents mètres de bois. Elle a, pour vitrail terminal, le soleil qui éclaire, au bout de la perspective, tout l'espace blond des champs, tout l'espace bleu du ciel. C'est ici le lieu, certainement, d'invoquer le Mystère qui se joue de nos vérités.

Thérèse agite ses lèvres blanches. Que va-t-elle me dire encore d'effrayant?

Je suis sûr qu'elle eût continué à taire sa détresse, si l'apparence de mes sentimens pour Stéphanie ne menaçait le suprême recours de cette mère, l'héritage probable qui, peut-être, allèchera la cupidité d'un mari pour l'avenir d'Isabelle, et qui, du moins, assurera la patience des créanciers pour l'avenir de Félix.

— Tu me comprends? Tu me comprends, n'est-ce pas ?

Avant cette question, Thérèse s'est brusquement arrêtée. Elle n'ose pas me supplier, en une phrase nette, d'écarter M[lle] Clermont. Ma sœur conçoit l'excès de son égoïsme et qu'il veut interdire à mes dernières années de force un bonheur possible.

Afin qu'un jeune sacripant désintéresse ses créanciers, afin qu'une petite fille avide ne se veuille plus déshonorer dans les coulisses, il faudra que j'exclue cet espoir suprême. Ma sœur ne se dissimule rien de l'avilissement où elle sombre. Ne me prie-t-elle pas de renoncer, de tuer ma joie dernière, de sacrifier ma félicité prochaine et, sans doute, brève aux appétits de ces enfans immoraux?

Le passé doit-il s'anéantir pour que l'avenir jouisse?

C'est toute la pensée de Thérèse qui me croit épris de M[lle] Clermont. La malheureuse a conscience de l'immolation qu'elle réclame, du crime qu'elle m'impose. Car Stéphanie, rejetée de notre milieu, où donc ira-t-elle? — A la rue?

Je soupçonne cette clairvoyance et ce conflit dans l'âme tragique de Thérèse. Nous parvenons au centre de la verte nef, au rond-point où huit routes aboutissent, ancien rendez-vous

de chasse pour les équipages des huit châteaux voisins. Le socle de la Diane est entouré par un banc de pierre courbe. Je m'y suis laissé choir. Je considère ma sœur tournant le dos à la lumière accourue par le transept de l'avenue qui coupe ici la nef d'ombrages. Thérèse reste là dressée, grande ombre que cerne un étroit halo d'or. Si j'aimais Mlle Clermont, ce serait la mort réelle que me prescrirait, à cette heure, cette haute femme couronnée d'argent.

Ma chienne Nadine arrive au galop. Elle me retrouve enfin. La levrette blanche flamboie, bondit, manifeste son amitié par mille gambades que suit le panache de sa queue semblable à une magnifique plume d'autruche. La beauté de cet animal héraldique et la laideur de notre peine humaine se confrontent. Un peuple d'oiseaux piaille dans les branches... La tourterelle roucoule. Et nous sommes là, frère et sœur, à nous méfier, en excusant, l'un et l'autre, les causes de notre mépris réciproque. Combien elle souffre, Thérèse, de m'apparaître ainsi mendiante, cupide, féroce !

Enfin, j'ai balbutié quelques niaiseries sur les frasques habituelles aux adolescens, et qui ne se répètent pas, ou peu, qui ne gâtent pas leur caractère à jamais. Thérèse s'est remise en marche, à longs pas. Ses souliers de mauvaise toile grise se mouillent dans la terre.

— C'est qu'il devient très inquiétant, Félix... Quand on est pauvre, il ne faudrait pas connaître de riches. Robert a perdu mon fils ! Oh, sans le vouloir ! Écoute. A la mi-carême, ils ont résolu de festoyer. Huvelin refusait à son fils la somme nécessaire. Alors, ce garnement offrit à sa mère d'aller lui-même payer une facture de six cents francs, sous prétexte de présenter quelques observations au tailleur. Il a présenté les observations et gardé l'argent pour le souper de carnaval. Oui. Voilà ce dont est capable ce jeune homme modèle ! Ça t'étonne ? Non ? Tu ris, toi... Moi, je ne ris pas... Pour assister à cette orgie Félix a voulu un habit, du linge. Et il a commandé un trousseau de noctambule. Oui, mon cher : lui, si négligé d'habitude, si rapin, il a voulu faire le snob. Bref, le tailleur et le chemisier sont venus pour toucher leurs notes ; et, comme l'aspect de notre logement leur inspirait quelque défiance, ils ont exigé le versement immédiat. Je les ai d'abord contentés avec un petit acompte. Leur encaisseur malheureusement s'est pré-

senté de nouveau, en mon absence. Il a effrayé ce petit qui, dans l'armoire, prit l'argent du terme, et s'acquitta. Je sais bien que ce n'est pas un crime. Pourtant Félix connaît la situation. Comment oublierait-il que nous ne pouvons pas, nous, retrouver l'argent si, tout à coup, il disparaît... Ni ma peine, ni les chagrins de son père n'intéressent Félix assez pour qu'il nous épargne ce genre de tourmens. Après la concierge et sa quittance de janvier, l'huissier et ses assignations m'ont encore abîmé l'existence. J'ai pu, grâce à Émilie, grâce à toi, arrêter les poursuites; mais nous avons reçu notre congé. Il va falloir déguerpir, découvrir un autre appartement, vivre en un quartier où les fournisseurs nous consentiront moins de crédit. Le déménagement grèvera notre petit budget. J'ai fait trois ou quatre scènes à Félix dans l'espoir de l'influencer. Devine ce qu'il m'a répondu : « Je ne m'explique pas comment je suis un bandit pour avoir payé mon tailleur avec l'argent du terme, tandis que Robert n'est qu'un farceur pour avoir payé un souper avec l'argent d'une facture. » Naturellement, j'ai tâché de lui démontrer que l'acte de Robert n'entraînait pas de conséquences graves, tandis que l'autre nous humiliait atrocement. Félix a déclamé contre la « répartition de la richesse sociale. » Il a déclaré « vouloir vivre sa vie. » Il a menacé de nous abandonner, et de s'installer, indépendant, à Montmartre. Le malheureux! Il est incapable de gagner dix sous avec ses barbouillages d'impressionniste. Et ses dessins classiques, il n'entend pas les vendre parce que « cela nuirait à la réputation de son art. » L'art avant tout!...

Thérèse s'est tue. Que lui répondre? Son fils a volé. Il n'a volé que sa mère; mais enfin il a volé, sachant que sa mauvaise action désolerait les siens, et leur rendrait tout plus difficile encore. Robert, lui, n'a-t-il point volé? Il me semble que son larcin n'est qu'une manière d'espièglerie. On s'attriste en songeant à la faute de Félix. On sourit en imaginant celle de Robert. La première appartient au drame, la seconde au vaudeville. Pourquoi? Le dol est le même, commis par le pauvre, commis par le riche. Et, cependant, du fond de ma conscience latine, forgée par le Sénèque et le Cicéron du collège, ma spontanéité condamne l'un, plaisante l'autre. Cette injustice dépend de mes nerfs, de mes muscles, de mon sang, de mes os.

Ma sœur et moi, nous nous regardons en silence. Puis mes

consolations verbales et insignifiantes torturent la déçue. Elle s'affaisse sous l'élan du marbre olympien qui domine ce désespoir et ma tristesse. Autour de nous tout se glorifie dans la lumière des Rameaux. Les huit avenues du rond-point s'irradient vers les divers aspects de la campagne. Collines aux forêts bleuâtres, villages étagés minuscules et brillans, prairies verdoyantes, perron majestueux, route infinie vers la pure clarté du ciel, c'est vous seuls que les oiseaux en amour chantent, éperdus. J'ai pris la main de Thérèse, ces doigts que l'aiguille a picotés maintenant. Je les portai jusqu'à mes lèvres fraternelles. Thérèse voudrait davantage. Après cette confession, elle espère ma promesse d'écarter la peur que lui cause la présence de Stéphanie dans ma maison. Je voudrais lui dire que Stéphanie s'en ira bientôt, que j'hébergerai Félix chez moi. Je vais le dire. Je ne puis.

Est-ce étrange !... Une petite fille laide, prétentieuse... Au reste, accepterait-elle le mariage si une audace absurde, tout à coup maîtresse de moi, le lui proposait ?

Les insinuations de la cuisinière, les mines du maître d'hôtel, les critiques de mes sœurs ont suffi pour me loger, dans le cœur, plus que dans la tête, je ne sais quelle ridicule attente de félicité puérile, idyllique. Je ne saurais loyalement promettre ce qu'il convient à ma sagesse de souhaiter.

Cependant ma sœur a repris sa lamentation. Et voici que je suppose l'imminence d'aveux plus difficiles. Sous ce visage morne, des craintes vivent, pires que celles exprimées par le frisson de cette bouche. La levrette a compris la gravité de notre entretien. Elle se couche à nos pieds. Elle allonge son museau étroit sur ses pattes fines et jointes. Elle réserve à nos yeux tristes le reposoir de beauté que forme ce noble corps de soie.

Nous apercevons Émilie qui s'avance lentement, la tête épanouie dans le halo de l'ombrelle, et qui, de loin, nous interroge joyeusement.

— Nous parlions de Félix.. ai-je répondu.

— Et de Robert... ajoute vivement Thérèse qui entend excuser son fils par l'exemple de son neveu.

— Ah ! tu lui as dit ?...

— Il le fallait bien.

Thérèse s'accuse à présent. Elle aurait dû tenir ses enfans loin de nous. Le spectacle de notre aisance les a dévoyés. Au

lieu de vouloir un habit de trois cents francs pour fêter la mi-carême, Félix, avec les rapins de son âge vêtus de feutres et de velours à côtes, eût chanté des scies au cabaret des Quat'z'Arts, en grignotant des œufs durs et en buvant des bières à six sous le bock. Isabelle aimerait la cuisine que l'on fait soi-même après l'aubaine du marché. Elle ne souhaiterait de l'existence que les voluptés comprises dans l'amour d'un mari comptable à dix-huit cents francs.

Thérèse se reproche rudement la folie d'avoir, trois mois avant la première de *Junon*, loué l'appartement de l'avenue Kléber, engagé un domestique, meublé un salon, organisé des festins. Elle eut parfaitement raison, jure Émilie. Ne seyait-il pas que Reynart, dans un décor favorable, empruntât une énergie meilleure à cette foi tangible des siens en lui. Je rappelle combien les maîtres vantaient, alors, les diverses parties de *Junon*. Le vieux César Franck n'est-il pas venu aux réceptions de l'avenue Kléber, approuver l'œuvre de son disciple? Reyer avait remué ciel et terre en faveur de *Junon*. Pourquoi Thérèse n'eût-elle pas eu confiance, elle aussi? Elle surtout.

La malheureuse nie.

Six mois de vie brillante avaient corrompu l'âme des enfans. Ils n'avaient pu se résigner ensuite aux conséquences de cette soirée funeste. Une fois encore, nous déplorons l'absurde indifférence de l'auditoire aussitôt distrait, pris de toux, séduit par les entrées des retardataires dans les loges, murmurant l'ironie et l'indulgence dans les couloirs durant l'entr'acte, puis influençant la critique peureuse d'exprimer un avis trop contraire aux impressions de ce public frivole, et de perdre ainsi l'autorité si précaire du feuilletoniste.

— Ah! s'écrie Thérèse, Rodolphe a voulu faire trop grand, trop beau. Les imbéciles n'ont pas compris. Et ceux qui comprenaient ont été lâches devant la puissance de la bêtise générale... S'il se fût abaissé jusqu'à elle, on eût applaudi. Les plus fiers, les plus illustres eussent applaudi. Il a voulu penser selon sa conscience d'artiste. Ah! quelle duperie que la vie pour le Beau et pour le Bien!.. Quelle duperie!...

— Tu es ingrate, proteste Émilie... La Providence t'a donné le plus magnifique amour de poème.

— Ne te moque pas de cela... Ne te moque pas de cela! C'est tout ce qui me reste, c'est tout ce qui, pour moi, remplace les

satisfactions de votre argent. Ce qui les remplace bien au delà de votre mesure, grâce à Dieu!.. Bien au delà!.. Oh! tu ne peux pas comprendre ça, toi qui, à vingt ans,... à vingt ans! as épousé un vieillard pour sa fortune... Oui, pour sa fortune. Toi. A vingt ans!

— Thérèse!... fait Émilie impérieusement.

De la sueur perle sous les cheveux blonds. Elle mouille le front qui se ride, les tempes qui pâlissent. Émilie secoue sa grosse tête :

— Hein! quel caractère! Il faut qu'elle me jette à la figure mes vérités... Hein?

Émilie essaie de rire; mais la colère aussi lui sèche la langue et les lèvres. Thérèse, à distance de nous, s'est assise. Elle s'accoude sur ses genoux. Elle cache sa tête dans ses mains. Évidemment, sa douleur se métamorphose en haine. Et je me demande comment éviter cette querelle entre mes deux sœurs, cette querelle d'ailleurs périodique, à peu près trimestrielle.

— Vous n'allez pas vous chamailler, mes colombes! Ayez pitié d'un frère.

— J'en ai vraiment assez de toutes ses ironies... déclare Thérèse... Si je suis pauvre, si je ne puis me gaver du matin au soir, moi, j'ai du moins la satisfaction de n'avoir rien donné dans ma vie à l'intérêt, à l'argent, à l'ignoble argent. Je puis marcher la tête haute, comme Rodolphe, avec notre idéal d'art, de noblesse et de probité. Si mes enfans ne nous suivent pas, tant pis pour eux! Nous leur aurons montré l'exemple. Nous aurons accompli notre devoir.

— Crois-tu?.. demande froidement Émilie.

— Comment?

— Oui... Crois-tu?... Crois-tu qu'en suivant ton instinct, toi, à vingt-deux ans... crois-tu qu'en épousant un joli garçon, pour ta chair, crois-tu qu'en te livrant à ta passion, tu as accompli un devoir très difficile? Crois-tu qu'en aimant avec furie, sans penser, une minute, à l'avenir des petits qui devaient naître, crois-tu que tu as accompli vraiment un devoir sublime?.. Tu as été une amante. Soit! Une mère?... — Non; non. La preuve, c'est le résultat d'aujourd'hui. Ton fils et ta fille sont dans la détresse... Ils te le reprochent! Et ils ont raison... Ils ont raison... Tu as tout calculé pour ton plaisir... Rien pour leur vie!

— Oh, c'est abominable. C'est révoltant, ce que tu dis là! Moi, je n'ai rien fait pour mes enfans? Moi qui veille pour raccommoder leurs vêtemens, moi qui sors avec des bottines percées pour que ma fille ait des rubans frais dans ses cheveux.

— Trop tard, cela. Il fallait les aimer *avant*. Il fallait prévoir leurs vies *avant*... Tu as voulu seulement te divertir dans les bras d'un homme agréable. Tu ne t'es pas mariée moralement. Non. Car tu n'as rien fondé sur le mariage de ce que le devoir social nous prescrit : une famille... Tes enfans sont déjà des anti-sociaux... Des haineux, des furibonds. Je commence à réfléchir sur l'intimité qui réunit ta fille et la mienne. Je m'interroge sans cesse pour deviner si ta charmante cabotine ne viendra pas à vicier l'âme saine de Juliette.

— C'est trop fort! Comment, tu oses dire cela! quand Robert vient d'emmener Félix souper avec des créatures, après l'avoir poussé bêtement à s'endetter!

Je me lève alors, et, simulant la plaisanterie, je leur propose quelques pas de promenade. Inutile. Thérèse s'exalte. Debout, elle crispe ses mains sur ses bras croisés. Elle avance un profil aigu, criard. Assise au large, Émilie s'appuie sur la canne de son ombrelle vigoureusement plantée en terre. Blanche et rose, potelée, couverte de joyaux, son autre main souligne les énergies du discours. Je proteste :

— Voyons, voyons! Vous recommencez la guerre d'il y a vingt ans. Ce n'est pas très parisien...

Thérèse se retourne vers moi :

— Et tu la soutenais alors, toi, contre papa, contre maman. Tu les traitais de « romantiques, » parce qu'ils ne voulaient pas que leur fille cadette échangeât sa jeunesse contre le magot d'un Huvelin. Ça les révoltait, ces braves gens... Toi, ça te plaisait, l'argent. Tu n'as jamais vu que ça dans ta vie. Mettre quatre sous de graisse et trois sous de parfum dans un flacon de cinq sous pour le vendre six francs aux Antilles et au Brésil, ç'a t'a paru toujours le but de la création! Tu as lâché, pour ça, ta licence, les lettres. Il y a autre chose, tout de même, au monde!

— Tu n'es pas indulgente, ma chérie!

— L'êtes-vous pour moi? Vous me reprochez mon désintéressement, la noblesse d'un amour unique, tout ce qu'il y a de généreux dans l'univers, l'idéal auquel j'ai sacrifié mon être...

— ... et tes enfans.

— Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai, Émilie! Je n'ai pas sacrifié mes enfans à ma passion.

— Les résultats le prouvent. Que vas-tu faire de Félix? Que vas-tu faire d'Isabelle?

— Ils ont le temps de changer à vingt et vingt-trois ans. Ce sont encore des mioches..., de pauvres mioches. Nous verrons.

— Eh bien! nous verrons.

— Quoi? Tu voudrais me faire reconnaître que le devoir d'une jeune fille est de se marier, pour l'argent, avec un vieillard chauve?

— Un vieillard...

J'interviens, et rétablis le réel.

— Voyons, Thérèse. Huvelin avait quarante-cinq ans à peine. Très sportsman, il était d'une élégance et d'un chic que peu de jeunes gens possèdent. Il montait à cheval parfaitement. Je crois qu'à la place d'Émilie je l'eusse préféré même à ce Larive de vingt-quatre ans, myope et voûté, un peu sale, qui transpirait des mains.

— Je mourrai donc sans que Thérèse me pardonne d'avoir évincé cet avorton.

— Oh! Émilie! Rappelle-toi: tu l'adorais avant de connaître Huvelin. Larive t'aimait. Tu n'as que trop pleuré lorsqu'il a fallu te décider entre les deux. Entre l'amour et l'argent.

— Tu m'avais alors monté la tête.

Je mets les choses au point :

— Et comme Larive était sous-lieutenant du génie, nos imaginations le prenaient pour Bonaparte. Au bout du compte, il a donné sa démission... Il est devenu entrepreneur de bâtimens à Philippeville. Bonaparte s'est fait gâcheur de plâtre, pour l'argent, pour l'ignoble argent.

Émilie éclate de rire un peu trop vite.

Thérèse hausse les épaules. Elle sent qu'elle a le dessous. Silencieuse, un instant, elle regarde ses souliers de toile mouillés, éraillés, sa jupe d'étoffe mince, ses doigts piquetés par l'aiguille; et puis relève la tête. Elle invoque sans doute l'avenir qu'elle voudrait resplendissant comme le soleil dans l'avenue, et sur l'épaule en marbre de la Diane chasseresse.

— Mes pauvres enfans!... gémit-elle... Faut-il vous apprendre que l'argent seul mérite tous les sacrifices, tous les avilissemens. Ah! il est vrai qu'il récompense largement ses dévots.

Le geste embrasse la magnificence du parc, le troupeau de daims qui traverse au galop la pelouse, qui longe la pièce d'eau, miroir pour l'élan des bêtes gracieuses et lestes.

— Mlle Clermont doit se plaire ici. Je la comprends.

Nous sommes retournés lentement, tous trois, vers le château. Émilie a fait les premières avances de réconciliation. Elle a vanté un dessin de Félix. Les deux sœurs ont fini par s'embrasser, très tendres, sanglotant un peu.

Je devrais certainement prendre avec moi ce Félix, le tenir sous ma coupe, ici, le modifier de mon mieux, le nourrir bien, le conseiller. Son impertinence m'agace tant!

Sur le perron, il esquisse, avec Stéphanie, ma foi, une gavotte qu'acclament Juliette et Isabelle.

— Mademoiselle Clermont, je crois que c'est votre heure de correspondance.

Stéphanie, instantanément, se fige. Le ton rogue de mon avertissement la métamorphose. Sans un mot, elle exécute un demi-tour de poupée mécanique, et gagne son bureau de secrétaire.

Le visage de Thérèse s'est, alors, éclairé... Moi, j'ai brusquement souffert. Mon souffle s'est précipité. J'ai craint mes étouffemens si dangereux.

A qui verserai-je l'inéluctable douleur?

A moi?

A l'une?

Aux autres?

III

Voilà huit jours que j'ai prié vertement Stéphanie de songer à la correspondance. La jeune fille me boude. Elle se défend aussi de toute gaîté. En vain Juliette, Isabelle la convient à leurs distractions. Il a fallu mon ordre formel pour obtenir qu'elle apprît les rudimens du tennis. Mon soin de lui commander une raquette chez Williams, de la lui offrir, n'a déridé qu'un instant Mlle Clermont. Nous sommes en froid. Cette apparence calme un peu mes sœurs. Émilie a rabroué Maria qui revenait à ses commérages durant une visite de mon aînée dans les cuisines où elle aime qu'on expérimente, devant elle, les recettes des plats fins. Femme d'ordre, elle a même exa-

miné les comptes de Stéphanie, prodigué ses conseils, et félicité la jeune intendante :

— Elle a de la tête, cette petite. Elle a de la tête; certainement.

Ce dimanche matin, après quelques jours pacifiques, la saison radieuse ayant apaisé les rancœurs de chacun, je me félicite de mon aise physique dans la cour de l'Est où rougeoient à merveille les cinq corbeilles de géraniums, centres des cinq pelouses.

En corsage bleu, jupe blanche, bas bleus et souliers blancs, cette nymphe bien tendue, c'est Isabelle. Par la grille elle regarde les lapins se poursuivre à l'ombre des marronniers dont la masse concave et touffue s'ouvre au milieu sur l'infinie perspective du Tapis Vert. Je ne me hâte point. Je me réjouis trop de sentir, à chaque aspiration, ma plèvre sans adhérences fâcheuses, mon rein gauche normal et que rien ne tiraille intérieurement, mon torse et sa soufflerie en bon état. Plaisirs qu'ignore la jeunesse. A mesure que raccourcit la durée probable entre le présent et la mort, il naît, parmi d'autres satisfactions, celle d'estimer exactement les trésors d'une santé, à chaque minute, plus précieuse. Ce matin, je salue les forces de la nature dans le jeu de mes muscles à la fois durs et souples que l'usage des haltères quotidiennement améliore. Jamais, en aucun temps, je n'eus une conscience aussi triomphale de ma vigueur. Jamais coquetterie plus joyeuse ne se plut au miroir qui, là-haut, révéla mes joues sanguines, mes dents nettes, mes yeux vifs, la lueur de mon front creusé par une seule ride. Je me trouve en humeur de comprendre que Mlle Clermont se résigne au mariage avec mes biens, en tolérant, quelques années, leur propriétaire.

Ce doit être le sentiment aussi de ma nièce. Elle me tend la main, loue ma bonne mine, et, parbleu, s'inquiète de ma verdeur. Au bout des complimens, comme par hasard, Isabelle développe cette tirade machiavélique :

— Je regardais la gamme de verts lumineux et sombres. Ah ! l'impuissance des peintres ! Oui : Millet dans son tableau du *Printemps*, Diaz en quelques toiles, Monet parfois, surent interpréter certaines parties de cette opulence. Aucun n'en fixe l'ensemble. Mon oncle ! Pas d'ironie. La réflexion n'est pas de moi. Non. Mais de la petite Clermont. Cette fille est un peu

sotte. Cependant la peinture l'intéresse. Elle reste des heures à contempler mon frère quand il barbouille. Il prétend lui donner des leçons. La pauvre! Quelles leçons! Enfin, puisqu'ils s'entendent... J'ai envie de les unir en justes noces.

— Pourquoi pas?... me suis-je écrié vivement... Ce serait fort gentil.

Isabelle, durant tout ce discours, feignit de vouer le principal de son attention au ruban de son soulier. La bonne comédienne n'a pas commis la faute d'examiner ma figure. Au reste, la promptitude de ma repartie a suffisamment trahi le réel de ma colère.

J'enrage tout à coup. Non parce que je suis jaloux de Stéphanie, certes; mais parce que je devine, dans cette tirade, une agression de la famille Reynart contre ma liberté. Félix veut compromettre M[lle] Clermont, et que je craigne d'être dupé en l'épousant. Comme je simule toute indifférence, la sœur m'ouvre brutalement les yeux.

Après tout, il se peut que Stéphanie trouve à son goût le rapin. Moi présent, l'affectation qu'elle met à le fuir, depuis ma sévérité de l'autre jour, serait une manière de prudence; donc une preuve. Ces enfans se plaisent? Chose naturelle. Allons! Thérèse n'a plus à trembler pour son héritage.

Pourtant, chez ses camarades, Félix caresse les modèles. Il ne doit pas admirer la grande bouche de Stéphanie, ni le front bosselé, ni la peau de canard. Alors, si le polisson entreprend cette aventure, c'est pour exciter ce que, dans leur absurde hypothèse, il appelle ma jalousie, ma jalousie possible. Félix veut m'irriter contre la pécore. Voilà des calculs assez honteux,... et que la future actrice a tirés de ses comédies.

Ou non. Il est si naturel qu'une fillette de dix-neuf ans, qu'un rapin de vingt-trois rapprochés, suivent l'instinct de l'amour!

Isabelle m'a certainement averti exprès. Il y a manœuvre... Alors Stéphanie n'aime peut-être, du rapin, que les cocasseries. Les Reynart calomnient cette infortunée créature. C'est odieux.

J'examine Isabelle. Elle guette mon trouble en dardant de furtifs regards, à l'ombre des cils : ce qui la dénonce. M[lle] Clermont est innocente.

A moins qu'il y ait, à la fois, inclination franche de Stéphanie pour Félix, et manigance de ce fourbe que la sœur guide.

C'est cela.

Félix séduit ma secrétaire afin de la perdre dans mon esprit; et la sotte se laisse prendre aux flagorneries de ce polisson.

Il me vole Stéphanie comme il a volé l'argent de sa mère.

Que m'importe, d'ailleurs ?

Seulement, puis-je laisser cette mauvaise action s'accomplir? Clermont m'a confié sa fille. Je dois veiller. Je le dois.

Isabelle ne cesse pas de m'observer en dissertant sur les poètes et sur les peintres qui traitèrent du Renouveau. Il sied que je me calme.

Le soleil tiédit nos visages. La fraîcheur de l'air devient savoureuse... Isabelle est agréable à voir. Elle ressemble à une modiste anglaise endimanchée pour une partie de canot sur la Tamise de Kingston. La comédienne soigne sa démarche et ses gestes. Elle inspecte souvent les lignes de son ombre. Nous louons les oiseaux qui gazouillent sur chaque branche du jardin. Ils forment un prodigieux concert. Isabelle regrette qu'ils ne puissent imaginer combien nous les admirons. Cela, pense-t-elle, centuplerait leur joie. Ne leur suffit-il pas de se contenter eux-mêmes? demandai-je. La jeune fille nie de la tête. Il lui faut les approbations extérieures. Sa cousine qui les prodigue la satisfait. Nous entamons l'éloge de Juliette Huvelin. Elle est « si bonne, » assure Isabelle. Prononcée de cette façon, l'épithète exprime moins de reconnaissance que de mépris et d'apitoiement. Je détourne la conversation.

Isabelle ignore exagérément les crimes, les accidens, les scandales que les journaux servent chaque matin à notre curiosité, et qui sont la principale matière des propos. Comme sa mère, la jeune fille professe la religion exclusive de l'art. Elle n'octroie à son frère nulle estime. La voilà qui compare encore aux fragmens de verre coloré qu'on agite dans un kaléidoscope les taches saugrenues dont Félix empâte ses toiles, au nom de Cézanne et de Monet. Isabelle se veut classique autant que Robert. Pourtant elle déteste l'âme calculatrice de son cousin. Depuis la cravate jusqu'à ce goût pour Torquemada, tout est le résultat d'une arithmétique dans l'esprit du snob. Isabelle le démontre avec acrimonie. Ce petit Huvelin espère, à force de réaction, connaître les gens titrés, s'introduire dans leur monde, peut-être acheter des armoiries romaines. Isabelle hausse les épaules. Elle ricane. Tant d'hypocrisie l'indigne. Ce

dimanche matin, elle a dû se lever, se vêtir dès l'aube pour assister à la messe que le curé du village prochain célèbre dans la chapelle du château ; cela en vertu d'une fondation pieuse de feu la marquise. Robert Huvelin exige de sa mère, de sa sœur l'acte édifiant. Isabelle n'a pas voulu refuser à ces parens de les accompagner. La dévotion obligatoire l'exaspère. Dans la figure un rictus persiste. Interrogé sur mes sentimens religieux, me voilà fort en peine de répondre à l'appel narquois de ma nièce. Sur son épaule, elle fait tourbillonner l'ombrelle bleue. Isabelle réclame de moi toute la sincérité. A mesure que j'avance en âge, le pari de Pascal me tente quelque peu. Tout de même, s'ils étaient vrais, le ciel et l'enfer ? Bien que, depuis le baccalauréat, je me sois écarté des sacremens, j'ai toujours eu le respect des institutions catholiques. Isabelle sourit plus amèrement. Cela m'intimide; et je m'empresse de rectifier : Renan m'a séduit. Poincaré toutefois me déconcerte. Par la voix de ce mathématicien, la science s'avoue restreinte, petite, infime au milieu des forces inconnues qui régissent les nombres des mouvemens créateurs. Ces forces inconnues ne peuvent-elles se nommer Dieu ?

— Ou X ou tout signe algébrique,... rétorque Isabelle... ; et de pivoter sur un talon.

Voici M. le curé qui fond sur nous au vol de sa bicyclette. La pèlerine noire s'étale comme les ailes d'un grand oiseau. A quelque distance, il saute légèrement, et nous honore par un large salut de mousquetaire. Sa sveltesse, la longueur de son menton, le font pareil au roi d'Espagne Alphonse XIII. Sa bonne humeur brille autant que les boucles de ses souliers, que ses dents de jeune poulain. Le fils du jardinier s'est précipité sur la chaîne de la cloche, et sonne comme le bedeau lui-même. Apparaît la famille du régisseur derrière son chef à moustache guerrière, la maman toute ronde, la bru et son poupon, le fils encore militaire d'allures, et qui se dandine. Suit la fille du brigadier-garde en chapeau de roses, les petites servantes du jardinier, en tignasses blondes, la mère Joseph avec son chapelet. Nous nous introduisons dans la tribune. De temps en temps je donne ainsi l'exemple de la piété aux pauvres gens, car ils n'ont d'espoir possible que par delà le tombeau. Cette excuse me justifie mal auprès d'Isabelle. Vite elle se mord les lèvres pour ne pas rire à cause de ma pâleur que je perçois

subite et angoissante. M[lle] Clermont est entrée. Elle s'agenouille à l'écart. Ma nièce aussitôt la taquine, l'accusant de participer, sans foi réelle, aux rites. Stéphanie se guinde, ne répond rien. Derrière sa mère majestueuse et poussive, derrière sa sœur rose et riante, Robert entre, un gros livre d'heures aux mains. Il me souffle dans l'oreille que sa tante, que Félix ont refusé de venir, et qu'il juge extravagante cette suffisance d'esprits forts. Lui se prosterne, s'agenouille, murmure. On voit ses chaussettes de soie à baguettes vertes, entre ses souliers de daim et son pantalon tabac. Mal éveillée, Émilie bâille encore. Elle bâillera tout le temps de la messe. M. le curé officie saintement, simplement. Parfois il s'émeut en priant. Évidente, cette confiance dans les Évangiles vous en impose.

Je l'invite à notre petit déjeuner. Stéphanie le mène à travers la maison, et l'enfilade. Il serre la main de Claude qui vient de poser le plateau sur le perron du parc, où chacun se case. Robert sourcille. Juliette s'esclaffe à la dérobée. Isabelle lui assure à l'oreille que le serviteur du Christ doit le respect aux humbles, aux maîtres d'hôtel mêmes. La profusion des friandises effare M. le curé. Entre la chocolatière, la théière, la cafetière dont l'argent étincellent, le bon prêtre ne sait vite se décider. Les confitures, le miel le tentent aussi ; et le cake avec ses raisins de Corinthe. Gentiment il avoue son embarras. Néanmoins, il veut satisfaire son appétit. Car le jeûne est terminé pour lui. C'est M. le doyen qui dira la messe de onze heures au village. Robert houspille Ernest et le presse de verser le chocolat du prêtre. Juliette lui beurre une tranche de cake. Avec empressement on lui avance un fauteuil, tandis que je l'invite à se couvrir. Le brave homme multiplie les révérences pour les dames, et les mercis pour le laquais. En silence nous dégustons nos breuvages, nous mordons nos pâtisseries. La biche sortie du buisson nous examine de son gros œil en saillie, risque un pas, se lèche tout à coup le dos. Du fond des douves, les lévriers l'insultent. Dédaigneuse et cambrée, la bête, d'en haut, les défie en se rengorgeant. Elle arrache avec impertinence les folioles de la haie. Robert laisse refroidir son thé pour causer avec l'ecclésiastique, mais ne s'aperçoit pas que le digne homme préfère consacrer toute son attention à l'épaisseur du chocolat, à la saveur du cake et à la propreté de ses gestes. Isabelle me fait signe d'écouter mon neveu. Il s'informe

de la ferveur régionale. Candide et net le curé avoue maintes défections qui le navrèrent. Pourtant il a gardé la plupart de ses paroissiens. Il s'occupe de les distraire. Les attraits de la photographie sont efficaces. Dans l'église, le soir, il rassemble des catéchumènes qu'amusent les projections : vues de Jérusalem ; tableaux célèbres aux sujets bibliques, vues aussi du Levant, de la Chine, des Amériques. Un ingénieux système d'abonnement lui permet de renouveler la série de clichés qu'il loue. Et le curé se félicite de rendre par ce moyen la religion tentante. Robert Huvelin admire, grave et le front ridé. Il s'engage à fournir ses clichés, ceux de ses intimes. Il entrevoit une œuvre à créer. Il inscrit sa mère incontinent parmi les fondateurs, puis moi. La politesse m'empêche de contredire. L'ecclésiastique se confond en remerciemens ; et il époussette, de sa main rugueuse, sur la soutane, les miettes du cake.

Stéphanie brosse la manche du prêtre, à distance, le bras tendu, et les doigts agiles. Cette posture de l'enfant est comme toujours ravissante. Je me complairais davantage au spectacle de cette petite fille svelte et mécanique ; mais je sens qu'Isabelle m'épie. Bien qu'à ce moment je lui tourne le dos, certes la cabotine observe, constate, déduit. Il faut que je me dérobe à mon plaisir. Le faut-il ? Et pourquoi ? Vraiment, la désagréable chose que d'être surveillé par toute une famille avide !

Stéphanie, ce matin, demeure près de nous. Elle jase un peu. Elle goûte aux fruits confits. Elle raille Juliette dont le chapeau chargé de fausses mandarines est un chef-d'œuvre de ridicule coûteux. Stéphanie a perdu sa contrainte comme elle la perd durant les après-midi où les deux garçons courent les routes dans l'automobile d'Huvelin. Veut-elle, par le contraste de ses façons, me persuader de son aversion pour Félix, puisqu'elle s'égaye s'il n'est point là, puisqu'elle se renfrogne s'il l'approche, en ma présence ? Alors c'est qu'elle redoute, pour ses projets de séductrice, ma jalousie.

Il se peut aussi que la jeune fille veuille imposer de la réserve au rapin après quelque galanterie trop audacieuse. L'écornifleur est capable de tout, afin de me la rendre odieuse, cette enfant ! A cette heure, il paresse au lit, la pipe en bouche, et il empeste tout l'étage. Ainsi croit-il protester contre les habitudes religieuses du dimanche.

Mes chers neveux m'agacent. A leur âge on a la sottise

téméraire. On embrasse le bloc d'un parti avec ses exagérations, ses inepties, ses intolérances, ses haines simplistes. Félix et Robert me semblent aussi près de la bêtise, bien qu'ils y courent par des chemins opposés. Combien je préfère Juliette, cette baby de dix-neuf ans, gourmande, potelée, joueuse ! La voici prête à pleurer tout de suite parce que je contrarie d'un signe sa turbulence, et l'empêche de gâter la denture des chiens en les bourrant de sucre. Le nuage d'une larme brouille, une seconde, ses yeux que distrait heureusement l'apparition, sur la côte, d'un automobile bourdonnant.

Je reconnais la Dietrich de l'amiral. Elle grandit là-bas tourne et s'engage dans notre route. Juliette s'excite à l'espoir de jouer avec Mme de Helgoët une partie de tennis. Cette jeune femme y est fort adroite. Elle n'arriverait pas de si bonne heure, pour un motif autre que celui de satisfaire sa passion de la balle. Déjà la machine a contourné la pelouse concave, remonté vers le saut-de-loup, franchi le pont et la grille ouverte par la femme du garde. L'avertisseur électrique retentit dans l'office. Ernest accourt. Il se poste dans l'allée de l'Ouest, sous le dôme de verdure. Le char roule, côtoie la pièce d'eau pour l'effroi des canards, qui s'envolent en essor d'estampe japonaise. Enfin le carrosse laqué de sombre, doublé de velours gris, stoppe devant le perron. Mon vieil ami descend avec quelque prudence. J'offre la main à sa femme dont les parfums violens imprègnent l'air aussitôt. Et de saluer, de reconnaître, d'embrasser, de montrer sa raquette à Juliette, de se récrier avec emphase sur la majesté du parc, la grâce des lévriers, l'apparence appétissante de la collation. Mme de Helgoët complimente la mine d'Émilie, l'ombrelle de Juliette, la jupe d'Isabelle, les chaussettes de Robert, la dignité de ma prestance, la taille du curé. Cette menue personne en jupe courte, coiffée d'une capeline de paille à la mode de 1803, se tourne, retourne et trémousse. Elle s'irradie en rires. L'amiral, qui s'est tout de suite assis, l'adore. Charmant tourbillon que créent cette jolie femme, mes nièces et Robert, en dépit de leurs sottes paroles. Il nous appartient d'en chérir uniquement le gazouillis. Élan tumultueux, la bande s'envole bientôt vers le tennis avec Stéphanie qu'Isabelle entraîne. Cependant Ernest va chercher les raquettes et les balles. Sous la nef de verdure, la théorie de nymphes s'éloigne, mouvemens de clarté parmi les bocages.

Las un peu, l'amiral répond vaguement aux questions d'Émilie. Ses guêtres blanches, son costume et son feutre gris rajeunissent-ils assez le corps massif, la face que rida le vent des mers et qu'encadre une barbe fraîchement brunie par les élixirs du coiffeur? C'est la préoccupation certaine de mon vieil ami. Furtivement il se mire dans la panse de la chocolatière. Il appréhende, certes, de trop déplaire à sa jeune femme, après six ans d'un mariage conclu, tel soir de passion folle, dans le casino de Royat. Cette sémillante créature y valsait alors sous la surveillance d'une mère paysanne, malade, férue de noblesse, et que décida le tortil de l'amiral baron Guy de Helgoët. Émilie l'interroge sans charité sur ces fiançailles romanesques pour me mettre en garde, parbleu, contre une faiblesse analogue, et m'en faire redouter les inévitables peines.

Ce blanc perpétuel m'agace. Pourquoi me croire assez faible pour épouser la petite Stéphanie? Pourquoi tous m'obsèdent-ils avec cela? Si je ne tenais à l'indépendance de ma volonté, si je ne refusais, par juste amour-propre, de céder à cette diplomatie des miens, je renverrais la fille de Clermont; ou je la placerais. Personne n'en veut. Je ne saurais cependant jeter cette jeune fille aux dangers de la rue. Encore moins puis-je lui payer le séjour dans une pension. Enfin je dois à Clermont le respect de ma promesse, comme je dois à son génie la plupart de mes biens. Non: Stéphanie restera.

Je me détourne. J'écoute M. le curé qui me rappelle le délabrement de l'église, et l'urgence d'y remédier par des offrandes. Lui donner les cent francs promis au vétérinaire? C'est que le médecin des bêtes réclame impatiemment. Stéphanie seule pourrait me dire si le virement de fonds est possible. Je ne vais pas cependant la chercher au tennis, interrompre son plaisir. Alphonse XIII en soutane insiste. Il a raison. A moi, le châtelain, il incombe de réparer la toiture du chœur, afin que la morale soit prêchée commodément aux catéchistes, afin qu'ils ne courent pas, faute de ciel et d'enfer, s'acoquiner avec l'adolescence criminelle.

Un devoir encore; comme celui de garder M[lle] Clermont, de sauver Félix et son avenir, Isabelle et son honneur, comme celui d'offrir un prix à l'école laïque, d'envoyer ma cotisation à la société sportive, à la société pour le relèvement des mineurs, à la mutualité du département, à mon association fra-

ternelle de secours pour les victimes de l'industrie, aux inondés de l'arrondissement, etc., etc. Il me faudra manger du pain et boire de l'eau dans une mansarde, si j'entends satisfaire à toutes mes obligations, à tous mes devoirs. Et les banquiers chiliens n'expédient pas le montant de mes traites qu'acceptèrent les parfumeurs de Lima. Ces rastaquouères n'auraient-ils pas fait honneur à leurs signatures? Alors comment, moi, vais-je, le 15, préparer l'échéance générale de notre société, répartir les bénéfices, m'allouer les miens, payer les dix-huit cents francs trimestriels du boucher, les trois cents francs du boulanger, les quinze cents du régisseur? Mauvaise affaire... Me résoudrai-je à entamer les dix mille francs de ma réserve en or? Ce qui serait bien léger en cette ère de révolution sociale où l'on peut être contraint à l'exil, d'un jour à l'autre, par les menaces de la Confédération générale du Travail?... Renoncerai-je à mes économies de l'automne?... Diable!... Pour l'instant, il s'agit d'être courtois et de discuter, avec l'amiral, la question indochinoise. Allons-y.

... Au moment où la cloche sonne la seconde volée d'une heure, ni Thérèse ni Félix ne sont encore descendus. L'amiral a faim. Les joueuses de tennis ont soif, après s'être recoiffées, poudrées dans le vestiaire. Émilie décrit ses tiraillemens d'estomac. Robert murmure à l'oreille de sa mère que, si l'exactitude était la politesse des rois, elle n'est pas celle des familles artistes. Je flatte de mon mieux la baronne de Helgoët, afin qu'elle prenne patience.

Isabelle court, une fois encore, chercher sa mère et son frère. Thérèse, elle, n'aime pas que je reçoive à cause de ses pauvres toilettes. Elle me joue le tour chaque fois. Félix a horreur des « rastaquouères, » comme il surnomme les gens de tenue correcte; et il prétend les aborder le plus tard possible.

Du silence règne dans la salle anglaise. Souplement Ernest paraît. Avec ses mains en gants de coton il ouvre les deux battans de la salle à manger. Les vasques luisent au bout de l'enfilade. Là, Claude, en habit, domine, colossal, rasé. Il demeure immobile en attente. Ainsi marque-t-il quelle est sa condescendance de rester au service d'un maître qui a des parens retardataires.

Enfin Thérèse, assez belle dans sa robe princesse, devance Félix en chemise de flanelle à raies, en espadrilles et en une

sorte de pyjama qu'il croit un complet de plage. L'un et l'autre saluent avec froideur. S'excuser honnêtement leur paraîtrait une intolérable humiliation. Je hâte le passage à table.

Afin qu'elle ne se froisse pas, j'ai désigné à Thérèse la place d'honneur, en face de moi. Émilie m'y a, d'elle-même, engagé. Thérèse joue l'étonnement, comme si j'avais coutume de l'installer au bas bout que Robert occupe toujours, Félix siégeant à l'autre extrémité; d'ordinaire, celui-ci imite les grimaces de celui-là autour du monocle, pour distraire les petites filles. Vieux galantin, l'amiral décoche aussitôt mille louanges à Thérèse. Il la trouve semblable à la princesse Amédée de Sardaigne qu'il eut l'honneur de recevoir à bord du *Britannicus*. Et le voilà qui décrit cette fête, les pavois, les salves, les hurrahs dans les hunes, le noiraud qu'était le prince, et sa science des choses navales apprise par cœur dans un manuel. La face blette de l'amiral-baron rajeunit entre la barbe fraîchement dorée et les cent fils blonds ou blancs que le cosmétique a collés contre le crâne, un par un. Thérèse réplique avec esprit. Mon vieil ami prodigue alors des considérations sur les caractères des grands qu'il approcha, sur les vertus particulières aux peuples qu'ils commandent, sur les mœurs des races lointaines que lui-même visita, combattit ou civilisa. Thérèse oublie son amertume. Elle s'amuse tout oreilles. L'extrême intelligence du vieux marin la captive. Lui se plaît à retenir l'attention d'une dame artiste et distinguée. Il compte ainsi paraître moins ridicule à sa femme qui se gausse de son voisin Félix en lui tirant des paradoxes énormes sur la peinture, la sculpture, la politique.

— A la bonne heure, monsieur, vous êtes entier. J'aime les caractères entiers, moi. Donc Ingres et Puvis ne sont que pygmées auprès de Cézanne; Rodin n'a jamais su la place d'un muscle sur le corps humain; et il n'y a de sculpture estimable qu'aux ruines d'Angkor. Entendu. Le camarade Pataud est un réactionnaire, qui s'abouche avec les bourgeois. Évidemment! Quoi encore?... Dites. Ce que vous m'amusez!

La baronne me tourne le dos complètement pour causer face à face avec mon Félix un peu blême, un peu frémissant de colère, et qui buvote son chablis, afin de garder une contenance. Il n'entend pas Ernest proposer « Chambertin 1902 ou Romanée 1873. » En vérité, cette jeune dame très élégante et à la poitrine tumultueuse sous la dentelle de Venise trouble beaucoup le

rapin. Il a, dans les yeux, des flammes rudes et brèves. Pendant que Mme de Helgoët déguste ses filets de langouste à la bordelaise, il la caresse longuement du regard; et ses narines aspirent voluptueusement les parfums musqués. Mlle Clermont, sa voisine de droite, est complètement omise. Robert, de même, l'oublie pour écouter l'amiral, l'approuver, s'instruire, honorer ce que cet ancien chef, « maître à son bord après Dieu, » représente d'autorité traditionnelle.

— L'ordre, n'est-ce pas, monsieur ? L'ordre avant tout!... C'est ça...

— « L'ordre règne à Varsovie... » objecte Isabelle de loin.

On ne l'a pas entendue. Moi, je savoure mes filets de langouste à la bordelaise, chef-d'œuvre de Maria; et j'aspire, en dépit du régime, mon chablis fauve, si riche en arrière-goût.

Émilie me comprend. Ele m'imite. Nous nous sommes toujours bien accordés sur ce chapitre, dès l'enfance. Et nous plaignons Juliette et Isabelle, qui se chuchotent leurs éternels, leurs agaçans secrets, au bout de la table. Elles laissent le mets fin à peine entamé sur leurs assiettes, afin de se confier on ne sait quels mystères de leurs cœurs puérils et importans. L'amiral interroge en vain, deux ou trois fois, Juliette. Point de réponse, ou réponse tardive, effarée. Inutilement Claude incline, entre ces demoiselles, le plat d'argent qui porte une considérable côte de bœuf aux cèpes farcis. Elles refusent pour ne pas perdre une syllabe de leurs murmures intimes. De même elles chipotent indignement les pois à la Royale, les blancs de poulardes en gelée Sauterne, les fonds d'artichaut à la javanaise, la mousse de foie gras et les céleris. Leurs verres ni leurs coupes ne se vident. Quel drame, quelles aventures passionnent cette bonne figure ronde à fossettes et à boucles blondes, cette longue face brune sarcastique, à pans durs, à bandeaux sombres? Qui devinera jamais ce que se murmurent les jeunes filles? Je le demande à Émilie. Elle ne se rappelle pas. Les dames ne se rappellent jamais leurs vices de fillettes. Stéphanie boude.

Quand Ernest apporte le plateau du café au salon, je m'aperçois que Félix et la baronne sont en bons termes. Il lui présente les caricatures de l'album qu'illustrent nos silhouettes de famille rendues grotesques au possible. Deux traits pour les chevilles sous la sphère de la robe, un étroit losange pour le

buste, deux lignes brisées pour les bras, un cercle pour la tête au front proéminent, désignent une Stéphanie géométrique, et qui m'offre la rose. Je parade là, travesti en chasseur du XVIe siècle avec mes lévriers, la toque à plume sur l'oreille; dessin propre à quelque édition de Rabelais. Car mon animal de neveu, s'il peint à la manière des Zoulous, ne manque point d'adresse pour crayonner agréablement. Mme de Helgoët s'exclame, se récrie, s'esclaffe. L'incomparable corps de sirène moulé dans une toile de soie beige se tord, se contourne comme celui d'un grand poisson laissé sur la grève par la mer en retraite. La voix mélodieuse et gaie impose à tous l'assentiment. Et nous voilà qui participons au triomphe de Félix; l'amiral lui-même. Il félicite Thérèse avec emphase sur le talent de ce fils éminemment spirituel. Cette pauvre mère est au ciel. Elle me crie :

— Tu entends ce que dit l'amiral!

Je souris et m'incline. Je n'atténuerai certes pas cette impression qui va permettre à Thérèse de rédiger quatre pages enthousiastes à l'adresse du père si malheureux, avec ses échantillons de champagne, dans les auberges hongroises. J'observe seulement que mon gaillard frôle un peu trop la joyeuse baronne. Il n'a même pas demandé la permission d'allumer sa pipe. Sacrifice incomparable. Jamais les siens n'obtiennent de ce garçon qu'il se contente du cigare, au moins les jours de réception. Il forfait soudain à son principe « d'être et de paraître *peuple* envers et contre tous. » Afin de séduire Pauline de Helgoët, il transige avec ce qu'il nomme « la conscience incorruptible. » C'est la première fois que ça lui advient. Il ne flaire donc pas que cette dame le tient pour un clown assez drôle, qu'elle le bernera? Le serin!

Robert envie néanmoins cette chance. Il s'approche. Jouant le timide et le respectueux, il insinue à demi-voix que telle composition rappelle les gravures de Gustave Doré pour le *Gargantua*. Pauline les ignore. Avant peu elle les verra, affirme le jeune Huvelin en rougissant. La dame feint de ne pas comprendre. Je devine qu'il va téléphoner pour enjoindre à son libraire d'expédier le fameux in-folio de dix louis chez l'amiral. Ce chérubin commence toujours, par des cadeaux resplendissans, le siège de la beauté. Isabelle me regarde. Nous sourions de connivence. Stéphanie contemple le Tapis-Vert obstinément.

J'ai rejoint Émilie assise dans sa guérite d'osier le dos au

vent et au parc, l'ombrelle devant les yeux pour les protéger contre la réverbération. Ses pieds reposent en un moelleux coussin qu'arrange encore, à genoux, la femme de chambre si parfaite, quand elle se relève, quand elle s'éloigne, majestueuse et discrète à la fois.

— Tu sais... dis-je à ma sœur... L'amiral n'aime pas beaucoup que les petits jeunes gens adressent à sa femme des cadeaux fastueux. Robert va lui offrir le Rabelais de Gustave Doré. Tu ferais bien d'envoyer ta propre carte, avec un mot de ta main, au libraire pour qu'il l'insère dans les pages.

— Ah ! le scélérat... Il veut perdre cette petite dame !... Quel brigand !... Après tout, c'est de son âge, hein ?

Très fière d'un fils audacieux, Émilie élève son face-à-main d'écaille blonde afin de mieux considérer son rejeton peigné, vêtu de neuf et qui s'incline, sourit, joint les mains pendant que la baronne lui avoue une anecdote hilarante. Émilie sans mesure insiste sur la coquetterie de cette jolie brune, et l'excuse, à l'avance, de supporter mal un vieux mari. Désireux d'affirmer ma puissance d'homme libre, je porte les regards directement sur Stéphanie. Elle se promène avec les deux cousines entre les pelouses. Émilie soupire, ne souffle plus mot. Je l'admire. Elle jouit de l'existence. Blonde, grasse et parfumée, ornée d'une robe légère en popeline de soie, bien calée dans sa guérite par dix coussins rebondis, elle se rappelle les filets de langouste, la mousse de foie gras, et le romanée. Je lui demande si elle n'appréhende pas que son fils, en courtisant Pauline, ne fasse souffrir quelque peu l'amiral ! Ma sœur hausse les épaules en riant. Tant pis pour l'amiral. Il n'aura que son dû. On n'est pas imbécile à ce point d'épouser, vers cinquante ans, une fille de vingt-deux, une danseuse de Casino qui veut un tortil sur sa tignasse de bergère. « Imbécile ! » Je proteste. L'amiral a commandé en chef une escadre de Chine et, grâce à ses dispositions savantes, les compagnies de débarquement ont pris Tientsin, un contre vingt. Il a ouvert lui-même les cours à l'École Supérieure de la marine. Sa doctrine sur la stratégie de mer, reproduite dans toutes les revues navales du monde, inspira Togo durant la manœuvre de Tshou-Shima.

— Si ce n'est un imbécile, c'est certainement un sot !... s'écrie ma sœur.

Et elle agite son ombrelle sans le savoir.

L'automobile arrive pour emmener les visiteurs. Pauline ravit tout le monde. Elle embrasse les femmes et les filles comme si elle quittait, pour un voyage dangereux et long, des parentes adorées. Thérèse s'impatiente visiblement dans cette étreinte. Robert baise longuement les doigts de l'impertinente. Félix se contente d'une poignée de main significative, trop significative. On se promet des visites quotidiennes ou presque. Adieu. Ernest reclaque la portière. Nadine et Champagne aboient contre le moteur. Déjà Stéphanie s'est éclipsée, Félix demeurant là.

Mes invités partis, c'est une explosion de louanges. Thérèse veut apprendre toute la biographie de l'amiral. Elle me harcèle. Robert commente « l'ordre » qui préside à la toilette de la baronne; et il s'embrouille en voulant décrire une similitude entre le rose apposé au revers du chapeau et le rose des jupons dépassant la robe. Félix, après avoir allumé sa pipe, annonce tout simplement qu'il ira, le surlendemain, faire au pastel le portrait-charge de Mme de Helgoët, comme elle l'en a prié. Robert rougit et pâlit successivement. Les cousines éclatent de rire et s'en vont sous la charmille, reprendre leurs sempiternelles confidences.

— Eh bien! la sauvage, Thérèse, et toi, le terroriste, vous voyez,... ai-je dit,... que les réceptions ne sont pas si décevantes à la campagne!

— Quand on n'a rien à se mettre, c'est tout de même gênant,... grommelle Thérèse.

— Pourquoi ne pas me laisser te conduire chez Paquin?

— Je ne veux pas abuser, Émilie.

— Allons donc : il ne s'agissait pas d'un cadeau. Tu m'aurais remboursée à ton aise, voilà tout.

— Rodolphe n'entend pas que je vive aux crochets de son beau-frère. C'est déjà trop qu'Isabelle accepte de Juliette tant de choses. Enfin, ce sont des enfans et des amies très sincères.

— Il est heureux que tu n'en doutes pas!... ricane ma grosse Émilie.

Là-dessus j'ai dû quitter ces dames. Examiner la germination de mon orge-chevalier me semble opportun. Depuis que j'ai marié ces graines à mes terres les plus marneuses je me promets une paille magnifique, et des bénéfices chez les maquignons de la Seine. Ce sera de l'argent pour l'été. Donc en selle.

Ernest amène mon poney d'Irlande tondu jusqu'aux jarrets, ce qui lui vaut l'apparence de porter des bas rougeâtres. Je me hisse avec un peu de peine, et en soufflant. Toutefois, lorsque j'ai rassemblé les rênes, assuré mon assiette, je me plais devant le perron du vestibule ouvert. Les miroirs de ses trumeaux me présentent l'image d'un monsieur en jaquette à carreaux et en molletières fauves sur bottines noires. Mon feutre vert ombre bien ma face barbue.

— Monsieur fera attention,... recommande Ernest... La bête a pris trop d'avoine. C'est le jardinier qui en a donné deux fois, par erreur.

— Merci, Ernest. Vous pouvez aller à Paris, cet après-midi. Soyez rentré pour huit heures. Sans quoi, Claude nous grondera.

— Je remercie Monsieur. Faut-il rapporter les rideaux de la chambre jaune?

Ernest est content. Sa jeune vigueur se dilate dans sa livrée bleue. Ses joues gonflent. Il va passer deux heures avec la soubrette de l'avenue Marceau. J'ai mis un peu de joie dans une âme. Tant mieux.

Passé la grille, je regarde la maison derrière les cinq pelouses aux dômes de géraniums. Stéphanie se retire d'une fenêtre vivement, juste assez pour être vue, sans être obligée de me sourire. Finaude. Ou non?

Peut-être s'imagine-t-elle veuve, maîtresse de la fortune qu'elle me croit, et libre d'aimer enfin selon ses instincts, selon son cœur. Ma vieillesse ne sera qu'un ennuyeux moment à passer. Il y aura d'évidentes compensations, celles de l'aise, de la quiétude, et les plaisirs secrets du flirt. Ensuite, quelle aurore se lèvera sur mon tombeau !

Bonne enfant, va.

PAUL ADAM.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA PAIX

(1878-1889)

II (1).

NOUVEAUX POURPARLERS
LA PREMIÈRE LOI RÉPARATRICE

(1879-1880)

I

Falk était parti, mais les lois de Mai subsistaient, et, d'une façon fatale, prolongeaient leur fonctionnement, tel que Falk l'avait concerté : c'étaient des mécanismes tout montés, qui marchaient, d'une allure implacable, et qui, jusqu'à ce qu'on les arrêtât, ravageaient. Un tribunal, en septembre 1879, en frappant encore d'une amende l'archevêque Ledochowski, attestait à la fois l'acharnement et l'impuissance de l'État : ce prélat, émigré, continuait de gouverner son diocèse, malgré l'accumulation des pénalités platoniques qui faisaient haïr l'autorité prussienne, mais qui la faisaient aussi bafouer.

Des calculs allaient bientôt prouver que dans 601 paroisses peuplées de 646 000 âmes, il n'y avait plus aucun prêtre ; que, dans 584 paroisses, peuplées de plus de 1 500 000 âmes, le nombre des prêtres, depuis 1873, avait diminué de moitié. Sur cette terre de Prusse où depuis sept ans les jeunes clercs n'avaient plus la possibilité légale d'exercer le sacerdoce, les vocations diminuaient ; et d'autres statistiques établissaient que 296 cou-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1912.

vens, — asiles de prière, d'enseignement ou de charité, — avaient été renversés, puis balayés par la tourmente, et que 1 181 religieux, 2 778 religieuses, avaient dû se séculariser ou s'exiler, et déserter ainsi, soit leur vocation, soit leur patrie : on voyait à vue d'œil s'appauvrir et se vider, en Prusse, les cadres traditionnellement organisés pour le service de Dieu, et pour le service des serviteurs de Dieu.

Mais ces innombrables âmes que le *Culturkampf* privait de secours et d'abri se refusaient à chercher asile, soit dans le protestantisme, soit dans les groupemens qui, sous les auspices de l'État, avaient essayé de s'ériger en face de « l'ultramontanisme. » La Prusse du *Culturkampf* faisait œuvre de démolition, mais elle était impuissante à remplacer ce qu'elle démolissait.

Les vieux-catholiques, petite Église de laïques mécontens, avaient achevé de se diminuer, aux yeux mêmes d'un anti-infaillibiliste comme Doellinger, en déchargeant leurs prêtres de l'obligation du célibat ; le savant exégète Reusch, scandalisé, avait douloureusement abandonné les fonctions sacerdotales qu'il occupait près de l'évêque Reinkens. Ce bon savant un peu naïf jugeait qu'on devait se révolter contre Rome au nom de la science, non pas au nom de la chair, et que le synode vieux-catholique de 1879, proposant aux prêtres romains l'appât du mariage, s'était montré trop complaisant pour toutes les causes de révolte. Tant de complaisances, du moins, achetaient-elles des conquêtes ? Nullement : les conquêtes mêmes qu'on croyait assurées périclitaient : les paysans de Mering, — de ce village bavarois que l'on célébrait naguère comme le berceau de la réforme nouvelle, comme le point d'attache du vieux-catholicisme parmi les masses rurales, — laissaient partir en 1878 le curé vieux-catholique Renftle, et rentraient dans le bercail d'un prêtre ultramontain ; et quant aux classes cultivées, le vieux-catholique Huber se plaignait que du haut de leur morgue intellectuelle, qui ne daignait s'intéresser qu'à Darwin, elles regardassent le vieux-catholicisme avec un demi-sourire. « Bismarck, écrivait une revue luthérienne, croyait utiliser les vieux-catholiques contre Rome ; il a trouvé que le couteau ne coupe pas, il le jette au vieux fer. » Et les vieux-catholiques, sentant l'abandon progressif des gouvernemens, gémissaient amèrement.

Il ne restait donc que l'Église romaine, que l'Église dite

« ultramontaine, » pour satisfaire aux besoins religieux de plusieurs millions de catholiques ; pouvait-on lui marchander la possibilité de vivre ? L'immoralité montait, dans le royaume et dans l'Empire ; la jeunesse était contaminée ; un opuscule retentissant propageait, au sujet de l'état moral des gymnases, quelques vérités très dures. On avait sous la main, proche de soi, une grande éducatrice de consciences, l'Église catholique, exaltée et purifiée par la persécution, et l'on continuait à la décimer, à l'anémier. On redoutait l'ascension du matérialisme, et c'est contre le Centre qu'on guerroyait ; on lui faisait un crime de représenter les intérêts religieux, au lieu d'observer, avec le publiciste protestant Constantin Franz, que le Centre, par cela même, élevait précisément une digue contre les philosophies subversives. On commençait de se rendre compte que dans cette Allemagne nouvelle, laborieuse et somptueuse parvenue, engouée de sa force militaire, engouée de sa prospérité industrielle, quelque chose manquait aux âmes ; que le *Culturkampf*, également nuisible aux deux confessions chrétiennes, avait favorisé dans l'Église évangélique certains courans de négation ; que la vie spirituelle du peuple allemand se tarissait dans ses sources vives, et qu'à la faveur de cette disette morale, l'idéal exclusivement terrestre du socialisme révolutionnaire s'acclimatait dans les foules ; on avouait même, dans les *Grenzboten*, que la politique du *Culturkampf* avait été une politique à courte vue, et que l'État avait besoin de certaines racines spirituelles ; mais, au jour le jour, on laissait arracher quelques-unes de ces racines, par le seul fait de l'application des lois de Mai ; et l'on permettait, au jour le jour, que toute paroisse prussienne dont le curé mourait devînt une paroisse où la lampe du tabernacle s'éteignait. Ainsi s'étendaient les misères, ainsi s'accumulaient les ruines ; et sur ces décombres spirituels planait la monarchie prussienne, toute fière assurément que la raison d'État fût invaincue ; mais en même temps qu'elle, avec elle, en elle et chez elle, c'était le matérialisme vainqueur qui se levait, et qui aspirait à régner.

Le *Culturkampf* n'avait presque plus de partisans : ceux qui n'osaient pas réclamer la paix, de peur qu'elle ne s'appelât Canossa, condamnaient du moins les méthodes de guerre. « Tout le monde comprend, déclarait le comte d'Arnim, que le *Culturkampf* a grandi l'influence du Pape sur la masse catho-

lique, amoindri la force de cohésion du nouvel Empire allemand, diminué la force de résistance de l'empire en cas de malheurs militaires, éveillé dans les populations non catholiques les tendances révolutionnaires et socialistes. Il a tout désorganisé, à l'exception de la seule chose qu'il devait désorganiser, l'opposition politique de nos concitoyens catholiques. » Mais alors, pourquoi reculer la paix? Peu à peu, dans les cercles mêmes où le *Culturkampf* avait soulevé le plus d'enthousiasme, le désir de la paix s'éveillait et s'avouait. « J'y aspire passionnément, » écrivait à Bennigsen ce même comte Münster qui cinq ans plus tôt, à Londres, sous le frac brodé du diplomate, s'était fait le Pierre l'Ermite d'une croisade antiromaine.

II

Bismarck savait cette profonde lassitude ; il souhaitait, lui aussi, d'en finir avec le *Culturkampf*. Le Centre, dans l'été de 1879, venait de l'aider à construire une belle barrière de douanes ; Bismarck était content ; et comme les gens du Centre, les prêtres, les évêques et le Pape étaient à ses yeux solidaires les uns des autres, il se sentait d'humeur à faire plaisir au Pape. Il en prévenait, dans un long bavardage, le président même du Centre du *Reichstag*, Franckenstein. « Je me réjouis, lui disait-il, que vous vous soyez rapproché des conservateurs, et je me flatte d'y avoir contribué. » Puis il déroulait un aperçu de l'histoire du *Culturkampf* assez semblable à celui que dans ses *Pensées et Souvenirs* il devait tracer pour la postérité. « Je ne suis pas un *Culturkaempfer* de profession, » protestait-il. Tout d'une traite, il redisait son mécontentement de 1871 contre la formation du Centre, les déceptions qu'en 1872 lui avaient ménagées les conservateurs, la nécessité où ils l'avaient mis de s'appuyer sur les nationaux-libéraux ; il se passionnait, une fois de plus, contre les Polonais hostiles, et contre la haute noblesse de Prusse, qu'il disait jalouse de lui ; il répudiait toute responsabilité personnelle dans l'institution du mariage civil. Il parlait ensuite de la pacification religieuse. « De Rome, expliquait-il, on a proposé, comme base de pourparlers, l'abolition des lois de Mai, ou le rétablissement des paragraphes constitutionnels concernant la liberté des églises ; ce sont deux choses impossibles. » Le mieux, à son avis, c'était

de pourvoir tout de suite les paroisses vacantes, par un accord avec le Pape : quant aux questions de principe, il jugeait toujours qu'à ce sujet aucune entente n'était réalisable. Il jetait enfin dans la conversation le nom d'un prélat qui, d'après lui, pouvait être un bon intermédiaire, et qu'on lui dépeignait comme un homme de doigté : c'était Hefele, évêque de Rottenburg, l'illustre historien des conciles. Le Wurtemberg était le seul pays d'Allemagne qui eût échappé à la guerre religieuse : l'évêque de Wurtemberg pourrait peut-être rendre la paix religieuse au reste de l'Allemagne.

Mais Hefele, en 1879, ne fut rien de plus qu'un consulteur. Le véritable négociateur allait être, pour la seconde fois, Bismarck lui-même. Il avait à Gastein, dans la première quinzaine de septembre, un long rendez-vous politique avec le comte Andrassy, d'où l'alliance des deux empires devait définitivement sortir; il attendit, dans cette même villégiature, un représentant de Rome. Le choix du Pape s'arrêta sur Jacobini qui, dans le cours de l'année, avait déjà pris langue, à Vienne même, avec l'ambassadeur Stolberg. Bismarck mit ses informateurs en éveil, pour que l'arrivée du prélat lui fût immédiatement signalée : il avait l'intention de le surprendre chez lui, au débotté, pour l'inviter à dîner. Il voulait, quelques jours durant, ne s'occuper que des choses d'Église. Il apprêta son personnage et mit ses propos en train, en faisant venir, pour causer durant une bonne heure, un camérier du Pape, aumônier d'un lycée de Paris, qui se trouvait alors à Gastein dans la famille du comte Appony. Mgr Vallet, — c'était le nom de ce prêtre, — se rendit à l'appel, et le chancelier fut tout de suite prolixe. Annoncer, sur un ton de demi-confidence, l'alliance de l'Autriche avec la Prusse faisait plaisir à Bismarck : il trouvait une volupté de vainqueur à montrer à ce Français, qui n'oubliait pas Sedan, qu'on avait apparemment, à Vienne, oublié Sadowa. Il affectait de songer à une guerre contre la Russie; il se targuait d'avoir, éventuellement, l'alliance de l'Angleterre. Puis il parla contre le socialisme; et comme le prêtre alléguait que le *Culturkampf* faisait les affaires du socialisme, Bismarck, se redressant sur son canapé, lui dit en martelant ses mots : « Ceci est la question de l'Église et de l'État. Comme homme politique, je hais l'Église, et comme homme politique je la connais bien. Son influence a été très mauvaise au moyen âge : elle a retardé la civilisation. »

Le prêtre ébauchait une contradiction. « Peu importe! interrompait Bismarck. Voici ce que je sais bien : il ne faut jamais refuser à un peuple la satisfaction de la conscience. Il n'y a qu'un cinquième de l'Empire qui soit catholique, mais parce qu'il n'a pas la satisfaction de la conscience, ce cinquième m'a donné plus d'ennuis et de soucis que toutes les affaires de l'Europe. Aussi je veux la paix. » Il prétendait qu'elle se serait faite si le cardinal Franchi avait vécu quinze jours de plus, et il se plaignait du cardinal Nina, qui laissait tout traîner, du cardinal Nina, qui ne comprenait pas que Rome, pour traiter, devait profiter de l'instant où les conservateurs en Prusse reprenaient la prépondérance. Supprimer les lois, c'était impossible. « Les lois, on ne les supprime pas, expliquait-il, on les laisse tomber en désuétude. Nina dit : Le Parlement fait tout ce que veut Bismarck, c'est vrai. Mais c'est parce que Bismarck ne demande rien quand il aurait des chances d'être battu. » Il voyait une solution : revenir à l'état de choses qui existait en 1848. Les catholiques alors s'en étaient bien contentés; pourquoi Nina ne s'en contenterait-il pas? Ainsi mêlait-il les regrets et les ouvertures, les accusations et les avances, et sur ses lèvres, à plusieurs reprises, survenait un mot étrangement imprévu : Je veux un concordat. Il disait qu'on pourrait aboucher des commissaires et qu'ensemble ils étudieraient les concordats existans, article par article; chacun d'eux inscrirait, en marge, ses observations; ils discuteraient entre eux les points controversés, et la Prusse ne demanderait rien à Rome qui ne fût déjà dans d'autres concordats. Bref, il déclarait qu'il écouterait Jacobini, mais qu'il fallait aboutir.

Deux jours après, fort tard dans la soirée, Jacobini arrivait à Gastein, et dès le lendemain matin, 15 septembre, il apprenait, par le prélat français, les propos de Bismarck. Entre le nonce et le chancelier commencèrent tout de suite les longs entretiens : la princesse de Bismarck s'en inquiétait. « J'ai hâte, disait-elle, que ce Mgr Jacobini parte: depuis qu'il est ici, le prince ne dort plus, il est très nerveux. » Les deux représentans de l'Église et de l'Empire se quittèrent le 19, le jour même où Léon XIII, à Rome, créait cardinal le nonce Jacobini; ils se revirent à Vienne, le 23; Bismarck, se rendant en personne à la nonciature, y fit une longue visite à son interlocuteur de Gastein. Que se disaient-ils, durant ces heures

prolongées et répétées? L'idée d'un concordat s'agitait-elle vraiment entre eux, comme le langage tenu à Mgr Vallet permettait de l'escompter? On ne saurait le dire, ni même si dans leurs causeries quelque sérieuse amorce fut posée. Il semble que Jacobini était et voulait être lent, qu'une mûre étude du terrain lui paraissait nécessaire. Le mois d'octobre lui apporta des informations nouvelles : sans mêler aux négociations les hommes du Centre, — ce qui eût irrité Bismarck, — il tenait du moins à savoir d'eux ce qu'ils pensaient. Windthorst alors descendit jusqu'à Vienne et, sous le toit de l'historien Onno Klopp, il conversa longuement avec le cardinal. Jacobini put ainsi parler, non seulement en représentant du Saint-Siège, mais en avocat discret des catholiques allemands, lorsqu'il reprit avec le prince de Reuss, successeur de Stolberg à l'ambassade de Vienne, les pourparlers ébauchés avec le chancelier.

Les organes bismarckiens, pour accélérer la bonne volonté romaine, faisaient de malignes allusions aux progrès de l'anticléricalisme français : puisque, du côté de Paris, les menaces grossissaient contre Rome, Rome avait intérêt à épier les sourires de Berlin. Ils affirmaient avec un mélange de hauteur et de complaisance que le chancelier ne serait pas homme à profiter des embarras de Rome pour imposer des conditions draconiennes : le chancelier voulait la paix, et ne s'abaissait pas à ces calculs de despote. Il expédia à Vienne, pour éclairer et seconder le prince de Reuss, un consulteur compétent, qui n'était autre que le bureaucrate Hübler, ancien collaborateur de Falk. Hübler avait fait les lois de Mai; on lui confiait un rôle dans une besogne qui aboutirait, fatalement, tôt ou tard, à la démolition de ces lois; telle l'ancienne Pénélope, défaisant avec ponctualité la tapisserie que ponctuellement elle avait tissée. Bismarck pensait peut-être que, pour démonter des rouages, on ne pouvait trouver ouvrier plus compétent que celui-là même qui les arrangea.

Il y avait une autre capitale où les deux diplomaties causaient volontiers : c'était Paris. Les réflexions qu'échangeaient entre eux, sur les bords de la Seine, le prince de Hohenlohe et le nonce Czacki, n'avaient pas le caractère d'entretiens diplomatiques; elles n'engageaient aucun des deux pouvoirs, ni même aucun des deux ambassadeurs : elles pouvaient et voulaient passer pour des propos en l'air; mais il est des cir-

constances où l'atmosphère devient sonore, et les propos en l'air, alors, sont volontairement destinés à l'écho. Le 9 novembre 1879, Czacki, allant voir Hohenlohe, s'étendait sur les bonnes intentions du Pape, sur le péril auquel le *Culturkampf* exposait l'État, sur la gratitude que témoignerait Léon XIII si la paix survenait. « Ni vous ni moi, d'ailleurs, ajoutait-il, n'avons mandat pour négocier; » et le séduisant prélat, comme s'il eût craint d'en avoir trop dit, ajoutait que c'étaient là paroles académiques. Hohenlohe pourtant les commentait, demandait que le Vatican permît aux évêques de notifier au pouvoir civil les noms des curés. « Impossible, répondait Czacki, la Curie paraîtrait baisser pavillon ; les concessions doivent être réciproques et simultanées. » Hohenlohe discutait, faisait des objections... « Un échange, disait coquettement Czacki, un échange de bouquets; et tout rentrera dans l'ordre. Lentement, mais sûrement, ajoutait-il : il ne faut pas trop se presser, pas trop hésiter non plus. »

Huit jours s'écoulaient, et Hohenlohe rendait à Czacki sa visite. Il signifiait d'abord au nonce, très nettement, qu'on ne devait pas songer au rétablissement des articles constitutionnels qui garantissaient la liberté des Églises; « on ne veut pas chez nous, insista-t-il, d'Église libre dans l'État libre. » Mais Czacki, très souple, insinuait, sans s'obstiner, que les concessions pourraient prendre une autre forme. Czacki d'ailleurs ne précisait rien : il n'avait mission ni de traiter, ni même de proposer. Et Czacki s'abandonnait aux longs propos caressans, qui semblaient solliciter l'avenir : il parlait du Pape, de sa sympathie pour Bismarck. « Saisissons l'occasion ; Bismarck et Léon XIII sont seuls capables de se réconcilier. » Il laissait entendre que le Pape avait la résolution et la force nécessaires pour ramener les catholiques de Prusse à une attitude loyale à l'endroit du gouvernement : à charge de concessions, naturellement. D'un geste velouté, il semblait étaler, sous les yeux de Hohenlohe, l'échantillon de certaines bonnes grâces que le Vatican était tout prêt à offrir si la Prusse les voulait acheter. Mais l'ambassadeur n'était pas conquis; il demeurait plutôt inquiet. Au delà de ce que disait Czacki, il apercevait une conclusion logique, qui était une menace : l'État serait en danger, par le fait du Centre, si la Prusse et le Vatican ne s'entendaient pas.

Lorsqu'il avait affaire à l'Église, le prince de Hohenlohe avait un malheureux caractère; il était choqué si elle résistait,

et tremblant si elle souriait; il redoutait encore plus, peut-être, ses avances que ses refus. Son frère le cardinal, qui à Rome se tenait aux aguets, avouait à Bismarck lui-même, en ce même mois de novembre, dans un hâtif billet, une demi-inquiétude. Il entendait dire, au fond de son palais, que les négociations avec Jacobini marchaient fort bien, et que déjà même on parlait d'un paragraphe qui rouvrirait la Prusse aux ordres religieux, et tout de suite, sautant sur sa plume, le cardinal écrivait au chancelier : « On se flatte qu'à l'abri d'un tel article les Jésuites rentreront. Heureuse naïveté! Il est toujours bon de préserver de cette plaie notre patrie. » Les Hohenlohe, décidément, n'étaient pas encore bien sûrs de Bismarck, et si l'idée fût venue au chancelier d'accorder à la célèbre Compagnie quelque réparation, c'est sur les lèvres cardinalices de Gustave de Hohenlohe qu'eût retenti le cri d'alarme.

III

« Les Jésuites vont rentrer : » c'est le cri qui toujours retentit en Allemagne, dès que se dessine, dans l'administration, un mouvement en faveur de l'idée religieuse, ou dès qu'on voit, dans l'arène électorale, les partis religieux gagner du terrain. Puttkamer, successeur de Falk au ministère de l'Instruction publique, passait pour un homme de réaction : cela suffisait pour qu'on pût s'imaginer que le jésuitisme était aux portes. Président général de la Silésie, on l'avait vu, l'année d'avant, résister à certaines exigences des vieux-catholiques ; il avait appliqué les lois de Mai sans grande ferveur, avec une séante exactitude. En lui, tout était distingué : la naissance, la parole, la poignée de main et jusqu'à la coupe de barbe, trop fignolée d'ailleurs pour le goût de Bismarck. Sur ce fauteuil ministériel où l'on avait vu, six ans durant, un bourgeois médiocrement élégant, bûcheur pointilleux et concentré, parvenu par sa science aux plus hautes fonctions de l'État, était assis, désormais, le représentant d'une autre classe sociale, où l'on sert l'État, de père en fils, par devoir de naissance, où le service public, avant d'être le couronnement des études, est la suite d'une tradition. Puttkamer était un protestant correct et pratiquant. Cela rentrait d'ailleurs dans cette définition de l'homme comme il faut, dont il n'aurait jamais voulu s'écarter ;

mais comme ministre, aussi, et parce que ministre, parce que fonctionnaire d'un État chrétien, il tenait à ce qu'on sût sa réelle piété, et ce que tout de suite on remarqua, c'est que, dans les banquets officiels, il donnait, en pleine table, l'exemple de prier Dieu. Et puis on apprit, de ses propres lèvres, par des discours publics, qu'il ne partageait pas toutes les idées pédagogiques de Falk et que le caractère confessionnel de l'école primaire serait bientôt accentué. Un certain nombre d'instituteurs, que Falk avait habitués à se croire les lumières du monde, s'inquiétèrent aussitôt, pour eux-mêmes et pour la civilisation; ils parlèrent d'obscurantisme. L'obscurantisme, pour eux, c'étaient les pasteurs évangéliques qui croyaient au Christ, c'étaient les hommes politiques qui, pour la formation de l'âme d'un peuple, attachaient plus d'importance à la culture des vertus profondes, vertus morales, vertus civiques, qu'à l'aride apport d'une science primaire, superficielle et verbale. Puttkamer apparaissait, dans certains cercles scolaires, comme le type du ministre rétrograde; et le 22 septembre 1879, une voix s'éleva, claire et haute, pour lui crier sans retard : Halte-là!

C'était la voix de Falk. L'opinion publique en fut ébahie. Ce ministre d'hier semblait s'ériger en *leader* d'une opposition, et vouloir incarner, en face de son successeur, les mécontentemens et les hostilités des fonctionnaires sur lesquels hier il régnait, sur lesquels aujourd'hui Puttkamer régnait. Toujours respectueux du chancelier, Falk ne disait pas encore : Nous allons à Canossa; il avait l'espoir que Bismarck pourrait éviter cette route. Il ne visait pas à diriger contre la politique nouvelle une attaque d'ensemble; il affectait de parler en administrateur qui trouvait que son œuvre administrative était malencontreusement disloquée. C'est au sujet de son propre département ministériel qu'il poussait un cri d'anxiété. Il observait qu'au ministère de l'Instruction, l'action personnelle des ministres ne se heurtait pas à l'entrave d'une loi, et que l'esprit de l'enseignement dépendait de leurs circulaires, et d'elles seules. Cette souveraineté ministérielle, dont naguère il avait usé, était une arme à deux tranchans. Falk craignait que Puttkamer ne s'en servît pour faire trop de concessions à certains courans. Il voulait encore avoir confiance, tant étaient nombreux les messages de sympathies qu'il avait reçus au moment de sa chute, et tant lui paraissaient enracinées certaines

de ses réformes ; il avait, surtout, confiance dans la justice de l'avenir, qui refrénerait les passions de la lutte. « Vous le voyez, concluait-il, je n'appartiens pas à la catégorie des pessimistes ; mais assurément, les idées des pessimistes se vérifieront, si ceux qui sont qualifiés pour agir mettent les mains dans leurs poches. Puisse-t-il n'en pas être ainsi ! »

Falk insistait, en passant, sur l'importance des élections qui devaient bientôt renouveler le *Landtag :* on pouvait se demander s'il voulait faire condamner par le peuple prussien son successeur Puttkamer, les prédicateurs de la Cour, et la politique personnelle du roi Guillaume, et si le ministre de la veille voulait susciter contre le ministre du jour la formation d'une future majorité. Bismarck, apparemment, fut choqué de cette démarche, car les *Grenzboten*, qu'il inspirait, la déclarèrent incompatible avec les devoirs d'un ancien ministre. La lettre de Falk était d'un politicien. Dans ce royaume de Prusse où l'on était habitué de considérer les membres du Cabinet comme de très hauts chefs de bureau, l'anomalie même de cet appel électoral le rendit à peu près inutile : il avait, si l'on ose dire, trop de portée, pour obtenir une immédiate efficacité. On peut supposer que Guillaume le jugea sévèrement, et que les antipathies de la Cour contre les nationaux-libéraux furent fortifiées.

Le Centre observait ces intéressans incidens, qui finalement lui devaient profiter. Il constatait que pour l'instant les pétitions scolaires des catholiques n'étaient pas mieux accueillies par Puttkamer que par Falk : une fois de plus le clergé de Münster avait demandé qu'avant d'enseigner le catéchisme l'instituteur en reçût de l'Église la mission ; une fois de plus, la Prusse officielle évinçait la requête, sans que Windthorst en fût très surpris. Mais les élections étaient proches : Windthorst songeait, d'abord, à ramener ses troupes, fraîches et fortes, dans le nouveau *Landtag :* on discuterait ensuite avec Puttkamer et Bismarck. La campagne électorale qu'engagea le Centre fut surtout une campagne d'explications : elle visait d'une part à faire excuser par les catholiques l'appui récent qu'avait prêté à Bismarck le Centre du *Reichstag*, et d'autre part à leur faire comprendre combien était nécessaire, quand même, le maintien des protestations incessantes, des revendications continues. Les orateurs du Centre promenèrent à travers la Prusse rhénane de véritables conférences d'éducation publique : ils surent présenter à

des foules une politique qui commençait d'être une politique nuancée. Tout au fond d'eux-mêmes, l'ancien officier de tendance conservatrice qu'était Schorlemer-Alst et le tribun particulariste qu'avait été Windthorst se sentaient assurément séparés par certaines divergences, portant sur des points de détail, ou sur des questions d'opportunité, et c'était toujours un paradoxe, pour les spectateurs mal informés, de voir collaborer avec des aristocrates de haute lignée des plébéiens fiers de leur roture, comme le boucher Falk, de Mayence, très considéré dans les congrès catholiques, et qui se flattait un jour, publiquement, d'avoir, lui aussi, tout comme Bismarck, travaillé vingt années durant « avec le fer et dans le sang. » Mais en présence des foules toutes divergences se voilaient; alors l'unité des chefs catholiques s'épanouissait, leur cohésion n'était entamée par aucune fissure.

Une revue d'ensemble suivit ces mobilisations partielles: elle eut lieu à Aix-la-Chapelle, dans l'assemblée générale des catholiques. Windthorst, qui jusque-là n'avait pas assisté à ces meetings annuels du catholicisme germanique, se rendit à celui-là, en compagnie de Franckenstein : l'année 1879 marquait ainsi une sorte de tournant dans l'histoire des grandes assemblées catholiques allemandes: les parlementaires, les hommes de négociation, belliqueux ou pacifiques suivant les heures, allaient y prendre une place prépondérante, et devant eux s'effaceraient, dociles, les militans de l'action locale, voués à l'opposition systématique par le fait même de leurs souffrances et des incessantes vexations gouvernementales. Il y eut même, dans le comité d'organisation du congrès d'Aix-la-Chapelle, une minorité déjà notable, pour souhaiter que le buste de l'Empereur figurât, sur l'estrade, à côté du buste du Pape. Les temps n'étaient pas encore mûrs pour une aussi symbolique exhibition; mais les temps mûrissaient, puisque déjà l'on y pensait. « Le mot d'ordre, signifiait Auguste Reichensperger, c'est de prier et de travailler. Tranquilles et d'avance soumis nous laisserons à la sagesse de notre Saint-Père le soin de concerter la paix. »

La Prusse, le 8 octobre, sous l'impression de la lettre de Falk et du congrès d'Aix-la-Chapelle, vota pour renouveler son *Landtag :* elle infligea aux nationaux-libéraux la plus éclatante des disgrâces. Ils étaient sortis 168, ils rentrèrent 105. Les conservateurs, qui naguère ne disposaient que de 42 voix, arrivaient en rangs serrés: à l'appel, ils étaient 150. Le Centre

gagnait 7 sièges : il comptait 96 membres. La Prusse avait soutenu, contre les doléances de Falk, la politique de Puttkamer ; le catholique Joerg écrivait triomphalement que le faux libéralisme avait trouvé son Sedan. Keyserling, le vieil ami de Bismarck, notait avec finesse : « Le chancelier est peut-être trop vainqueur pour son goût. » C'était vrai ; Bismarck, — un article des *Grenzboten* le laissait voir, — déplorait que la question scolaire fût devenue un objet d'agitation et que la Prusse eût paru plébisciter pour ou contre Puttkamer, pour ou contre Falk. Il comprenait trop peu les luttes d'idées, il y était, au fond, trop indifférent, pour aimer ces allures-là. L'effacement exagéré des nationaux-libéraux lui déplaisait presque autant que leur prépotence de naguère ; ils se mettaient à bouder, laissaient le Centre et les conservateurs former à eux seuls le bureau du *Landtag*. Il avait souhaité que les nationaux-libéraux fussent un peu vaincus, et voilà que le Centre était trop vainqueur. Bismarck n'était pas content. Des nationaux-libéraux, un Centre, et autres partis, qu'avait-il à faire de toutes ces étiquettes ? Il lui fallait des bismarckiens, voilà tout, et il ne savait plus très bien où seraient les bismarckiens, dans ce *Landtag*-là.

Puttkamer, au lendemain même des élections, fit à la lettre de Falk une réponse implicite : d'un geste cassant, il dérouta, dans la petite ville d'Elbing, tout le corps municipal, qui était national-libéral, et tout le personnel primaire. La commune d'Elbing, au temps de Falk, avait fait une belle dépense de zèle et d'argent pour se transformer en un champ d'expériences : tour à tour, toutes les écoles confessionnelles avaient disparu ; des écoles simultanées, où se coudoyaient les élèves des diverses religions, s'étaient installées à leur place. Un de ces nouveaux bâtimens scolaires restait encore à inaugurer : on avait fixé pour cette cérémonie, qui parachevait à Elbing la réforme laïque, la date du 9 octobre. Le matin même, un télégramme de Berlin survint, donnant l'ordre de surseoir à la fête et d'interrompre, à Elbing, le fonctionnement des classes : la vie scolaire, dans cette ville qui se piquait de lumières, était ainsi brusquement suspendue. Le bourgmestre, les édiles prirent le train pour Berlin, coururent chez Puttkamer. Il leur déclara fort poliment qu'avant de rouvrir à Elbing les écoles simultanées, qu'il détestait, on devait d'abord faire la preuve qu'il était impossible d'y faire fonctionner un enseignement confessionnel.

On apprenait, en même temps, que dans le synode général évangélique circulaient des pétitions en faveur du caractère confessionnel de l'école, et que, de leur côté, 653 prêtres catholiques, dans le diocèse de Trèves, manifestaient pour la même cause. En haut lieu, les sourires se multipliaient pour ces ardens pétitionnaires : le président supérieur du Brandebourg, candidat dans un arrondissement rhénan, et puis, au fond de l'Alsace, le nouveau gouverneur Manteuffel leur faisaient écho. Haranguant les instituteurs, Manteuffel évoquait Rome, Athènes, Sparte, tombées en décadence du jour où la jeunesse avait cessé de croire aux dieux, et déplorait qu'en voulant bannir de l'école le clergé, on eût banni la religion elle-même.

Puttkamer, d'ailleurs, affectait très habilement, dans le synode général, de défendre contre les détracteurs certaines des innovations scolaires de Falk : il affectait de maintenir, aussi, que si l'Église et l'État devaient collaborer fraternellement pour la besogne pédagogique, c'était du moins à l'État, tout seul, qu'appartenait le rôle directeur et l'influence décisive. Mais, abordant le débat qui mettait aux prises l'idée laïque et l'idée confessionnelle, il le ramenait à certains termes qui laissaient prévoir la rigoureuse âpreté de ses solutions. « L'école primaire, disait-il, doit-elle se fourvoyer dans la mer sans rivages d'une culture générale purement humanitaire, ou doit-elle demeurer solidement fondée sur les imprescriptibles principes qui ont leur point de départ dans l'éternité, et qui ramènent vers l'éternité, sur les principes qui donnent en même temps les garanties de toute vie morale, de toute liberté morale? »

Le synode général applaudissait; sous l'œil bienveillant du ministre, on émettait le vœu qu'il n'y eût plus d'écoles primaires simultanées, et puis on émettait l'exigence qu'en tout état de cause il ne fût plus question d'écoles normales simultanées. L'Empereur avait laissé partir Falk avec joie ; la représentation suprême des communautés évangéliques condamnait à son tour le système Falk. « La base la plus profonde de la formation des partis politiques, lisait-on dans une feuille conservatrice, c'est la situation que chacun prend vis-à-vis de Dieu. Reconnaître le Dieu vivant, c'est être conservateur; le nier, c'est être libéral. » La vieille majorité bismarckienne qui avait fait le *Culturkampf* était ainsi accusée de nier Dieu ; le synode général et Puttkamer vengeaient Dieu.

IV

Ils faisaient ensemble un pas de plus. Koegel, le prédicateur de la Cour, le familier de l'Empereur, demandait, dans le synode, que les futurs pasteurs évangéliques qui devaient, d'après les lois de Mai 1873, subir préalablement un examen d'histoire, de philosophie, de littérature, eussent pour juge, dans ces trois épreuves, le jury même qui les questionnait sur la théologie. C'était une réforme qui pouvait s'accomplir par voie administrative, sans modifier le texte des lois de Mai : elle rendait toute souveraineté aux représentans de la science théologique, pour l'examen des candidats aux fonctions pastorales. Le synode vit Puttkamer se lever, et s'associer à la proposition Koegel, avec des complimens : elle fut votée. Compatible assurément avec la lettre des lois de Mai, elle était, à la bien envisager, contraire à l'esprit de ces lois. Ce qu'avait rêvé Falk, c'était d'assurer aux divers clergés une formation qui, dans une certaine mesure, fût laïque, et de leur inculquer bon gré mal gré, au nom de l'État, certaines connaissances qui n'étaient pas proprement théologiques, histoire, philosophie, littérature ; Puttkamer, de par la loi, maintenait ces matières-là sur le programme des futurs pasteurs ; mais il allait désigner comme examinateurs les professeurs mêmes de théologie. C'est ainsi qu'en octobre 1879, le synode général de l'évangélisme prussien donnait une discrète entorse aux lois de Mai : les représentans de la théologie, de la science d'Église, recevaient mission d'interroger sur les sciences profanes, requises encore pour la forme ; les représentans des sciences profanes, jusque-là mêlés à ces besognes d'examen, étaient mis en disponibilité.

Mais comme l'Église catholique, elle, n'admettait pas, en principe, que ses clercs fussent soumis, soit à des programmes d'État, soit à des jurys d'État, cette réforme, dont se réjouissaient les protestans orthodoxes, la laissait profondément indifférente. Elle pouvait l'enregistrer comme un symptôme, mais non la saluer comme une victoire. Les six premiers mois de l'administration de Puttkamer n'apportèrent aux catholiques qu'un seul succès : Puttkamer, le 5 novembre 1879, se déclara prêt à réintégrer dans leurs fonctions de maîtres de religion les ecclésiastiques que Falk en avait évincés, pourvu qu'ils se

montrassent respectueux du but visé par l'État dans l'école, et respectueux, aussi, des circulaires des autorités scolaires.

Les catholiques réclamaient autre chose, des modifications législatives, des modifications budgétaires ; mais là, tout de suite, ils se heurtaient au flegme de Puttkamer, qui savait Bismarck hostile. Bismarck s'agaçait de cette obstination des gens du Centre à vouloir eux-mêmes donner le coup de sape à l'édifice des lois de Mai. Des concessions à l'Église, c'était affaire à lui ; il ne pouvait comprendre que le Centre fît graviter toute la politique autour de la question religieuse. Une feuille de caricatures, *Les Guêpes*, représentait Windthorst arrêtant Bismarck qui portait dans un gros sac le projet relatif aux voies ferrées, puis secouant à sa table Eulenburg, qui étudiait un projet de loi sur la Silésie, puis sautant sur le ministre des Finances, qui voulait légiférer sur la Bourse, et leur criant aux oreilles, comme une sorte de *Delenda Carthago :* Il faut traiter avec Rome ; oui, traiter avec Rome.

« Il faut, » c'est un mot que Bismarck tolérait à la rigueur, sur les lèvres de son Roi ; c'est un mot qu'il acceptait de se laisser souffler à l'oreille par les circonstances, ces grandes souveraines ; mais un tel mot, harcelant, lancinant, sur les lèvres de ce « petit Guelfe aux dents de loup, » cela, Bismarck ne le voulait pas. Il voulait que les députés du Centre votassent pour lui, Bismarck, sans mettre les choses d'Église sur le tapis parlementaire ; les choses d'Église, cela le regardait, lui, et cela regardait le Pape. Mais ces députés faisaient tout le contraire, puisque, d'une part, ils obsédaient Puttkamer de leurs réclamations, et puisque, d'autre part, dans le débat sur les chemins de fer, dans un débat sur la police rurale et forestière, ils votaient contre l'opinion de Bismarck. Alors, au cours de décembre, le chancelier perdit patience, et vengea sur Rome les allures indépendantes du Centre. Il écrivit à Vienne pour commander au prince de Reuss de laisser les négociations en suspens ; il se disposa même à faire savoir à Rome, sur le ton dont il savait briser, pourquoi il brisait. Un rapport de Reuss survint à temps pour le faire renoncer à cet éclat ; il se contenta de bouder sans dire pourquoi, laissant au Pape le soin d'en deviner les causes ; et lorsque Puttkamer, après Noël, voulut renvoyer Hübler à Vienne pour un supplément d'entretiens, Bismarck s'y opposa.

V

Bismarck, en mars, puis en mai, avait conversé avec Windthorst; de septembre à décembre, il avait conversé, puis fait converser, avec Jacobini; les pessimistes pouvaient dire, au début de 1880, que causer inutilement est parfois plus grave que de n'avoir pas causé du tout. Et cependant, en dépit des hésitations et des accrocs, il y avait en Prusse quelque chose de nouveau. L'État cherchait désormais, non plus à prendre les curés en faute, mais au contraire à fermer les yeux : Puttkamer, le 20 janvier 1880, stipula que les policiers qui constateraient certains actes de culte tombant sous le coup de la loi devraient, non pas les déférer aux parquets, mais informer le président supérieur, qui jugerait s'il y avait lieu de poursuivre; il prescrivit, par surcroît, que le président supérieur, jusqu'à nouvel avis, s'abstînt de prononcer contre des prêtres la peine de l'interdiction de séjour. Puttkamer ne pouvait pas faire que les cruelles lois de Mai n'existassent; mais il laissait voir à ses subordonnés que le prestige de ces lois subissait une éclipse.

Le Centre, en février, lui demandait, au *Landtag*, pourquoi elles duraient, et jusques à quand. Il rappela, dans sa réponse, que les empiétemens de l'Église, intolérables, disait-il, pour un État dont les origines ne sont pas catholiques, avaient en partie motivé ces lois ; il exprima son espoir d'un arrangement, qui ne pourrait se faire, d'ailleurs, que sur le terrain des lois, et signifia que les membres du Centre, s'ils persistaient à vouloir appliquer, vis-à-vis de l'État, certaines de leurs maximes, étaient condamnés à être éternellement dans la minorité. Ils lui pardonnèrent à peu près ce pronostic, heureux de l'entendre dire : « Que l'Église catholique soit une institution parfaitement digne du respect de ses fidèles et de l'estime des hommes du dehors, jamais un chrétien évangélique n'en doutera. » De pareils propos étaient rares sur les lèvres des ministres prussiens. Agacé par Puttkamer, houspillé dans un discours de Schorlemer-Alst, Falk se leva, se défendit d'avoir fait, dans le *Culturkampf*, une œuvre négative et destructrice, affirma que la victoire resterait à ses idées.

Quelques jours se passaient, et le mercredi des Cendres, un discours de Puttkamer donnait un nouveau coup de bélier dans

l'édifice scolaire construit par Falk. Puttkamer déclara que l'inspection des écoles locales devait régulièrement appartenir aux hommes d'Église, plus cultivés que les instituteurs, et mieux situés socialement, et qu'il ne convenait pas, dès lors, de les subordonner à des inspecteurs de districts qui, sortis des écoles normales, fussent d'une culture inférieure à la leur. La surveillance de l'enseignement à tous les degrés était lentement rendue aux membres des deux clergés. On créait au ministère une section spéciale pour y installer comme directeur un bureaucrate qui, du temps de Falk, s'était fait remarquer par son hostilité contre Falk ; sous le patronage des conservateurs protestans et du Centre catholique, une nouvelle ère s'ouvrait pour l'école prussienne. Les caricatures représentaient Bismarck tendant à Puttkamer un long fleuret sur lequel était écrit le mot : *Culturkampf;* mais c'était un fleuret moucheté, et Bismarck disait à son ministre : « Va à Canossa, mon fils! Moi, je suis trop vieux. »

Bismarck, à certains jours, lorsqu'il souhaitait que les bonnes volontés romaines reprissent haleine et courage, faisait dire par ses journaux qu'il ne pouvait pas tout ce qu'il voulait, qu'il devait compter avec son *Landtag*. Il y avait un pays où il était plus maître que dans la Prusse même, c'était la « terre d'Empire : » à Strasbourg, à Metz, le maréchal de Manteuffel inaugurait une politique que l'on traitait de cléricale. Sa première visite, à Metz, était pour l'évêque Dupont des Loges ; il l'interrogeait sur ses désirs et il les exauçait ; le petit séminaire de Zillisheim était solennellement rouvert, et Manteuffel y faisait une promenade ; pour les besoins du sacerdoce, il faisait exempter des séminaristes déclarés aptes au service ; il allait bientôt ouvrir l'Alsace-Lorraine aux religieux expulsés de France, pourvu qu'ils ne fussent ni Jésuites ni Rédemptoristes ; il présentait à Dupont des Loges, pour les décrets de Jules Ferry, des condoléances sincères et gênantes. Ainsi la dictature, en Alsace, était entre les mains d'un bon protestant qui protégeait l'Église romaine, et que l'on considérait, à Berlin, comme un successeur possible de Bismarck.

VI

Rome assurément épiait ces divers symptômes, et Rome, de son côté, lançait une phrase, qui fit croire, au milieu de mars,

que le *Culturkampf* touchait à son terme. La presse répandit une lettre que Léon XIII avait, le 24 février 1880, adressée à l'archevêque Melchers, et qui témoignait éloquemment d'un grand désir d'entente (1). Le Pape remerciait Melchers d'avoir commenté pour l'Allemagne son encyclique sur le socialisme, il affirmait de nouveau son désir de la paix ; et puis il ajoutait que, « pour hâter l'accord, il était disposé à souffrir que les noms des prêtres appelés par les ordinaires des diocèses à partager leur sollicitude pour le soin des âmes fussent communiqués au gouvernement avant l'institution canonique. » Cette démarche pontificale fit grand bruit. Dans le Centre, les avis étaient partagés : Windthorst, Franckenstein, demeuraient médiocrement confians dans l'issue ; Schorlemer-Alst, au contraire, saluait comme un heureux présage l'avance esquissée par Léon XIII. Que l'Église fût obligée de communiquer à l'État les noms des curés, c'était là, aux yeux de Reichensperger, une exigence inacceptable, tant qu'elle faisait partie du système de contraintes organisé par les lois de Mai ; mais il ajoutait qu'envisagée en elle-même, détachée de cet orgueilleux et tyrannique réseau, cette exigence n'avait pas la portée d'un *casus belli*, et Reichensperger applaudissait à la générosité de Léon XIII. Le Pape capitule, s'écriaient les journaux libéraux ; c'est un Canossa à rebours. A quoi un publiciste du Centre ripostait : « Ces journaux, autrefois, voulaient enlever à celui qu'ils appelaient le prêtre étranger toute influence sur les affaires allemandes ; aujourd'hui, il y a grande joie dans Israël parce que ce même prêtre explique n'avoir pas d'objections à faire bénéficier l'Allemagne de telle ou telle tolérance. »

Tandis que s'échauffait la presse, Reuss, à Vienne, réclamait de Jacobini quelques éclaircissemens : quelles étaient exactement les catégories de prêtres auxquelles s'appliquerait la concession proposée par le Pape ? et quelles concessions précises le Pape réclamait-il, en échange ? Une déclaration du ministère prussien, datée du 17 mars, précisait les réflexions de Reuss : le ministère, dans cette note, déclarait apprécier le signe nouveau qu'avait donné Léon XIII de ses dispositions pacifiques ; il se réjouissait que « pour la première fois ces dispositions

(1) Il y avait eu, antérieurement, une lettre de Léon XIII à Bismarck, lettre dont nous ne savons pas le contenu, mais que mentionne dans ses *Mémoires*, à la date du 20 janvier 1880, le prince de Hohenlohe.

trouvassent une expression concrète, » mais il ajoutait que, malgré cet effort pour être concret, le langage papal était encore trop exclusivement théorique; il demandait quelle suite pratique serait donnée aux ouvertures de Léon XIII, et promettait qu'en retour le gouvernement réclamerait de la Chambre les autorisations nécessaires pour relâcher l'application des lois de Mai, et pour adoucir ou pour écarter les mesures administratives que l'Église interprétait comme des duretés.

Cette décision ministérielle mit quelque temps à parvenir à Rome; le Saint-Siège ne la connaissait pas encore, lorsque, le 23 mars, le cardinal Nina, dans une lettre à Jacobini, s'expliquait sur les concessions que le Pape et la Prusse devaient échanger. Les instructions que Léon XIII était prêt à envoyer aux évêques stipuleraient que les noms des curés inamovibles, — mais de ces curés seuls, — devraient à l'avenir être communiqués à l'État; que cette formalité viserait simplement à requérir pour ces nominations l'agrément du pouvoir civil, et qu'en cas d'objections émises par l'État contre telle ou telle personnalité, les évêques et en dernier ressort le Pape seraient juges. Puis, ayant ainsi formulé les offres du Pape, le cardinal posait trois questions :

La Prusse, demandait-il, permettrait-elle que les évêques, présens ou absens, s'adressassent au gouvernement, par lettre, pour indiquer les noms des prêtres à nommer? La Prusse accorderait-elle la réintégration des évêques, l'amnistie, l'abolition des procès en cours? La Prusse s'engagerait-elle à mettre sa législation en accord avec les principes de l'Église, surtout en ce qui regarde le libre exercice du ministère et la formation du clergé?

Si Reuss, à ces trois questions, répondait oui, Léon XIII, tout de suite, rédigerait, à l'adresse des évêques, les instructions conciliantes que faisait prévoir sa lettre à Melchers.

Le courrier portant la décision ministérielle du 17 mars et le courrier portant la lettre de Nina du 23 mars se croisèrent en route : de part et d'autre, les deux pouvoirs purent constater leur grave désaccord. Léon XIII persistait à vouloir la revision des lois de Mai ; et tout ce à quoi Bismark consentait, c'était à en mitiger l'application, moyennant quelques pouvoirs discrétionnaires qu'il obtiendrait de la Chambre. Bismarck se montrait défiant ; il trouvait trop académiques, trop peu pratiques, les avances de Léon XIII; il épluchait, devant Busch, certains mots de la lettre à Melchers. Ce Pape est conciliant,

disait-il, mais qui nous garantit que le successeur pensera de même? Cette idée s'étalait dans un article des *Grenzboten*, dans une correspondance du *Daily Telegraph:* le prochain Pape pouvait être intransigeant; et l'on serait bien aise, en face de lui, d'avoir conservé, bien intact, l'appareil des lois.

Jacobini, dans la seconde semaine d'avril, ne cacha pas à Reuss que Rome était très désappointée. Reuss s'efforça de mettre les choses au point: une modification des lois, expliquait-il, ne pourrait jamais être assez complète pour satisfaire le Pape; au contraire, si le ministère obtient la faculté de ne les pas appliquer, et s'il en use très largement, le Pape sera content. Mais Jacobini constatait qu'avec un tel système le clergé prussien demeurerait à la merci de l'arbitraire prussien, et Reuss n'avait rien à riposter. Le cardinal, pressant l'ambassadeur, voulait savoir si les évêques seraient réintégrés: « On ne peut traiter de ce point, répliquait Reuss, que lorsque le Pape aura expédié aux évêques les instructions annoncées: sans cette entrée pratique dans le champ des concessions, il n'y aura pas de contre-concession de la part de la Prusse. » Jacobini poursuivait son interrogatoire: « Rétablira-t-on, demandait-il, les rapports diplomatiques? » et Reuss s'évadait par une boutade.

Le 16 avril, le cardinal revoyait Reuss: il apportait une lettre de Nina, parlant de l'impression très pénible que ressentait le Pape, et faisant augurer, de la part de Rome, certaines décisions graves, si les négociations avec Reuss échouaient. Cette lettre inquiétait Jacobini, elle le peinait; elle semblait annoncer une nouvelle rupture. « Le moment est très critique, disait-il à Reuss. Je cherche vainement des moyens de détourner le Saint-Siège d'une décision qui serait néfaste au rétablissement de la paix. J'accorde que Puttkamer apporterait un désir de paix dans l'usage des pouvoirs discrétionnaires. Mais après lui, un autre ministre pourrait venir. » Jacobini se défiait du successeur de Puttkamer, comme Bismarck se défiait du successeur de Léon XIII; et le premier voulait, par précaution, faire tomber du bras de la Prusse cette arme qui s'appelait les lois de Mai, comme le second voulait, par précaution, garder cette arme au fourreau, tout en cessant de la brandir.

Et Jacobini continuait: « Il faut que le Pape fasse espérer aux fidèles qu'on marchera vers un *modus vivendi* légal, vers une revision. Si je pouvais lui dire que la création d'une léga-

tion de Prusse à Rome permettrait de reprendre les pourparlers de Vienne sur la modification des lois, cela lui rendrait possible, peut-être, de rassurer les fidèles. » Pour épargner à l'amour-propre de l'État prussien l'apparence même de collaborer avec le Saint-Siège en matière législative, le cardinal expliquait : « Rome ne demande pas un Concordat; elle a même renoncé à l'idée de constater par un échange de notes l'issue des négociations; on se contentera, si une entente survient, de voir cette entente sanctionnée par la présentation à Berlin d'un projet de loi. » Il insistait pour que le gouvernement de Berlin donnât à Rome satisfaction, et laissait comprendre à Reuss que le Pape pourrait bien, en cas d'échec des pourparlers, adresser une lettre aux catholiques de Prusse, pour leur expliquer les raisons de l'échec, et pour s'en plaindre, et pour les plaindre.

Czacki savait, à Paris, que les négociations s'embourbaient; le 16 avril, il allait voir Hohenlohe. Est-il nécessaire, lui demandait-il, que la Curie fasse de nouvelles démarches, si elle veut que le ministre prussien dépose sur le bureau des Chambres le projet de loi que laisse prévoir la note du 17 mars? — Assurément oui, répondait l'ambassadeur, qui jugeait indispensable que les évêques soumissent au pouvoir civil les noms des futurs curés. — Mais alors, répondait Czacki, pourquoi ne pas passer une convention, par laquelle, en retour, la Prusse amnistierait les évêques déposés; et pourquoi ne pas faire entrevoir au Pape la revision légale des lois de Mai? Hohenlohe répondait en faisant des réserves au sujet de Ledochowski. « Mais il serait moins dangereux à Posen qu'à Rome, répliquait Czacki; d'ailleurs, c'est un personnage insignifiant. » L'entretien s'arrêtait là : et le prince de Hohenlohe, probablement, tint Bismarck au courant de ces détails.

VII

Mais Bismarck, cette semaine-là, s'occupait de faire prolonger par le *Reichstag* la loi d'exception contre les socialistes : par principe, le Centre repoussait cette prolongation, et de nouveau Bismarck entrait en colère. « Il est possible, notait anxieusement Auguste Reichensperger, qu'il devienne d'autant plus tenace à l'endroit de la Curie; mais nous devons rester logiques, advienne que pourra. Ce qui peut nous rassurer, c'est que presque par-

tout la poudre du *Culturkampf* est mouillée. » Reichensperger, en ses pronostics, avait encore plus raison qu'il ne croyait : le chancelier, prévenu des doléances de Jacobini, expédiait à Reuss, dès le 20 avril, un message surexcité. Rome se disait mécontente ; lui aussi, il allait s'ériger en mécontent, et comme il ne savait trop, apparemment, quels griefs imputer à Rome, qui depuis deux mois lui faisait des avances, ce fut le Centre qu'il accusa. « J'étais préparé, écrivit-il, à l'accroc qui survient, je m'y attendais, vu l'attitude du Centre. Nous voyons dans cette attitude un éclaircissement pratique, une interprétation des instructions papales. » Il constatait que le Centre votait toujours avec les socialistes.

Quand, il y a un an, continuait-il, le parti catholique nous soutint dans la question douanière, je crus que les avances du Pape étaient sérieuses, et je trouvai dans cette confiance un encouragement pour les pourparlers. Mais, depuis lors, le parti catholique, qui professe publiquement être au service du Pape, attaque le gouvernement, au *Landtag*, sur tous les terrains. On dira qu'il y a là quelques chefs, qui vivent de la lutte, parce que la paix les rendrait superflus ! Mais tous les prêtres, mais tous les nobles riches, qui siègent au Centre ! Leur contenance ne peut s'expliquer que par l'influence des confesseurs sur les hommes, et plus encore sur les femmes. Un mot du Pape ou des évêques, fût-ce le plus discret avertissement, mettrait un terme à cette alliance contre nature, qui coalise avec les socialistes la noblesse et les prêtres.

Ici même, le 1er avril, Victor Cherbuliez avait prévu : « M. de Bismarck, dans ses négociations avec le Saint-Siège, haussera ou baissera le ton, selon que Windthorst et le parti du Centre montreront plus de souplesse. » La lettre bismarckienne du 20 avril justifiait cette prédiction : le réquisitoire contre le Centre en était le point capital. Bismarck répondait, d'ailleurs, aux diverses plaintes de Jacobini. Le cardinal avait dit : « Qu'adviendrait-il des pouvoirs discrétionnaires, si le gouvernement prussien changeait ? » Et Bismarck répondait : « Chacun garde son épée, pour maintenir au fourreau celle de l'autre. » Le cardinal avait questionné Reuss sur les contre-concessions de la Prusse ; et Bismarck, mentionnant les circulaires de Puttkamer, qui invitait policiers et magistrats à une grande tolérance, faisait honneur à la Prusse d'avoir déjà, elle, fait pratiquement un pas vers la paix. « Si l'on a cru, déclarait-il, que nous voulions non pas seulement déposer nos armes, mais les détruire par la voie de la législation, l'on nous

a imputé une grosse sottise! » Le cardinal avait paru tenir un langage menaçant, et Bismarck ripostait : « Si de ce langage Rome attend quelque profit, je vois avec regret combien on est loin, là-bas, de toute conception d'un *modus vivendi* qui soit acceptable pour nous. » Il accusait les prélats romains d'avoir une connaissance insuffisante de la situation prussienne, des espérances exagérées, des visées trop hautes; et mettant très haut son amitié, il lançait comme une flèche, à la fin de sa lettre, cette menace d'adieu : « Si Rome ne trouve pas que le rétablissement des rapports diplomatiques soit digne de quelque prix, nous ne l'offrirons plus. » Le chancelier savait que le Pape aimait, en face du Quirinal, s'entourer d'une représentation diplomatique : cette dernière flèche visait Léon XIII.

La rupture était inévitable. Bismarck avait dit à satiété : Nous voulons procéder *pari passu ;* que Rome avance, et nous avancerons. — Je propose d'avancer, avait dit Léon XIII le 24 février; mais vous, comment avancerez-vous? — Avancez d'abord, répliquait Bismarck. — J'avancerai si vous avancez, reprenait Léon XIII. Et soudainement Bismarck, interrompant ce monotone et subtil dialogue, criait à son auguste interlocuteur : Je veux que le Centre m'obéisse; donnez les ordres! La réponse, le 30 avril, arriva de Vienne; Reuss informait le chancelier que le Vatican refusait d'influer sur le Centre.

Alors, le 5 mai, le prince de Hohenlohe, venu pour quelque temps à Berlin comme secrétaire d'État, expédiait à Reuss un long Mémoire contre cette fraction, coupable, dans la monarchique Allemagne, de marcher avec les socialistes, avec les démocrates progressistes. « Bismarck, écrivait Hohenlohe, a une impression accablante de la stérilité des pourparlers. Son espoir dans une heureuse issue des négociations a disparu, par la faute du Centre. » La dépêche de Hohenlohe était volontairement brutale : lorsque bientôt elle fut publiée, les membres du Centre la jugèrent scandaleuse, et, quatorze ans plus tard, quand Hohenlohe fut chancelier, ils avaient peine, encore, à la pardonner.

Mais la Prusse catholique continuait de souffrir, par le fait des lois de Mai, d'une souffrance que la prolongation même aggravait; et quelque adroite que fût la dialectique bismarckienne, la Prusse s'en prenait de ses souffrances, non pas au Centre qui combattait les lois, mais à Bismarck qui les avait faites, à Bismarck qui les maniait. Le chancelier le sentit : au

moment même où de sa part Hohenlohe disait à peu près à Rome : Je ne veux plus traiter avec vous, Bismarck, se retournant vers les catholiques de Prusse, se préparait à leur dire : Parlons ensemble, et parlons de vous.

Il causait à tort et à travers, le soir du 4 mai, au cours de sa soirée parlementaire, et lançait, probablement à dessein, des réflexions qui paraissaient se contredire entre elles. « Puttkamer, disait-il, a fait beaucoup d'avances aux catholiques, peut-être trop, parfois. Il se peut bien faire que nous soyons dans l'obligation de reprendre toutes nos anciennes armes ; » et puis il ajoutait, faisant volte-face : « Je n'attendrai pas que Rome ait accompli le premier pas; je ne m'inquiéterai pas de savoir jusqu'où elle le fera : je déposerai dans la prochaine session un projet de loi qui m'autorisera à une application douce des lois de Mai. Contre le rappel des évêques émigrés, je n'aurais pas d'objections : ils pourraient ensuite, en pourvoyant les cures vacantes, contribuer à l'apaisement. » Sa décision était prise; il allait, sans Rome, travailler à la paix. « Se désarmer, il ne le voulait pas : il ne jetterait pas au loin les lois de Mai, mais il les déposerait dans l'arène. » Les bureaucrates furent mis sur les dents : il fallait que, pour le 18 mai, le projet fût prêt.

Le 8 mai, le *Reichstag*, où l'on discutait un projet de loi sur la navigation de l'Elbe, fut surpris de voir Bismarck se lever, et parler des choses d'Église. Parce que, dans cette question commerciale, Windthorst ne pensait pas comme lui, Bismarck proclama devant l'Allemagne entière que l'attitude du Centre à l'endroit du gouvernement devait être considérée comme un baromètre des intentions de Rome. Or, qu'était-ce que le Centre? Une tour de siège, dont se servaient contre lui, Bismarck, les autres partis ; un assaillant, sur les épaules duquel montaient tous les autres opposans. Les métaphores les plus incohérentes se succédaient sur ses lèvres. Le Centre, c'était encore une sorte de passif dont l'avenir parlementaire était grevé; le Centre, c'était un poids mort. Et voilà pourquoi Bismarck n'avait plus confiance dans Rome. Il feignait le découragement, tout proche chez lui de la colère; il était prêt à s'en aller, à laisser le Roi lui donner pour successeurs, en Prusse, des ministres conservateurs et cléricaux, qui prendraient, eux, le chemin de Canossa; et ce serait tant pis pour les élémens libéraux, qui passaient leur temps à le quereller et à

fortifier ainsi l'opposition même que lui faisait le Centre. Quelques bravos s'essayaient, à droite, sur certains bancs conservateurs; le Centre ne bougeait pas; les nationaux-libéraux cachaient leur agitation sous un masque de froideur; les progressistes ricanaient. Bismarck ayant parlé s'en alla de la salle, sans attendre ce que pourrait répondre Windthorst au nom du Centre, ou Bennigsen au nom des nationaux-libéraux : que lui importaient, à cette heure, leurs propos? Il savait, lui, où il voulait en venir; le *Reichstag* ne le savait pas encore.

D'aucuns, parmi les nationaux-libéraux, voyaient dans ce discours une grande salve, pour masquer la capitulation devant Rome. Bennigsen, plus confiant, disait joyeusement : Le bloc noir, le bloc conservateur clérical est en miettes. Il y avait de la naïveté dans cette joie : car Bismarck, qui avait besoin des nationaux-libéraux pour faire passer au *Landtag* le prochain projet de loi, les avait ramenés dans son jeu; il les avait flattés, d'abord, par l'annonce du refroidissement entre Rome et Berlin, et puis il les avait bien grondés : c'étaient deux bons procédés pour les conquérir. Accusés le 8 mai de se comporter en opposans, de ne pas vouloir un gouvernement fort, et de faire ainsi les affaires du Centre, les nationaux-libéraux allaient essayer de rentrer en grâce : Bismarck les guettait là; habile à les saisir, à les déconcerter, à les dompter, il saurait leur dire à brûle-pourpoint : « Soyez hommes de gouvernement, et prouvez-le, tout de suite, en faisant avec moi et derrière moi une première brèche dans les lois de Mai, dans vos lois. » Ce serait là jouer un excellent tour à ses anciens alliés du *Culturkampf;* et ce serait en même temps narguer Rome, narguer le Centre, en disant à Rome et au Centre : La paix, je la fais sans vous.

Il lui restait à prendre personnellement congé de Rome : c'est ce qu'il fit le 14 mai. Il expédia à Reuss, ce jour-là, une philippique nouvelle contre le Centre. « Le Saint-Siège, expliquait-il, condamne le socialisme; le Centre marche avec les socialistes. Le Saint-Siège manque-t-il de volonté, ou de puissance, pour arrêter le Centre dans cette voie? » Bismarck revenait ainsi, après trois essais de négociations avec Léon XIII, au dilemme dont autrefois sa presse se faisait une arme contre Pie IX : ou vous pouvez influer sur le Centre et vous ne le faites pas, alors vous m'êtes hostile; ou vous ne le pouvez pas, alors

vous m'êtes inutile. « La confiance du gouvernement est affaiblie, » déclarait le chancelier. Et puis il continuait :

Cependant le gouvernement royal, dans le même esprit pacifique avec lequel il a accueili les premières ouvertures de Sa Sainteté, avec la sympathie qu'il a toujours éprouvée pour les communautés privées de prêtres, ne tardera pas plus longtemps, de sa propre initiative, à proposer aux organes législatifs les mesures compatibles avec les droits imprescriptibles de l'État, pour rendre possible le rétablissement d'une administration diocésaine et pour remédier au manque de prêtres. Sur l'instant où nous pourrons continuer les pourparlers avec la Curie, nous ne serons en mesure de nous expliquer qu'après que le *Landtag* aura voté sur le projet de loi. A mon avis, il s'agira d'aviser, par la voie des mesures de clémence et des pouvoirs discrétionnaires, à rendre possible l'exercice des fonctions épiscopales, soit aux anciens titulaires, soit à des titulaires nouveaux, étant donné qu'ils se soumettront à l'obligation de ne pourvoir les cures qu'après avoir fait connaître à l'État les noms des curés.

Ainsi Bismarck, brusquement, dans la lettre même par laquelle il tournait le dos à Rome, annonçait le dépôt d'un premier projet réparateur ; projet qui ne priverait l'État prussien d'aucune de ses armes, mais qui lui permettrait, à son gré, de serrer certaines d'entre elles au lieu de les manier, et qui d'ailleurs, même voté, n'aurait sa pleine efficacité que si le Vatican, donnant suite à ses avances du mois de février, permettait aux évêques de transmettre au pouvoir civil les noms des curés.

Mais, en cette même journée du 14 mai 1880, dans laquelle Bismarck annonçait cette grave résolution, Nina prévenait Jacobini que, si la Prusse se bornait à corriger l'application des lois de Mai par l'usage de quelques pouvoirs discrétionnaires, le Saint-Siège retirerait la concession proposée en février. Ainsi finissaient trois mois de pourparlers. Bismarck, le 21 mai, prenait acte de la décision de Nina ; il avouait la déplorer, il l'attribuait, soit à des visées exagérées, soit à un malentendu ; il concluait que les velléités d'accord dont avait témoigné la Curie n'étaient pas bien sérieuses ou qu'elles s'étaient heurtées à des obstacles. « En tout cas, déclarait-il, l'attitude de la Curie n'influera pas sur ce que nous avons à faire chez nous, dans l'intérêt de nos concitoyens. Nous déposons le projet de loi. S'il échoue ou si le clergé n'en fait pas usage, ce ne sera pas notre faute. Nous ne demandons pas de contre-concession à la Curie ; nous légiférons dans l'intérêt des sujets catholiques. »

Ni la Curie n'avait rien accordé à Bismarck, ni Bismarck

n'avait rien accordé à la Curie : à force de vouloir marcher du même pas, on n'avait pas marché du tout. Bismarck, le 26 mai, livrait aux journaux l'inutile correspondance diplomatique à laquelle le point final venait d'être mis; ils avaient mission de conclure que, si les catholiques de Prusse continuaient de souffrir, le Pape, le Centre, en étaient responsables. Mais le bénévole chancelier, s'attendrissant sur les souffrances des catholiques du royaume, apportait un projet de loi qui lui permettrait, à son gré, s'ils étaient des sujets bien sages et s'ils s'adressaient à lui, d'adoucir certaines de leurs souffrances; et si le Centre le voulait, ce projet de loi deviendrait loi; et si le Pape le voulait, s'il autorisait curés et fidèles à se servir de la loi, elle pourrait leur être secourable. Telle était l'impopularité croissante du *Culturkampf* que Bismarck, qui se déchargeait, déjà, de la responsabilité de l'avoir déchaîné, travaillait artificieusement à charger Léon XIII et Windthorst d'une responsabilité presque aussi grave : celle de le faire durer.

VIII

Le 20 mai, le jour même où se rouvrait le *Landtag*, le projet de loi était déposé. Il comprenait onze articles, qui ne formaient pas un tout : on eût dit, bien plutôt, onze projets de loi différens, indépendans les uns des autres. Sur les onze, il n'y en avait qu'un seul qui corrigeât, d'une façon définitive, le texte des lois de Mai : l'État, de par cet article, renonçait à dire que les prêtres indociles aux lois pouvaient être « licenciés de leurs fonctions, » mais maintenait qu'ils seraient déclarés incapables de revêtir ces fonctions : c'était une rectification de forme, une reconnaissance implicite de ce fait que la collation des fonctions sacerdotales était chose d'Église; mais la concession était singulièrement platonique, puisque l'État, en frappant un prêtre d'une telle déclaration d'incapacité, continuerait, en fait, sous des peines très sévères, à lui interdire sa besogne de prêtre. Les dix autres articles mettaient le gouvernement en mesure de suspendre ou de mitiger, à certains égards, l'application des lois. La déposition de plusieurs évêques, la mort de quelques autres, avaient condamné les diocèses à un long veuvage : trois articles permettaient à l'État, s'il le jugeait bon, de reconnaître de nouveau, comme évêques, les prélats déposés, d'admettre à

l'exercice des prérogatives épiscopales, en les dispensant du serment d'obéissance, les vicaires capitulaires ou administrateurs épiscopaux reconnus par l'Église; et de supprimer, dans les diocèses en détresse, les commissaires laïques préposés à l'administration des biens. Les patrons des bénéfices, les électeurs paroissiaux, avaient été, en 1874, invités à nommer eux-mêmes les curés, dans les paroisses que l'évêque maintenait vacantes : un article du projet nouveau subordonnait à l'autorisation des présidens supérieurs l'exercice de ce droit. La loi de 1875 avait suspendu le paiement des crédits que prévoyait pour l'Église le budget de l'État : un article autorisait le ministère à les rétablir à son gré, là où bon lui semblait. Les lois de 1873 avaient institué l'appel aux autorités civiles contre les décisions disciplinaires ecclésiastiques : un article supprimait le droit d'appel pour les victimes de ces décisions et réservait aux seuls présidens supérieurs la faculté de manier cette arme. De par les lois de Mai, on voyait s'essouffler sur la piste des prêtres délinquans toutes les autorités judiciaires et policières : un article stipulait que seuls les présidens supérieurs auraient le droit de les poursuivre; ainsi l'État pourrait, selon son caprice, punir ou ne pas punir les délits de messe, de confession, de catéchisme. La loi de 1875 contre les ordres religieux avait laissé subsister les maisons congréganistes destinées au soin des malades : de par le projet nouveau l'État, pourrait, à sa fantaisie, autoriser ou prohiber l'installation de nouvelles maisons de religieuses hospitalières, permettre ou défendre aux nonnes d'abriter des enfans en bas âge, et retirer ces licences, brusquement, après les avoir accordées. La loi de 1875, qui créait vis-à-vis de la hiérarchie une représentation des fidèles, excluait les curés de la présidence des conseils d'Église : l'État, en vertu du projet nouveau, devait être libre de régler à sa façon cette question de présidence, même en faveur des curés. Enfin les lois de 1873 interdisaient toute besogne sacerdotale aux clercs qui n'avaient pas subi l'examen d'État, à ceux qui avaient été élevés à l'étranger, aux prêtres de nationalité étrangère : le ministère demandait qu'on l'autorisât à fixer les principes d'après lesquels il pourrait dispenser ces diverses catégories de prêtres des exigences de la loi.

C'était un étrange projet, et fort habilement conçu, par un chancelier jaloux d'omnipotence. Qu'il fût voté, tel quel, et

Bismarck aurait à sa disposition deux séries de lois : les unes, les vieilles, permettant de marcher vers la guerre ; l'autre, la nouvelle, permettant de marcher vers la paix. Il serait équipé, soit pour se battre, soit pour pacifier. L'Église continuerait d'étouffer, ou bien elle respirerait « par la grâce du ministre. »

C'est Canossa, criait la *Gazette de Cologne* à propos du paragraphe permettant de rappeler les évêques. Le *Kladderadatsch* montrait un train de pénitence qui, joyeusement acclamé par les « noirs, » filait vers Canossa. Sur une autre caricature, un immense Bismarck, un peu courbé, s'égarait dans une forêt ; un homme de service du Vatican, — c'était Windthorst, — surgissait devant lui, tout petit, presque à ras de sol, brandissant en l'air, d'un bras court et nerveux, des paperasses déchirées, les lois de Mai. « Je vais vous conduire, disait ce petit homme ; mais ce n'est pas un doigt qu'il faut me donner, c'est toute la main. » — Il ne s'agit pas de Canossa, ripostaient les *Grenzboten :* le projet de loi sera, suivant les cas, « un outil de concorde, ou la préface d'opérations de guerre plus intensives. » L'organe bismarckien s'efforçait ainsi de rassurer les nationaux-libéraux, et Windthorst pensait de même, en fait lorsqu'il reprochait au projet d'être une arme à deux tranchans.

A l'écart du bruit que faisait la presse, les débris de l'épiscopat prussien se rassemblaient à Aix-la-Chapelle, pour causer : il y avait là les évêques de Culm et de Fulda, et puis, s'aventurant quelques heures dans leur propre patrie, Brinkmann, l'évêque émigré de Münster, Melchers, l'archevêque émigré de Cologne. C'était un colloque de catacombes. Les voix étaient basses à cause de la police, dont Melchers était justiciable ; mais si basses qu'elles fussent, elles étaient nettes et formelles. Elles concertaient une lettre à l'adresse du Pape. Les évêques remerciaient le Pape, et d'avoir cherché la paix, et d'avoir repoussé les expédiens provisoires que lui proposait Berlin. Ils épluchaient le projet de loi ; ils observaient que ce projet laissait intactes les pires stipulations des lois de Mai : ces paroisses vacantes, qui chaque jour se multipliaient, c'était un souci pour le gouvernement ; il avait voulu, par ce projet, alléger le souci.

Si l'Église coopérait au succès du projet, le gouvernement atteindrait son but ; il serait tiré de son embarras. Mais l'Église, elle, au lieu de voir son sort amélioré, serait réduite à une condition, bien pire encore, de dépendance et d'extrême servitude ; elle serait livrée à l'arbitraire des

fonctionnaires gouvernementaux, qui sont le plus souvent ses adversaires, ses persécuteurs. Elle perdrait toute liberté, toute faculté d'agir par elle-même et par son autorité propre; si elle se soumettait à cette loi, on devrait presque désespérer, pour l'avenir, d'une situation meilleure.

Les évêques déclaraient que, si l'Église acceptait cette fin de bataille, leurs populations, si vaillantes depuis sept ans, seraient troublées et indignées, et qu'elles étaient prêtes, au contraire, à continuer de combattre. Ils affirmaient que la Prusse ne voulait pas, en réalité, rendre à l'Église ses droits, qu'elle ne voulait pas, en réalité, une paix véritable avec le Saint-Siège, mais qu'avant peu, elle devrait céder aux réclamations des sujets et qu'avant peu elle devrait, en face du socialisme, recourir à l'Église. Aussi suppliaient-ils le Pape de s'abstenir de toutes concessions, surtout au sujet de la collation des cures.

Après les évêques, c'était le Centre, à son tour, qui se tournait vers Rome. Un de ses membres, le prêtre Majunke, s'en fut voir le Pape, trois heures durant : le cardinal Franzelin, le célèbre théologien jésuite, qui connaissait par cœur les lois de Mai, assistait à l'entretien. Cette audience papale avait l'aspect d'un conseil de Cabinet. Bismarck avait voulu diviser le Pape et le Centre : le Pape et le Centre conversaient ensemble; les instructions romaines, ainsi mises en délibéré, étaient, sur l'heure, rédigées par Franzelin, et emportées à Berlin par Majunke. Elles allaient être, non seulement pour le prochain débat, mais pour plusieurs années, la charte du Centre. Un résumé risquerait de les trahir; il les faut traduire :

A. Dans les questions purement politiques, le Centre est tout à fait libre et indépendant du Saint-Siège.

B. Au point de vue de la politique religieuse le Centre doit constamment réclamer que les lois hostiles à l'Église soient, ou abrogées, ou modifiées d'accord avec le Saint-Siège; il doit expliquer que les catholiques du pays ne se reposeront pas avant d'avoir atteint cette situation juridique. Il s'agit des droits de l'Église et des principes de la liberté de conscience pour les catholiques de tous pays.

C. Au sujet du projet attendu, plusieurs remarques s'imposent :

1° Si le projet est ainsi conçu qu'il ne puisse avoir d'autre sens, que d'assurer la puissance discrétionnaire du gouvernement, pour qu'à sa propre guise il applique ou n'applique pas les lois de Mai, il n'est pas permis d'adhérer à ce projet sans amendement.

2° Mais si le projet était conçu de telle façon qu'on pût l'interpréter, — et le Centre devrait expressément donner cette interprétation, — comme accordant au gouvernement, purement et simplement, cette prérogative

de ne pas appliquer les lois, il serait, dans ce sens, permis de voter pour.

3° Le Centre, en fait, doit-il voter pour? Afin d'en décider, il faut savoir si par un tel vote on peut obtenir un avantage effectif pour l'Église en Prusse ou éviter pour elle un plus grand mal.

4° Si dans le projet de loi, directement ou indirectement, on allait réclamer de la part de l'Église des concessions auxquelles serait subordonnée la non-application des lois de Mai, on ne peut pas y consentir, parce que de telles concessions dépendent exclusivement du Saint-Siège.

5° Si l'on prend comme base le principe de la puissance discrétionnaire, le Saint-Siège ne s'engagera jamais dans des pourparlers tendant à la revision des lois de Mai. Par là, toute la base qu'a fixée le Saint-Siège pour les négociations serait modifiée.

Windthorst, qui de son côté s'était rapidement évadé jusqu'à Vienne, avait trouvé, près du cardinal Jacobini, des conseils analogues; et la *Voce della Verità*, journal catholique de Rome, disait que le Centre, en adhérant au projet, perdrait sa dignité et encourrait les censures suspendues sur les législateurs qui portent atteinte à la liberté de l'Église. Avant même que la discussion parlementaire ne fût ouverte, les positions de l'Église et du Centre étaient prises.

Mais les nationaux-libéraux, dont Bismarck avait besoin pour réussir, étaient plus lents à prendre les leurs. Bennigsen prétendait que la loi nouvelle ne fût efficace que pour une durée limitée. Stolberg, le vice-chancelier, tenta, le 26 mai, de le chapitrer. « La Curie, lui écrivait-il, a toujours fini par avoir raison des États; Bismarck seul est de taille à faire la paix sans préjudice pour l'État. » Stolberg se réjouissait que le Pape fût hostile au projet; il expliquait que si Bismarck avait fait la paix avec le Pape contre le Centre, la Papauté, d'une telle aventure, fût sortie fortifiée. Mais on allait, par la loi nouvelle, réaliser la pacification, malgré le Pape et malgré le Centre. Et Stolberg conjurait Bennigsen de ne pas insister pour que la loi fût seulement provisoire : ce serait offrir au Centre l'occasion de nouveaux tumultes lorsque viendrait l'échéance où l'on devrait renouveler la loi, et puis Bismarck, à cette échéance, pourrait n'être plus là, et l'on risquerait, alors, en l'absence d'un tel guide, d'étendre la loi dans un sens favorable à l'ultramontanisme, et de glisser vers Canossa. Ainsi faisait-on croire à Bennigsen, pour lui faire accepter les coups de canif donnés aux lois de Mai, qu'on n'en donnerait pas d'autres dans l'avenir. On allait faire quelque chose de définitif, proclamait Stolberg :

il s'agissait d'une question de puissance (*Machtfrage*), c'est-à-dire d'une de ces questions où Bismarck était spécialiste; Bennigsen devait avoir confiance, Bennigsen devait obéir.

Bennigsen lisait la lettre de Stolberg, et continuait d'hésiter. L'opposition des hommes du Centre, la tergiversation des nationaux-libéraux, paraissaient compromettre le sort du projet. Mais Bismarck se rendait compte qu'on pouvait réfuter les seconds par les premiers, et les premiers par les seconds. Il allait faire dire aux nationaux-libéraux : « Voyez comme cette loi contrarie le Centre; la laisserez-vous succomber? » Il allait, pour nuire au Centre, faire dire aux populations catholiques : « Voyez comme cette loi, combattue par Windthorst et par Rome, contrarie les nationaux-libéraux; si vraiment elle menaçait l'Église, serait-elle si suspecte aux auteurs du *Culturkampf?* » Bismarck savait faire bon usage des hostilités qu'il rencontrait; elles se figuraient être des obstacles, elles espéraient le desservir : et puis elles s'apercevaient bientôt qu'il les exploitait comme des argumens, et que, finalement, elles le servaient.

IX

La discussion générale, qui s'ouvrit le 28 mai, mit deux doctrines aux prises : Windthorst, Pierre Reichensperger, combattirent le projet, parce qu'il livrait l'Église aux pouvoirs discrétionnaires de l'État, c'est-à-dire à l'arbitraire de Bismarck; Zedlitz, au nom des conservateurs libres, l'approuva, en raison même de cette pleine souveraineté dont l'État demeurait investi. Deux ministres, aussi, se mesurèrent, l'ancien et le nouveau, le représentant de la bureaucratie d'État, et le représentant de l'État chrétien, Falk et Puttkamer. Le collaborateur de Bismarck dans la préparation des lois de Mai fit entendre des mots d'inquiétude, des protestations tranchantes, des insinuations captieuses, dont Bismarck fut choqué.

La Commission à laquelle fut renvoyé le projet comprenait 21 membres : 11 d'entre eux appartenaient, soit au parti conservateur, soit au Centre. Les discussions furent des plus confuses. Les amendemens se croisaient, s'enchevêtraient, se bousculaient. De séance en séance, la Commission se déjugeait. Les membres du Centre assistaient à ce désordre, en spectateurs actifs. On crut un instant, le 9 juin, qu'un résultat était

obtenu : dans la série d'amendemens qui furent tour à tour votés, les uns visaient à diminuer les pouvoirs donnés à l'État, les autres visaient, au contraire, à les élargir. Par exemple, le paragraphe qui permettait de réinstaller les évêques était supprimé : c'était une victoire pour Bennigsen. Mais le Centre et les conservateurs culbutaient l'article qui laissait les présidens supérieurs libres de poursuivre ou de ne pas poursuivre les prêtres délinquans, et, sur les ruines de cet article, le parti conservateur édifiait une rédaction tout autre : la formule nouvelle autorisait formellement les prêtres dûment reconnus par l'État et régulièrement pourvus d'emplois à s'en aller, par surcroît, faire besogne de prêtres dans les paroisses vacantes; elle stipulait qu'en cas de mort d'un curé les prêtres auxiliaires qui auparavant aidaient son ministère pourraient demeurer dans la paroisse et y continuer leurs fonctions. Après avoir ainsi accordé à l'Église, tour à tour, moins et plus que Bismarck ne proposait d'accorder, la Commission, votant sur l'ensemble, le repoussa.

Effiloché, tout en lambeaux, l'infortuné projet revint devant la Chambre : la presse officieuse signifia qu'en refusant aux catholiques prussiens les satisfactions compatibles avec les droits de l'État, on ne répondrait pas aux intentions paternelles du roi Guillaume. Mais le projet semblait bien menacé; déjà l'on prévoyait qu'après beaucoup de scrutins partiels, qui échafauderaient la loi, un scrutin final la démolirait. Devant la Prusse qui regardait, devant Rome qui de loin guettait, il était à craindre que cet amas d'articles pacificateurs dont Bismarck un instant s'était montré si fier ne se gonflât puis ne s'effondrât, comme les tas de sable que bâtissent les enfans. « Si le Centre vote contre, lisait-on dans la *Gazette de Magdebourg*, on se vengera sur la presse catholique, sur les associations catholiques; on établira le petit état de siège dans les provinces catholiques. » De telles bravades cachaient mal l'anxiété. Bismarck, sentant la situation grave, ne paraissait pas au *Landtag*, faisait dire qu'il était malade; que, s'étant retiré de toutes les autres affaires prussiennes, il n'allait pas se jeter dans cette bagarre; et que d'ailleurs, harcelé de désagrémens, il serait déjà démissionnaire si Guillaume ne le retenait pas. Mais son Roi le retenait; il restait donc, et faisait prévoir que Guillaume, en cas d'échec du projet, aimerait mieux, peut-être, renvoyer la

Chambre que de renvoyer son ministre. Il laissa se dérouler, dans le *Landtag*, quelques parades oratoires, et s'ébaucher quelques scrutins; et puis, dans les coulisses, il travailla.

Pour faire plaisir à Bennigsen, il supprima l'article 4 qui autorisait le ministère à réinstaller les évêques; pour faire plaisir aux conservateurs libres, il accepta de stipuler dans l'article 1er que l'État n'accorderait aux prêtres des dispenses d'examen qu'autant que les évêques, se soumettant à la formalité légale, les présenteraient nominalement, pour une cure, aux présidens supérieurs. Bennigsen, en revanche, consentit à voter la rédaction nouvelle de l'article 9, qui ouvrait les paroisses vacantes au ministère des prêtres voisins. On discuta derechef, en séance, et, finalement, il ne subsista que sept morceaux de loi. L'article relatif aux dispenses d'examen fut repoussé par une manœuvre du Centre : c'était la revanche des catholiques contre l'addition que les conservateurs libres étaient parvenus à y glisser. L'article sur le rappel des évêques, l'article autorisant l'État à rendre au curé la présidence du conseil d'Église, l'article qui restreignait le droit des patrons ou des électeurs paroissiaux à nommer eux-mêmes les curés, l'article qui réservait aux présidens supérieurs le droit d'en appeler des décisions disciplinaires dans l'Église, furent tour à tour balayés. On vota les articles qui permettaient à l'État de dispenser du serment les administrateurs épiscopaux et de supprimer, dans les diocèses vacans, l'administration financière des commissaires : c'était la possibilité, pour Bismarck, de laisser fonctionner dans ces diocèses, à ciel ouvert, une administration ecclésiastique qui fût canoniquement régulière ; mais cette possibilité n'était accordée que pour dix-huit mois: au 1er janvier 1882, elle expirerait. On vota l'article qui autorisait Bismarck à rétablir les traitemens ecclésiastiques dans l'étendue d'un diocèse: c'était la possibilité, pour Bismarck, de remédier à certaines détresses matérielles; mais cette possibilité n'était accordée que pour dix-huit mois; au 1er janvier 1882, elle expirerait. On vota l'article qui ouvrait, au ministère des prêtres dûment reconnus par l'État, les paroisses environnant la leur : c'était la faculté, pour l'Église, de distribuer légalement, à l'avenir, les secours spirituels, sacremens, prédication, dans des paroisses où jusque-là elle ne pouvait le faire sans délit; cette faculté, reconnue définitivement, mettait un terme à d'incroyables vexations, plus gênantes

encore pour le gouvernement qui les ordonnait que pour l'Église même qui les subissait. On vota, enfin, l'article qui autorisait l'État à laisser s'essaimer les ordres hospitaliers; et cette autorisation aussi avait un caractère définitif. Bennigsen, qui n'avait voulu qu'une loi provisoire, était donc à demi exaucé, à demi vaincu. Cet ensemble, fort hybride, obtint dans la Chambre basse quatre voix de majorité : les conservateurs, les libres conservateurs, une partie des nationaux-libéraux en assurèrent le succès; le Centre, les progressistes, et le reste des nationaux-libéraux déposèrent des bulletins hostiles.

La Chambre des Seigneurs, à son tour, discuta. Udo de Stolberg, qui approchait beaucoup le chancelier, déclara que l'empire des Hohenzollern ne pouvait se mettre sous la pantoufle romaine; et puis, après ce tribut payé à la phraséologie de jadis, Stolberg ajoutait : « Les catholiques allemands doivent forcer le Pape et le Centre à la paix. » Ainsi présentait-on la loi nouvelle, première concession faite par la Prusse aux intérêts catholiques, comme un échec au Pape, comme un échec au Centre. Dès que les catholiques feraient violence au Pape, ils ne seraient plus catholiques, riposta le comte Brühl. Puttkamer, au nom du gouvernement, déplora que les catholiques qui avaient le plus d'intérêt à voir finir la guerre eussent, par les bulletins de vote du Centre, repoussé les premières mesures d'apaisement : ce qui nous console, continua-t-il, c'est que la majorité du protestantisme prussien ait reconnu qu'il était temps d'amener une pacification. Sans chicaner, la Chambre des Seigneurs dit : *Amen*, et le 14 juillet 1880, la signature royale s'apposa sur la première des lois réparatrices.

Parmi les auteurs de la loi, personne n'était content, absolument personne. Il y avait trente mois qu'on parlait de paix religieuse; et Bismarck, ni à Rome ni à Berlin, n'avait obtenu ce qu'il voulait. Il avait espéré enchaîner le Centre : le Centre et Rome avaient refusé. Il avait longtemps déclaré, avec une pointilleuse arrogance, qu'il ne consentirait de concessions à l'Église que lorsque Rome aurait fait un premier pas : Rome, finalement, n'avait rien accordé au sujet de la nomination des curés; Rome n'avait réalisé aucune concession effective; et Bismarck, sans plus attendre, commençait cependant de porter atteinte aux lois de Mai. Il avait spécialement désiré qu'on l'autorisât à réinstaller les évêques, ayant l'arrière-pensée, naïvement avouée

par sa presse, d'imposer à leur retour certaines conditions draconiennes et de dire au peuple : « Ils ne rentrent pas, mais c'est de leur faute ; » mais les nationaux-libéraux, qui déjà voyaient les évêques rentrer en triomphe et Bismarck à pied derrière le char, avaient opposé un refus formel ; et Bismarck demeurait très dépité de leur inintelligence, qui l'avait empêché de jouer une belle partie. Il avait à l'origine stipulé que, dans la loi nouvelle, toutes les concessions accordées à l'Église seraient subordonnées, en fait, à son pouvoir discrétionnaire, à lui Bismarck ; et voici qu'en vertu du texte définitif, tous les curés prussiens reconnus par la Prusse pouvaient, sans demander aucune permission spéciale aux agens du chancelier, s'en aller dire la messe, confesser, baptiser, dans les paroisses vacantes. L'habileté bismarckienne avait fait des prodiges ; mais Bismarck, cependant, enregistrait une série de déceptions. On était mécontent, aussi, chez les nationaux-libéraux : il y en avait un grand nombre, dans les provinces, qui demeuraient, à travers vents et marées, fidèles à l'intransigeance de Falk, et les députés qui derrière Bennigsen avaient fait un premier dégât dans la bâtisse nationale-libérale des lois de Mai étaient sévèrement jugés ; de plus en plus le parti se disloquait, et bientôt, laissant s'affaisser sa vieille énergie, l'historien Sybel quittait la politique, en disant tristement qu'au temps où il avait fait les lois de Mai, il avait pensé qu'elles dureraient toujours.

Mais l'épiscopat, mais le Centre, pouvaient doublement se réjouir. Ils pouvaient se réjouir d'abord, pour avoir repoussé la loi, qui substituait à l'inflexibilité des lois précédentes la souplesse de la dictature bismarckienne : il ne convenait pas que le *Culturkampf* finît par un geste de l'Église, se remettant au bon plaisir de Bismarck. Et puis, — cela n'était pas contradictoire, — ils pouvaient se réjouir, ensuite, de constater que malgré eux le projet de loi triomphait : car à l'écart de l'Église, et sans le concours de l'Église, la majorité protestante du *Landtag*, poussée par une nécessité nationale, avait pour la première fois tâté les chaînes dont la législation prussienne avait surchargé le catholicisme : il lui avait paru convenable que certaines d'entre elles fussent brisées, ou, tout au moins, pussent être relâchées. *Habemus confitentem reum*, disait triomphalement Auguste Reichensperger en constatant cette résipiscence de la Prusse, et il écrivait à sa femme, le lendemain du

vote : « Rarement une victoire du Centre m'a fait le même plaisir que me fit hier sa défaite. »

« En repoussant le projet de loi, déclarait la *Gazette Générale de l'Allemagne du Nord*, les hommes du Centre ont rompu avec tous les vrais partisans de la dynastie et de l'État, ils ne pourront plus s'affubler, désormais, d'un masque loyaliste ; entre eux et les conservateurs, tout compromis est devenu impossible. » — « Les poissonnières de Hambourg, répliquait plaisamment Windthorst dans un *meeting* tenu à Cologne, insultent aussi les gens qui ne veulent pas leur acheter leurs poissons pourris. » Windthorst et ses amis laissaient passer l'insulte; ils étaient approuvés par leurs électeurs dans les meetings, par leurs évêques du fond de l'exil : cela leur suffisait. Bismarck, sans eux, atténuait un peu les misères de l'Église, et se vantait ensuite de s'être passé d'eux. C'était exact : mais il aurait besoin d'eux quelque jour, pour les affaires de l'État ; ils étaient, à certaines heures, l'indispensable appoint pour une majorité gouvernementale. Bismarck, sans le Pape, avait apporté au mal certains palliatifs ; il se vantait ensuite de s'être passé de lui. C'était exact, aussi, mais ces palliatifs étaient provisoires : ces prêtres dûment installés, dûment reconnus par l'État, auxquels on permettait désormais d'aller évangéliser les paroisses vacantes, verraient au jour le jour la mort éclaircir leurs rangs, et ceux d'entre eux qui mourraient ne pourraient, dans leurs propres paroisses, être légalement remplacés ; la loi de 1880 serait ainsi paralysée, peu à peu, par le mécanisme désastreux des lois de Mai ; et d'une façon plus lente assurément, mais toujours aussi méthodique, ces lois continueraient d'étendre, inévitablement, sur la surface du royaume, le désert spirituel qui chaque jour s'élargissait. En se passant du Pape, en se passant du Centre, Bismarck avait pris une initiative législative qui impliquait, par elle-même, l'aveu du mal commis, et l'aveu de la responsabilité de l'État ; mais après la loi nouvelle, la responsabilité de l'État persistait, et cette loi même ne supprimait pas le mal. L'État pécheur rusait avec son péché ; Léon XIII attendait de Bismarck, patiemment, une plus complète repentance.

GEORGES GOYAU.

LA NOUVELLE COUVÉE

(LETTRES A FRANÇOISE)

LETTRE I

Ambleuse, 1er septembre.

Me voilà installé, ma chère nièce, dans ce logis désuet, silencieux, charmant, où notre ami M. de Lespinat me conviait depuis longtemps à séjourner. Lorsqu'il me rencontrait à Paris, c'est-à-dire trois ou quatre fois par an, autour de votre table, il me prenait à part et me disait :

— Si vous venez en Berry, cet été, n'habitez donc plus chez mes voisins Laterrade. Ils sont délicieux; mais, entre nous, le bruit et le désordre de leur maison doivent offenser vos usages... Ambleuse est plus petit et moins riche que Rein-du-Bois : seulement, outre qu'Ambleuse a plus de style, rien n'y troublera vos méditations, vos lectures, ni votre labeur. Du matin au soir, je suis aux champs ou à la chasse. Quant à mon fils Georges, il est, comme vous, un homme à paperasses et à bouquins, outre qu'il vous porte tant d'estime qu'il ne bougerait de tout le jour, plutôt que vous importuner. Venez à Ambleuse.

Et si j'objectais que la châtelaine de Rein-du-Bois, Lucie Laterrade, est la sœur de votre mari, ma Françoise; que vous-même y résidez à l'automne, et que délaisser Rein-du-Bois pour Ambleuse désobligerait sans doute votre belle-sœur, il se mettait à rire.

— Chassez ces scrupules ! J'aime infiniment Mme Later-

rade ; elle est bonne, hospitalière, intelligente, spirituelle même. Mais son indifférence à tous les événemens est imperturbable. S'apercevra-t-elle seulement que vous n'êtes pas descendu chez elle ?...

— Et Françoise ?...

— Vous verrez votre nièce autant qu'il vous plaira, puisque nos parcs se touchent : il n'y a pas deux cents mètres de porte à porte.

Jusqu'ici, j'avais résisté à M. de Lespinat. En secret, pourtant, je tombais d'accord avec lui sur ce point : que Rein-du-Bois est bien le lieu du monde le moins fait pour abriter un homme exerçant le métier d'écrire. Le bruit, l'odieux, le cruel, le mortel bruit y a établi son empire. Les maîtres de céans donnent le branle, jetant les portes, traînant les sièges, proférant les dialogues les plus inoffensifs sur un ton de dispute. Forts d'un tel exemple, les domestiques, quand ils font le ménage, évoquent les .plus rudes souvenirs de la Jacquerie : le château envahi par une horde qui en consomme, à grand fracas, la pillerie. Le ménage fait, ils se détendent les nerfs en chantant à plein gosier, en jonglant avec les ustensiles, en dansant des bourrées, semble-t-il, dans les corridors. De plus, le valet de pied est violoniste et le chauffeur joue du cor anglais. Quant aux invités... N'est-il pas naturel que les invités prennent les coutumes de la maison ? N'avez-vous pas remarqué que le bruit, comme le silence, est contagieux ?... Eh bien ! les plus calmes invités de votre belle-sœur Lucie deviennent bruyans, dès qu'ils ont franchi le seuil. Le voisin d'à côté martèle le plancher avec des bottes de pierre ; la jolie dame du dessous ronfle comme un gendarme ; le vieux monsieur d'en haut, vers trois heures après minuit, se lève à pas menus et se livre à d'inexplicables besognes ; on dirait qu'il compte des noix et les jette une à une dans un sac... Je ne dis rien des enfans, de qui le bruit signifie joie et trouve aisément grâce devant ma méchante humeur. Mais, comme disait un mien parent, « le trop est trop... » et que d'enfans à Rein-du-Bois, en ce moment même ! On y abrite cinq personnages de moins de seize ans. D'abord, votre fils Pierre et sa cousine Simone Laterrade (mes deux pupilles) âgés l'un et l'autre de huit ans ; puis Noël Laterrade, frère de Simone, lequel a douze ans, et dont on me prie de m'occuper un peu, « parce qu'on ne peut rien en tirer. »

Ajoutez-y Sylvie, fille du docteur Bertrand Tasqué, quinze ans, charmante et point encombrante, certes, mais affligée de son petit frère Henri, l'avorton ahuri, sur qui le père et la mère, couple trop savant, ont expérimenté tous les systèmes d'éducation, et que nous appelons irrévérencieusement « le lardon scientifique... » J'aime les enfans : la preuve, c'est que je dirige les éducations conjointes de Pierre et de Simone, que j'essaye d'arracher Noël à sa cancrerie, que j'ai contribué à soustraire le « lardon scientifique » à l'influence redoutable de ses parens en le faisant mettre au collège, et que Sylvie m'a gentiment pris pour confident... J'aime les enfans ; mais j'aime aussi la retraite, le silence, la solitude, selon les heures. Or, à Rein-du-Bois, il n'y a pas d'heure pour le silence, la solitude, la retraite. Tout le monde envahit, à tout instant, l'existence de chacun, de la façon la plus cordiale, comme si c'était un droit. Cette conception phalanstérienne de la vie de château est complétée (Lespinat a raison) par un désordre tellement général et continu qu'il finit par engendrer du comique : les chambres des hôtes faites au milieu de l'après-midi ; l'impossibilité de prévoir l'heure vraie des repas ; un mélange inextricable des vêtemens et des chaussures d'invités... Oui ; c'est assez drôle, j'en conviens, pour qui s'arrête là deux ou trois jours. Mais combien il faut que je goûte votre présence, ma chère nièce Françoise, pour y demeurer quinze jours, chaque septembre !

Aussi, cette année, — puisque, fidèle compagne, vous aviez tenu à « faire votre stage d'officier de réserve » avec votre mari, à Calais, — et que nous ne pouvions par conséquent nous rencontrer en Berry, j'ai accepté l'invitation réitérée de M. de Lespinat.

Et me voilà logé à Ambleuse.

Vous vous rappelez Ambleuse, la maison Louis XVI à deux pavillons, dont chacun contient un assez noble escalier de pierre avec sa gracieuse rampe en fer noir ; les salons simplement lambrissés de boiseries à caissons rectangulaires ; les vastes chambres à alcôve, les cheminées élégantes avec leurs trumeaux de pâtisserie, le mobilier qui n'a guère bougé depuis les États Généraux, l'ample bibliothèque commencée vers 1753 par Brault de Lespinat, maître des eaux et forêts à la généralité du Berry, — toute cette patine vétuste, sans ride et sans ruine, qui fait de

ce modeste château un endroit si merveilleusement évocateur du passé, un coin que l'amateur d'histoire préférera toujours, non seulement au manoir Louis-Philippe des Laterrade, mais à ce somptueux Chambon gothico-moderne, bâti dans le voisinage par vos amis les Demonville, et dont le luxe ébahit les gens de la contrée.

J'habite Ambleuse seul avec M. de Lespinat et son fils Georges. Studieux, liseur, tout fervent de poésie, Georges m'avait préparé lui-même une installation idéale : les deux pièces indispensables à l'homme qui travaille, car le lit ne doit pas voisiner avec la table à écrire. Liberté entière : on se garde bien de me préparer, pour chaque après-midi, les redoutables divertissemens qui m'ont, depuis longtemps, rendu insupportable la vraie « vie de château. » S'il me plaît de prendre un fusil le matin et de gagner les bois, un des chiens du logis trottant devant moi, personne ne s'offre à m'accompagner. S'il m'agrée de rester dans ma chambre, nul ne m'y importune. Les repas sont servis à heure fixe, excellens, mais courts : M. de Lespinat, homme d'ordre, veille à l'hygiène de notre estomac et ne croit point que, pour contenter son hôte, il le faille gaver. Bien que depuis vingt ans, — depuis qu'il est veuf, — il se soit consacré particulièrement aux soins agricoles, c'est un homme qui lit encore, et qui, comme l'on dit en province, se tient au courant. Georges, de qui son père fut le premier maître, à qui le curé de la paroisse enseigna les rudimens du latin, puis qui, vers douze ans, devint résolument autodidacte et poussa tout seul ses humanités, est ici mon vrai compagnon intellectuel. Je ne sais guère, Françoise, de plus émouvant spectacle que de regarder s'épanouir un jeune esprit qui peut-être sera un grand esprit. Le génie souffle où il veut. D'où surgit ce poète de seize ans, après tant d'aïeux robins, soldats, agronomes, chasseurs, certes amis des bonnes lettres, quelques-uns même ayant tourné des couplets, mais sans le moindre talent ?... Georges commence à oser me montrer ses vers : il me semble bien que d'abondantes promesses sont encloses dans les vers de ce presque-écolier.

Et Rein-du-Bois ? Et votre belle-sœur Lucie ?

Sachez que ni votre belle-sœur, ni son mari n'ont tenu rigueur au transfuge. Lucie m'a dit :

— Ne prenez donc pas tant de peine pour expliquer vos rai-

sons... Je serais à votre place que je ferais comme vous. Ambleuse est délicieux et Rein-du-Bois est une auberge de dixième ordre... Habitez Ambleuse : mais ne nous lâchez pas pour cela, ou je me fâche...

Je ne « lâche » nullement Rein-du-Bois. D'abord, je continue à surveiller mes deux pupilles, Simone et Petit-Pierre ; je donne à peu près une heure chaque jour à la « remise en main » du jeune Noël ; Sylvie m'implore pour son ahuri de frère : et qui résisterait à la grâce implorante de Sylvie? Ainsi ma vie, entourée de tous ces enfans qui me captent par leur procédé habituel et infaillible, — en me persuadant qu'ils ont besoin de moi, — ressemble ici bien moins à celle d'un homme de lettres qu'à celle d'un régent, contemporain du sieur Brault de Lespinat, ou, mieux encore, à celle d'un Master d'Oxford dirigeant plusieurs élèves répartis entre des logis voisins.

Régent? Master? Pédagogue? Pourquoi pas?... Ce n'est pas à vous, ma jolie nièce, que je dissimulerai mon goût sincère pour les choses de l'éducation. Que de fois vous m'avez dit, en m'embrassant sur ce coin de la tempe où mes cheveux commencent à pâlir : « Mon oncle, je vous aime de tout mon cœur, mais, par momens, vous êtes un petit peu pion... » Et le baiser faisait passer le mot.

Va pour pion ! J'y consens, si c'est être pion que de penser. Nulle matière n'est plus passionnante à étudier, à développer, à façonner que la matière humaine, et elle n'est vraiment façonnable que durant l'enfance. Pour la bien façonner, le pion intervient déjà tard ; c'est nourrice, ou mieux, maman qu'il faudrait être ; il faudrait prendre l'enfant à sa naissance, comme l'a dit Pérez, comme je vous l'ai dit moi-même naguère, lorsque vint au monde votre petite Françoise II. L'enfance, vous disais-je alors, a trois saisons, ou plutôt trois âges successifs. Il y a une enfance de l'enfance, qui va de la naissance aux alentours de la huitième année ; une jeunesse de l'enfance entre sept et douze ans ; et une véritable vieillesse de l'enfance, qui commence à la puberté et s'achève quand le jeune homme (ou la jeune fille) sont accomplis. Vieillesse de l'enfance, car elle détruit peu à peu ce qui en fut la parure, — et ce qui fit la joie des années enfantines perd insensiblement son attrait pour l'enfant à mesure que passent les années, entre la douzième et la seizième.

Ainsi le joli cocon d'or, au moment où s'en évade un papillon blanc velouté, n'est plus qu'une vieille chose, une chose morte.

Eh bien! ma Françoise, qui laisse passer sans culture une de ces trois saisons enfantines a perdu, pour l'œuvre de l'éducation, l'opportunité qu'il ne retrouvera plus, plus jamais... Il y a quelque chose d'irréparable dans la déformation intellectuelle infligée à un bambin français par les pauvres filles de Galway et de Stuttgard qu'on leur alloue comme Mentors : ces enfans sauront peut-être prononcer *bottle* ou *Flasche*, mais les trois quarts d'entre eux ne connaîtront jamais parfaitement leur propre langue. De même, il y a quelque chose d'irréparable dans le désarroi causé dans un esprit de huit, neuf, dix ans, par l'enseignement que j'appelle « en l'air, » c'est-à-dire sans liaison continue entre les diverses notions et avec l'élève lui-même. Preuve : pas un adulte sur dix, ayant achevé ses études secondaires, n'est capable de vous dire approximativement la largeur d'une rue de Paris; pas un sur dix ne connaît les dimensions de la France; pas un sur cent n'est capable de répondre (autrement que par du vague ou des énormités) à la question : « Que s'est-il passe de notable sur la surface du globe dans la seconde moitié du XIII[e] siècle? » Enfin la période où se forme le tempérament physiologique offre une suprême occasion d'agir sur l'enfant : même s'il fut négligé jusque-là ou élevé à la diable (comme votre neveu Noël Laterrade), on peut encore essayer de le reprendre, à la faveur du grand trouble où le met alors la nature... Mais cette occasion est la dernière. De douze à seize, l'âme enfantine se cristallise dans un système quasi définitif; s'il se modifie dans la suite, ce ne sera plus sous l'influence de l'éducation, mais sous l'influence de l'amour ; et l'amour ne veut collaborer avec aucun magister.

Chère Françoise, je me réjouis singulièrement, en ce moment même, d'avoir pris la charge de diriger, lorsqu'ils n'avaient guère plus de cinq ans, l'éducation de votre fils Pierre et de sa cousine Simone... En effet, plus je m'efforce de remettre en ordre l'éducation mal commencée de Noël Laterrade, frère de Simone, lequel a douze ans, plus je constate cet irréparable qui s'accomplit avant la douzième année. En revanche, la rééducation du jeune Noël me fournira l'occasion de compléter la doctrine de mes précédentes lettres, qui visaient l'éducation jusqu'à

sept ans, puis de sept à douze ans. Pierre et Simone en profiteront, quand ils atteindront eux-mêmes l'âge qualifié d'ingrat... D'ici là, je compléterai pour eux mes observations sur leurs aînés, sur ceux qui en sont au troisième âge de l'enfance, qui, bientôt, seront des jeunes gens et des jeunes filles, l'espoir de demain, autrement dit : la nouvelle couvée... Savez-vous que ces vacances à Ambleuse vont singulièrement enrichir mes fiches établies, outre qu'elles vont me donner l'occasion d'établir des fiches nouvelles?... Depuis cinq jours que je suis en Berry, il ne s'est guère passé vingt-quatre heures que je n'aie noté quelque chose, non seulement sur les fiches de Simone et de Pierre, mais sur celles de Noël Laterrade, de Sylvie Bertrand-Tasqué, de Georges de Lespinat. En outre, j'ai constitué des fiches supplémentaires pour M[lles] Demonville, Blanche et Madeleine, quatorze et treize ans, pour leurs jeunes amis Sam et Daisy Footner, pour Guy Demonville, pour...

Vous m'interrompez :

— Mais d'où diable connaissez-vous tout ce petit monde-là?

Oh! c'est bien simple. La nouvelle qu'un homme de lettres allait demeurer dans son voisinage avait révolutionné M[me] Demonville, la châtelaine de Chambon. Je n'étais pas à Ambleuse depuis une heure, je n'avais pas fini de ranger mes faux-cols dans ma commode, lorsqu'un chasseur à bicyclette m'apporta une lettre sur papier bleuté, fleurant discrètement l'œillet, écrite de la longue écriture à la mode. On me suppliait de venir avec les Lespinat et les Laterrade déjeuner, dès le lendemain, à Chambon. Je ne m'en souciais guère; mais je compris qu'en refusant, je désobligeais mes hôtes et surtout votre belle-sœur, qui avait juré de m'amener. Je me suis rendu à ce déjeuner comme à une corvée. Je ne m'y suis point ennuyé; et j'ai même, depuis, noué avec Chambon des relations assez actives. Ceci mérite une explication.

La pimpante M[me] Demonville, — vous la connaissez : quarante ans, l'air d'en avoir trente, blonde artificielle, très parleuse, très remuante, — s'est installée en Berry dès la fin d'août. Elle a abrégé son séjour sur la côte normande : la mer énervait Blanche, sa fille aînée; les nerfs de cette jeune fille se tendent à l'air marin, paraît-il, comme des chanterelles. Le mari, que les affaires de sa banque retiennent à Paris et que Chambon n'amuse guère, arrive le samedi de chaque semaine

pour le lunch. Il repart le lundi suivant. Le reste du temps, la châtelaine supporte sans ennui apparent l'absence du châtelain et gouverne en Parisienne adroite sa maisonnée toujours nombreuse. Elle ne comprend pas la vie aux champs avec moins de quinze personnes autour de la table, et pour que les quinze personnes y soient, elle emploierait au besoin le système évangélique du *compelle intrare*. Il en résulte qu'on rencontre à Chambon des hôtes un peu falots : cas de tous les châteaux où l'on veut « recevoir, » coûte que coûte. Par fortune, la jeunesse, une jeunesse gaie, remuante, assez variée, abonde au logis.

Outre les deux filles de la maison, Blanche et Madeleine Demonville, et leur frère Guy, on y voit actuellement une de leurs amies parisiennes, Mlle Cécile Bernier, une de leurs amies anglaises, Mlle May Footner, plus le frère de celle-ci, Sam Footner. Tout ce jeune essaim compte de treize à quinze printemps par tête blonde, brune ou rousse, ce dernier cas étant exclusivement celui de Sam Footner.

Vous imaginez ce que cette escouade, accrue de Noël Laterrade, de Sylvie Bertrand-Tasqué et de Georges de Lespinat, peut inspirer de réflexions grisâtres aux spectateurs de leurs ébats, quand ils cinglent eux-mêmes vers le dixième lustre. Toute cette jeunesse groupée nous signifie par son attitude : « Allons ! dépêchez-vous de nous laisser partir, voici bien notre tour... » C'est la seconde tablée des wagons-restaurans, celle qui guette, l'œil hostile et les dents longues, le dessert de la première équipe. C'est le voisin de guichet qui vous pousse, tandis que vous recommandez une lettre... Spectacle mélancolique et divertissant ! Certains, à l'époque de la vie où me voilà, en souffrent et se lamentent. Moi, vous savez ma doctrine : je n'envie pas la jeunesse, et je trouve d'ailleurs la vie assez longue, juste proportionnée à nos forces et à nos désirs, si nous savons modérer ceux-ci et économiser celles-là.

Toute ladite jeunesse, sauf Georges de Lespinat qui a seize ans sonnés et May Footner qui, dans sa quinzième année, en paraît dix-huit, toute cette jeunesse est en plein âge ingrat...

Age ingrat ! la jolie, touchante, inquiétante alliance de mots, une de ces alliances nuancées comme on n'en rencontre qu'en notre langue française ! Age ingrat ! cela évoque un corps grêle qui s'étire, une pâleur délicate un peu tachée de son,

qu'inonde soudain, sans motif apparent, un flux de rougeur; une bouche qui rit volontiers, mais où demeure je ne sais quoi de vaguement douloureux dès qu'elle cesse de rire; des yeux tantôt trop hardis, tantôt fuyant le regard, où la curiosité et la timidité se combattent sans cesse; des yeux où il y a de la frénésie et de la lassitude, de l'ardeur à vivre et du sommeil en retard, de la fièvre et de l'abattement, de l'impertinence et de la honte; tout cela encadré de sourcils mal dessinés, de paupières battantes et bleutées, parées de ces longs cils courbés de l'enfance qui commencent à tomber dès qu'approche la vingtième année. Age ingrat! les membres trop minces et trop longs, qui embarrassent l'enfant et pour lesquels, sitôt qu'on l'observe, il n'invente que des attitudes incommodes, anormales, comiques... Age ingrat ; la voix des garçons qui mue, se dérobe dès qu'ils veulent parler; les mains écarlates que les filles ne savent où cacher; les maigreurs qu'elles dissimulent et qui donnent à leur pudeur quelque chose de farouche; les cheveux trop abondans, qu'elles ne peuvent arriver à coiffer et qui souvent courbent leur cou trop faible, leur infligeant de dures migraines. Age des questions informulées, des mystérieuses angoisses dont on rira un jour; des grandes haines et des violentes sympathies qui passent comme une giboulée; âge où souvent on ne souhaite pas encore la vie, où c'est plutôt la vie qui vous tire, comme malgré vous... Age douloureux et voluptueux, où, comme l'a dit Rousseau, l'enfant a des forces au-dessus de ses désirs; âge où la nature domine tellement l'être humain qu'il n'est, ballotté par elle, qu'une pauvre épave. Age où le tempérament et le caractère se figent lentement et se cristallisent... Age qui a la trouble attirance des matinées de mars, âge de coups de temps et de délicat soleil, que tu es émouvant à contempler pour l'amateur d'âmes, — et quelle ingratitude de t'avoir nommé ingrat!

... Revenons à Mme Demonville. Vous imaginez aisément, Françoise, notre premier entretien, les horripilantes phrases sur mes livres, l'assurance exprimée que je n'avais pas de plus intégrale admiratrice que la châtelaine de Chambon. Admiratrice! admirer! paroles dont on use si indiscrètement qu'elles ne contiennent plus que des traces de leur sens primitif. J'ai traduit intérieurement les complimens de Mme Demonville de la façon suivante : « Monsieur, vos livres m'ont parfois fait

passer une demi-heure; parfois ils m'ont ennuyée. D'ailleurs, je n'en ai lu aucun à fond, et si vous me poussiez, vous vous apercevriez vite que je les confonds avec ceux des autres romanciers. Mais votre nom s'imprime assez souvent dans les journaux; donc vous devez vous asseoir à ma table, comme toute personne riche, élégante, bien née ou seulement un peu notoire qui passe dans mes environs. »

Outre la bande chuchotante, frémissante, impertinente et rieuse des « âge ingrat, » outre M. de Lespinat et le couple Laterrade, il y avait cette fois-là, autour de ladite table, un propriétaire de l'Indre, le marquis de Lasmolles, grand éleveur de chevaux, la marquise et un célèbre pianiste parisien, en villégiature chez eux; trio fort agréable, mais que je ne vous décrirai point, et dont je ne vous rapporterai pas les propos, étrangers à l'objet qui nous occupe, vous et moi. Je vous signale seulement la surprise un peu ironique que la marquise de Lasmolles, après les « admirations » d'usage, me témoigna :

— Alors, monsieur, c'est bien vrai? Vous voilà, maintenant, passé pédagogue?

— Je n'ai pas cet honneur, madame. Je m'occupe, seulement, entre temps, à surveiller l'éducation d'un petit neveu et d'une petite nièce.

— Mais c'est admirable! C'est tout à fait inattendu! Que vont penser vos lectrices habituelles, les Parisiennes?

— Je crains, madame, que certaines ne cessent de me lire, du moins celles qui n'ont pas d'enfans, et cela fait déjà un lot important... Je me contenterai des mamans, voire des mamans de province...

Tout en m'efforçant de remplir mes devoirs d'honnête convive, je ne perdais pas de vue le monde juvénile, infiniment plus intéressant à mon sens que les admirations de Mme Demonville et les étonnemens de Mme de Lasmolles. A mesure que le repas s'avançait, ce jeune monde s'affranchissait peu à peu de la passagère contrainte engendrée par l'appareil d'une réception. Quand on pénétra dans le salon pour y prendre le café, tous les « âge ingrat » avaient reconquis leur attitude normale, qui est, en ce XXe siècle, de n'être gênés en rien par les ascendans et les maîtres... Ceux qui ne s'affirmaient pas franchement irrévérencieux me frappaient du moins par leur aplomb. Noël Laterrade (douze ans!) le potache de Condorcet,

qui rase, sur sa lèvre supérieure, une ombre de moustache, discutait chevaux avec le marquis, convaincu de jouter à compétence égale. Et je l'entendis qui lui disait : « *Old Nick*, meilleur que *Bouffonnerie* sur le plat? Vous en avez de bonnes, vous!... » Madeleine Demonville (treize ans) envoya lestement promener sa mère qui la priait de jouer une étude de Chopin devant le célèbre pianiste : et elle appuya son refus de cet apophtegme :

— Quand j'ai dit non, maman, vous savez bien que c'est non!...

Sa sœur Blanche avait entraîné dans un coin du salon Georges de Lespinat et ne s'occupait pas plus des autres invités que s'ils n'eussent point existé : cette désinvolture fut remarquée par la charmante Sylvie. Nous avons depuis longtemps deviné, n'est-il pas vrai, Françoise? le penchant de Sylvie pour le jeune châtelain d'Ambleuse. Gentiment, tristement, Sylvie se réfugia de mon côté, et se mêla à un entretien où Sam Footner essayait de me démontrer, — impatient de mes répliques, — que les journaux français ne contenaient que de petites histoires, point d'informations, et que, par conséquent, un Anglais, en France, pouvait se dispenser de lire les journaux. Bientôt Mlle Cécile Bernier, quinze ans tout juste, l'amie des petits Demonville, très férue d'intellectualité, celle-ci (elle prépare baccalauréat et licence), m'honora d'une conversation où elle me déclara poliment que jamais elle n'ouvrait un livre contemporain, que les romans l'assommaient : ce fut le *drawback* des admirations formulées par la marquise et Mme Demonville. May Footner (quatorze ans et demi) me demanda quels étaient mes sports favoris : et quand j'eus confessé que c'étaient la marche, l'escrime et la bicyclette, elle me rit au nez et me déclara que ce n'étaient pas des sports. Somme toute, hors Sylvie toujours modeste (comme il arrive souvent aux filles de qui le père s'est remarié), et, ce jour-là, mélancolique pour des raisons que je démêlais, la nouvelle couvée m'apparut remarquable, surtout, par un infernal toupet et une absence radicale d'esprit respectueux...

Vous savez qu'en Berry les réceptions d'après-midi sont interminables. Je profitai de l'arrivée de plusieurs autos successifs, pleins de voisins avides de bridge, pour m'esquiver discrètement et regagner Ambleuse à travers les deux parcs

contigus. La route est commode, ombragée, traversant d'abord le parc de Chambon, agencé, entretenu, fleuri, peigné comme un jardin parisien, puis les bois plus épais, plus libres, plus « Jean-Jacques, » dont s'entoure si pittoresquement le joli castel d'Ambleuse. Chemin faisant, je méditais.

« Est-ce, me disais-je, une illusion due à mon âge, due à ce que ma propre jeunesse s'éloigne de moi, est-ce une erreur d'optique qui me fait juger cette nouvelle couvée dépourvue, plus que de raison, d'esprit respectueux? Toutes les jeunes générations ne sont-elles pas pareilles en cela? La mienne fut-elle différente?

« Eh bien! sincèrement, nous n'étions pas tout à fait ainsi... Je me souviens... La confiance printanière nous enivrait, et nous nous refusions, certes, à tenir pour décisifs les jugemens de l'expérience automnale. Mais nous acceptions comme une indiscutable nécessité la discipline de la famille, tels des soldats au régiment, et, d'autre part, les « grandes personnes » nous intéressaient au moins par leur âge même, par les étapes qu'elles avaient parcourues avant nous. Nous étions disposés à les consulter au moins comme un voyageur qui part consulte un voyageur qui revient... Mis en présence de gens notables ou réputés, — si nous ne souscrivions pas aveuglément au jugement favorable de leurs contemporains, — le phénomène de leur notoriété, de leur réputation, nous intéressait par rapport à nous-mêmes, à notre espoir de célébrité. Nous leur accordions une attention à la fois bienveillante et amusée, une curiosité légèrement admirative, dans le sens latin de ce mot, admiration signifiant surtout étonnement. Et tout cela, fondu dans nos habitudes de politesse disciplinée, composait quelque chose qui ressemblait tant bien que mal à du respect.

« Aujourd'hui, premièrement, la discipline familiale est dénoncée. Qu'elle le soit entre parens et enfans n'est qu'un cas particulier: elle l'est d'autre part entre la femme et le mari, entre les domestiques et les maîtres, comme entre les ouvriers et les patrons.

« De plus en plus, les enfans des gens à l'aise, dès qu'ils atteignent douze ou treize ans, gouvernent pratiquement les parens. Les contingences de leurs études ou de leurs plaisirs priment tout. La vie domestique est suspendue au baccalauréat

de René, au cours d'ensemble de Valentine, quand ce n'est pas à leur tennis ou à leur patinage. Et la famille moderne donne ce curieux exemple d'une paresse éducatrice écœurante, jointe à une abdication volontaire de toute autorité... Comment s'étonner, dès lors, que la nouvelle couvée manque de respect pour ses ascendans?

« Mais voici qui est bien moderne : à l'égard des grandes personnes qui ne leur sont rien hiérarchiquement, nos jeunes « âge ingrat » marquent, non seulement de l'irrespect, mais un dédain non déguisé... Je n'ai pas attendu, pour m'en convaincre, de déjeuner chez Mme Demonville, d'y observer Blanche, Madeleine, Sam, Noël, May, Cécile...

« Qu'est-ce qui a bien pu provoquer, chez la nouvelle couvée, ce dédain pour les parens?

« Nous-mêmes, je crois.

« Nous avons tellement dit, écrit, proclamé qu'on nous avait donné, à nous, une éducation absurde ; nous avons tellement vanté les changemens survenus depuis (quelques-uns fort discutables), que nos enfans se sont accoutumés à nous considérer comme dut considérer ses parens la première génération de moujicks née après l'émancipation des serfs. Nos enfans se croient d'autre sorte que nous. Ils ont un mot à la bouche pour humilier leurs parens : sports ! Avec l'esprit simpliste de leur âge, la supériorité sportive qu'ils ont sur leurs parens suffit à les convaincre qu'ils leur sont intégralement supérieurs. « Papa ne monte pas à cheval ; maman ne joue pas au golf et ne patine pas à roulettes : donc papa et maman sont deux... » (ici une comparaison empruntée au régime des mollusques). La béate admiration des nigauds de parens pour les sports de leurs enfans achève de griser ceux-ci. Je n'ai obtenu un peu d'attention respectueuse de Noël Laterrade que du jour où je l'ai sévèrement boutonné à l'épée. Depuis, il professe, pour mon esprit, une certaine estime. »

On ne fait pas marcher le temps à rebours, ma chère nièce, et il serait aussi vain d'espérer qu'on restaurera entre parens et enfans les disciplines de Mme de Genlis que de mener nos recrues modernes par le régime des reîtres d'autrefois. Il faut prendre comme un fait le toupet de la nouvelle couvée, son absence de sens respectueux et compter avec tout cela...

Pierre et Simone n'ont que huit ans ; nous les élevons de notre mieux ; mais ils respireront l'air ambiant, et quand eux-mêmes atteindront l'âge ingrat, nous ne les gouvernerons pas par des « *Sic volo, sic jubeo...* » Pour les garder dociles, il faudra les convaincre. Entraînons-les donc dès maintenant à aimer, à vouloir la discipline, en leur montrant qu'elle est une forme de l'ordre, de l'ordre que nous leur avons appris à goûter. Rabattons aussi dès maintenant leur petite superbe puérile, en leur faisant constater sans relâche leur ignorance, leur infériorité physique et intellectuelle. Évitons de nous déprécier nous-même à leurs yeux ; ne leur disons pas : « Nous ne fûmes rien et vous êtes tout. » Ne leur donnons pas surtout la sensation que nous ne comptons plus et que toute la maison ne vit que pour eux. D'abord, parce que c'est un régime immoral et absurde. Et puis, parce que cela ferait une génération de jeunes nigauds, croyant tout savoir sans avoir rien appris, tout dominer sans y avoir nul droit, — et à qui la vie ménagerait de dures ripostes.

LETTRE II

Ambleuse, 3 septembre.

J'ai consacré, chère Françoise, ma matinée d'aujourd'hui à mes pupilles, votre fils Pierre et sa cousine Simone.

Quand j'arrivai à Rein-du-Bois, vers neuf heures et demie, par un de ces temps de fin d'été où l'air sent le fruit et où l'on respire de la lumière, les gens de votre belle-sœur commençaient ce quotidien branle-bas qu'ils appellent, bien à contresens, le ménage. Je reçus un coup de plumeau sur mon feutre ; une brosse à parquets, s'échappant d'un pied qui cirait avec une aveugle rage, vint me heurter la cheville ; je trébuchai dans un service à thé oublié sur une marche de l'escalier ; néanmoins, j'atteignis à peu près sain et sauf la région plus paisible gouvernée par Mme Galtié et Mlle Morisset, institutrices l'une de Pierre, l'autre de Simone, et je pénétrai dans la salle d'études où les deux enfans travaillaient.

Depuis des mois, je n'ai plus à intervenir dans l'enseignement de Mme Galtié et de Mlle Morisset ; elles appliquent con-

sciencieusement une méthode qu'elles ont bien comprise, l'ayant trouvée claire et simple, et qui les émerveille par ses résultats. Cette méthode, Françoise, vous la connaissez : j'en ai discuté avec vous les principes dès l'époque où, attendant la venue de Françoise II, vous passiez des heures méditatives sur votre chaise longue. Elle a consisté, jusqu'à l'âge de sept ans, à n'user avec Pierre et Simone que de l'enseignement oral, sans ouvrir un livre ; à leur faire connaître le monde extérieur, non pas en les laissant expérimenter au hasard, comme l'Émile de Rousseau, mais en guidant soigneusement leurs expériences progressives; à ne rien leur apprendre « en l'air, » c'est-à-dire rien qui ne fût relié par une chaîne continue de notions précises à leur chétive personne ; à leur inculquer l'ordre et la discipline dans l'effort ; à leur faire comprendre et parler aussi parfaitement que leur âge le comportait, non pas l'anglais ou l'allemand des bonnes, mais le français pur et correct des gens cultivés. Tout baragouinage de langue étrangère fut donc soigneusement exclu : à l'heure où la nécessité première est que l'enfant comprenne les choses, il est imbécile de compliquer le mode d'échange de ses pensées.

L'âge de sept ans accompli (il fallut bien se fixer une date, encore que celle-ci n'ait rien d'absolu, et puisse varier suivant les sujets), nous avons admis que « l'enfance de l'enfance » avait pris fin pour Pierre et Simone; qu'il était temps d'agrandir leur domaine intellectuel et moral... Nous leur fîmes donc franchir le seuil redoutable du Livre; redoutable, car le livre interpose comme un écran entre les yeux de l'enfant et la vie; malheur aux enfans de qui cet écran offusqua la vue avant qu'ils n'eussent amassé, par l'expérience directe de leurs sens, un humble trésor de réalités! Comme Pierre et Simone étaient entraînés à une méthode de travail régulier, comme d'ailleurs ils savaient très bien la plupart des mots et des tournures de leur langue, ils ont appris à lire en trois mois et à écrire en même temps, grâce au procédé simple qui consiste à leur enseigner à lire, d'abord, sur les caractères bien dessinés de l'écriture manuscrite. Dès lors, le livre fut admis comme procédé de culture; un tout petit livre, très facile, très court pour chaque science, mais qui déjà contienne tout en germe, et dans le cadre duquel les développemens successifs puissent venir se loger peu à peu, au cours des années. « Il faut, vous disais-je,

que les livres d'histoire, de géographie, de grammaire, d'arithmétique, soient autant de compagnons permanens de l'enfant, qui *grandissent avec lui*. Le *puer unius libri* perdra dix fois moins de temps que le malheureux ballotté chaque année d'un bouquin à l'autre... »

En même temps que s'élargissait ainsi le champ de leur culture intellectuelle, la culture morale s'amplifiait, s'approfondissait aussi. Durant « l'enfance de l'enfance, » toute la morale de Pierre et de Simone s'était résumée à obéir et à ne pas mentir. Maintenant, leur personnalité se forme peu à peu; ils connaissent la responsabilité, réduite pour eux à la loi du « Tout se paye. » Leur sensibilité n'est plus seulement celle de petits chats égoïstes; nous leur apprenons à ressentir, à vouloir; nous développons leurs goûts naissans pour les jolies choses, les penchans qu'ils laissent deviner pour les arts... Et de même qu'en tâchant de leur faire, par un exercice physique sans surmenage, des corps robustes et agiles, nous n'avons jamais négligé l'élégance de l'allure, — nous tâchons aussi de donner une certaine élégance à leur jeune esprit et de l'accent à leur jeune sensibilité.

Avons-nous réussi? L'avenir le montrera. Ce qu'on ne peut nous refuser, c'est que Pierre et Simone sont bien portans, disciplinés, comprennent parfaitement ce qu'ils déclarent comprendre et savent réellement le peu qu'ils savent. Ils ont plus de sang-froid que la plupart des enfans, parce qu'on a éduqué leur sang-froid. Ils ont le goût de travailler. Ils ne se croient pas supérieurs à leurs parens et à leurs maîtres. Ils ont chacun les défauts de sa nature, mais ils ont une qualité commune : ce que j'appelle le snobisme de la franchise. Mentir leur ferait horreur autant que voler.

Lorsque je pénétrai dans la salle d'études, Mme Galtié donnait une leçon d'histoire. La leçon orale, — c'est-à-dire la période pendant laquelle les enfans doivent écouter, fixer leur attention sur la parole enseignante, — nous avons voulu, vous le savez, qu'elle n'excédât jamais de beaucoup un quart d'heure... Un autre quart d'heure est consacré par l'institutrice à s'assurer, par voie de questions, que les nouvelles choses enseignées ont été bien comprises : après quoi, on revoit ce qui a été appris de la même façon, les jours précédens. Un de nos principes est

que ce qu'on a une fois appris ne doit plus être oublié. Nous dénonçons le double mensonge usité dans les écoles, savoir : que le maître a enseigné parce qu'il a parlé, et que l'élève a appris parce qu'il a entendu parler.

On se garde bien de présenter à nos pupilles Chilpéric ou Ptolémée, ou Salomon, « en l'air, » je veux dire sans que ces considérables personnages soient pour eux situés dans le temps, situés aussi formellement que sont, pour eux deux, situés dans l'espace Londres et Paris, c'est-à-dire à des distances dont ils aient une idée pratique, concrète. Le premier enseignement d'histoire fut donc de développer en eux la notion chronologique, la notion du temps. Prenez le plus fort en histoire d'une classe de sixième dans une école : il aura peut-être amassé dans sa tête un certain nombre de noms et d'événemens; mais la concordance ou l'écart de ces événemens lui échapperont presque toujours. Nous avons développé chez nos élèves la notion chronologique. De même qu'aucune allusion géographique n'est proférée sans se rapporter à la mappemonde, aucun fait historique n'est énoncé sans qu'on le classe aussitôt dans un tableau séculaire de l'histoire, établi sans autre date que l'énumération des siècles... Bien faire comprendre cette simple division séculaire de l'histoire ne fut pas chose aisée. Nous appliquâmes la méthode de « l'enfant, centre de tout enseignement » qui nous est familière :

« — Pierre, tu as sept ans... Noël, le frère de Simone, en a douze... Sylvie en a quinze... Mlle Morisset en a vingt-deux... Mme Galtié en a trente-cinq... Ton grand-papa en a soixante-douze... » Premier exercice ou l'arithmétique prépare la chronologie : des lignes furent tracées sur le papier, proportionnellement à ces âges divers. Nous fîmes alors une excursion, tout exprès, pour visiter certain centenaire berrichon, le père Michel Thivrier, hospitalisé à Bourges. Dès lors, ayant vu, touché ce siècle vivant, ayant conversé avec lui, nous pûmes parler de l'espace séculaire, sans que ce fût prononcer de vaines et vides syllabes. Pierre et Simone comprirent aisément que toute cette histoire du monde qu'on allait leur enseigner, tenait en quelques vies humaines superposées; fort peu de vies en somme, une soixantaine de Michel Thivrier bout à bout, quarante Thivrier avant Jésus-Christ, vingt après. Ce qu'un tableau schématique, dressé pour cet usage, fixa aussitôt dans leur mémoire.

De ces soixante cadres séculaires dont ils venaient de comprendre la signification, par lequel commencer ? Au hasard, dans le tas, suivant la méthode courante ? Par Clovis ? Par Romulus ? Nulle raison de choisir... Mais quand on raconte à un enfant l'histoire de sa famille, c'est en lui parlant de son père que l'on commence, après quoi, on lui parle de son aïeul, puis de son bisaïeul, etc., en sorte que tout ce qui lui est enseigné a pour point de départ l'enfant lui-même. Ainsi avons-nous procédé pour Pierre et Simone. Nous leur avons parlé d'abord de la France d'aujourd'hui, sous la troisième république : et quand cette France a été pour eux une personne familière, une de leurs contemporaines, eux-mêmes nous ont demandé de leur raconter son histoire, ce que nous avons fait en termes brefs, d'abord en remontant jusqu'à la naissance du père Thivrier, puis de plus en plus haut, jusqu'à la naissance même de la France : toutes ces étapes bien repérées sur notre cadre séculaire, comme nos voyages fictifs sont repérés sur la carte.

Cet enseignement élémentaire leur fut donné oralement, avant qu'ils n'eussent ouvert un livre. Admis aujourd'hui à se servir de livres, le livre que j'ai vu ce matin entre leurs mains est un précis de *trente pages*, comprenant toute l'histoire du monde : c'est une sorte de mappemonde historique. N'ayant trouvé nulle part ce précis, je l'ai fait moi-même... L'histoire y est résumée par larges masses, une phrase ou deux par masse, pas plus. Aucune date ; les événemens sont indiqués comme s'étant passés au commencement, au milieu, vers la fin de tel siècle : nous les inscrivons à mesure sur nos tableaux séculaires. Et il va sans dire que, surtout pour les commencemens de l'histoire, les « masses » comprennent souvent plusieurs siècles.

Quand nos élèves auront fini leur petit livre, et le posséderont (seule vraie façon de savoir), que sauront-ils en histoire ? Ils sauront quelle « personne » est la France, quand elle naquit, ce qui l'engendra, quelles furent les grandes époques de sa vie. Ils sauront aussi qu'avant la France, en des reculs qui représenteront pour leur esprit quelque chose de précis et de concret, il y avait d'autres peuples, une humanité mouvante et combattante ; ils situeront les principaux de ces peuples dans l'espace et dans le temps. On ne leur aura certes pas nommé Chilpéric ; mais Clovis, Charlemagne, Charles Martel, Jeanne d'Arc, Louis XIV et Napoléon seront pour eux des êtres réels,

distans d'une distance connue, dont ils salueront la figure sur une image et dont ils connaîtront ce que, dans une grande maison, les enfans savent, dès les premières années, sur les illustrations de la famille.

Même système pour toute autre étude, géographie, arithmétique, élémens des sciences, langue française. Rien d'enseigné « en l'air, » c'est-à-dire sans connexion avec ce qui précède et ce qui suit, sans lien continu avec l'enfant lui-même. Rien d'enseigné qui ne le soit *une fois pour toutes ;* on ne doit plus l'oublier, c'est une partie de l'armature pour l'enseignement de demain. D'une année sur l'autre nous enseignerons toujours la même chose, dans le même ordre, à l'aide des mêmes mots, mais avec un développement progressif des chapitres.

Nota bene : La conviction que rien ne sert d'apprendre, si l'on ne retient, nous fait remettre en honneur une faculté qu'il est de bon ton de mépriser dans les parlotes pédagogiques : la mémoire... Nous avons, au contraire, élevé dans la salle d'études un autel à la Mémoire. Pierre et Simone, comme la plupart des enfans, ont d'assez bonnes mémoires, celle de Simone plus prompte et moins fidèle, celle de Petit-Pierre plus lente et plus durable... Nous exerçons infatigablement la mémoire, convaincus que toute science s'appuie sur une armature que, seule, la mémoire conserve, comme le minium conserve le fer. Il faut savoir retenir les agencemens d'idées, l'ordre des choses ; mais souvent aussi il est indispensable de retenir des mots, des noms, des chiffres. Comme notre enseignement est méthodique par essence, nous ne risquons pas de dresser des perroquets : nos élèves savent toujours *pourquoi* il leur faut apprendre par cœur ceci ou cela. Et quand il ne s'agit que d'un pur exercice de mémoire, d'apprendre des mots comme on fait en gymnastique des gestes inutilisés, nous évitons encore de faire apprendre des niaiseries. Nous nous sommes donné la peine de composer une petite anthologie avec les morceaux de prosateurs ou de poètes qu'on n'a pas le droit d'ignorer : par exemple, la phrase de Pascal sur le roseau pensant, la stance de J.-B. Rousseau sur les insulteurs du soleil. Voilà nos exercices de mémoire : ce qu'ils acquièrent à nos pupilles leur est utilement acquis. Et comme, au lieu d'affaiblir par l'enseignement simultané d'une langue étrangère leur faculté d'échanger les idées, on s'applique toujours à perfectionner leur connaissance des mots et des

expressions françaises, j'affirme aux incrédules que Pierre et Simone, à huit ans, comprennent fort bien la phrase de Pascal et la stance de Rousseau. On les leur a patiemment expliquées; ils sont en état de les expliquer eux-mêmes.

Toutefois, ils ignorent les mots *Flasche* et *bottle*. Quand ils voient une bouteille, ils l'appellent bouteille, tout simplement.

*
* *

La matinée de mes élèves, à Paris, est entièrement consacrée à se cultiver l'esprit, mais en cette saison de vacances où ils voient tout le monde organiser des plaisirs, j'exige seulement que la matinée reste disciplinée : c'est-à-dire que l'étude, raccourcie, cède un peu de place à des distractions surveillées. Une petite main remuante en chacune de mes mains, je m'en suis allé, quand la leçon d'histoire a été terminée, assister avec Pierre et Simone aux labeurs de la ferme voisine.

Mes élèves adorent ces promenades qui furent un de nos grands moyens d'enseignement, avant que le livre n'intervînt dans nos études. Nous appelons cela : des leçons de vie. Ma présence aiguillonne leur attention ; si cette attention fléchit ou s'égare, je la réveille, je la corrige, je la gouverne. Aux questions qu'ils me posent, je réponds de mon mieux, à condition toutefois qu'elles ne contiennent ni bêtifiage, ni taquinerie : j'entends qu'on souhaite réellement s'instruire, qu'on réfléchisse avant de questionner, qu'on s'exprime en bon langage. Si la question excède mon savoir, je réponds franchement : « Je ne sais pas, » et je vais avec mes élèves questionner à mon tour. Précieux exemple à donner ; car le premier signe d'intelligence d'un élève, le plus nécessaire, c'est de répondre sincèrement : « Je ne sais pas, » ou « je ne comprends pas, » quand effectivement il ne sait pas et il ne comprend pas. Foin de l'élève qui comprend toujours : cinq fois sur dix, il croit comprendre et n'a rien compris !... Enfin, dans certains cas où la question n'excède pas mes humbles connaissances, mais où la réponse, pour être entendue, requiert une formation d'esprit qui n'est pas encore celle de mes pupilles, je réponds : « Je vous expliquerai cela plus tard ; en ce moment, il ne vous serait pas possible de comprendre l'explication. » Et je n'admets aucune insistance. Pierre et Simone, là-dessus, sont parfaitement

exercés. Il en résulte un double avantage : pas de temps perdu en vaines paroles ; école de modestie pour les enfans ; et, d'une telle école, la nouvelle couvée a grand besoin.

La vie morale, les plantes, les champs et les bêtes, voilà le vrai divertissement des enfans, le plus complet, le plus sain, le plus instructif. Heureux ceux qui passèrent loin des villes toute leur enfance, comme le fils de mon hôte, Georges de Lespinat ! Que de connaissances précises ils ont ainsi thésaurisées ! comme ils se sont intimement amalgamés à la nature, à la réalité ! Quelle variété dans leurs souvenirs ! Les villes, artifices des hommes, n'enseignent à peu près rien au petit citadin pendant « l'enfance de l'enfance. » Aussi avons-nous multiplié et prolongé, autant qu'il fut possible, les séjours à la campagne de Pierre et de Simone, et toujours dans ce Rein-du-Bois qu'ils aiment, près de cette ferme dont les habitans, bêtes et gens, leur sont familiers... Voici Catherine Martin, la fermière, en train de nettoyer à fond son poulailler : vêtue d'un lourd jupon couleur de terre, d'une chemise bise et d'une coiffe qui cache presque entièrement ses cheveux, elle fait jouer ses muscles robustes au grand soleil, réverbéré par la façade blanche. Quelle forte ardeur ! quelle superbe humanité ! Cette femme de quarante-cinq ans, grise de poil, moins soignée que ses poules, a plus de vraie jeunesse que telle Parisienne à qui je pense, fardée, teinte, peinte, parée, et qu'essouffle la montée d'un étage... Le mari, Denys Martin, est aux champs. Mais voici Clément Martin, le tardillon, l'enfant préféré, qui revient vers sa mère en poussant une brouette vide ; il a versé sur le fumier les ordures du poulailler et vient quérir un autre chargement. Clément est roux, trapu, solide. Contemporain de Petit-Pierre, quand tous deux avaient cinq ans, il le dépassait en force et même en intelligence pratique : Petit-Pierre, dont l'éducation avait jusqu'alors cheminé un peu à la diable (selon l'usage français), ne savait que de vagues pauvretés. Clément avait reçu le solide enseignement que la nature dispense aux enfans... Trois ans bien employés ont suffi pour renverser les avantages. Certes, Pierre est moins musclé ; mais, dressé par des exercices physiques méthodiques, il saute, court, lance une balle mieux que Clément : et quand tous deux luttent corps à corps (ce que je n'interdis point), ce n'est pas toujours le petit rustre qui prend le meilleur... D'autre part, les Martin trichant

avec l'école, l'intelligence de leur rejeton demeure inculte; il s'abêtit d'année en année; déjà l'on sent qu'il sera, sans plus, l'image de son père, avec plus de ruse peut-être, et assurément moins de déférence pour les patrons.

Mais quelle est cette jeune personne, entoilettée, dès cette heure matinale, d'un costume de laine bleu clair, enchapeautée de paille et de plumes, qui apparaît sur le seuil de l'habitation fermière? Ma parole! c'est Eugénie Martin, la fille aînée. Sa robuste académie de dix-huit ans fait craquer le « tailleur » trop ajusté; sa ronde figure, sous le chapeau, semble un brugnon coiffé... La voilà qui vient à nous, fort à l'aise : elle est bien de la nouvelle couvée, elle aussi... Bonjour, mademoiselle Eugénie... Vous êtes donc en vacances?... Oui... Le notaire de Bourges chez qui vous êtes bonne-à-tout-faire vous a libérée pour trois jours... Ah! vous allez quitter votre place?... Est-ce donc que le notaire et sa famille vous traitaient mal?... Non? C'est du bien bon monde, mais on ne gagne pas assez... Vous voulez aller à Paris, mademoiselle Eugénie? Et vous me demandez si je ne connaîtrais pas, tout justement, une place de femme de chambre dans une grande maison?... Non, mademoiselle Eugénie, je ne connais aucune place de femme de chambre dans une grande maison parisienne. Je vous le dis en toute vérité; mais ce que je ne vous dis pas, c'est que si j'en connaissais une, je me garderais de vous l'indiquer, et que, si j'étais votre père, je vous interdirais d'aller à Paris : car dans vos petits yeux bleus, pétillans de curiosité, dans l'impatience de votre voix, dans je ne sais quelle hardiesse provocante de manières, je lis votre avenir parisien. Et sachant ce que Paris fera de vous, je ne cabalerai point pour vous aider à quitter les champs...

Mes pupilles et moi, nous avons vite laissé Eugénie, qui ne nous apprenait rien d'intéressant et qui méprise la ferme... En revanche, nous avons causé longuement avec Catherine, qui nous a montré en grand mystère une dinde couvant des œufs de poule, et aussi une couveuse artificielle, récemment acquise. Ce double moyen d'éclosion excita chez Pierre et Simone un intérêt passionné; il me fallut leur expliquer en gros le système du thermosiphon qui maintient autour des œufs une température constante. Le premier coup de cloche, annonçant le déjeuner, nous surprit encore auprès de la couveuse. Heureusement

qu'à Rein-du-Bois les heures des repas ne sont point tyranniques. On aurait bien de la peine à arriver en retard.

Comme nous regagnions cependant la maison d'un bon pas, Simone me demanda le plus naturellement du monde :

— Mon oncle, est-ce que les petits enfans viennent dans des œufs, comme les petits poulets ?

— Non, répondis-je (sans marquer le moindre embarras, car il y a longtemps que j'ai prévu cette question). Les petits enfans viennent tout sortis de l'œuf, comme les petits chats.

— Et alors, comment ?

— Je t'expliquerai cela quand nous ferons de l'histoire naturelle. En ce moment, ni toi ni Pierre ne pourriez comprendre.

Aucune objection ne fut opposée à cette réplique dilatoire ; Pierre et Simone y sont accoutumés. Cependant Pierre demanda encore :

— Est-ce qu'on peut mettre les petits enfans dans des couveuses ?

— Certainement. Dès la rentrée à Paris je vous mènerai voir des petits enfans en couveuse.

— Des petits enfans vivans ?

— Très vivans.

On atteignait la maison. Mes deux disciples me quittèrent, l'esprit en paix... Cependant, ils grandissent ; un jour viendra où je ne pourrai pas répliquer : « Vous ne comprendriez pas ma réponse ! » Je serais un éducateur bien imprévoyant, si je n'avais pas médité sur la réponse définitive qu'il faudra leur faire.

MARCEL PRÉVOST.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

ESQUISSES CONTEMPORAINES

M. JULES LEMAITRE

I

LA PREMIÈRE INCARNATION

> Ma source, humble et jolie,
> A tout, mélancolie,
> Caprice, éclat, beauté,
> Grâce et bonté.
>
> (*Le Ru. Les Médaillons*, éd. originale, p. 95.)

Une verve endiablée, très surveillée peut-être, mais étourdissante; un style exquis, ailé, tout pétri d'esprit de finesse, et qui sauve, par son air de parfait naturel, par la grâce souveraine dont il ne se départ jamais, ses plus vives familiarités, et jusqu'à ses pires audaces; une pensée très ferme sous ses dehors de souple nonchalance, mais incroyablement « subtile, engageante et hardie, » « ondoyante et diverse » comme la vie elle-même, et capable de prendre tous les tons, de se prêter à toutes les formes de l'art; un tour d'esprit si français qu'il semble qu'on ne puisse le goûter pleinement que chez nous; un charme singulier, fait d'ingénuité et d'ironie, d'irrévérence et de modestie, de clairvoyance et de fantaisie, d'indulgence et de malice, d'émotion et de drôlerie, de gaminerie même : voilà quelques-uns des dons qui, dès l'avènement de M. Jules Lemaître à la vie littéraire, ont surpris, scandalisé quelquefois, mais surtout enchanté, séduit, ensorcelé ses contemporains... Vous vous rappelez ce que Saint-Simon disait de Fénelon :

» Une physionomie telle que je n'en ai pas vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaîté... Ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces... Il fallait faire effort pour cesser de le regarder. »

I

Le 10 janvier 1885, il paraissait, dans la *Revue Bleue*, un article intitulé : *Professeurs au Collège de France : M. Ernest Renan*. Ah ! le joli, l'étincelant, le fringant et piaffant article, et comme l'on comprend encore, en le relisant aujourd'hui, qu'il ait fait alors le tour de Paris, et qu'il ait, du jour au lendemain, rendu son auteur célèbre ! « Avec une insolence de page, une logique fuyante de femme et de jolies pichenettes à l'adresse » de son héros, — c'est M. Lemaître qui parle ainsi, — avec une candeur plus malicieuse encore qu'ingénue, avec un mélange bien savoureux de franchise et de rouerie, avec une verve çà et là un peu caricaturale, mais pleine d'imprévu et de vie jaillissante, le jeune écrivain nous traçait un portrait en pied de Renan ; il le surprenait dans l'amusant déshabillé de son cours du Collège de France ; il essayait de saisir, sur ce large visage épanoui qu'il nous a si drôlement décrit, le secret de son imperturbable gaîté ; chemin faisant, et sans avoir l'air d'y toucher, il disait au maître ironiste plus d'une vérité un peu dure. Et il y avait dans tout cela tant d'esprit, et tant de talent, un style si alerte et si pimpant, et, sous la grâce du sourire, un si lumineux bon sens, une intelligence si déliée, si fine et si ouverte, bref, une originalité si vive et si charmante, que ce fut un émerveillement. On ne disait pas : « Avez-vous lu Baruch ? » mais : « Avez-vous lu Jules Lemaître ? »

Et comme il n'y a que le succès qui réussisse, le nouveau venu n'allait pas tarder à recevoir la consécration suprême. L'auteur de la *Vie de Jésus* s'était senti touché plus fortement qu'il ne le voulut bien dire. Lui, si dédaigneux d'ordinaire à l'égard de la littérature contemporaine, il crut devoir répondre. Ce fut quelques mois après, dans un discours prononcé à Quimper : « Un critique, disait-il, me soutenait dernièrement

que ma philosophie m'obligeait à être toujours éploré. Il me reprochait comme une hypocrisie ma bonne humeur, dont il ne voyait pas les vraies causes. Eh bien ! je vais vous les dire... Je suis gai, parce que je suis sûr d'avoir fait en ma vie une bonne action, j'en suis sûr. Je ne demanderais pour récompense que de recommencer. » Renan, on le sait, n'était point modeste; il avait, — qui sait? il affectait peut-être, — une sécurité dans l'incroyance où il entrait, avec beaucoup d'orgueil, une réelle naïveté, et peut-être aussi une certaine pauvreté de vie intérieure. Mais il avait été piqué au vif. Pour ses débuts, M. Lemaître avait eu la gloire de troubler la sérénité d'Allah.

J'ai tort de dire : pour ses débuts. On croit généralement que l'article sur Renan a été le coup d'essai de M. Jules Lemaître, et l'on étonnerait bien des gens si on leur disait que l'auteur de ces pages mémorables avait déjà derrière lui une dizaine d'années d'« écriture. » Ne parlons pas de ses premiers articles dans le *XIXe Siècle* d'Edmond About. Mais depuis plus de cinq ans il collaborait à la *Revue Bleue*, et il y avait déjà publié une vingtaine d'articles, dont il n'a pas recueilli la moitié en volume. Mieux encore, il avait soutenu et publié ses thèses. Et enfin, et surtout, il avait signé de son nom deux recueils de vers qui ne sont point négligeables. Mais *habent sua fata*... On écrit durant de longues années des articles, des livres qui en valent bien d'autres, et qui, on ne sait trop pourquoi, passent inaperçus. Puis, un beau jour, quelques pages, auxquelles on n'attache pas soi-même grande importance, frappent l'attention du public : il vous découvre, il vous adopte, il vous baptise : vous n'existez pour lui que du jour où il vous a rencontré chez son libraire; en vain vous lui faites observer en souriant que voilà longtemps déjà que vous travaillez pour lui plaire; il ne vous entend pas, il refuse de vous croire, et si, par hasard, il découvre dans votre passé quelques productions qui sont de son goût, il les *postdate* sans vergogne; il veut que vous n'ayez eu du talent que de la minute exacte où il vous en a reconnu. Laissez-le dire et laissez-le faire : c'est lui au fond, n'en doutez point, qui a raison.

D'où venait-il donc, et quel était-il, ce nouveau venu qui osait ainsi railler le maître de l'heure, et qui poussait l'audace jusqu'à déployer infiniment d'esprit à ses dépens? Chose assez curieuse, ce « provincial fraîchement débarqué de sa province, »

qui priait les Parisiens d'excuser son « ignorance » et sa « naïveté, » n'était pas sans ressembler à Renan par son tour d'esprit et par plusieurs traits de sa destinée. « Je ne suis pas un homme de lettres, disait ce dernier, je suis un homme du peuple ; je suis l'aboutissant de longues files obscures de paysans et de marins. » Remplacez : *marins* par *terriens*, et soyez sûrs que M. Jules Lemaître s'approprierait volontiers ces lignes. « Je suis du peuple, » nous dira-t-il lui-même un jour. Il faut, pour être complet, s'empresser d'ajouter qu'il est un rural. Né en 1853 à Vennecy, dans un village du Loiret, par toutes ses hérédités lointaines il appartient à cette race aimable et sensée, patiente et un peu narquoise, ennemie des folles équipées et des imaginations aventureuses, fermement attachée au coin du sol qui l'a vue naître, et qui parle d'instinct un si joli français.

Les bonnes gens de chez nous
Ont peu de science,
Mais de l'esprit presque tous
Et de la vaillance.
Ici plus d'un travailleur,
Vrai Gaulois, garde en sa fleur
Le bon sens libre et railleur
De la vieille France.

Il y a, n'en doutez pas, en Jules Lemaître, un fond de vigneron tourangeau ; et c'est pour cela, j'imagine, qu'il s'est, à tout prendre, montré plus indulgent à Rousseau qu'à Chateaubriand ; les morts, une fois de plus, ont parlé. Aussi, comme il l'aime, sa « petite patrie, » condition et fondement de la grande ! Avec quelle joie il y retourne chaque année, pour « de longs séjours ! » Comme il s'y retrouve bien chez lui ! Comme il s'y purifie, s'y repose et s'y « apaise ! » Comme il est heureux d'avoir « un village à soi, » de se sentir « presque invulnérable derrière ses peupliers ! » « Le peu que j'ai de sagesse, de douceur d'âme et de modération, je le dois à ceci, qu'avant d'être un homme de lettres (hélas !) qui exerce son métier à Paris, *je suis un paysan qui a son clocher, sa maison et sa prairie.* » Observez-le, une autre fois, lisant Loti, « serré contre la terre maternelle : » et voyez-vous le geste instinctif du « terrien » qui a peu de goût pour l'exotisme, et qui s'attache d'autant plus étroitement à la terre natale, comme pour y chercher abri et refuge?

La campagne de chez nous
A le charme intime.
Point de paysages fous,
Point d'horreur sublime :
Mais des prés moelleux aux pieds;
Petits bois, petits sentiers,
Et des rangs de peupliers
Dont tremble la cime.

La nostalgie de cet aimable paysage le poursuivra partout. Si par hasard il va vivre quelque temps « en Alger, » « sous le blanc soleil qui rend fou, » il rêvera invinciblement d'une nature plus douce et plus humaine, celle précisément sur laquelle se sont ouverts ses regards d'enfant :

Oh! sous la lumière sereine,
Oh! dans les demi-jours soyeux,
Le vert tendre de la Touraine,
Doux et rafraîchissant aux yeux!...

Personne, — non pas même Ronsard et Du Bellay, — n'a célébré, disons mieux : n'a chanté en termes plus émus la grâce un peu molle de cette nature, — *terra molle e lieta e dilettosa*, disait le Tasse, — l'azur clément de son ciel, et jusqu'aux caprices de son fleuve. Mais pourquoi redire fort mal ce qu'il a, lui-même, admirablement dit, — dans une prose rythmée qui est parfois l'écho de sa propre poésie?

La nature a chez nous l'ondoiement et la grâce, quelque chose qui rit, qui flotte et se renouvelle. Elle caresse et n'éblouit pas. Elle a des coins intimes qui engagent, qui accueillent et qu'on dirait intelligens. Bénis soient les *coteaux modérés*, les saules, les peupliers et les ruisseaux de la Touraine! La Cybèle orientale est dure, fixe, métallique, insensible et semble avoir moins de conscience que celle de chez nous (1)...

Nous tenons là, n'en doutons pas, l'une des origines, et la

(1) *Contemporains*, t. II (*Leconte de Lisle*), p. 40. — Ces lignes sont la reprise, à peine diversifiée, de quelques vers des *Petites Orientales* :

Mais là-bas, au pays, la terre est maternelle ;
La Nature a chez nous la grâce et l'ondoiment,
Quelque chose qui flotte et qui se renouvelle,
Et des vagues contours le mystère charmant.
. . . .
Et je veux vous revoir, ô ciel changeant et tendre,
Coteaux herbeux, petits *ruisseaux*, *coins* familiers.
Saules, je vous désire ! et je veux vous entendre,
Chuchotemens plaintifs des tremblans *peupliers*.

(*Nostalgie*, *Poésies*, éd. actuelle, p. 172-173.)

plus profonde, du « nationalisme » de M. Jules Lemaître, et la source même de son talent.

Il ne lui a pas nui non plus d'être « du peuple. » Avez-vous remarqué? Les originalités les plus vives, les plus spontanées, en littérature comme peut-être ailleurs, se rencontrent assurément quelquefois parmi les classes moyennes, mais elles se recrutent plus généralement dans l'aristocratie ou dans le peuple. Chez ce dernier surtout, l'individualité, quand elle existe, peut se développer plus librement qu'au sein d'une autre classe; elle n'est pas opprimée par le poids, souvent si lourd, des traditions, ou plutôt des conventions sociales. Ajoutez que le peuple transmet à ses enfans un sang plus riche et plus neuf, un cerveau moins usé par le travail de la pensée, une sensibilité moins émoussée par le spectacle réfléchi du monde, bref, une âme plus vierge, plus capable d'impressions inédites, d'expressions fortes et franches. Fils d'un de ces instituteurs d'autrefois qui ne se donnaient point pour mission de prêter main-forte au pharmacien Homais, d'enseigner l'antipatriotisme à leurs élèves, de les « déraciner, » de les déchristianiser au nom de l'idéal laïque et de la science moderne, M. Jules Lemaître a hérité de tout ce qu'il y a de bon dans le vrai peuple de France; il n'a pas connu, il n'a pas eu à répudier la basse envie plébéienne, le prurit égalitaire, l'ardeur niveleuse, l'aigreur orgueilleuse et vindicative et les sophismes démagogiques qui, depuis Rousseau, forment si souvent le fond de la « mentalité » populaire. Mais, en revanche, il a vu de très près les silencieuses, les stoïques vertus des humbles.

Oh! la sainte économie de nos mères, leurs prodiges de ménagères industrieuses, et l'étroitesse sévère du foyer domestique! C'est cette parcimonie même qui donnait tant de ragoût aux moindres semblans de vie plus aisée, aux petites douceurs exceptionnelles, aux crêpes du carnaval, aux cadeaux modestes du premier de l'an, aux deux sous des jours d'« assemblées! » Et cette parcimonie avait sa noblesse... Car cette vie n'était si étroitement ordonnée que pour permettre *au fils, à l'héritier*, de connaître un jour une forme supérieure et plus élégante de la vie... Et plus tard, sans doute, les enfans venus à Paris, et ayant pris d'autres habitudes, peuvent sourire de cette mesquinerie campagnarde; mais c'est à elle pourtant, *c'est à leur enfance à la fois indigente et tendrement choyée qu'ils doivent leur persistante fraîcheur d'impression et cette sensibilité qui les a faits artistes et écrivains.*

Tant pis pour vous si vous n'êtes pas émus par cette page!

L'enfant promettait. A dix ans, on l'envoya à Orléans, au petit séminaire de Sainte-Croix, pour y commencer ses études, qu'il termina au petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs, à Paris. Nouvelle ressemblance avec l'auteur de la *Vie de Jésus :* M. Jules Lemaître a été élevé par des prêtres. Est-il vrai qu'il les ait parfois un peu inquiétés, ces prêtres qui lui ont révélé Veuillot, et qu'ils lui aient prédit la destinée d'un nouveau Renan ? Je ne sais, et il est possible. Mais il est plus sûr encore que cette éducation « cléricale » l'a marqué de son « empreinte : » elle lui a, tout au moins, donné le goût, l'heureux goût de la casuistique et de l'analyse morale ; et s'il est vrai, comme l'a dit bien profondément Joubert, que « les cérémonies du catholicisme plient à la politesse, » ce qu'il y a d'avenant, d'aimable et de délicatement insinuant dans la manière de l'auteur des *Contemporains* ne lui viendrait-il pas, en partie, de ses années de collège ? Allons plus loin : rappelons-nous que le souple et ironique écrivain qui a fait jouer l'*Aînée* n'a jamais été tendre pour les protestans, « nos frères sans grâce, » comme il les a qualifiés un jour, et, d'autre part, que le voltairianisme n'a jamais été son fait. Je crois sentir à chaque instant chez M. Jules Lemaître, et parmi même ses fantaisies les plus audacieuses, un tour d'esprit et d'imagination catholiques, un fond persistant de sensibilité chrétienne. « C'est dans une école ecclésiastique, — a-t-il écrit d'Anatole France, — qu'il a passé son enfance, *ce qui est, je crois, un grand avantage*, car souvent les exercices de piété y font l'âme plus douce et plus tendre ; la pureté a plus de chance de s'y conserver, au moins un temps, et (*sauf le cas de quelques fous ou de quelques mauvais cœurs*), quand plus tard la foi vous quitte, on demeure capable de la comprendre et de l'aimer chez les autres, *on est plus équitable et plus intelligent.* » « Dans le fond de votre cœur, aujourd'hui encore, il subsiste une sorte de cité de Dieu, que vous n'habitez plus, mais où vous ne souffrez pas qu'on pénètre le sourire aux lèvres. » Ainsi parlait le fin Gréard, un jour de réception académique. Cette cité de Dieu, est-il bien sûr que l'enfant qui, un jour de Fête-Dieu, « beau, frisé comme un mouton, représentait le petit saint Jean-Baptiste et conduisait devant le dais un petit mouton vivant, » est-il bien sûr qu'il ne l'ait plus jamais habitée ?

A cette discipline intérieure, la vie allait en surajouter une

autre : celle de l'Université. Contrairement à ce qui eut lieu pour Renan, le passage de l'une à l'autre semble s'être fait très naturellement, sans crise et sans rupture. Au modeste instituteur de Tavers, l'École normale, le professorat, devaient paraître le terme lointain, idéal de « l'ascension » qu'il rêvait pour son fils. Celui-ci se laissa faire apparemment sans difficulté : si parfois, aux heures de rêverie solitaire, la vocation d'écrivain était venue peut-être solliciter son ambition naissante, il devait se dire, comme tant d'autres avant et après lui, que l'Université lui offrirait les moyens de tout concilier, et qu'en tout cas elle ne le détournerait pas de sa voie véritable. Le raisonnement, s'il a été fait, dénote un bon sens singulièrement avisé. La culture universitaire, — telle qu'elle se donnait alors, — n'a point porté de plus heureux fruits que ceux qu'elle a fait pousser sur ce terrain, d'ailleurs exceptionnellement riche et bien préparé. A l'adolescent curieux et fin qui venait lui demander surtout une direction spirituelle, elle ouvrit l'esprit en tous sens ; surtout, elle fit de lui, dans toutes les acceptions du mot, un *humaniste* accompli. Dans tout ce qu'il écrira depuis, on sentira l'homme qui est nourri jusqu'aux moelles de toute la tradition classique et qui, même dans ses plus luxuriantes fantaisies, et ses infidélités apparentes, jamais au fond ne l'oubliera. En même temps, il s'initiait, tant bien que mal, à la vie contemporaine : il dévorait Victor Hugo, il lisait Feuillet, qu'il adorait ; avec « toute la jeunesse étudiante » d'alors, « il se trouva républicain et se déclara ennemi juré de l'Empire. » Lui aussi, enfin, « à quinze ans, il copiait avec émotion et il admirait fort » les vers généreux et puérils de ce bon jeune homme qui s'appelait Jacques Richard.

A tous ces Brutus de collège la vie réelle allait ménager un terrible réveil. Le témoignage de M. Lemaître ici est précieux à recueillir, et il a une valeur personnelle à la fois et symbolique de premier ordre : « Je n'ai point, a-t-il écrit, sur la guerre de 1870 des souvenirs « saisissans, » mais sombres et mornes. J'avais dix-sept ans : il y a eu de petits combats tout près de mon village, qui a été occupé pendant plusieurs mois ; j'ai aidé à soigner les blessés et les malades dans une petite ambulance. Voilà tout. Mais je crois que d'avoir *vu* cette guerre, ou de ne l'avoir pas vue, cela met (en général) une grande différence entre deux Français. » Et ailleurs, parlant de sa propre génération :

Ces jeunes gens sont venus à un mauvais moment. Alors qu'ils sortaient de l'enfance et qu'ils entraient dans la vie, ils ont assisté à une épouvantable aventure. Les uns ont eu le cauchemar du siège de Paris et de la Commune; *les autres, en province, ont vu passer la Déroute sur les grands chemins, ont étouffé pendant des mois sous l'occupation allemande, ont remué la pourriture et l'horreur des ambulances.* Tous ont éprouvé la désillusion la plus cruelle et l'humiliation la plus atroce. Chez beaucoup, *l'impression a été si forte qu'elle leur a laissé au cœur une amertume foncière* et les a pour longtemps rendus incapables des gaîtés abondantes, régulières et saines de leurs aînés. [*Revue Bleue* du 13 juin 1885.]

On a pu, à tort ou à raison, reprocher à M. Lemaître de s'être joué de bien des choses respectables : dans son scepticisme, apparent ou réel, il n'a jamais enveloppé l'idée de patrie. La France a toujours été pour lui la grande vaincue, la douloureuse mutilée de 1870, et il l'a aimée d'une tendresse d'autant plus inquiète, ombrageuse et jalouse qu'à l'âge des ferveurs généreuses, il avait de plus près assisté à son agonie sanglante.

La paix revenue, les études reprirent leur cours. Le rêve paternel fut peu à peu réalisé; en 1875, nous retrouvons M. Lemaître professeur de rhétorique au lycée du Havre. Professeur un peu fantaisiste, à ce que conte la légende, ou l'histoire. Fabriqua-t-il beaucoup de bacheliers? Je l'ignore. Je présume que la littérature contemporaine qui l'intéressait déjà passionnément, — c'est alors qu'il fit la connaissance de Flaubert, — faisait quelquefois un peu tort aux textes latins ou grecs, et peut-être même aux classiques français. Il paraît que dans cette rhétorique on délaissait souvent Tacite pour Labiche, et il faut citer, car il est bien de lui, ce mot si piquant du jeune maître à un élève qui lui confiait triomphalement sa préférence pour La Fontaine : « Sans doute; mais quelle singulière idée d'écrire des fables! » Lui, le jeune maître, il n'écrivait pas de fables, mais il faisait des vers; et s'il ne songeait pas encore à quitter l'Université, comment n'eût-il pas rêvé déjà, ainsi que le Petit Chose, d' « écrire dans les journaux? » Quand on a cette envie-là, et qu'on a du talent, il est rare qu'on tarde beaucoup à la satisfaire. Le 5 juillet 1879, la *Revue Bleue*, sous cette nouvelle signature, publiait un court, mais joli article sur *Bersot*, et peu après, une étude assez étendue sur *le Mouvement poétique contemporain en France*, et deux grands articles sur *Gustave Flaubert*. La vocation s'était déclarée : le grand écrivain était « embarqué. »

Je voudrais bien le ressaisir, tel qu'il était alors, à la veille de son premier recueil de vers et de ses premiers articles, dans la fine complexité de son talent naissant et de sa nature morale. Il avait vingt-six ans. Il avait traversé déjà ou entrevu bien des milieux, s'était prêté à tous, ne s'était donné à aucun. Il avait été normalien, — car « on n'est point parfait, » — et il s'était senti si libre dans la vieille maison de la rue d'Ulm, qu'il osa écrire un jour de « l'esprit normalien » qu' « il n'y en a pas; » il s'y était affiné, développé, non déformé. « Leur demi-réclusion, a-t-il écrit, songeant évidemment à lui-même, leur demi-réclusion fait aux normaliens un œil plus aiguisé, un esprit plus prompt à observer et plus pressé de faire son butin d'expériences. » Ses expériences à lui, — quoique ses vers nous en fassent pressentir quelques autres, — me paraissent avoir été surtout d'ordre intellectuel. Il a beaucoup lu, sans grande méthode peut-être, au gré de sa fantaisie, en dilettante, ce semble, beaucoup plus qu'en professionnel. Il connaît les anciens assurément, et son fonds de culture classique est aussi solide que varié, mais ce sont surtout les modernes, et les modernes français, qui l'ont attiré. Et il a, comme tout le monde, subi assez fortement quelques influences. Il a dû passer, comme presque tous les jeunes gens, par une période de fougueux romantisme. « J'ai adoré Corneille, nous avoue-t-il, et j'ai, peu s'en faut, méprisé Racine... Les transports où me jetaient les vers de Musset, voilà que je ne les retrouve plus. J'ai vécu les oreilles et les yeux pleins de la sonnerie et de la féerie de Victor Hugo... » Ces « transports, » ces « adorations » sont maintenant passés. Le goût inné des « coteaux modérés » l'a emporté sur celui des « monstres divins, » le culte d'un art plus subtil, plus raffiné, plus conscient sur l'admiration pour la « spontanéité grossière » des génies abondans et tumultueux : Sully Prudhomme a remplacé Victor Hugo. Taine, « ce frère abstrait de Hugo, » comme l'a si bien appelé E.-M. de Vogüé, a été plus admiré que profondément goûté et adopté. « J'admire beaucoup Taine, écrivait un jour M. Lemaître, mais je ne démêle pas bien quelle influence il a pu exercer sur moi. Évidemment, j'ai senti, bien davantage, celle de Sainte-Beuve, de Renan et peut-être d'Anatole France. » Retenons ce précieux aveu. La sensibilité morbide de Joseph Delorme, sa curiosité, sa subtilité pénétrante, sa souple intelligence critique, et tout

ce qui, dans l'art et la pensée de Renan, a enchanté deux ou trois générations de lecteurs : voilà, en vertu d'une secrète harmonie préétablie, les deux principales influences qu'a subies l'auteur des *Contemporains*, voilà les deux vrais maîtres de son esprit. Et c'est peut-être en lisant le poète de la *Vie de Jésus*, « *le plus cher de ses maîtres intellectuels*, » que le poète des *Médaillons* a senti s'évaporer, non sans regrets peut-être, non sans de furtifs retours nostalgiques, cette foi chrétienne qui fut celle de son cher Veuillot, et dont il n'a jamais, pour sa part, méconnu le charme profond et la haute vertu moralisatrice.

II

Un poète inédit, dont nul ne sait les rimes,
Souffre en mon cœur étroit, médite sous mon front.
J'ai des songes, parfois, qui me semblent sublimes,
Et des chagrins obscurs qui me semblent sans fond...

Ma langue balbutie, inégale à mes rêves,
Et jamais leur beauté n'aura fleuri qu'en moi.
Mon objet est trop haut pour mes forces trop brèves,
Et le souffle me manque, et peut-être la foi...

Donc, je veux oublier cet intime poète
Si vague et si caché que seul, hélas ! j'y crois ;
Et, ce labeur usant ma souffrance inquiète,
Je lime des sonnets ingénieux et froids.

« Ingénieux, » oui, certes ; mais « froids, » oh ! que non pas ! « Froids » a été mis ici pour la rime ; et M. Jules Lemaître a eu ce jour-là la rime trop modeste, et même impropre. S'il y a quelque jeu dans ses vers, il n'y a pas que cela. En plus d'un endroit, il me semble bien y percevoir l'écho assez direct d'une émotion sincère ou d'une réelle souffrance : je souhaiterais, par exemple, pour le poète, que tout fût pure imagination dans la suite de pièces qui sont intitulées *Une méprise*. Et assurément, quand il chante « le Ru » ou « le petit vin de chez nous, » quand il nous décrit avec orgueil

La Loire lente, honneur du vieux pays gaulois ;

quand, « perdu dans la splendeur hostile » de l'Orient africain, il aspire de toutes les forces de son âme à la « douce terre natale, »

A son sourire humain et de larmes voilé,

la chaleur même de son accent nous avertit que l'auteur s'est oublié pour laisser parler l'homme.

M. Jules Lemaître serait, j'en suis sûr, le premier à se moquer de moi, si je m'avisais de le célébrer ici comme un grand poète ; — et il faut redouter les railleries de M. Lemaître. Un grand poète ne se serait point contenté de publier deux minces recueils de vers entre vingt-cinq et trente ans. J'avouerai même, si l'on y tient, qu'une histoire sommaire de la poésie française au XIXe siècle peut, à la rigueur, négliger son œuvre sans commettre un trop flagrant déni de justice. L'originalité poétique de l'auteur des *Médaillons* et des *Petites Orientales* est réelle; elle n'est pourtant pas assez éclatante pour s'imposer de haute lutte à la critique; elle est peut-être, aussi, mêlée à trop d'imitations ou de réminiscences, — le poète l'avoue lui-même quelque part, — pour le placer franchement au premier rang, fût-ce des *poetæ minores*. Il suffit, pour s'en convaincre, au sortir de la lecture de ces deux petits volumes, de relire Sainte-Beuve ou Baudelaire, Heredia ou Coppée, Verlaine ou Angellier : on sentira toute la distance, ou la différence. Et puis, qui sait ? Si, comme je le crois, la vraie poésie est un je ne sais quoi, plus facile à sentir qu'à définir, et qui, sans être à proprement parler de la musique, tend vers la musique comme à sa limite extrême, peut-être y a-t-il trop peu de ce je ne sais quoi dans les vers de M. Jules Lemaître pour qu'on puisse, avec sûreté, le classer dans la phalange sacrée.

Et cependant, comme il serait fâcheux, pour lui et pour nous, que M. Lemaître n'eût point écrit de vers! D'abord, qu'il y ait en lui une âme de vrai poète, c'est ce que je ne m'attarderai pas à démontrer longuement. En second lieu, que ce « poète inédit » ait souvent trouvé des « rimes » assez adéquates à son rêve, c'est ce qu'on a dû plus d'une fois noter au passage. Il y a de jolis vers dans ces deux recueils, et plus d'une pièce que guetteront les anthologies de l'avenir. Et puis, ce critique qui « adore les vers » a dû éprouver tant de plaisir à en faire pour son propre compte! « Sachez-le, s'écriait-il un jour, rien au monde n'est plus amusant que d'enchaîner des rimes, et ceux qui se livrent à cet exercice ont déjà reçu leur récompense. Rien n'égale la joie pure et pleine que donne la

conscience ou l'illusion d'avoir fait de beaux vers. » Ajoutons qu'on ne saurait rêver pour un futur écrivain en prose de plus fécond apprentissage : les prosateurs les plus originaux sont peut-être ceux qui ont commencé par être poètes. Que si cet écrivain en prose est un critique, bien loin que sa vocation première lui soit inutile, elle lui assure au contraire une supériorité marquée sur ses congénères. Ceux-là seuls, j'en suis convaincu, peuvent bien parler des poètes qui ont été poètes eux-mêmes, et c'est pour cela sans doute que les critiques des poètes sont si rares. L'exemple de Sainte-Beuve et celui de M. Lemaître ne sont assurément point pour me démentir.

Et enfin, c'est vraiment une bonne fortune pour la critique que d'avoir affaire à un écrivain ayant dans son œuvre quelques volumes de vers. C'est là, n'en doutez pas, qu'il s'est, — consciemment ou inconsciemment, peu importe, — le plus intimement trahi, le plus complètement livré. Si « impressionniste » qu'on la conçoive, la critique est la critique, quelque chose de nécessairement un peu impersonnel. Si je lis de vous un article sur Corneille, c'est pour apprendre quelque chose sur Corneille, et non sur vous-même, et je suis en droit de vous en vouloir si vous abusez du nom de Bossuet pour me conter vos petites aventures individuelles. Au contraire, les vers ont été inventés, — la tradition le veut ainsi, et peut-être la nature des choses, — pour dire, ou tout au moins pour laisser entendre mille détails plus ou moins intimes qu'on n'oserait peut-être pas exprimer, ou tout ou moins publier en prose. A supposer d'ailleurs que le poète se vante, ou veuille nous dérouter quelquefois, et qu'à prendre au pied de la lettre ses transpositions de la réalité vécue, on risque surtout de faire preuve d'une rare naïveté, ce qui est sûr, c'est qu'il ne peut s'empêcher, par la qualité de ses rêves, par l'accent et le rythme de ses confidences, même fictives, de nous révéler le tour de son imagination, la nature et l'espèce, et le fond même de sa sensibilité. Et c'est cela seul qui importe. Et c'est pourquoi la critique doit attacher une particulière importance aux vers de M. Bourget, à ceux de M. France, — et à ceux de M. Jules Lemaître.

Il y a beaucoup d'espiègleries dans ces vers, — surtout si l'on se reporte aux éditions originales, — et il n'est point douteux que le poète ne se soit beaucoup amusé en écrivant la « chanson » de *Nini-Voyou*, la *Ballade des Questions*, *le Sucre*, ou encore

telle *Étude de rhume*, ou tel *Rondeau* fort suggestif. Si, en réimprimant ses vers en 1896, il a supprimé quelques-unes de ces gamineries, il en a aussi ajouté quelques autres, et voici, par exemple, dans une pièce intitulée *Double Ballade des poètes vivans en l'an 1878*, une strophe qui, en 1880, n'était pas encore née :

J'en oublie, hélas ! on le sent.
Manuel des Essarts réclame...
Ils sont peut-être un demi-cent
Que tous je dilige et rédame.
La Muse, que nul ne diffame,
Allume en eux tel prurigo
Que jadis Hélène à Pergame...
Gloire au Père, à Victor Hugo !

Et une note nous avertit que « Manuel des Essarts » est une « *crase* pour Eugène Manuel et Emmanuel des Essarts. » Ronsard et Du Bellay devaient s'amuser ainsi au collège de Coqueret ! Mais, tout à côté de ces doctes plaisanteries, il y a des vers d'un tout autre ton. Lisez *Phthisica*, *Obsession*, *Sagesse*, *le Don Juan intime*, *Spleen*, toute la série intitulée *Une méprise :*

Au fond de ta prunelle noire
Si douce pour moi, quand tu veux,
Chère âme, j'ai lu ton histoire,
Ton enfance grave et sans jeux,

Le couvent et la solitude
D'un cœur qui n'ose se livrer,
Et la sombre et chère habitude
De rêver seule et de pleurer,

L'angoisse de sentir sa plainte
Expirer dans l'isolement,
L'angoisse d'être aimée et la crainte
D'aimer trop douloureusement...

O ma chère désespérée,
Ma belle aux rêves anxieux,
Je t'ai tout de suite adorée
Pour la tristesse de tes yeux.

C'est là du Sully Prudhomme, direz-vous. Et, en effet, l'influence de l'auteur des *Vaines tendresses* est manifeste dans ces deux recueils, dont plusieurs parties et la pièce finale lui sont dédiées. Mais cette influence même n'est-elle pas bien significa-

tive? C'est surtout en poésie que s'applique le proverbe : Qui se ressemble s'assemble. Le poète des *Médaillons* et des *Petites Orientales* est un « gamin tendre. »

Et il s'est si bien mis tout entier dans ses vers, que, pour peu que nous y prêtions quelque attention, nous pouvons retrouver, à travers ces deux petits volumes, en germe sans doute, mais parfois plus qu'en germe, toute une partie de son œuvre ultérieure. La *Ballade des poètes vivans en l'an 1878*, c'est l'un des premiers articles de la *Revue Bleue* sur *le Mouvement poétique contemporain; Phthisica*, — il nous l'a confié, — c'est le *Mariage blanc; Severa*, c'est *l'Aînée*. Les sonnets sur les *Moralistes français*, et sur *Quelques autres*, sont une première épreuve des délicieuses « figurines; » l'un d'eux, — sur *Fénelon*, — est en raccourci le livre qu'il consacrera plus tard à

L'Utopiste chrétien frotté de miel attique.

Il y a, dans ces sonnets intitulés *Lares*, pour caractériser tel ou tel écrivain, de bien jolis vers, de bien piquantes et justes formules, et qu'il reprendra en prose. — Vauvenargues :

Le plus jeune parmi les saints de la pensée.

Bossuet :

Défenseur et captif altier du rite ancien.

La Fontaine :

Libre songeur perdu dans un monde oratoire.

Et que dites-vous de cet exquis *Racine?*

J'eus ce rêve. Aux jardins bleuâtres d'Idalie,
Bérénice, et sa sœur Monime en voile blanc,
Roxane aux yeux creux, Phèdre, une blessure au flanc,
Traînaient leurs pas muets et leur mélancolie.

Leurs robes d'or éteint, leur corps frêle qui plie,
Leur souffrance sans cris, leur parler noble et lent,
Leurs gestes las, avaient comme un charme dolent
D'élégance fanée et de grâce pâlie...

Mais autour de leur col et sur leur sein de lait
Maint collier de très purs diamans ruisselait
D'une splendeur toujours jeune, toujours divine.

Et parmi les langueurs et parmi les pâleurs
Scintillaient, seuls vivans, ces feux ensorceleurs;
Et ces joyaux étaient les larmes de Racine.

Les larmes de Racine : c'est, comme l'on sait, le titre d'une des poésies de Sainte-Beuve, avec lesquelles celles de M. Lemaître ont tant de subtils et secrets rapports. Je ne dirai pas des vers de l'auteur des *Contemporains*, comme il l'a dit de ceux de Maupassant, que ce sont des vers de prosateur; mais, à l'instar de ceux de Joseph Delorme, ce sont des vers de critique : ils en ont la pénétrante ingéniosité, ils en ont la vive intelligence, ils en ont la vertu définissante ; et c'est de tout cela qu'en est faite la très particulière, mais réelle poésie.

C'est ce dont le poète dut s'aviser assez vite. Peut-être d'ailleurs était-il au bout de son inspiration, et peut-être aussi, ses vers n'ayant pas eu tout le succès qu'au total ils méritaient, se laissa-t-il un peu rapidement décourager. Hélas ! quel est le poète qui, depuis Lamartine, s'est imposé au public dès son premier recueil ? Et même, quel est l'auteur à qui son premier livre a conquis la notoriété ? Quoi qu'il en soit, à partir des *Petites Orientales*, M. Jules Lemaître n'a plus publié, — je ne dis pas qu'il n'a plus écrit, — de vers, — j'entends de vers lyriques, car je n'oublie pas *la Bonne Hélène*. Il a laissé la critique, où il s'était du reste essayé, déjà, et vers laquelle sa profession même l'inclinait tout naturellement, absorber la plus large part de son activité. Et certes, il n'a pas tué le poète en lui, — sa critique même nous en sera la preuve, — mais il hésitera désormais à le produire directement au grand jour, ou plutôt il ne lui permettra plus d'affronter la foule que costumé en conteur, en romancier ou en dramaturge.

Mais avant de se consacrer régulièrement à la vraie critique, — j'entends par là celle des livres du jour, — un peu par goût sans doute, mais surtout par entraînement professionnel, il se livrera à quelques études d'histoire littéraire. Nous avons de M. Lemaître deux volumes, l'un sur *la Comédie après Molière et le Théâtre de Dancourt*, l'autre sur *Corneille et la Poétique d'Aristote*. Ce sont ses « thèses de doctorat, » et la seconde même, avant d'être traduite en un français un peu boulevardier, avait d'abord paru en un latin assez grave. Il ne faut pas attacher à ces exercices scolaires plus d'importance qu'il ne convient ; mais ils ont leur intérêt, et, sous leur forme néces-

sairement un peu artificielle, on y peut surprendre les futures tendances de l'auteur des *Contemporains*.

Passons rapidement sur la thèse latine, solide, agréable et ingénieuse dissertation relative aux théories dramatiques de Corneille. Si vous la lisez dans l'original, n'y cherchez pas l'équivalent latin de familiarités telles que celles-ci : « Buvons les trois *Discours* jusqu'à la lie... Suivons avec résignation le grand poète dans toutes les inutiles difficultés où il s'engage et s'emberlificote... Ou bien, par hasard, fait-il la bête, si j'ose m'exprimer ainsi? » Tout ce que vous y trouveriez, ce serait une traduction fort décente de cette phrase irrespectueuse : « On éprouve à la longue un vrai chagrin à voir cet homme de bien perdre son temps à de pareilles niaiseries. » « Non sine quodam mœrore nostrum in his ambagibus morari et frustra laborare videmus. » Et qu'on aille dire après cela que « le latin dans les mots brave l'honnêteté ! »

En ce qui concerne la thèse française, je voudrais voir l'effarement de nos modernes candidats au doctorat, si ce petit livre peu connu, et qui n'a pas été réimprimé, leur tombait entre les mains. Cette étude sur *Dancourt*, où il n'y a pas une ligne de biographie, pas un mot d'inédit, et presque pas une date, relève, à dire vrai, plutôt de l'histoire morale ou sociale conçue à la manière de Taine que de l'histoire proprement littéraire. Telle qu'elle est, elle est si joliment troussée, si intelligente, et si intéressante, qu'on sait presque gré à l'auteur de n'avoir pas même songé à « épuiser » le sujet, et même d'avoir, sur plus d'un point, travaillé un peu vite. Il a d'ailleurs tant d'idées, et sur toute sorte de questions, et il les exprime avec tant de grâce et de piquant, qu'on lui passe jusqu'aux gamineries qu'il n'a pu se tenir de glisser dans ses commentaires, et de faire accepter à ses graves juges de la Sorbonne : « Il n'y a plus d'enfans. Mais aussi il n'y a plus d'amour, » s'écriera-t-il quelque part. Une autre fois, il lance quelques traits de satire contre les hommes de loi contemporains, mais il s'arrête, et, avec un sourire : « Il est inutile, et il peut être périlleux d'expliquer ces choses. » Sous sa plume, les portraits lestement enlevés, les vives et perçantes formules, les définitions heureuses abondent. L'Elmire de Molière, « cette Dalila honnête, » nous dira-t-il. Sur l'Ésope de Boursault : « Cet Ésope n'est plus un homme, c'est une machine à moraliser. »

Sur Regnard : « Regnard mourut d'indigestion. Cela peut arriver à tout le monde ; mais il en est pour qui cette fin paraît logique. » « Confrérie bien endentée et peu pensante, » voici, en deux mots, croquée toute une classe d'épicuriens. Sur les ingénuités d'Agnès : « Trait d'innocence en deçà de la rampe, polissonnerie au delà. » Sur un personnage de Dancourt : « C'est comme qui dirait un René de la Régence, c'est-à-dire non encore tourmenté par l'infini, et peu sensible aux clairs de lune. » Sentez-vous, à tous ces traits, un esprit très libre et très ouvert, non seulement aux livres, mais à la vie, un esprit nullement *livresque*, pour tout dire, et qui, déjà, a fait le tour de bien des choses ? Avec cela, il est modeste, et s'il s'aventure aux idées générales, il veut d'abord n'en être point dupe : « Il est trop facile, sans doute, d'interpréter l'histoire après coup, et les choses se seraient passées autrement qu'on les expliquerait encore ; on croit voir pourtant... » Et enfin, parmi tant de pages brillantes ou charmantes, et dont la moindre décèle l'écrivain de race, comment ne pas citer ces lignes finales, où le goût décidé des « coteaux modérés » transparaît d'une manière si curieuse ?

N'est-ce pas d'ailleurs une bonne action de rechercher dans le passé *ces écrivains parfois si « intelligens » du second ordre*, ceux qui sont presque oubliés, dont on ne sait plus que le nom, *qui ne peuvent espérer d'être lus du grand nombre*, et pour qui un lecteur consciencieux et qui va jusqu'au bout est une rare fortune ? Nous sentons qu'ils nous doivent quelque chose, qu'ils nous savent bon gré de ranimer un instant leur immortalité incertaine ; et que, s'ils ont pu rêver mieux de leur vivant, plus modestes après leur mort, ils sont tout heureux que leur œuvre terrestre leur fasse encore, après un siècle d'oubli grandissant, ne fût-ce qu'un ami.

Évidemment, l'homme qui écrit ainsi a, je ne dis pas mieux, mais autre chose à faire qu'à fabriquer des bacheliers, bien qu'il ait déclaré « ce métier fort amusant. » En 1880, il avait quitté l'enseignement secondaire pour l'enseignement supérieur, celui qui ressemble, ou devrait ressembler le plus au métier d'homme de lettres. Mais il n'y a pas en France d'enseignement supérieur : nos Facultés ne sont plus que des usines où maîtres et élèves se préparent à ce baccalauréat à peine perfectionné qui s'appelle l'agrégation. On peut se lasser de cet exercice, surtout quand on a « écrit dans les journaux, » et qu'on a pris goût à cela. Après quatre années d'enseignement de la littérature

française à l'École supérieure des Lettres d'Alger, à la Faculté de Besançon, puis à celle de Grenoble, un beau jour de l'an de grâce 1884, M. Lemaître dénouait doucement au bord d'un fossé la longue toge universitaire. Quelques mois après, on apprenait par l'article sur Renan qu'il était venu à Paris. Et l'année ne s'était point écoulée qu'il succédait à J.-J. Weiss comme chroniqueur dramatique au *Journal des Débats*.

III

Après huit jours de soleil, voilà le froid revenu, un froid dur, brutal, noir. Nos raisins ne mûriront pas. Je n'ai rencontré ce matin, dans la campagne, que des figures tristes. Brr... je vais me chauffer à la cuisine, — aujourd'hui, 17 août.

Nous lisons ces paroles à la fin d'un article fort sérieux des *Contemporains* sur *l'Immortel* de Daudet. Et voyez-vous Brunetière, Montégut ou Sainte-Beuve lui-même terminant un article de critique par une confidence de cette nature ! C'est que M. Jules Lemaître n'est pas un critique comme les autres. Même, à l'entendre, — quelquefois,— il ne serait pas un critique du tout. « Hélas ! nous dira-t-il quelque part, dans une page souvent citée, je suis si peu un critique que lorsqu'un écrivain me prend, je suis vraiment à lui tout entier ; et, comme un autre me prendra peut-être tout autant, et au point d'effacer presque en moi les impressions antérieures, comme d'ailleurs ces diverses impressions ne sont jamais de même sorte, je ne saurais les comparer ni assurer que celle-ci est supérieure à celle-là. » — « La critique, ah ! Dieu, que j'en suis las ! » s'écriera-t-il ailleurs. — Et ailleurs enfin :

Oh ! ne plus jamais, jamais ouvrir un livre pour son plaisir ! Et, quand on l'a fermé, ne pas avoir le droit de n'en rien penser du tout ! Ne plus lire une ligne sans être condamné à l'apprécier ! *Juger, toujours juger, quelle horreur !* Si encore cette préoccupation n'était que douloureuse ! Mais je crains qu'elle ne soit aussi funeste à l'esprit. Tandis qu'on parcourt un livre nouveau avec le souci de le définir et de le classer, on n'en reçoit plus l'impression directe et toute naïve, on ne le voit plus tel qu'il est, et le devoir de juger fausse le jugement. — Alors, pourquoi faites-vous de la critique ? — Eh ! on ne veut pas, on n'admet pas que je fasse autre chose au monde. Il faut bien que je me résigne. [*Revue Bleue*, 18 août 1888.]

Il est vrai qu'à côté de ces déclarations, on en trouve d'autres fort différentes :

J'ai dessein de reprendre et de poursuivre cette série des *Contemporains* interrompue pendant cinq ou six ans par *des besognes à la fois plus ambitieuses et, au fond, plus frivoles.* Car *c'est sans doute la forme de la critique qui,* à propos des personnes originales de notre temps ou des autres siècles, *permet le mieux d'exprimer ce qu'on croit avoir, touchant les objets les plus intéressans et même les plus grands, d'idées générales et de sentimens significatifs.*

De ces propos peut-être contradictoires ne concluons qu'une chose : c'est que M. Lemaître est un critique peu dogmatique, et intermittent. Il n'en sera pas plus aisé à définir.

Ce qui augmente la difficulté, c'est l'extrême diversité des études qui composent ces sept volumes de *Contemporains.* Car, d'abord, il n'y est pas question que des seuls contemporains, — Virgile ou Horace, l'auteur de l'*Imitation* ou La Bruyère, Lamartine ou George Sand pouvant malaisément passer pour des auteurs de la troisième République ; et peut-être, comme il arrive souvent, conviendrait-il, pour baptiser exactement l'ensemble du recueil, de lui donner comme titre son simple sous-titre : *Études et Portraits littéraires.* En second lieu, ces études qui ne sont pas toujours, pour le fond, exclusivement « littéraires, » mais au moins autant, et parfois plus, psychologiques ou morales, ces études ne sauraient, en aucune façon, se ramener à l'unité d'un même procédé critique. Il y a, dans les *Contemporains*, presque autant de « types » d'articles que d'articles. Portraits en pied ou en buste, esquisses vivement enlevées, silhouettes, pastels ou « figurines, » miniatures à la Meissonier, ou larges morceaux de « critique à fresque, » méthodiques analyses d'ouvrages, « regards historiques ou littéraires, » vues d'ensemble sur un mouvement d'idées ou sur une période artistique, lestes chroniques sur le livre du jour ou sur l'événement de la veille, parodies, discours, rêveries, dialogues ou contes, fragmens de journal intime et délicieux « billets du matin... » que sais-je encore ! Il y a de tout cela dans les *Contemporains...* Quand on vient de relire d'un bout à l'autre ces sept volumes et qu'après avoir admiré la prestigieuse souplesse de l'esprit qui les a conçus, on se voit dans l'obligation d'en rendre compte en quelques pages, on se sent pris d'un véritable sentiment de détresse intérieure, comme à la pensée d'étreindre quelque Protée, d'enfermer dans la pauvre rigidité d'une formule abstraite l'infinie, l'ondoyante, la

fuyante complexité de la vie. Et, pour toute définition, l'on est tenté de dire au lecteur : « C'est charmant. Lisez. »

Il faut pourtant essayer d'être un peu plus précis, et tâcher d'investir, de cerner peu à peu cette souple et subtile pensée. Ce qui frappe tout d'abord dans le moindre article de M. Jules Lemaître, c'est le charme incomparable du style. Certes, en critique comme ailleurs, le style n'est pas tout; mais sans le style, les idées les plus ingénieuses, les sentimens les plus originaux sont, ou peu s'en faut, comme non avenus. Il faut très bien parler pour se faire entendre. Parmi toutes les voix qui s'élèvent, celles-là seules s'imposent qui, plus harmonieuses, plus chaudes ou plus vibrantes que les autres, semblent l'écho d'une âme plus profonde, plus ardente ou plus riche. Savez-vous pourquoi de très grands critiques, comme Scherer ou Montégut, n'ont pas eu au total toute la notoriété qu'ils méritaient? Parce qu'ils n'avaient pas, le premier surtout, la forme décisive, impérieuse, qui darde la pensée comme une flèche, et fait qu'elle s'implante, pour y vibrer longuement, dans l'esprit qui l'a reçue. Ce mérite, M. Lemaître l'a au plus haut point : on reconnaît entre mille autres une page écrite par lui, et on ne l'oublie plus. « Nul n'écrit mieux que lui, disait Brunetière, d'un style plus vif, plus souple et plus inattendu : il joue avec les mots, *il en fait ce qu'il veut*, il en jongle. » Dès ses premiers articles, il faisait admirer aux connaisseurs cette manière à lui, incisive, spirituelle, légère, câlinement égratignante, de concevoir et de dire les choses. Sur Musset : « Il fut le plus fringant des fantaisistes, le plus élégant des blasphémateurs, le plus ardent des poètes et le plus faible des hommes : quelque chose comme Byron avec les nerfs et la sensibilité d'une femme. » Sur la poésie de Laprade : « *Excelsior* est un cri honorable; répété durant dix mille vers, il devient un peu fatigant. » Sur les vers de Leconte de Lisle : « J'y vois l'œuvre d'une sorte de Michelet qui n'a pas de nerfs, et qui cisèle au lieu de pétrir. » Il appellera George Sand « la grande faunesse qui aime naïvement les beaux hommes bruns et les Renés campagnards. » Il dira de Balzac : « Cet esprit lourd, puissant et comme empêtré de matière, cette espèce de taureau est un mystique; » de *Madame Bovary :* « Tout le monde a connu Mme Bovary... Mme Bovary résume *toutes ces Phèdres de chef-lieu de canton.* » Et je goûte fort aussi ces quelques lignes sur *Salammbô :* « La cité punique est

une bête fauve allongée sur le monceau de ses rapines, au bord de la mer, sous le ciel lourd, avec des ongles sanglans et *des yeux d'or pleins de mystère*... Dans ce monde écrasant pour l'imagination et pénible à la pensée, Salammbô met un rayon de grâce et de douceur féminines, rayon étrange, *lunaire*, qui étonne les yeux autant qu'il les repose. »

Ce style qui, on le voit, sait prendre plus d'un ton, est particulièrement remarquable et vivant dans les portraits. Portraits physiques et moraux tout ensemble, lorsque l'occasion s'offre à M. Jules Lemaître d'en tracer, il n'y résiste guère, pour notre plus grand plaisir, et, je crois, aussi pour le sien : on aime à faire ce que l'on sait très bien faire! Rappelez-vous, dans l'article sur une édition des *Oraisons funèbres*, les portraits si vivement troussés des héros de Bossuet et de leur éloquent panégyriste, « magnifique dans l'écroulement des draperies pesantes et des satins aux belles cassures, » et, dans l'article sur *les Femmes de France*, tant d'esquisses fines ou amusantes, et ces deux pages étourdissantes : « Mais vous, je vous salue et vous aime par-dessus toutes vos compagnes, sans réserve, ni mauvaise humeur, ô George Sand, jardin d'imagination fleurie, fleuve de charité, miroir d'amour, lyre tendue aux souffles de la nature et de l'esprit... ô douce Io du roman contemporain!... » Lisez, lisez toute la suite, si vous ne la connaissez pas.

Et laissez-moi aussi vous remettre sous les yeux ce portrait de Sully Prudhomme :

Une tête extraordinairement pensive, des yeux voilés, — presque des yeux de femme, — dont le regard est comme tourné vers le dedans, et semble, quand il vous arrive, sortir « du songe obscur des livres » ou des limbes de la méditation. On devine un homme qu'un continuel repliement sur soi, l'habitude envahissante et incurable de la recherche et de l'analyse à outrance (et dans les choses qui nous touchent le plus et où la conscience prend le plus d'intérêt) a fait singulièrement doux, indulgent et résigné, mais triste à jamais, impropre à l'action extérieure par l'excès du travail cérébral, inhabile au repos par le développement douloureux de la sensibilité, défiant de la vie pour l'avoir trop méditée (1)...

(1) *Contemporains*, 1re série, p. 31. — Ce beau portrait figurait déjà dans l'article de la *Revue Bleue* intitulé : *Portraits d'Académiciens : M. Sully Prudhomme* (10 décembre 1881), mais au lieu d'en former le début, comme dans les *Contemporains*, il était précédé de quelques lignes de « préparation, » qui en atténuaient et en diminuaient un peu l'effet. En relisant son article pour le recueillir en volume, l'*écrivain-né* qu'est M. Jules Lemaître a supprimé les « préparations » inutiles et « attaqué » son étude comme elle devait l'être. — Notons ici une fois

Et cet autre de Sarcey, si amusant de verve malicieuse :

Je m'empare d'une phrase de Beaumarchais, dont je change quelques mots et dont je garde le rythme : « Un homme gros, gris, rond, bon, toujours allègre et de belle humeur. » Tel on se représente M. Francisque Sarcey, et tel il est en effet... Il n'est pas un article de Sarcey où Sarcey ne soit reconnaissable à l'accent, je dirai presque au geste, et qui ne sente en plein son Sarcey... On le voit, on l'entend : il se conjouit dans sa barbe, *il vous appelle « mon ami, » il va vous taper sur le ventre*... M. Sarcey est comme qui dirait le bonhomme Richard de la presse contemporaine... M. Francisque Sarcey sera, si vous voulez, quelque chose comme un gros neveu sanguin du maigre et nerveux Voltaire, neveu très posthume et né en pleine Beauce...

« Enfin Francisque vint. » Il vint du fond de sa province, attiré par About, comme un Caliban de collège par un Prospero de boulevard... Il vint armé de bon sens, de patience, de franchise et de bonne humeur; professeur dans l'âme, consciencieux, appliqué, décidé à n'écrire que pour dire quelque chose; non pas naïf, mais un peu dépaysé parmi la légèreté et l'ironie parisienne. Déconcerté, non pas...

Notez que cet écrivain qui sait si plaisamment railler et si finement sourire, sait aussi, quand il le faut, être éloquent, et manier la grande période oratoire :

Le jour où, acculé contre une petite porte de l'Hôtel de Ville, monté sur une chaise de paille, visé par des canons de fusils, la pointe des sabres lui piquant les mains et le forçant à relever le menton, gesticulant d'un bras, tandis que de l'autre il serrait sur sa poitrine un homme du peuple un loqueteux qui fondait en larmes, — le jour où, tenant seul tête à la populace aveugle et irrésistible comme un élément, il l'arrêta, — avec des mots, — et fit tomber le drapeau rouge des mains de l'émeute, — la fable d'Orphée devint une réalité, et Lamartine fut aussi grand qu'il ait jamais été donné à un homme de l'être en ses jours périssables.

Et vous ne vous plaindrez pas de lire cette page étonnante :

Quand j'entends déclamer sur l'amour de la patrie, je reste froid, je renfonce mon amour en moi-même avec jalousie pour le dérober aux banalités de la rhétorique qui en feraient je ne sais quoi de faux, de vide, et de convenu. Mais quand, dans un salon familier, je sens et reconnais la France à l'agrément de la conversation, à l'indulgence des mœurs, *à je ne sais quelle générosité légère*, à la grâce des visages féminins; quand je traverse, au soleil couchant, l'harmonieux et noble paysage des Champs-Élysées; quand je lis quelque livre subtil d'un de mes compatriotes, où je

pour toutes que les articles des *Contemporains* ont été non pas toujours, mais assez souvent retouchés en passant de la Revue dans le livre; et regrettons qu'entre autres articles fâcheusement dédaignés un article de la *Revue Bleue* (17 avril 1883) sur *Alphonse Daudet romancier* n'ait pas été recueilli.

savoure les plus récens raffinemens de notre sensibilité et de notre pensée ; quand je retourne en province, au foyer de famille, et qu'après les élégances et l'ironie de Paris je sens tout autour de moi les vertus héritées, la patience et la bonté de cette race dont je suis; quand j'embrasse, de quelque courbe de la rive, la Loire étalée et bleue comme un lac, avec ses prairies, ses peupliers, *ses îlots blonds, ses touffes d'osiers bleuâtres*, son ciel léger, la douceur épandue dans l'air et, non loin, dans ce pays aimé de nos anciens rois, quelque château ciselé comme un bijou qui me rappelle la vieille France, ce qu'elle a fait et ce qu'elle a été dans le monde : alors je me sens pris d'une infinie tendresse pour cette terre maternelle où j'ai partout des racines si délicates et si fortes; je songe que la patrie, c'est tout ce qui m'a fait ce que je suis; ce sont mes parens, mes amis d'à présent et tous mes amis possibles; c'est la campagne où je rêve, le boulevard où je cause; ce sont les artistes que j'aime, les beaux livres que j'ai lus. La patrie, je ne me conçois pas sans elle; la patrie, c'est moi-même au complet. Et je suis alors patriote à la façon de l'Athénien qui n'aimait que sa ville et qui ne voulait pas qu'on y touchât parce que la vie de la cité se confondait pour lui avec la sienne. Eh! oui, il faut sentir ainsi : c'est si naturel! Mais il ne faut pas le dire ! c'est trop difficile, et on n'a pas le droit d'être banal en exprimant sa plus chère pensée (1).

Il n'y a pas là de mots bien rares, d'épithètes bien imprévues, d'images bien raffinées, de constructions bien subtiles. La phrase, élégante et sinueuse, se déroule sans hâte, comme le cours nonchalant de cette Loire si tendrement aimée; mais tout est si juste de ton, les alliances de mots sont si naturelles et si heureuses, le verbe obéit si docilement à l'idée qu'il exprime, à l'émotion qu'il traduit, il en suit si fidèlement le mouvement et le rythme, qu'on ne saurait distinguer ici la pensée de l'expression. Le style fait corps avec l'idée; il ne s'analyse pas, il ne se *démonte* pas; il n'est que le geste involontaire d'une âme, — de l'une des âmes les plus mobiles, les plus frémissantes de ce temps. Je crois que ceux qui comparent le style de M. Jules Lemaître à celui d'Anatole France commettent une légère méprise. Le style d'Anatole France est admirable, mais il est composite; c'est un merveilleux alliage, mais un alliage qui a ses secrets, ses procédés peut-être, et dont un très habile orfèvre

(1) *Contemporains*, 1re série, p. 125-126. — Cette page a été en partie reprise dans un *Discours prononcé à la distribution des prix du lycée d'Orléans* (*Contemporains*, 7e série, p. 226), et elle est elle-même, en partie, une reprise de ces vers des *Petites Orientales* (*La Loire*), édition actuelle des *Poésies*, p. 253.

La Loire est une reine, et *les rois l'ont aimée* :
Sur ses cheveux d'azur ils ont posé, jaloux,
Des châteaux ciselés ainsi que des bijoux ;
Et de ces grands joyaux sa couronne est formée.

pourrait retrouver le titre; certes, l'artiste cisèle un très rare métal, mais ce métal est de l'airain de Corinthe. Rien de tel, ce me semble, chez M. Jules Lemaître : si son style est travaillé, plus qu'il n'y paraît peut-être, — car le parfait naturel est presque toujours un fruit laborieux de l'art, — jamais il ne sent l'huile, ni l'effort. Les influences qu'il a pu subir, il se les est « converties en sang et en nourriture. » On ne le pastiche pas; il n'y a pas de « recettes » pour penser et pour sentir. Il mérite, ce style exquis, qu'on redise de lui ce mot découragé que M. Bourget nous rapporte à propos de Renan : « Ah! la phrase de celui-là, on ne voit pas comment c'est fait. »

Nos idées générales sont presque toujours conditionnées par les intérêts ou les exigences de notre talent, quand nous en avons. J'ai l'air de caractériser le style et l'art d'écrivain de M. Jules Lemaître; en réalité, je crois bien avoir découvert tout le secret de son « impressionnisme » critique. On sait assez en quoi il consiste. Très fermement convaincu qu'on ne peut jamais sortir de soi, et que toutes nos idées, tous nos jugemens sur le monde ou sur la vie, sur les hommes ou sur les livres ne sont jamais que la projection de notre moi sur l'univers, l'auteur des *Contemporains*, bien loin de souffrir pour son compte de cette infirmité soi-disant nécessaire de la condition humaine, s'en accommode au contraire le plus gaiement du monde; il s'en réjouit, il s'y complaît; il en fait la théorie : théorie subtile, captieuse, discutable, — ce n'est pas ici le point, — et surtout « le plus mol oreiller pour une tête bien faite » qu'ait jamais inventé depuis Montaigne la paresse critique. Car il suit de là deux choses : d'abord, que juger un livre, c'est forcément traduire l'impression que la lecture de ce livre a faite sur nous; et ensuite, que plus cette impression sera naïve, spontanée, fidèlement rendue, plus elle a chance d'être originale, vivante et persuasive. Et toute l'œuvre critique de M. Lemaître n'est, de son propre aveu, qu'un recueil de ses « impressions » de lecture. La théorie est discutable, je l'ai dit; la méthode est dangereuse, tout au moins pour d'autres que M. Lemaître; mais voyez comme l'une et l'autre sont étroitement adaptées aux besoins profonds, impérieux de son art. Écrivain, il vaut surtout par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle il rend à l'aide des mots le chant qui s'élève en lui; il faut donc que rien ne s'interpose entre son moi et sa plume au moment où il

compose; il éliminera donc de parti pris tout ce qui, venu du dehors, risquerait de troubler la liberté de son rêve, d'obscurcir la clarté de sa vision; les hommes et les œuvres qu'il décrira, ce n'est pas en eux-mêmes qu'il s'efforcera de les voir, c'est dans l'intimité de sa propre conscience qu'il les regardera. C'est les yeux fixés sur l'image intérieure qu'ils lui ont laissée qu'il travaillera : c'est cette image, — uniquement, — qu'il voudra transporter sur la toile. Peu lui importe qu'elle ne ressemble pas entièrement au modèle. « Dans les portraits littéraires que j'esquisse, nous dira-t-il avec ingénuité, *je ne cherche qu'à reproduire l'image que je me forme involontairement de chaque écrivain, en négligeant ce qui, dans son œuvre, ne se rapporte pas à cette vision. Or il arrive souvent que l'écrivain y gagne; mais il y perd aussi quelquefois.* » — *Habemus confitentem.*

Lamartine, ignorant qui ne sait que son âme,

disait Sainte-Beuve dans un vers célèbre. M. Lemaître n'est pas ignorant; il a beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup retenu. Mais, quand il écrit, c'est son âme même qu'il nous raconte à propos d'autrui. Et si la connaissance intégrale, objective des autres âmes y perd quelquefois, combien son art à lui y gagne en sincérité, en charme, en finesse originale! Et c'est ce qu'il sent bien. Et c'est pourquoi il s'est fait le praticien et le théoricien de l'impressionnisme littéraire.

Il me semble qu'on s'explique mieux maintenant les caractères particuliers de la critique de M. Jules Lemaître. Son horreur du dogmatisme, sa défiance à l'égard des idées générales, son dédain des procédés de la critique dite « scientifique, » et même de la critique sans épithète, pour peu qu'elle se soucie d'être impersonnelle, objective, et même tout simplement historique, tout cela provient d'une seule et même cause : le besoin jaloux de défendre son moi contre le moi d'autrui, de sauvegarder les droits de son originalité personnelle. Pareillement, ce que l'on a appelé, assez improprement d'ailleurs, son scepticisme, qu'est-ce au fond, sinon un moyen de défense encore, — M. Lanson, je crois, l'a justement remarqué, — une façon de réserver la liberté et de légitimer la mobilité de ses formes individuelles de penser et de sentir? De là encore son apparent dilettantisme : car, trop intelligent pour penser et sentir à vide, il a voulu enrichir son moi des impressions les

plus diverses, il a voulu « faire comme Paul Bourget qui se croirait perdu d'honneur si une seule manifestation d'art lui était restée incomprise, » et il s'est efforcé de tout comprendre, afin de fournir à son impressionnisme une base d'opération plus large et, peut-être, de jouir plus voluptueusement de sa propre pensée. De là aussi son goût passionné de la modernité : car les anciens ne se prêtent pas aussi aisément que les auteurs d'aujourd'hui aux intuitions, parfois aventureuses, de l'impressionnisme; on ne les comprend pas de prime-saut, en quelque sorte, comme nos contemporains; pour entrer complètement en eux, il faut un désintéressement de soi souvent assez méritoire; il y faut un effort de sympathie critique et d'information historique peu compatible avec la libre spontanéité dont l'écrivain se fait une vertu et une loi : « tandis que souvent, ouvrant au hasard un livre d'aujourd'hui ou d'hier, il m'arrive, — nous confiera M. Jules Lemaître, — de frémir d'aise, d'être pénétré de plaisir jusqu'aux moelles, — tant j'aime cette littérature de la seconde moitié du XIX[e] siècle, si intelligente, si inquiète, si folle, si morose, si détraquée, si subtile, — tant je l'aime jusque dans ses affectations, ses outrances, *dont je sens le germe en moi, et que je fais miennes tour à tour.* » C'est bien cela. Et pour tout dire d'un mot, la critique ainsi comprise a peut-être bien, nous le verrons, gardé quelques-unes des habitudes de l'ancienne critique; mais elle est surtout, à sa manière, une sorte de création artistique.

Et c'est pourquoi sans doute elle a fait merveille dans la chronique théâtrale. Car, je vous prie, que demandons-nous surtout au feuilletoniste dramatique? Qu'il nous renseigne assurément sur la pièce qu'on vient de jouer, qu'il nous en signale rapidement les mérites ou les défauts; mais, et surtout si l'œuvre, — ce qui arrive trop souvent pour ces productions éphémères, — relève bien plutôt de ce que M. Faguet appelait un jour de la « littérature digestive » que de la littérature pure et simple, nous ne lui défendons pas de rêver en marge ou même en dehors de la pièce, et même nous l'en prions, et s'il réussit à nous intéresser, à nous instruire, à nous charmer, à nous faire rêver ou penser à notre tour, nous lui savons un gré infini de nous donner la fête de son esprit. On sait de reste si M. Jules Lemaître a su remplir ce programme. Les dix volumes d'*Impressions de théâtre*, où il a recueilli quelques-unes

des étincelantes chroniques dramatiques qu'il a données de 1885 à 1898 aux *Débats* et à la *Revue*, sont une des œuvres les plus originales, les plus vivantes, les plus suggestives, les plus charmantes de la littérature contemporaine. Je sais d'excellens juges qui les préfèrent aux *Contemporains* eux-mêmes, et qui ne craignent pas d'évoquer à leur sujet le dangereux souvenir de Montaigne. Je ne suis pas très loin d'être de leur avis.

C'est d'abord le même style souple, aisé, insinuant, et qui, suivant l'impression du moment, de l'émotion la plus pénétrante jusqu'à la plus fine raillerie, et même jusqu'à la drôlerie la plus funambulesque, remplit exactement tout « l'entre-deux. » Il est ici plus savoureux, plus piquant, plus *dru* que jamais; il a des audaces de « jeune faune » qu'on ne passe qu'à lui, et qui, plus d'une fois, tiennent de la gageure; M. Lemaître a certainement repoussé bien au delà de toutes les limites connues ce que les honnêtes gens peuvent tolérer en matière de familiarité; voyez par exemple telle chronique sur le *Théâtre libre ancien*. L'austère Édouard Rod allait jusqu'à dénoncer dans ces inquiétans exercices de virtuosité « une pointe de cynisme. » Et un ingénieux critique, M. Georges Renard, écrivait à ce propos : « J'imagine qu'il a dû plus d'une fois faire trembler la pudeur des graves abonnés du *Journal des Débats*, et je ne jurerais pas qu'il s'est toujours borné à lui faire peur. »

Ces gaietés, j'allais dire, en songeant à celles de Ronsard, ces « folastreries » de style ne sont, bien entendu, que le moindre mérite de la critique dramatique de M. Jules Lemaître. On se tromperait fort si on la croyait dépourvue de toute valeur technique. Assurément, sur ce chapitre, l'auteur des *Contemporains* se surveille moins, a plus de nonchalance que M. Faguet et surtout que le terrible Sarcey : la pratique du théâtre l'a trouvé plus froid que le chroniqueur du *Temps* aux prouesses et aux roueries du métier, moins asservi aux routines du public, et la préoccupation de la « scène à faire » ne trouble ses rêves que d'une façon fort intermittente. Mais, quand il le veut, il sait tout comme un autre, et même mieux qu'un autre, « démonter » une pièce, l'examiner comme œuvre de théâtre, en faire voir le fort et le faible, et résoudre avec beaucoup d'élégance les problèmes d'algèbre dramatique où se complaisait l'ingéniosité d'un Scribe. Seulement, et il faut l'en louer, il est très rare qu'il s'en tienne là. Comme d'ailleurs presque tous les critiques

d'origine universitaire, il aime le théâtre qui, nous l'avons vu, lui a fourni ses premiers sujets d'études. De sorte que, même au point de vue assez étroit et, en tout cas, peu élevé des « spécialistes » de la scène, la critique dramatique de M. Lemaître mérite une sérieuse considération.

Il écrivait, en prenant possession du feuilleton du *Journal des Débats* et en succédant à J.-J. Weiss :

Je promets d'être un critique appliqué et consciencieux. Je pourrais, comme un autre, apporter sur l'art dramatique, avant toute expérience, des théories et des doctrines; je n'en ai point. Je m'abstiendrai de traiter de haut le vaudeville, de mépriser les pièces bien faites et de conspuer le héâtre de Scribe. Mais en même temps, *je suis tout prêt à accueillir, sans mauvaise humeur, la suppression des conventions inutiles* et toutes les innovations qui se pourraient produire, et je ne condamne point d'avance la prochaine comédie de M. Becque. Je pourrais aussi insinuer (la chose est tout indiquée) qu'il y a peut-être une place à prendre, une voie à suivre, entre M. Sarcey qui est la règle et le bon sens, et M. Weiss, qui représente le caprice brillant et ce que M. Nisard appelle « le sens propre ; » je n'en ferai rien. Cette moyenne au reste ne serait pas si facile à déterminer... Autre mérite, — négatif, il est vrai; mais on a ceux qu'on peut. Ma connaissance du théâtre contemporain n'allant pas sans d'assez grandes lacunes, il y aura bien des spectacles où j'apporterai *un esprit vierge et une âme presque fraîche...* [*Débats* du 21 novembre 1885.]

Voilà un honnête programme : M. Lemaître l'a fort bien rempli ; il a même tenu, chose admirable, beaucoup plus qu'il ne promettait. Rien qu'en suivant sa pente, rien qu'en se contentant d'être un « critique impressionniste, » il a réussi à édifier au jour le jour une œuvre singulièrement originale et variée.

Faisons attention aux derniers mots de cette profession de foi : « un esprit vierge et une âme presque fraîche. » Savez-vous qu'il est extrêmement difficile, et donc extrêmement rare d'apporter en critique « un esprit vierge et une âme presque fraîche? » Nous n'abordons à proprement parler jamais une œuvre sans prévention. Nous avons trop lu, trop retenu peut-être, nous avons trop réfléchi sur nos lectures, bref, trop d'idées, non pas peut-être toutes faites, mais acquises; trop de sentimens, les uns assez profonds, les autres un peu artificiels, s'agitent dans notre conscience : c'est à travers ce prisme déformateur que nous voyons les œuvres du passé, et même celles du présent, celles que nous ne connaissons pas encore comme celles que nous connaissons de longue date. Pour bien juger

une œuvre, il faudrait que nous fussions capables de ce travail de réforme intérieure, de *conversion* véritable qu'exige M. Bergson du vrai philosophe, — et que M. Édouard Le Roy définissait naguère admirablement ici même; — il faudrait que, par delà les acquisitions de la conscience critique, nous redevinssions capables d'intuition. L'impressionnisme de M. Jules Lemaître lui aura au moins rendu ce service de développer en lui les puissances d'intuition. De propos très délibéré, il s'est conservé « un esprit lucide et ingénu » tout ensemble, qu'il applique avec succès aux œuvres les plus diverses. Il excelle à « découvrir » ou à paraître « découvrir » les chefs-d'œuvre les plus connus. Eschyle ou Sophocle, Térence ou Shakspeare, Molière ou Racine ne lui en imposent nullement. « Écartant les végétations parasites, » les gloses interminables qui nous dérobent ces maîtres vénérables, il se rapproche d'eux, et il les rapproche de nous le plus possible : il admire dans Euripide des « mots de nature » dignes du Théâtre-Libre; il compare la comédie latine à une « représentation dramatique gratuite à l'Hippodrome, un jour de fête nationale, » et il a une façon de commenter *le Misanthrope* ou *Polyeucte* qui nous fait merveilleusement voir tantôt combien les hommes du XVIIe siècle sont loin, et tantôt combien ils sont près de nous. Et encore qu'il ne faille point abuser de ce procédé, il n'en est point, quand il est manié avec tact, qui nous fasse mieux sentir, dans les œuvres littéraires, l'identité et la diversité tout ensemble de la vie morale.

La vie morale : voilà, au fond, le vrai critérium de M. Jules Lemaître critique dramatique. Quelle que soit la pièce qu'il examine, ce qu'il demande avant tout à l'auteur, c'est de nous présenter des caractères vivans et vrais; tout le reste lui est presque indifférent. L'habileté technique, les mérites mêmes du style, il en fait très bon marché, s'il ne rencontre pas cette toute petite chose bien humble, un peu d'humanité. A travers la littérature dramatique de tous les temps et de tous les pays il cherche l'homme, et comme chacun « porte en soi la forme de l'humaine condition, » il n'a qu'à confronter avec lui-même ces simulacres humains, parfois ces fantoches, que les dramaturges lui présentent, pour les mesurer tous à leur vraie valeur. Certes, on avait avant lui, sous les masques, essayé de voir les visages; mais personne encore ne l'avait fait avec cette conti-

nuité, cette richesse d'expérience et de pensée, cette vivacité amusée de style et cette souplesse de talent. Imaginez Montaigne revenant au monde et se faisant chroniqueur théâtral : il semble qu'il n'eût pas écrit autrement. On lut avec passion ces « feuilletons de moraliste : » le mot est de quelqu'un qui s'y connaît bien, de M. Émile Faguet. Moraliste en effet, M. Jules Lemaître l'était dans toutes les acceptions du terme : car il ne se contentait pas de rechercher la vérité morale au théâtre, et de comparer le théâtre avec la vie ; il méditait sur le théâtre comme il eût médité sur la vie elle-même. Il s'expliquait sur la valeur morale des personnages fictifs qu'on lui mettait sous les yeux ; il discutait abondamment les cas de conscience où ils se trouvaient engagés, et quand le problème était mal posé, ou quand les personnages, trop inconsistans, lui paraissaient trop irréels, oubliant le théâtre, il se laissait volontiers aller à refaire la pièce comme elle aurait dû se jouer dans la vie de tous les jours. Et c'est ainsi que les desiderata du moraliste éveillaient tout naturellement en lui la vocation de dramaturge et l'entraînaient peu à peu à ce rôle.

Avant de le suivre dans cette nouvelle carrière, essayons d'envisager l'ensemble de son œuvre critique, et d'en dégager les tendances essentielles, les idées maîtresses auxquelles il s'est le plus constamment tenu. Ne nous laissons pas prendre aux airs de scepticisme détaché qu'il affectait très volontiers, surtout à ses débuts : il jetait sa gourme, et, « universitaire libéré, » mais qui veut trop faire oublier sa toge, — l'excellent Maxime Gaucher le lui reprochait, non sans raison, — il ne résistait pas au plaisir de scandaliser un peu, de manier l'ironie transcendantale, de faire briller toute la grâce, et pétiller toute la mousse de son esprit. « Ce lettré, qui a pris tous ses grades, disait de lui Anatole France, jette volontiers en l'air son bonnet de docteur et s'amuse çà et là à des espiègleries d'écolier. » N'attachons pas non plus grande importance aux contradictions, les unes voulues, les autres involontaires dont il a parsemé ses premiers écrits ; ce sont jeux d'un esprit très libre, très hospitalier, prodigieusement intelligent, qui aime à faire le tour des idées et des questions avant de conclure, et qui abuse un peu de sa souplesse et de sa force pour acquérir le droit d'en bien user. Même à ses débuts d'ailleurs, il sait affirmer ou nier, quand il le faut; et l'on n'a pas oublié l'exécution ma-

gistrale, presque féroce, de ce pauvre M. Georges Ohnet. « Depuis l'article de M. Lemaître, a-t-on dit fort joliment, bien des gens continuent de lire M. Ohnet, mais on ne trouve plus personne qui s'en vante. »

Essayons donc d'aller au fond des choses, et parmi tous les méandres de cette ondoyante et subtile pensée, efforçons-nous de la surprendre et de la fixer en ses attitudes essentielles. — Littérairement, on pourrait, à première vue, voir en lui le moins « traditionaliste » des hommes, le plus déterminé des « modernistes; » et le fait est qu'il est — généralement — à l'égard des tentatives contemporaines le plus accueillant des critiques; il a, — dans sa prime jeunesse, il est vrai, — été très engoué du romantisme; plus tard, il s'est « grisé autant que personne de ce vin lourd du naturalisme (si mal nommé). » Mais regardez-y d'un peu plus près : ces ivresses n'ont pas duré, et il a su dire aux romantiques et aux naturalistes d'amères vérités. S'il a fort bien parlé d'Ibsen, il n'a pas été tendre aux influences cosmopolites, et les « littératures du Nord » ont trouvé en lui presque un ennemi personnel : n'a-t-il pas osé dire un jour de Shakspeare que « si nous étions francs, il nous ferait encore bien souvent, comme à Voltaire, l'effet d'un sauvage ivre? » Et enfin, s'il a été indulgent, et même tendre à Verlaine, n'a-t-il pas été assez dur aux symbolistes, beaucoup plus dur en tout cas que Brunetière? « Simple Tourangeau, disait-il, fils d'une race sensée, modérée et railleuse, avec le pli de vingt années d'études classiques et un incurable besoin de clarté dans le discours, je suis trop mal préparé pour entendre leur évangile. » Au fond, tout au fond, comme déjà Sainte-Beuve, M. Jules Lemaître, n'en doutez pas, est un classique. Par ses qualités, par ses timidités peut-être aussi, son goût est celui d'un homme que, vers dix ou douze ans, Boileau « éblouissait, » qui, depuis, a continué à l'aimer, et qui, à Shakspeare, préfère décidément Racine.

Sa pensée politique est, sinon plus confuse, tout au moins, — jusque vers 1898, — plus difficile à préciser. A nous en tenir uniquement à ses déclarations d'alors, ou plutôt aux aveux qu'il laisse échapper çà et là, on entrevoit dans cet écrivain qui est du peuple, qui ne fréquente guère et qui n'aime pas le « monde, » qui est aussi peu « snob » et aristocrate qu'il est possible de l'être, quelque chose comme un républicain de plus

en plus désabusé. « J'étais à quatorze ans, nous dit-il, un enfant doux et pieux, mais résolument jacobin et terroriste. » Plus tard, il nous dira bien de la Révolution qu'elle est une « œuvre bonne, » mais il ajoute qu' « il est trop tard du reste pour en douter, » ce qui n'implique pas une foi bien fervente. Et s'il nous confie qu'il a « toujours été aussi anti-boulangiste que possible, » il a, en revanche, sur « nos politiciens, » « race médiocre, vaniteuse et déplaisante, » sur « les beautés de notre régime parlementaire, » sur la politique, « la vraie maladie d'à présent, » car « elle envahit tout, elle attriste tout, elle est en train de gâter le génie de notre race, » des mots qui eussent semblé singulièrement hétérodoxes dans les couloirs de ce qu'il appelle irrévérencieusement « les Folies-Bourbon. » Nul doute qu'il ne se soit peint lui-même dans les traits de l' « ami » qu'il met en scène, *dès 1885*, dans un article qu'il n'a pas recueilli en volume, et sur lequel nous reviendrons : cet ami « qui n'est ni impérialiste, ni royaliste, mais qui est tout de même un peu réactionnaire et pessimiste à sa façon » est déjà d'avis que « la République a fait banqueroute à bien des espérances, » et il développe copieusement cette thèse. L'article n'a pas dû beaucoup plaire dans le monde officiel.

Il serait, ce me semble, un peu prématuré d'interroger dès maintenant avec quelque détail M. Jules Lemaître sur son *credo* métaphysique, religieux et moral. Non pas, certes, que la matière soit peu abondante; mais, sauf dans le cas d'une crise intérieure, c'est par son œuvre tout entière qu'un écrivain répond à ces sortes de questions, bien plutôt que par telle portion particulière de son œuvre; et il nous reste, en plus d'un genre, plus d'un ouvrage de l'auteur des *Contemporains* à examiner, avant de lui demander ses conclusions générales. Contentons-nous donc, pour l'instant, et d'après son œuvre critique, de noter brièvement les quelques traits qui caractérisent sa conception de la vie. Détaché du dogme chrétien, non pas peut-être pour des raisons extrêmement fortes, — les dernières pages de l'étude sur Veuillot, qui ne sont pas d'un grand théologien, ne sont pas non plus d'un bien profond philosophe, — M. Lemaître n'est pas détaché du christianisme, et il en a vivement « senti la douceur secrète et subi le sortilège intérieur. » Et il est bien moins encore détaché de la morale chrétienne qui, presque toujours, et sans qu'il le dise, lui inspire ses jugemens

sur les innombrables consciences fictives ou réelles qui ont posé successivement devant lui. « Je crois, nous dit-il, que la morale, dans le détail de ses prescriptions, doit coïncider, sur les points essentiels, avec la partie durable des morales religieuses. » Qu'on parcoure ses *Impressions de théâtre:* on verra que, dans l'ensemble, et à ses meilleurs momens, ce prétendu sceptique n'aura pas été trop mauvais casuiste chrétien. — Comment a-t-il conçu et pratiqué cette casuistique en action qui s'appelle le « poème dramatique? » C'est ce qu'il faut rechercher maintenant.

IV

J'ignore si M. Jules Lemaître, poète et artiste comme il l'était, a formé de bonne heure le projet de rivaliser avec les dramaturges dont, chaque semaine, il examinait les pièces : mais je serais étonné qu'il eût beaucoup tardé à prononcer dans son cœur le si naturel *Ed anch'io*. Tout au début de sa carrière de critique dramatique, — le feuilleton n'a pas été recueilli en volume, — il se prenait à regretter que « la grande comédie » n'eût pas encore emprunté ses sujets à la politique. « Ah! l'admirable matière, s'écriait-il, pour un auteur dramatique qui aurait un peu de génie! » Et il ajoutait:

On peut dire que la comédie de nos mœurs politiques est encore à faire. Les données les plus simples seraient les meilleures, car ces pièces-là vaudraient surtout par la vérité de l'observation et par le choix des détails. On prendrait tout uniment, je suppose, un brave homme qui serait parfaitement honnête au premier acte, que la politique dépraverait peu à peu, et qui serait tout près d'être un gredin au dénouement. Et quel serait le nœud? Oh! c'est bien simple : le même que dans les comédies classiques: on donnerait à cet homme une fille qu'il sacrifierait à son horrible passion. Si vous aimez les dénouemens optimistes, l'amoureux de la fille sauverait enfin le père du déshonneur. Ou bien, au contraire, on sacrifierait l'ingénue jusqu'au bout, et quelque suprême platitude porterait notre homme au ministère. Sur quoi la toile tomberait. Près du héros, on placerait, d'un côté, son Comité électoral qui serait son mauvais génie et son tyran, et, de l'autre, sa femme, quelque bonne bourgeoise, qui serait son bon génie inécouté. Je livre cette donnée pour rien. Elle n'est pas neuve: c'est celle de presque toutes les comédies de Molière. Je n'ai changé que le ressort principal de l'action. Mais on pourrait très bien tirer de là un chef-d'œuvre. Il n'y a qu'à l'écrire. [*Débats* du 25 novembre 1885.]

Et c'est presque *le Député Leveau*. Je n'ai point dit que cette

pièce fût un chef-d'œuvre. Mais c'est une très bonne comédie.

Et il en est ainsi de presque tout le théâtre de M. Lemaître. Si des pièces qu'il nous a déjà données, aucune peut-être ne marque dans notre littérature dramatique une date aussi importante que *la Dame aux Camélias* ou que *le Gendre de M. Poirier*, aucune n'est indifférente, et presque toutes ont des parties de chef-d'œuvre. Aucune d'elles à la scène n'a eu de ces succès bruyans que tel autre de nos contemporains a connus, et que d'ailleurs elles ne cherchaient pas, n'étant point faites pour le gros public, mais bien plutôt pour le public, toujours un peu restreint, des délicats, ou, comme l'on disait jadis, des « honnêtes gens. » Mais ce qu'elles perdent peut-être « aux chandelles, » et de par leurs qualités au moins autant que par leurs défauts, comme elles le regagnent, — et amplement, — à la lecture! Pour les lecteurs à qui le théâtre de Racine a procuré leurs plus vives jouissances, il n'y a pas, depuis vingt ans, de « spectacle dans un fauteuil » qui vaille ceux que leur offre M. Lemaître.

Et je ne veux pas, certes, insinuer par là que le théâtre de l'auteur de *l'Aînée* soit dépourvu de toute valeur proprement dramatique. Quand parut *Révoltée*, « le prieur du bon sens » déclara que la pièce était « d'une singulière inexpérience et d'une rare maladresse ; » mais Sarcey « voyait gros » là, comme en toutes choses, et, — il est vrai que je n'ai pas vu jouer *Révoltée*, — j'en croirais beaucoup plus Brunetière ou M. Faguet qui, jugeant l'œuvre eux aussi au point de vue du théâtre, se sont montrés beaucoup moins sévères. D'une manière générale, si le métier dramatique, chez M. Jules Lemaître, a ses imperfections et ses lacunes, ou, bien plutôt encore, ses indolences et ses négligences, parfois un peu volontaires, il est très loin d'être dénué des qualités, même extérieures, qui assurent d'ordinaire le succès : l'ingéniosité de l'intrigue, le mouvement, la rapidité du dialogue, l'art de traiter les situations fortes avec franchise et vigueur, et cette *vis comica* ou *tragica* à laquelle les anciens ramenaient presque toute la « poétique » théâtrale. N'est-ce point là presque l'essentiel? Sans doute il serait bon que le dramaturge fût un peu moins dédaigneux ou insoucieux de l'art si utile des « préparations; » et si l'on ne peut demander aux pièces de M. Lemaître d'avoir ce quelque chose de rectiligne et de géométrique qu'ont les pièces de M. Paul Hervieu, on pourrait leur souhaiter une composition plus vigoureuse, plus *décidée*,

moins flottante. Au théâtre comme dans le roman, plus que dans le roman peut-être, on n'exagérera jamais l'importance de la composition. Le public ne cède qu'à celui qui lui fait un peu violence, et dont il sent la forte main s'abattre dès l'abord sur lui pour ne le plus lâcher qu'à la fin.

Mais ces faiblesses ne sont que bien peu de chose si l'on songe aux mérites dont elles sont l'inévitable compensation. « *L'Invitée*, écrivait voilà bien longtemps l'auteur des *Impressions de théâtre*, *l'Invitée* est un éminent exemple *de ce que le théâtre peut reconquérir sur le domaine propre du roman*. Songez que, *si ces empiétemens n'étaient jamais essayés, le théâtre ne bougerait pas, n'aurait pas bougé depuis deux siècles.* » Il me semble que M. Lemaître nous livre ici la formule même de son théâtre : de propos très délibéré, il a renoncé au vieux moule où l'on avait avant lui jeté tant de pièces, bonnes ou mauvaises, aux procédés, aux conventions qui avaient cours et, peu s'en faut, force de lois, et, désireux d'introduire dans l'œuvre dramatique, telle qu'il la concevait, « le maximum d'analyse morale que supporte le théâtre, » il a tout fait pour la rapprocher du roman. De là vient qu'à plus d'une reprise, — *Mariage blanc, l'Aînée, les Rois, le Mariage de Télémaque*, — il a tout d'abord essayé sous forme romanesque l'idée qu'il devait reprendre plus tard sous forme dramatique. De là vient que ses héros, au lieu d'être, comme le sont généralement les héros de théâtre, des volontés agissantes, sont, comme la plupart des héros du roman moderne, des passivités souffrantes, de pauvres êtres sans grand ressort intérieur, à la merci de leurs passions ou des circonstances extérieures : on a prononcé là-dessus, — c'est M. Doumic, — le mot de déterminisme, et je crois bien qu'il a eu raison, et que M. Jules Lemaître ne fournira pas beaucoup d'argumens aux théoriciens de la liberté morale. De là aussi l'indécision dont il fait preuve assez souvent dans la composition de ses caractères, dans la conduite de ses intrigues, et dans l'invention de ses dénouemens, et que ses chroniques sur ses propres pièces, — ses *Examens* à lui, — nous révèlent avec une ingénuité charmante. Ce sont les tâtonnemens d'un romancier qui découvre ses personnages au fur et à mesure qu'il les invente, qui les étudie, les analyse avec conscience, et qui, trouvant de l'inexpliqué en eux, se garde bien de leur enlever le « je ne sais quoi » qu'il y a dans tout être humain, et qui

enfin, concevant trop bien toutes les « possibilités, » toutes les contingences de la destinée humaine, éprouve quelque peine à choisir parmi elles la seule qui convienne parfaitement, en même temps qu'à la vraisemblance générale, à la rectitude de son dessein. Il se peut que, du point de vue de la technique de Scribe, ces hésitations, ces innovations, ces scrupules, passent pour un réel défaut. Mais qui ne voit que ce défaut puisse aussi s'appeler d'un autre nom, s'il n'est que la rançon d'une plus grande somme de vérité morale introduite au théâtre, d'une peinture plus fidèle de la vie telle qu'elle est?

A ce résultat vient heureusement concourir la qualité de la langue la plus savoureuse, la plus naturelle, la plus drue qui se parle aujourd'hui. Le style, — hélas! — n'est point nécessaire pour faire une bonne, même une excellente pièce; mais enfin, si la pièce est bonne par ailleurs, un peu de style ne lui nuit pas non plus, et nous avons chez nous de très grands écrivains de théâtre qui sont aussi de très grands écrivains tout simplement. M. Jules Lemaître est de cette famille. Son style ne le quitte pas à la porte du Vaudeville: il voudrait d'ailleurs mal écrire que je crois bien qu'il ne le pourrait pas. Son style dramatique a, parmi toutes ses qualités coutumières, cette qualité extrêmement rare, — de grands dramaturges, Dumas fils, Augier même ne l'ont pas eue, — de s'adapter sans effort aux différens personnages qu'il met en scène, de se diversifier suivant leur caractère, leur tempérament, leur sexe et leur éducation: de telle sorte qu'on a véritablement l'illusion d'être en présence de véritables personnes morales, non pas de fantoches anonymes auxquels un même écrivain souffle les propos uniformes qu'ils doivent tenir. Et ce n'est peut-être pas le moindre sortilège de ce style extraordinairement souple et vivant de se transformer dans son accent, dans son mouvement, presque dans sa substance même, — je veux dire dans la nature des vocables qu'il emploie, — pour mieux exprimer la diversité des âmes qu'il nous met sous les yeux. Chez M. Jules Lemaître, Pierre Rousseau ne parle pas comme Hélène, ni celle-ci comme M[me] de Voves, ni Leveau comme M[me] de Grèges, ni Chambray comme Yoyo. Autant de personnages, autant de langues. Et je ne sais s'il en a coûté à l'auteur d' « attraper » cette diversité verbale; mais le fait est qu'il n'y paraît guère.

A cette variété de style et de ton correspond une grande

variété aussi de sujets et de milieux représentés. Il n'y a pas une de ces treize pièces qui soit la reprise même partielle d'une comédie antérieure du même auteur, ce qui arrive, on le sait, même à d'illustres écrivains de théâtre. Chacune d'elles est la mise en œuvre d'une donnée toute nouvelle, et, si, dans le théâtre contemporain ou dans le théâtre d'autrefois, on peut trouver sans doute, en cherchant bien, çà et là quelques analogies entre telle ou telle pièce de M. Lemaître et telle ou telle pièce plus ou moins connue, il me semble que c'est chose assez rare : rarement on a moins eu, au théâtre, l'impression du « déjà vu. » *Révoltée*, — M. Faguet l'a justement fait observer, — est une pièce d'Ibsen avant Ibsen, — du moins avant qu'Ibsen fût connu en France, et je ne vois pas qui, avant M. Jules Lemaître, a porté à la scène le « cas » de *l'Age difficile*, ou celui de *la Massière*, et surtout le cas si audacieux de *Mariage blanc*. Et pareillement, on ne risque guère, en allant voir jouer une nouvelle pièce de l'auteur de *la Bonne Hélène*, de retrouver des peintures de mœurs déjà essayées par lui. Petite bourgeoisie universitaire *(Révoltée)*, parvenus du radicalisme *(Leveau)*, milieux mêlés d'une ville de malades et d'oisifs *(Mariage blanc)*, monde des coulisses *(Flipote)*, rois et princes modernes *(les Rois)*, industriels des environs de Paris *(l'Age difficile)*, manufacturiers de province *(le Pardon)*, pasteurs protestans *(l'Aînée)*, peintres parisiens *(la Massière)*, nobles ruinés *(Bertrade)*; rien qu'à cette nomenclature, on entrevoit le vif désir qu'a eu et qu'a réalisé M. Lemaître de ne jamais se répéter. C'est là, certes, une ambition qui n'est point vulgaire : car si elle est conforme aux intérêts de l'art, il n'est pas sûr qu'elle soit conforme aux intérêts de l'artiste : le public aime à n'être point dérangé dans ses habitudes, et il ne se lasse guère d'applaudir ce qu'il a une fois applaudi.

Dans ces milieux très divers, et qu'il a fort curieusement observés et peints, M. Lemaître a fait évoluer des personnages à la fois très originaux et très généraux. C'est le vrai procédé des maîtres ; c'est à cette condition essentielle que les caractères imaginés par l'artiste méritent de se survivre à eux-mêmes dans la mémoire des hommes Il s'agit de saisir dans l'infini de l'âme humaine un trait particulier, une nuance de sensibilité très réelle, mais qu'on n'a point encore aperçue, ou du moins qu'aucun écrivain n'a encore décrite, et de l'incarner dans une forme vivante qui porte la marque indélébile de l'humanité

d'aujourd'hui, et qui, en même temps, appartienne si bien à l'humanité de tous les temps, que nos contemporains comme nos petits-neveux puissent également s'y reconnaître, et crier à la parfaite ressemblance. L'auteur du *Pardon* s'est fort bien acquitté de cette tâche. Rien de plus moderne que son théâtre : Hélène Rousseau, sa « révoltée, » n'aurait pas pu vivre, il y a un demi-siècle ; le député Leveau n'est pas contemporain de M. Poirier ; et nous ne voyons pas non plus Jacques de Tièvre dans le théâtre de Marivaux. Mais si tous ces héros sont bien des âmes d'à présent, comme ils relèvent bien tous de l'humanité générale, dont les passions ne changent point, ni les souffrances ! Hélène Rousseau, c'est l'éternelle « incomprise, » joli bibelot de plaisir et de luxe, incapable de comprendre la passion profonde, le sérieux de la vie, la gravité des devoirs qu'entraîne l'acceptation du dévouement d'autrui. Et son mari, le malheureux Pierre, c'est l'éternel timide, — le Chazel de *Crime d'amour*, — celui qui n'ose pas montrer toutes les richesses de son âme, et qu'on rebute, et qui souffre d'aimer et de n'être point aimé. Leveau, c'est bien le politicien peu scrupuleux d'aujourd'hui : mais c'est aussi le plébéien de toujours qui ne se croira « arrivé » que de l'heure où il sera accepté du noble faubourg. Et Jacques de Tièvre, c'est le voluptueux blasé de tous les siècles, comme il en a pu vivre au temps d'Alcibiade, à qui toute sa vie antérieure rend impossible l'acte de charité sentimentale qu'il a osé concevoir. Et il en est ainsi de tous les personnages de M. Lemaître ; ils sont vrais d'une vérité générale et de cette vérité particulière qui fait que nous croyons les avoir coudoyés cent fois dans la vie de tous les jours.

Ce qui donne à cette vérité tout son prix, et comme sa marque d'originalité propre, c'est qu'elle dissimule l'âpreté sous la grâce et la hardiesse sous l'ironie souriante. M. Jules Lemaître est un moraliste sans illusion. Il jette sur la vie, sur les âmes un regard aigu, perçant, presque cruel à force de lucidité profonde. La scène du *Pardon* où Georges, réconcilié avec Suzanne, et obsédé de certaines images, finit par harceler, par accabler sa malheureuse femme de ces questions qui les salissent tous deux, est à mettre à côté de celles où, depuis *Othello*, la jalousie a été peinte sous les plus énergiques couleurs. Et que d'autres traits d'un réalisme aussi saisissant on pourrait cueillir dans *Révoltée*, dans *Mariage blanc*, dans *l'Age*

difficile, dans *la Massière!* Que de démentis infligés, par respect de la vérité morale telle qu'elle est, à des conventions théâtrales vieilles comme le monde! C'est ainsi qu'avant M. Lemaître, il était admis, — sur les planches, — que les mauvais sujets ont un cœur d'or qui les rend finalement capables de toutes les délicatesses : bien souvent déjà dans ses *Impressions de théâtre*, il avait protesté contre ce déplorable préjugé à la mode. « Faire la fête, disait-il, c'est-à-dire manger, boire, jouer et entretenir des filles. J'ai peine à croire, malgré tout, que ces occupations, poursuivies jusqu'à l'âge de quarante ans, soient très propres à développer chez un homme la beauté morale et la délicatesse des sentimens. Un viveur... me semble jouer dans le monde un assez vulgaire et grossier personnage. » Et, pour le prouver, il a créé ces deux types si vrais de Vaneuse et de Mauferrand qui ne sont assurément point faits pour nous donner une très noble idée des résultats de la « haute vie. »

J'ai tort d'ailleurs de dire : prouver. M. Jules Lemaître ne veut rien prouver, à proprement parler, non pas même dans *l'Aînée*, qui n'est qu'une comédie de mœurs, et même de caractères, çà et là quelque peu caricaturale. Des treize pièces qu'il a écrites, il n'en est aucune qui soit une pièce à thèse : je ne l'en loue, ni ne l'en blâme, je constate simplement, étant d'ailleurs de ceux qui pensent que la pièce à thèse est un genre parfaitement légitime, et qui compte, chez nous surtout, d'authentiques chefs-d'œuvre. Il se contente d'observer la vie et de la peindre de son mieux. Seulement, cet observateur et ce peintre de la vie contemporaine est un homme qui pense, et qui ne peut s'empêcher de penser. Sa contemplation se prolonge en rêve. A la vie telle qu'elle est, il ne peut se tenir d'opposer la vie telle qu'elle devrait être. Les personnages qu'il étudie et qu'il peint, il les juge. Il n'a donc pas de peine à reconnaître que la vie morale, dans sa réalité concrète, est une série ininterrompue de cas de conscience (1). Et lorsqu'il a montré, avec toute la loyauté désirable, comment ses héros, placés dans telle situation donnée, agissent, pour se conformer au caractère

(1) La préoccupation du « cas de conscience » ou de la situation morale dans laquelle il place son principal héros est même si forte chez M. Jules Lemaître qu'on peut se demander, — voyez à cet égard ses feuilletons sur *Flipote* et sur *l'Age difficile* (8e et 9e séries des *Impressions de théâtre*), — si, quand il conçoit une pièce, ce n'est pas là ce qu'il imagine tout d'abord, — *in abstracto* pour ainsi dire, — et avant ses personnages concrets.

qu'il leur a attribué, il en vient nécessairement à se demander s'ils ont bien ou mal agi, si la manière dont ils ont pratiquement résolu le cas de conscience qui se posait à eux est bien la meilleure possible. Sa solution ou sa réponse personnelle, il réussit toujours, par mille moyens indirects, à nous la laisser entendre. Nous ne risquons guère de nous tromper en ce qui concerne le jugement moral que M. Lemaître porte sur ses personnages et sur leurs aventures. Et ce jugement est généralement très sain, marqué au coin d'un bon sens très ferme, d'une délicatesse très avisée, d'une réelle élévation de pensée et de sentiment. L'auteur de *l'Aînée* n'est pas tendre aux pharisiens, — le ménage Pétermann en sait quelque chose; mais il est assez indulgent à ceux qui paient leur tribut à la faiblesse humaine, s'ils souffrent de leurs fautes, s'ils s'en repentent et les expient, s'ils savent se préserver de la perversité du cœur et de l'esprit, et si enfin le sentiment de leur fragilité personnelle les incline à plus d'humilité, de charité et de bonté : il est bien évident que ni Mme de Voves, ni Chambray, ni Marèze, ni les douloureux héros du *Pardon* n'ont en M. Jules Lemaître un juge impitoyable. Il réserve toute sa sévérité, toute son ironie méprisante pour ceux que l'on pourrait appeler les frelons de la ruche sociale, pour ceux que la frivolité de leur vie, la férocité de leur égoïsme, la corruption de leur âme prédestinent à être de terribles gâcheurs d'existence et de bonheur : Hélène Rousseau, Brétigny, la marquise de Grèges, Vaneuse, Montaille, Yoyo, Mauferrand. S'il les relève un peu parfois tout à la fin de la pièce, c'est par scrupule de moraliste qui sait que les monstruosités sont rares, et rare aussi l'ignominie absolue. Mais toute sa sympathie, toute son estime, toute son admiration vont spontanément aux natures droites et simples, élevées et généreuses, capables de dévouement et de sacrifice, et pour lesquelles l'honneur et le devoir ne sont pas de vains mots : Pierre Rousseau, André de Voves, Mme Leveau, Lia, Bertrade, Juliette Dupuy; il leur passe tout ce qu'il entre parfois, — et il le sait bien, et il l'indique, — d'inexpérience et de naïveté dans l'intransigeance de leurs fiertés. Bref, il est avec ces braves gens de tout son cœur; et ce libre hommage à la vertu sous la plume de l'un des esprits les moins dupes qu'il y ait au monde n'est pas l'un des moins significatifs qu'on lui ait rendus.

On voit peut-être maintenant quelle conception de la vie

enveloppe et suggère tout ce théâtre où tant d'humanité se mêle à tant de finesse, où l'observation la plus spirituelle, et, par endroits, la plus pénétrante, parle une langue exquise d'agilité, de souplesse inventive, de grâce délicate et de vivante familiarité. Parmi bien des ironies et à travers bien des détours, c'est, tout au fond, la conception chrétienne que l'on retrouve et que l'on restaure, c'est la pratique des vertus chrétiennes que l'on recommande comme la meilleure et la plus sûre. « Il faut croire que l'univers existe uniquement afin que la justice y règne un jour entre les hommes, et pour que, en attendant, l'amour de la justice (qui implique la pitié et la charité) soit engendré dans les âmes par l'épreuve même de la vie... *Croyons-le donc. Nous avons besoin que l'univers ait un sens, et qu'il ait celui-là.* » Le subtil écrivain qui, rappelant des vers de sa jeunesse où le même sentiment est déjà exprimé, concluait par ces lignes un feuilleton sur la *Puissance des Ténèbres*, n'est donc pas le sceptique indifférent, le « stérile dilettante » dont il a paru parfois tenir le rôle. Il y a des idées auxquelles il tient, et qu'au besoin il saura défendre. S'il connaît les jouissances de la curiosité, il sait aussi le prix de l'action. « Si le choix m'en avait été laissé, écrivait-il un jour, j'aurais choisi d'abord d'être un grand saint, puis une femme très belle, puis un grand conquérant ou *un grand politique*, enfin un écrivain ou un artiste de génie. » Vous vous rappelez dans *l'Aînée* l'intéressant personnage de Dursay, sous les traits duquel je crois bien que M. Jules Lemaître a voulu se peindre lui-même, et qui, en tout cas, lui ressemble « comme un frère. » Dursay est un « philosophe, » un curieux, qui trouve la vie très divertissante, et les hommes très amusans à regarder. Mais Dursay n'est détaché qu'en apparence. Il vient un jour où lui aussi passe à l'action : il épouse la grave et charmante Lia. On peut voir là quelque symbolisme. Attendons-nous à voir l'auteur de *l'Aînée* descendre lui aussi dans la mêlée contemporaine.

VICTOR GIRAUD.

LE TRAIN DE MAISON

DEPUIS SEPT SIÈCLES [1]

LES DOMESTIQUES

I

Deux faits, en apparence contradictoires, dominent l'histoire du service domestique : d'une part, la hiérarchie des classes semble avoir dû maintenir une barrière infranchissable entre ceux qui servaient et ceux qui étaient servis ; d'autre part, le service personnel était beaucoup plus estimé dans l'ancienne France aristocratique que dans la France démocratique d'aujourd'hui. Et c'est justement à mesure que le vieux moule social s'est transformé que le service personnel a décliné peu à peu, jusqu'à devenir le moins recherché de tous après avoir été le plus en honneur.

Il y a dans notre république beaucoup de « services » fort prisés, tant civils que militaires, mais ce sont des « services publics » et l'on voit bien que ces esclaves du Public, qui s'appellent des fonctionnaires, ne se croient pas trop asservis à leurs concitoyens. Au contraire, le « service privé, » c'est-à-dire la dépendance d'homme à homme, était la règle et le fond même de la société féodale. Ce service était tantôt corporel, intime et comme familial ; tantôt extérieur et pour ainsi dire fonctionnel, relatif aux biens et affaires du maître. Longtemps le service

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

corporel fut de beaucoup le plus noble ; le chambellan était très supérieur au chancelier.

Au camp du Drap d'or, François Ier entre à l'improviste sous la tente d'Henri VIII encore couché ; comme ce prince veut se lever, le roi de France lui dit « qu'il n'aurait point d'autre valet de chambre que lui, et lui chauffa la chemise et la lui bailla quand il fut levé. » Quelques bons rapports qui existent entre le roi d'Angleterre d'à présent et notre président de la République, l'idée ne viendrait certainement pas à ce dernier de faire chauffer la chemise de son hôte ; de pareilles politesses ne sont plus de mise entre souverains, fussent-ils proches parens. La mentalité du XVIe siècle est loin de nous, et c'est seulement au jeu de cartes que le « Valet » est un personnage qui vient immédiatement après le Roi et la Dame.

Le dernier vestige de cette domesticité protocolaire a disparu avec la Cour de Versailles, où chaque branche de la Maison royale comportait une liste longue et graduée, qui commençait par un prince du sang ou un duc-pair et finissait par un balayeur ou un marmiton. C'est peut-être ici le lieu de remarquer que cette armée de serviteurs, dont il a été cent fois question et où la plupart des historiens n'ont vu que la satisfaction d'une folie fastueuse, était au contraire pour la Royauté un moyen de se procurer de l'argent, parce que *les emplois domestiques se vendaient.*

Engager un surcroît de valets et de servantes, c'était, depuis Louis XIV, ce que nous appellerions aujourd'hui émettre des bons du Trésor, créer des rentes sur l'État, à taux variables, suivant les cours du papier et le crédit royal. Le gouvernement dressait un tarif où figurait, en face des gages attribués aux futurs acheteurs, le capital qu'ils auraient à débourser pour avoir l'honneur de devenir dame d'atours ou sommier des broches, aumônier ou garde-vaisselle, premier-gentilhomme ou palefrenier. Cette liste était publiée officiellement et, lorsque fut créée, au plus fort de la guerre de succession d'Espagne, la maison du duc et de la duchesse de Berry, petit-fils du Roi, comme il était à craindre que les 600 ou 700 offices domestiques, taxés en bloc à 25 millions et demi de francs (1), ne trouvassent

(1) Tous les chiffres contenus dans cet article sont exprimés en monnaie de nos jours, d'après la valeur ancienne de la livre et d'après le pouvoir d'achat actuel de l'argent.

pas facilement preneurs, on eut l'idée, pour accélérer l'écoulement, d'envoyer une circulaire comme font nos banques pour placer des actions de mines d'or ou de chemins de fer étrangers. Mais il n'en fut pas besoin, et quoique, précisément à cette date (1711), l'État, terriblement pressé d'argent, eût beaucoup de mal à emprunter par les voies ordinaires, ces charges furent rapidement enlevées.

Que l'on trouvât des seigneurs authentiques ou des bourgeois-gentilshommes pour payer 200, 300 et 400 000 francs une sinécure dorée de secrétaire des commandemens, de chambellan ou de premier veneur, grâce à laquelle il se pousserait auprès du monarque, rien de surprenant à cela. Ce qui étonne c'est de voir vendre des 7 000, 12 000 et 20 000 francs de simples emplois de valets de pied ou de garde-robe, de garçons ou de femmes de chambre, d'aides de fruiterie ou d'enfant de cuisine, produisant des gages de 5, 7, rarement 10 pour 100 du capital versé, lorsque les fonds publics rapportaient tout autant à des rentiers tranquilles.

Cette forme d'emprunt constituait, je pense, un assez pauvre système financier; les gages étant mal et irrégulièrement payés, les titulaires se rattrapaient sans doute en grivèleries multiples; bien que l'on ne voie pas nettement quel genre de revenans-bons peuvent échoir aux porteurs de chaises percées, — offices de 6 300 francs avec gages annuels de 550 francs. — Seulement, et c'est là ce qui mérite d'être retenu, il fallait que, dans l'opinion populaire d'il y a deux cents ans, ces dignités serviles fussent grandes encore pour que l'ambition d'en être revêtu suscitât des amateurs capables d'y risquer leurs économies.

Le service personnel a d'ailleurs évolué sans cesse, de façon insensible et lente, suivant les besoins et les mœurs, de sorte que les mêmes noms ont désigné durant sept siècles des individus très différens et très diversement classés. Il est admis que le luxe des domestiques est celui peut-être qui a le plus diminué de nos jours ; encore faut-il s'entendre. Le train de maison d'un riche du moyen âge comprend, dans sa liste touffue, beaucoup de « domestiques » indispensables, aujourd'hui remplacés par des « fournisseurs : » boulanger, tailleur, maréchal, pêcheur, peintre, apothicaire, etc. ; il comprend des « employés, » logés et appointés à l'année, dont les uns, — chevaucheurs et messa-

gers, — ont été remplacés par la poste et le télégraphe; dont les autres, — aumôniers et médecins, — ne sont plus nécessaires à demeure, avec les moyens de transport modernes. Quelques-uns — comme les « écrivains » — étaient de première nécessité chez des maîtres qui ne savaient pas tenir la plume; beaucoup enfin ont changé de noms, tels les gouverneurs, chapelains, capitaines, écuyers et guetteurs, disparus avec les « maisons fortes, » pour faire place à des régisseurs pacifiques, et à des gardes armés pour défendre, non pas leur maître, mais simplement son gibier.

Cette revision, qui réduit beaucoup les effectifs comparables, permet aussi de constater que nos aïeux faisaient difficilement des choses faciles ou devenues telles avec le progrès : en 1457 arrivait à Paris, pour demander en mariage la fille de Charles VII, une ambassade du roi de Hongrie et Bohême, composée de 260 chariots bien attelés que gardaient, la nuit, des esclaves enchaînés. Si la diplomatie actuelle comportait le même déploiement, esclaves et chariots seraient de trop ; il suffirait d'un train spécial remisé à Bercy.

En fait de luxe purement conventionnel quelques spécimens ont dès longtemps cessé de plaire : tels les nains et les fous des deux sexes, — la Reine avait sa folle comme le Roi avait son fou ; — le bon ton ne permettait à aucun prince de s'en passer et, si l'on en juge *par leurs noms*, c'est la France qui paraît les fournir à toute la chrétienté. Au temps où Triboulet tenait l'emploi chez François I[er], son collègue, auprès de Charles-Quint, était Perrignon « plaisant de l'Empereur ; » au Vatican même c'est un nommé Le Roux qui a titre de « plaisant du Pape » (1538).

Le Triboulet historique, richement habillé, — son costume complet, robe, pourpoint et chausses, coûte au Roi 1 800 francs (1534), — pourvu d'un gouverneur bien gagé, était un idiot recueilli par charité, fort peu ressemblant au Triboulet dramatique de Victor Hugo. D'autres fous, moins insipides, eussent mieux mérité de passer à la postérité ; Marais, par exemple, qui disait à Louis XIII : « Sire, il y a deux choses dans votre métier dont je ne saurais m'accommoder, c'est de manger tout seul et de ch… en compagnie. » Celui-là fut le dernier bouffon en titre. Avant lui avait aussi disparu des budgets officiels la « dame des filles de joie suivant la Cour, » qui rece-

vait au XVIe siècle chaque année, « ainsi qu'il est accoutumé de toute ancienneté, » 1 400 francs, moitié pour les étrennes de ses... pensionnaires et moitié pour le bouquet qu'elles présentaient au Roi au mois de mai.

A la fin de l'ancien régime apparurent des domestiques nouveaux : le chasseur, le nègre, le suisse, le postillon, le frotteur, celui-ci multiplié par l'usage assez nouveau des parquets. Certains, dont le nom subsistait, avaient changé de rôle et de rang : le palefrenier ou « palfernier, » qui avait la charge des palefrois, était au moyen âge très supérieur aux cochers, sommiers ou charretiers, qui conduisaient « la coche » ou le chariot. A peine le « muletier de litière » était-il son égal. Depuis l'invention des carrosses, il descendit au-dessous du premier cocher, mais conserva une place à part, précédant souvent à cheval au XVIIIe siècle la voiture de son maître. Il a fini de nos jours par être le dernier dans l'écurie dont il avait été le chef.

On en peut dire autant du « concierge, » titre éminent que rien n'annonçait devoir signifier plus tard un portier, lorsque, au temps de saint Louis, la Conciergerie du Palais capétien — seule partie qui, avec la Sainte-Chapelle, soit encore debout — était une vaste demeure. « Concierge » étant synonyme de gouverneur militaire, la dignité était briguée, dans les châteaux royaux et princiers, par de grands personnages ; c'est dans ce sens que l'entendait le premier ministre de Louis XIII, lorsqu'en faisant donation au Roi de son « Palais-Cardinal » il réservait « à ses successeurs, ducs de Richelieu, la charge héréditaire de concierges dudit hôtel, et le logement qui leur sera désigné à cet effet. »

Les « pages, » qui existèrent chez les souverains jusqu'à Napoléon Ier et Charles X, eurent une destinée toute contraire : aux temps féodaux le page fut un serviteur qui, dans toutes les branches, occupait le dernier échelon. A la guerre, il est subordonné au « pillard » qui accompagne le banneret. Au civil, il figure sur l'état de la maison de Philippe le Bel (1285) entre les valets pour la chandelle et les rôtisseurs. Chez la comtesse Mahaut d'Artois (1313) ses gages sont de 233 francs par an, *moitié de ceux* d'un valet de chiens, le dixième de ceux des veneurs. Chez le duc de Bourgogne (1399) le page des lévriers est aussi beaucoup moins rétribué que le valet. Ces pages n'étaient rien de plus que des grooms.

Il en va tout autrement sous les derniers Valois, lorsque l'on alloue à chacun de ceux de l'écurie du Roi, que l'on met « hors de pages, » 1 000 francs « pour s'armer et se monter. » Ce sont alors des nobles de familles pauvres ; la France en était pleine, l'anarchie du xve siècle avait fait bien des « nobles mendians. » Quelques-uns entraient dans la petite judicature ou dans des professions manuelles, sans cesser pour cela, — au moins dans le Midi, — de se qualifier gentilshommes. A Sisteron les Valavoire, chevaliers croisés au xie siècle, sont représentés au xvie par plusieurs générations de « nobles chaussetiers, » puis reparaissent pour exercer de grandes charges sous Louis XIV, avant de s'éteindre au xviiie siècle.

Veulent-ils embrasser le métier des armes avec plus de scrupule que le jeune Lesdiguières, qui emprunte une jument à un hôtelier de son pays et part sans laisser de ses nouvelles, ces prolétaires de l'aristocratie « se donnaient » à un riche seigneur. Toiras, qui devint maréchal de France et gouverneur d'Auvergne, avait ainsi commencé chez le marquis de Courtenvaux, « vivant de son pain, montant ses chevaux et faisant chasser ses chiens. » Être « nourri page » dans une grande maison et en porter la livrée, qui n'avait encore rien de bas, fut à cette époque le début de beaucoup d'illustres fortunes. Albert de Luynes était, de 21 à 28 ans, jusqu'en 1606, aux gages de la comtesse du Lude, à 2 130 francs par an ; son frère Brantes fut huit ans au même service, quatre ans page et quatre ans gentilhomme, aux appointemens de 1 420 francs.

Les seize pages qui composaient, sous les ordres d'un gouverneur, la « grande écurie » de Richelieu étaient tous fils de comtes et de marquis, servis par douze valets et soumis aux leçons de trois maîtres d'escrime, de danse et de mathématiques. A cette ascension des pages royaux et assimilables correspondit, chez les simples particuliers, la fureur de donner cette qualité à des gamins quelconques, et tel, qui ne pouvait s'offrir des pages en chair et en os, imagina d'en avoir *en effigie*, remplis de foin, attachés derrière son carrosse, pour se montrer au Cours-la-Reine ; dût-il s'exposer, comme Chambonnières, à ce que les chevaux du carrosse suivant, attirés par l'odeur du foin, tandis que la file des voitures lentement avançait, se missent à déchirer les jambes de ce mannequin, à la grande confusion du propriétaire.

Manies éphémères du reste, et lorsque La Fontaine écrit (1668), dans sa fable de « La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf, » que « tout marquis veut avoir des pages, » il fait allusion à une mode qui, précisément, va passer; c'est à peine si, vers 1680, les ducs ont un page et à la fin du règne il ne s'en voit plus. Un autre « domestique, » comme on disait au XVIIe siècle, eut une existence encore plus courte : le « gentilhomme *di belle lettere.* » L'usage italien, adopté en France, voulut qu'au temps des Précieuses et de la Fronde on eût, sur l'état de sa maison, soit sous titre de secrétaire, de maître d'hôtel ou d'écuyer, soit sans titre défini, un homme d'esprit à ses gages, logé souvent, nourri et voituré toujours.

Au XVIIIe siècle il n'y a plus guère, chez les personnes privées, aucun de ces emplois honorifiques, intermédiaires entre le vassal et le valet, qui sont de règle au moyen âge : chez la comtesse de Bar, dont le train se compose de 54 personnes pour elle-même et de 20 personnes pour ses enfans (1352), le « chevalier, » le maître d'hôtel, l'écuyer-tranchant, l'écuyer-échanson, et les 2 chambellans, qui viennent en tête de liste, n'ont socialement rien de commun avec des serviteurs comme le clerc de cuisine, le huchier ou le bouteiller. Chez Marie de Sully, dame de La Trémoïlle (1396), où les domestiques sont au nombre de 58, les 3 « dames » ne sauraient être assimilées avec les 8 femmes de chambre de Madame et de ses deux filles ; pas plus que les 4 écuyers, ayant chacun un valet, avec le dépensier, les cuisiniers, les valets de haquenée et de char.

Cent ans plus tard (1493), le sire de La Trémoïlle entretient à la tête de sa maison 5 maîtres d'hôtel, qualifiés de « seigneurs » et de « messires, » qu'une démarcation profonde sépare des magister, médecin et secrétaire de Monseigneur, simplement traités de « maîtres, » eux-mêmes très supérieurs aux queux, barbier, fourrier, « pallefranier » et autres subalternes, par le rang sinon par les gages, puisque les muletiers gagnent autant que le précepteur (560 francs) et plus que le secrétaire (420 fr.). Il est vrai que les clercs d'office et les femmes de chambre descendent à 224 et 112 francs par an, tandis que le seigneur de La Rivière, premier maître d'hôtel, touche 1 680 francs.

Au XVIe siècle (1552), le titulaire de cet office dans la même maison, « monsieur de La Guyonnière, » ne recevait que

1200 francs et quelques autres « gentilshommes, » messieurs du Fouillou et de La Martinière, se contentent de 800 et de 690 francs. Dans la seconde classe, celle des « gens de conseil, » le receveur général « maître Mauger » a 1 000 francs, le sénéchal de Thouars 550 seulement; enfin dans la catégorie des « officiers et autres serviteurs, » le mieux rétribué est le brodeur 690 francs, puis viennent sur le même pied l'organiste et le sommelier 460 francs; l'écuyer de cuisine à 400 francs, les tailleurs 340, les valets de chambre et le secrétaire au taux identique de 230 francs; ainsi de degré en degré jusqu'aux femmes de chambre des filles à 100 francs, jusqu'au valet de garde-robe à 80 francs.

Entretenir à son service des personnes de condition un peu relevée n'était pas l'apanage des seuls richissimes; ce superflu était caractéristique et de première nécessité pour qui prétendait à un certain rang; c'eût été déchoir que de s'en passer. Richelieu, pauvre évêque de Luçon, ayant à peine de quoi vivre, prend un gentilhomme pour maître d'hôtel: « Cela fait bien, écrit-il, il dirige la maison et reçoit la compagnie. » Deux minces hobereaux, qui vivent à l'auberge, conviennent de passer chacun à son tour pour « le gentilhomme » de l'autre.

On voyait encore en 1693 chez le vieux Saint-Simon, père de l'auteur des *Mémoires*, un écuyer du duc, un écuyer de la duchesse et un gouverneur de leur fils, ces deux derniers détachés en qualité de gentilshommes pour accompagner le jeune vidame, alors simple mousquetaire. Cinquante ans plus tard, ce genre de luxe est aboli; et à la fin de l'ancien régime, dans la plus haute noblesse, chez les descendans mêmes de quelques grands vassaux du moyen âge, l'intendant est un petit bourgeois et l'état de maison ne comprend que des serviteurs; les gentilshommes-domestiques avaient disparu.

II

Est-ce par suite d'une même évolution sociale? — les mœurs ont autant changé du XVIe au XVIIIe siècle que du XVIIIe à nos jours, — toujours est-il qu'il ne se rencontre plus alors d'anciens domestiques devenus gentilshommes, comme il s'en vit maints exemples notables aux temps antérieurs et jusque sous Louis XIV: Gilles Ruelland, qui mourut baron de Tressan, sei-

gneur du Rocher-Portail et de Montaurin, laissant une grosse fortune à ses cinq enfans, dont une fille, devenue duchesse de Brissac avec deux millions et demi de dot, avait débuté vers 1585 comme valet d'un marchand de toiles. Longtemps charretier, il n'avait jamais chaussé que des sabots. La première fois qu'il mit des souliers à ses pieds, racontait-il plus tard, il en était si embarrassé qu'il ne savait comment marcher.

Son maître ayant pris la sous-ferme des impôts d'une partie de l'évêché de Saint-Malo, Ruelland qui avait épousé la fille d'une fruitière de Fougères, femme de chambre de Mme d'Antrain, sous-afferma à son tour quelques hameaux et réalisa un petit pécule, avec lequel il fit, sur les frontières de Bretagne, un trafic d'armes au temps de la Ligue entre les deux partis. Il y gagna 100 000 francs et partit de là pour l'opulence et la noblesse, grâce à la taxe des boissons qu'il s'était chargé de recouvrer à forfait dans toute la province.

Un autre domestique, comme celui-là « né aux finances, » fut Massé Bertrand, fils d'un paysan d'Anjou, qui, d'abord laquais chez le président Gayan, puis clerc chez un procureur, ensuite commis, parvint insensiblement à être trésorier de l'Épargne (1628), — caissier central du Trésor, — seigneur de La Bazinière et mourut riche de 20 millions (1640). Ce La Bazinière était, paraît-il, un ladre qui, lorsque à son tour il eut des valets, ne les payait point et trouvait moyen de les garder chez lui, « attendant que l'humeur libérale prît à leur maître. » Mais il avait de l'orgueil pour sa race; son fils, marié à une demoiselle d'honneur de la Reine, eut des armes et des couronnes à son carrosse; le Roi ne dédaigna pas de danser le ballet chez lui; sa fille, mariée à l'intendant de justice en Anjou, avait un écuyer qui portait l'épée au côté et, pleine de mépris pour la noblesse de robe, traitait de petites gens les parens de son mari.

Gil Blas serait aujourd'hui trop invraisemblable. Le Sage sans doute ne choisirait plus le même type ; mais, à la date de publication de son roman (1715), l'ascension d'un laquais imaginaire ne pouvait guère choquer les contemporains puisqu'il y avait douze ans à peine que Gourville était mort. Or Gourville, Gil Blas de la réalité, dépassait fort celui de la fiction. Jean Hérault savait lire et écrire, c'était son seul capital. Après avoir débuté chez un procureur d'Angoulême, il entre comme valet

chez l'abbé de La Rochefoucauld (1642), y reste quatre ans, puis passe au service du prince de Marsillac, le futur auteur des *Maximes*. Il s'y instruit un peu et gagne la confiance de son maître qui, ayant acheté le gouvernement de Poitou, en fait son secrétaire.

En cette qualité, bien qu'il porte toujours la livrée, — une casaque rouge à galons d'argent, — il est à même de cueillir de jolis pourboires. Il suggère par exemple à Marsillac, pressé d'argent, de solliciter du surintendant d'Émery (1649) un passeport pour faire sortir du Poitou 800 tonneaux de blé, — la sortie des blés était alors interdite, — et, chargé de présenter la requête au surintendant, « je lui demandai, raconte-t-il, s'il ne trouverait pas mauvais d'en ajouter 200 pour moi, afin que je pusse en avoir le profit. En souriant, il me dit qu'il le voulait bien. » Aussitôt il prend la poste pour Niort et vend à des marchands ce permis d'exportation 45 000 francs. Il en garde pour lui 9 000, d'accord avec son maître et, comme ce dernier est toujours besogneux, il finit, avec une générosité diplomatique, par les lui prêter. Héraut est jeté naturellement dans la Fronde, tantôt lieutenant d'une compagnie de bourgeois du faubourg Saint-Antoine, commandée par un charcutier, tantôt détroussant à main armée le percepteur des tailles de l'Angoumois, qu'il dépouille de 20 000 francs pour le compte des princes. Comme eux, il sert successivement tous les partis, est apprécié, s'avance et, pour avoir moyenné la soumission de Bordeaux (1654), reçoit de Mazarin une pension de 19 000 francs sur des bénéfices ecclésiastiques.

Dès lors l'ancien valet fait peau neuve et devient seigneur de Gourville, du nom d'une terre qu'il vient d'acquérir. Il loue « un appartement assez honnête » dans le petit hôtel de Bourbon, achète un carrosse et des chevaux pour son service et, pour le service du Roi, il achète des conseillers au Parlement, les « meneurs des Chambres, » à prix variés, afin de faire passer les édits de Fouquet, son nouveau patron : 5 000 francs de gratification « avec la promesse d'autant aux étrennes, » étaient le tarif des consciences ordinaires. Les présidens à mortier sont plus chers : à Le Coigneux, « pour l'aider à achever une terrasse à sa maison de campagne, » Gourville porte 20 000 francs en lui faisant espérer « que cela aurait de la suite. »

Comment un homme si bien lancé peut-il être mis à la Bas-

tille ? Intrigues obscures, mauvais propos colportés par des ennemis pour le desservir. Cet internement s'opère du reste avec tous les égards dus à un homme de qualité : le gouverneur se rend en personne chez Gourville ; introduit par un laquais, il le trouve avec son maître à danser, répétant une *courante*, lui dit en riant qu'il faut remettre la danse à un autre jour, et le conduit dans son carrosse à la prison d'État, où il est enfermé dans une chambre du premier, « la plus commode de toutes. » Élargi au bout de quelques semaines, il va le soir même chez M. le Cardinal « pour lui faire la révérence ; » il se justifie si bien que Mazarin, lui rendant peu après toute sa faveur, l'institue son associé dans un de ces tripotages financiers que le grand ministre affectionnait et qui ont jeté quelque ombre sur sa gloire. Il s'agissait du recouvrement des tailles de Guyenne ; le cardinal y gagna 10 millions et Gourville, devenu en même temps commis de Fouquet, ne négligea pas sa propre fortune, puisqu'en 1659 il achetait 3 millions et demi la charge de secrétaire du Conseil, tout en s'occupant, — car c'était un homme plein de reconnaissance, — d'arranger les affaires de la maison de La Rochefoucauld et d'obtenir à ses anciens maîtres quelques remises de leurs dettes.

La disgrâce de Fouquet le force à s'éclipser quelque temps aux Pays-Bas, où il avait mis ses biens à l'abri ; de là, quoique condamné à mort par contumace, il entretient des relations suivies avec la cour de France dont il se fait l'agent à l'étranger. Gracié en récompense de ses bons avis, il finit par être nommé ambassadeur en Espagne, y mène un train conforme à son rang, tient table ouverte et suggère de Madrid l'idée de placer un Bourbon sur le trône de Philippe IV.

Au retour de cette mission, monsieur de Gourville, conseiller d'État, aussi riche que considéré, marié « secrètement, » mais au su de tous, avec une des trois sœurs du duc de La Rochefoucauld, demeura jusqu'à sa mort, en 1703, dans la familiarité des plus grands seigneurs et souvent admis à l'honneur envié de faire la partie du Roi.

Tous les parvenus ne publiaient pas, avec l'humilité, — ou l'orgueil, — de Gourville, leur modeste origine : le cardinal Dubois qui, avant de prendre le petit collet et d'être admis par le précepteur du duc de Chartres auprès de cet enfant, pour lui aider à écrire ses thèmes et à chercher ses mots dans le dic-

tionnaire, avait été valet d'un principal de collège, puis du curé de Saint-Eustache, fit si bien disparaître toute trace de son premier emploi que des biographes modernes ont pu s'y tromper.

Antoine Crozat, lorsqu'il était devenu marquis du Châtel, qu'il portait le cordon bleu des chevaliers du Saint-Esprit en vertu de la charge achetée par lui de trésorier de l'ordre, lorsque sa fille épousait le comte d'Évreux, fils du duc de Bouillon (1707), n'aimait pas non plus se rappeler qu'il avait débuté comme laquais de Pennautier, caissier des États de Languedoc, avant de devenir le petit commis, puis l'associé de ce financier qu'il dépassa beaucoup par la suite. Lors de la taxe sur les traitans, en 1709, Crozat dégorgeait au fisc sans sourciller 4 millions de francs ; ce qui ne l'empêchait pas de développer sa banque et ses armemens par le privilège du commerce de la Louisiane qu'il obtint en 1712. Héritier de cette opulence, son fils Joseph Crozat, baron de Thiers, amateur éclairé des arts, réunit l'une des plus célèbres collections de tableaux du XVIII[e] siècle, et sa petite-fille la duchesse de Choiseul, femme du ministre de Louis XV, ne se montra pas moins grande dame dans la mauvaise fortune que dans la prospérité.

A se rappeler ces élévations et bien d'autres moins connues, on se demande si la morgue d'autrefois n'était pas plus apparente que réelle, tempérée par un fonds de bonhomie qui ne cadre peut-être plus avec notre égalité nominale d'aujourd'hui. Les mœurs, sous tous les régimes, tempèrent ce que les lois ont d'excessif et d'absolu. Du moment que tous les citoyens sont proclamés égaux, se soumettre privément à d'autres, c'est accepter une infériorité factice et conventionnelle, par suite plus déplaisante que celle d'une hiérarchie normale, moins volontiers supportée par les uns, plus jalousement accusée par les autres.

III

A mesure que l'état mental des Français changeait depuis six cents ans, précédant ou suivant les changemens à peu près parallèles de leur état social, l'opinion que le public avait du domestique et que le domestique avait de lui-même se modifiait : « Que l'on a bien fait, dit Pascal, de distinguer les hommes

par l'extérieur, plus que par les qualités intérieures. Qui passera de nous deux? Qui cédera la place à l'autre? Le moins habile? Mais je suis aussi habile que lui. Il faudra se battre sur cela. *Il a quatre laquais et je n'en ai qu'un;* cela est visible, il n'y a qu'à compter : c'est à moi à céder, et je suis un sot si je conteste. »

Le laquais jouait donc encore, au temps de Pascal, un rôle qu'il ne joue plus dans l'existence de son maître : il servait à mesurer son rang. Ces laquais, dont beaucoup étaient armés, bien qu'on le leur ait souvent défendu, constituaient le dernier vestige de la « seigneurie » féodale, de la force particulière. Ils étaient une dignité, tandis qu'ils ne sont aujourd'hui qu'une commodité; ils ont cessé de porter l'épée; seuls quelques huissiers officiels conservent ce fer innocent.

Quant aux troupes de serviteurs décoratifs que les riches actuels, aux jours de gala, alignent dans leurs antichambres ou sur leurs escaliers, la plupart sont loués pour endosser un soir des livrées éclatantes et des perruques poudrées qui seront remisées le lendemain dans les armoires; faits pour contribuer à l'élégance d'une fête comme des lumières ou des fleurs, ils ne sauraient augmenter le prestige de l'amphitryon aux yeux de ses hôtes. Chez ceux mêmes de nos contemporains qui ont le plus de domestiques, il n'y a guère dans l'ordinaire de la vie de domestiques purement pompeux. Les trois et quatre valets de pied qui se tenaient serrés l'un contre l'autre, accrochés aux courroies derrière le carrosse, ont été réduits d'abord à deux avec les coupés et berlines à housse: puis à un seul, assis sur le siège. Il n'est resté de l'ancien usage que la formule du pluriel, par laquelle on demande « les gens. »

Tel duc et pair, dont la dépense annuelle en 1788 s'élevait à 300 000 francs, avait, sous les ordres de son maître d'hôtel, 3 valets de chambre, 4 valets de pied, un frotteur, un chasseur, un nègre, une femme de charge, 2 femmes de chambre, 2 filles de garde-robe, sans parler du personnel de la cuisine, de l'office et des écuries; son petit-fils, le duc actuel, bien que sa fortune soit *très supérieure* et qu'il dépense davantage, se contente d'un train beaucoup moindre. Si l'on pouvait multiplier de pareilles comparaisons, on verrait que le fait est général.

Sous Louis XVI pourtant, ce genre de luxe avait déjà beaucoup décru; une dame n'était plus suivie à la promenade, comme au temps de la Fronde, d'un groupe de laquais portant

qui le carreau, qui le parasol, la coiffe et le mouchoir. Personne ne se faisait plus précéder, comme il était encore d'usage sous Louis XIV, de laquais porteurs de flambeaux, le soir, devant son carrosse; et l'on avait remplacé par des chandeliers les valets qui se tenaient debout, dans les salles du moyen âge, des torches en main. Le dernier vestige de ce cérémonial, qui avait subsisté jusqu'à notre siècle pour les têtes couronnées, obligeait les hôtes honorés de leur présence à les aller recevoir à la descente de voiture, avec un candélabre allumé.

Malgré tout, *le chiffre global* des domestiques, en France, était bien moindre il y a cent vingt ans que de nos jours, parce que la classe qui se fait servir, fût-ce par une « bonne, » est présentement beaucoup plus nombreuse; tandis que le nombre des seigneurs ou assimilés, qui avaient jadis ce grand train de maison dont je viens de parler, était très restreint. Chiffrer 24 gens de livrée et 10 femmes de chambre chez un fermier général, ou 300 personnes chez cet ultra-prodigue de Choiseul, tant à Paris qu'à Chanteloup (1770), voilà des détails qui impressionnent; et ce ministre exilé en pourra retrancher quelque peu sans nous attendrir. Mais combien y avait-il de bourgeois à posséder un « officier en confitures, » comme Mme Allain, qui en fait venir un de Tours et un autre de Rouen, pour voir qui des deux ferait le mieux?

Si quelques milliers de familles en vue gageaient deux ou trois fois plus de domestiques que de nos jours, la noblesse de province et la bourgeoisie aisée ne semblent pas en avoir entretenu davantage que les classes correspondantes d'aujourd'hui : M. de Saint-Chamans, au château de Méry-sur-Oise, a 5 domestiques (1630); Racine, avec 55 000 francs de rente, avait à l'époque de sa mort (1699) un cocher, deux laquais, une cuisinière et une femme de chambre. Même personnel chez le président du bailliage à Dijon (1701); le lieutenant criminel a seulement deux servantes et un laquais. A Paris, un magistrat garçon, nourri par un traiteur, a son cocher et son laquais; un frotteur, pour 7 francs par mois, met son appartement en couleur.

Le conseiller Le Blanc, du Parlement d'Aix, a quatre domestiques dont deux font office de porteurs pour sa chaise, car il n'a pas de carrosse; à Lyon, chez un négociant en soieries qui dépense 9000 francs par an (1769), deux domestiques servent

une famille de six personnes dont trois enfans. A Paris même, le *Journal* de Barbier qui parle de « repeupler les campagnes par la diminution des domestiques (1743), » nous apprend que, dans la corporation la mieux connue de lui puisqu'il y appartient, il y a 500 avocats inscrits au tableau qui n'ont pas de laquais.

En Angleterre, l'impôt sur les domestiques mâles nous fait connaître que leur nombre, depuis 1812, a baissé de 295 000 à 221 000. Si nous possédions une statistique analogue pour la France, je crois que la diminution du personnel de luxe serait beaucoup plus que compensée par l'accroissement d'effectif des servantes de la classe moyenne.

IV

Est-ce l'effet d'une demande plus abondante? Toujours est-il que ces « bonnes à tout faire, » — les « meschines » et « dariolettes » du moyen âge, — sont la catégorie qui, depuis cent ans, a le plus profité de la hausse des salaires. C'est par conséquent l'une des dépenses bourgeoises qui ont le plus augmenté. Il n'est pas ici question de quelques « femmes de chambre » payées 590 francs par an chez la vicomtesse de Rohan (1480), 1 080 francs chez la duchesse de Bourgogne et jusqu'à 2 000 francs chez la reine Anne de Bretagne. Celles-là devaient-elles leurs gages à un mérite exceptionnel ou à la générosité de maîtres fastueux?

L'écart énorme qui existait autrefois, dans la corporation des « femmes serviciales, » entre les premières et les dernières, — écart analogue à celui que l'on constatait parmi les domestiques mâles, — laisse supposer, ou qu'ils ne se recrutaient pas dans le même milieu et n'avaient pas même origine, ou qu'il se formait entre eux, d'après la tournure, le talent et les manières, une sorte d'aristocratie d'antichambre dont nous n'avons plus l'équivalent. Ceux qui la composaient ne se soucieraient pas aujourd'hui d'embrasser la même profession ; ils prétendent à de plus hauts rôles.

C'est même ce qui nous explique la soubrette et le valet de l'ancienne comédie. Déjà, vers la fin de l'ancien régime, Mercier dit que ces espèces se font rares et qu'on les rencontre seulement parmi les « domestiques de place, » à 4 francs par

jour, loués par les étrangers. Ils ont si bien disparu de notre réalité contemporaine que l'on se demande si ce ne sont pas des personnages conventionnels, créés de toutes pièces et conservés par tradition, plutôt qu'observés par les premiers auteurs qui les mirent au théâtre.

Ils ont vécu pourtant ailleurs que sur la scène, ces valets et ces soubrettes non contens de prendre le nom de leur maître lorsqu'ils étaient entre eux, mais aussi son geste et son ton, orgueilleux de son état et du leur propre, vains de noblesse chez le marquis, jaloux des droits de la robe chez le président et superbes d'opulence chez le fermier général. N'est-ce pas un valet de comédie que celui de Bassompierre qui, voyant une dame traverser la cour du Louvre sans que personne lui portât la robe, s'en va la prendre en disant : « Encore ne sera-t-il pas dit qu'un laquais de M. le maréchal de Bassompierre laisse une dame comme cela? » Peut-être ne se voyait-il pas beaucoup de porchers d'aussi bonne compagnie que celui de Choiseul, répondant au duc qui s'enquérait de la santé de ses jeunes porcs : « Monseigneur leur fait bien de l'honneur, ils se portent tous à merveille. »

Mais il ne manquait pas de gens de livrée capables de dégainer pour la préséance de *leur carrosse*, de se battre avec la livrée rivale et de couper au besoin les harnais des chevaux qu'ils veulent arrêter, comme en usèrent en plein Paris les gens de Mme de Bouillon envers ceux de Mme de Hanovre (1693). Ces querelles entre carrosses risquaient de finir en drame : M. de Tilladet fut tué ainsi par les gens du duc d'Épernon. Est-il, dans le vieux répertoire, réponse plus tragi-comique que celle de M. d'Angoulême, connu pour son humeur d'escroc, à ses gens auxquels il conseillait, en guise de gages, de détrousser les passans : « C'est à vous de vous pourvoir, disait-il, quatre rues aboutissent à l'hôtel d'Angoulême, vous êtes en beau lieu, profitez-en si vous voulez. »

Que ces laquais épiques fussent un peu fripons, on s'en doute en les voyant donner 350 francs au maître d'hôtel pour entrer chez certains financiers. S'ils savent attendre des cinq et six ans parfois leurs salaires en espèces, nul doute qu'ils s'en découvrent d'autres en nature : « Mon sommelier, disait le grand prieur de La Porte, dit que le vin lui appartient dès qu'il est *à la barre* (au milieu de la barrique); le piqueur prétend que

le lard est à lui dès qu'il en a levé deux tranches, le cuisinier n'est pas plus homme de bien qu'eux, ni l'écuyer, ni les cochers, sans parler du maître d'hôtel qui est le voleur major; mais ce qui me chicane le plus, c'est que mes valets de chambre me disent : Monsieur, vous portez trop longtemps cet habit, il nous appartient. »

Grâce à des grappillages fructueux et tolérés, ceux-là peuvent se constituer un magot; surtout s'ils ont la prudence de ne pas acheter des fonds publics; parce qu'une de ces banqueroutes officielles, que la morale indulgente du temps permettait à l'État d'opérer de temps à autre sous le nom de « réduction de la rente des effets royaux, » risque de les dépouiller d'une partie de leur avoir. Ce fut le cas en 1770 où pareil retranchement rapporta 12 millions au Trésor en faisant le désespoir des laquais de Paris qui presque tous avaient ainsi placé leurs économies.

Entre ces valets prompts de la langue, de la main et du pied, artistes à l'occasion, car ils jouent passablement de la basse ou du violon, lorsque la mode l'exige, et le petit laquais rustaud de la comtesse d'Escarbagnas, tout proche du gardeur de dindons, il y avait le même abîme qu'entre la femme de chambre en robe de soie, fort avant dans la familiarité hautaine d'une marquise dont elle copie les façons et le langage, et la chambrière en sabots, vouée aux humbles besognes, qui n'a point vu le monde et ne saura jamais faire la révérence. Une publication satirique de 1636 additionne ce qu'une servante ordinaire, qui s'entendait à « ferrer la mule, » — ce que les modernes appellent « faire danser l'anse du panier, » — pouvait ajouter à ses gages, et fixe aux environs de 500 francs le total annuel de ces menus larcins. Inutile de dire que ce n'est là qu'une plaisanterie; le bourgeois, sous Louis XIII, était trop resserré pour fermer les yeux sur les chiperies ancillaires. Il s'est opéré à cet égard depuis le XVII[e] siècle une sorte de nivellement, aussi bien parmi les domestiques que parmi les maîtres : les seigneurs de naissance ou d'argent sont devenus plus réglés que jadis, et la classe moyenne est devenue moins « regardante. »

Les servantes d'intérieur, dont le traitement varia au moyen âge de 40 francs par an à 200 francs, — en moyenne 110 francs, — ne recevaient plus depuis le XVI[e] siècle jusqu'à la Révolution qu'une allocation moyenne de 80 francs sur l'ensemble du

territoire français. Et tandis que les « femmes de chambre » étaient payées 540 francs sous Louis XVI chez une grande dame à Paris, les servantes d'un notaire ou d'un curé gagnaient 50 et même 35 francs par an en Berry ou en Poitou.

Le simple lait d'une simple nourrice variait aussi étrangement de prix suivant les nourrissons : pour un enfant du roi de France, au XIIIe siècle, le traitement de la nourrice était de 2880 francs; il était de 380 francs chez le comte de Savoie et de 112 francs pour un enfant de l'hospice à Marseille (1306). Lorsque la nourrice d'une princesse touchait 700 francs par an à Angoulême, la nourrice de l'Hôtel-Dieu de Paris touchait seulement 45 francs (1517). Elle avait sans doute la table et le logement. Celles chez qui les hospices de Paris plaçaient les enfans trouvés à la fin de l'ancien régime recevaient 150 francs (1760); en province, elles se contentaient d'une centaine de francs.

Une pareille différence de traitement s'explique davantage lorsqu'il s'agit de rémunérer des talens professionnels comme ceux du cuisinier; ce nom étant indistinctement porté suivant les circonstances par des artistes méritoires ou par d'indignes marmitons. Dans quelques maisons princières du moyen âge, où la table tenait la place que l'on sait, les valets ou « hâteurs » touchaient le double des « galopins » ou enfans de cuisine, les « compagnons » cuisiniers le double des valets, le maître-queux ou écuyer le double des compagnons. Cet officier supérieur des fourneaux recevait au XVe siècle des appointemens de 1300 francs, presque identiques chez le duc de Bourgogne et chez la reine Anne de Bretagne; les cuisiniers du vicomte de Rohan et du sire de La Trémoille étaient payés 600 francs, autant que le queux du duc d'Orléans, et le double des 320 francs, que gagnaient ceux de l'Hôtel-Dieu de Paris ou de l'évêque de Troyes. Aux derniers temps de la monarchie, des gages de 700 francs étaient encore alloués aux chefs de cuisine des maisons opulentes, mais le commun de la corporation ne dépassait pas 200 francs par an !

Et c'est même un curieux phénomène d'histoire sociale que le mouvement des chiffres nous révèle : *la masse de la domesticité* subit à partir du XVIe siècle la baisse générale des salaires qui atteignit toutes les formes du travail; mais *les serviteurs de luxe* ne s'en ressentirent pas. Chez les grands seigneurs, dans

les années qui précèdent la Révolution, le maître d'hôtel avait jusqu'à 2300 francs, les valets de chambre de 770 à 540, les valets de pied de 500 à 310 francs. Ces gages, si l'on excepte quelques privilégiés, attachés à la personne des souverains, — encore le valet de chambre de saint Louis, en 1261, ne gagnait-il pas plus de 730 francs, — avaient été sensiblement les mêmes depuis le moyen âge.

Aux heures de crise, les maîtres réduisaient le traitement de leurs gens : tel gentilhomme, qui payait ses cochers 660 francs en 1700, ne les paye en 1709, l'année de la grande famine, que 250 francs, et *le même valet*, auquel il donnait 400 francs de 1704 à 1706, rentre chez lui en 1709 pour 200 francs. Mais en général les services de la domesticité d'élite demeuraient sous Louis XV aux mêmes taux où ils avaient été sous Charles VIII ou sous Philippe le Bel : le valet de chambre du duc du Maine (1736) touchait 570 francs comme ceux du comte d'Angoulême (1497) et le valet du poète Malherbe gagnait 375 francs (1620) comme ceux de la comtesse de Savoie (1299) ; tel est aussi, dans *le Joueur* (1696), le chiffre réclamé par le valet Richard que son maître a baptisé Hector, en l'honneur du valet de carreau.

Au contraire, les marchands, les magistrats de province, la petite noblesse, les hospices, les collèges, les curés et toute la bourgeoisie payèrent leurs domestiques mâles de 75 à 160 francs par an depuis 1550 jusqu'à 1789, c'est-à-dire un tiers ou moitié moins que dans les siècles précédens où ces serviteurs étaient payés de 120 à 280 francs. Si, en face des gages décroissans de la foule, les gages des domestiques de choix se maintinrent ainsi à un taux élevé, c'est sans doute que leur recrutement devenait moins aisé, que la classe d'où ils sortaient jadis avait d'autres visées et trouvait dès le XVIIIe siècle d'autres débouchés que le service personnel pour son intelligence et son instruction.

La destinée de chacun ne dépend-elle pas de l'ambiance des heures et des lieux où le hasard le fait naître, autant que de ses propres aptitudes? D'un hercule héroïque et illettré, de la plus humble origine, la société féodale fit souvent un baron, maître d'un gros fief; notre démocratie en fait à peine un sergent-major, décoré de la médaille militaire. Aux XVIe et XVIIe siècles, l'adroit maniement des impôts menait à tout

l'homme sans argent et sans nom; d'où la tirade connue du valet dans Regnard :

Ne serais-je jamais laquais d'un sous-fermier?...
Je ferais mon chemin, j'aurais un bon emploi;
Je serais dans la suite un conseiller du Roi,
Rat-de-cave ou commis; et que sait-on! Peut-être
Je deviendrais un jour aussi gras que mon maître...;
Il n'est que ce métier pour brusquer la fortune...

Et tel qui, Jasmin autrefois,

Bornait sa garde-robe à son justaucorps vert,

pouvait prétendre, sinon à la chance des quelques élus dont nous avons plus haut cité les noms, du moins à un sort très supérieur à sa condition première.

Il y fallait toutefois le don spécial des chiffres, que tous les Mascarilles et Jodelets, Ragotins ou La Flèche ne possédaient pas. Leur tour était autre; aussi restaient-ils en service; classe intermédiaire, dégrossie, très éloignée du peuple dont le parler était encore au XVIIe siècle un jargon à peine français. — Gareau, le premier paysan qu'on ait hasardé à la scène, dans le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, est presque incompréhensible. — Frontin ou Crispin, vêtus comme leur maître sauf les galons, coiffés comme lui, ayant les cheveux chaque soir « mis sous la papillote, » ont la désinvolture galante et tournent le compliment.

Ce sont des simili-gens de qualité, avec une légère fêlure, une nuance, perceptible seulement pour les gens de qualité. Vienne l'altération du type avec les révolutions, on ne les distinguera plus. « Mon père, conte Lauzun, me donna pour gouverneur un laquais de feu ma mère, qui savait lire et passablement écrire et qu'on décora du titre de valet de chambre pour lui donner plus de considération. » Un valet de génie n'avait pas besoin que la face du monde eût changé pour devenir Jean-Jacques Rousseau. N'avait-il que du savoir faire, les avenues ouvertes sous Louis XV à l'essor du valet supérieur furent assez nombreuses déjà pour lui sembler préférables à la domesticité, où demeuraient encore les soubrettes et « suivantes. » Pasquin a cessé de servir avant Lisette.

De nos jours enfin, tous deux méprisent l'antichambre, qu'ils

ont depuis longtemps quittée. Lisette et Pasquin exercent vingt professions libérales qui jadis n'existaient pas ou ne rapportaient pas de quoi vivre. Crispin « rival de son maître » hier, sur la scène, est maître à son tour dans la vie. Scapin ne dédaigne pas les fonctions électives, député parfois, pourquoi pas ministre? Le service du peuple comporte, il est vrai, quelques nasardes et davantage même que toute autre carrière, aujourd'hui où nul valet n'est plus traité de « maraud, » mais où beaucoup de candidats se traitent volontiers de canailles. Seulement, c'est presque commander que d'obéir à 10 000 maîtres, et la souplesse avisée de Scapin, son flair subtil, en font un maître Jacques du suffrage universel.

V

Entre les deux catégories de domestiques, — l'aristocratique et la plébéienne, — que nous avons constatées, la différence de traitement s'accroissait encore de ce fait que la plus favorisée joignait à son salaire monnayé l'avantage d'être habillée gratis : la « livrée, » ce vieux mot dont le sens s'est si fort modifié, avait été le présent périodique que le seigneur distribuait à certains de ses fonctionnaires ou de ses vassaux. Les présidens du Parlement et de la Chambre des Comptes avaient droit à des « robes de livrée. » Ce cadeau obligatoire s'étendit et devint abus : le Duc de Bourgogne restreignit les « livrées » à ses familiers et serviteurs domestiques.

Au XIVe siècle chez le sire de La Trémoïlle une « jacquette de livrée, » en futaine blanche frangée de fil noir, coûtait 100 francs; somme modeste auprès des 1 320 francs que valait la livrée des valets de pied de François Ier (1539) : ici le pourpoint et le haut-de-chausses aux couleurs du Roi absorbaient 6 mètres de velours à 100 francs le mètre; les boutons d'or 380 francs; le chapeau « bien accoutré pour aller à cheval » 240 francs, un bonnet d'écarlate 40 francs, une chemise 56 francs. De pareils chiffres, il est vrai, sont exceptionnels, comme celui de 2 000 francs auquel peuvent monter aujourd'hui certaines livrées de gala chez des particuliers luxueux.

L'habillement d'un garçon de chambre, — jupe, pourpoint, manteau et bas, — se payait 112 francs sous Louis XIII et le justaucorps des cochers ou laquais de la Cour valait le même

prix à la fin du règne de Louis XIV, lorsqu'on eut remplacé les galons d'or ou d'argent fin par des galons en faux ou de laine armoriée. En métal précieux, la bordure d'argent d'un chapeau de laquais se vendait 28 francs; on pouvait l'avoir à 3 fr. 70 en « argent parisien, » ainsi qu'on nommait l'imitation (1702).

Le prix ordinaire de la livrée variait au XVIIIe siècle, suivant la qualité de l'étoffe, depuis 150 francs pour l'habit et la veste en drap d'Elbeuf, jusqu'à 90 francs pour la redingote de cocher en drap de Berry, ou 55 francs pour la même en drap de Lodève. Ces costumes étaient donnés en propriété à leurs porteurs; s'ils les rendaient en quittant le service, les maîtres leur en payaient la valeur. Pour les culottes, les domestiques de grande maison s'entretenaient à forfait moyennant un fixe annuel; ils étaient souvent fournis de linge: 2 chemises, 2 caleçons, 2 cravates, 4 mouchoirs et 6 paires de chaussons, donnés à un page (1675), reviennent ensemble à 73 francs. Les bottes coûtaient davantage: une soixantaine de francs; mais les postillons seuls en portaient.

Tout autres étaient les conditions dans la classe moyenne, c'est-à-dire dans dix-neuf ménages sur vingt parmi ceux qui gageaient un domestique. Ce dernier reçoit-il ici quelques hardes, nettement stipulées d'avance, c'est toujours en déduction de son maigre salaire en argent. Un bourgeois de Péronne engage un serviteur pour 72 francs par an (1740), « plus un habit et la veste, dit-il, à quoi j'ai bien voulu ajouter le chapeau. » Le domestique quitte-t-il la maison; il doit, sauf convention expresse, laisser son habit que le maître, moyennant 18 francs, fera soigneusement retourner. Tel valet, à la campagne, a droit à « deux paires de sabots et *un vieux chapeau;* » tel autre aura « deux chemises et *le bois de ses sabots;* » un troisième, chez un gantier de Nîmes, « sera rasé gratis. »

Ces clauses, par leur minutie, montrent combien était strict le contrat de louage qui ne comportait aucun supplément imprévu. Parfois les nippes promises constituent la plus grande part du salaire: celui de la servante d'un juge, en Limousin, consiste en un caraco, une capuce, un tablier, une chemise, sa chaussure et 27 francs en numéraire. La servante se blanchit souvent à ses frais; il en coûte à l'une d'elles 7 francs pour le blanchissage de ses chemises pendant deux ans (1757). L'impôt de capitation était aussi à la charge du domestique des deux

sexes : il oscilla au XVIIIe siècle de 4 à 5 francs pour des filles qui gagnaient 80 francs par an. Celles-ci avaient également à payer de leur poche les soins médicaux et les remèdes; le maître en fait seulement l'avance et les retient sur les gages : c'est tantôt une saignée, tantôt « une purge et du pain blanc » pour 1 fr. 65, — le pain blanc était alors un remède (1765). — Si l'on ajoute que les congés sont rares, que le valet qui s'absente doit solder un remplaçant 0 fr. 90 par jour, il ne semblera pas que l'emploi de domestique fût très enviable.

Aussi n'était-ce, aux yeux de beaucoup, qu'un état de transition : tel valet, au XVIIe siècle, s'enrôle contre les Impériaux, tel autre part dans un vaisseau contre les Turcs. Il n'était pas très rare de voir le maître, en les engageant, promettre de leur payer l'apprentissage de quelque profession. S'il ne l'a pas promis, il le fait quelquefois par charité. Cet apprentissage était une libération de la domesticité. M. de Pisani, en son testament, recommandait à ses héritiers « de faire apprendre métier à ses laquais qui ont été nourris à sa suite dès leur jeune âge. »

Les serviteurs de l'ancien régime, sur la fidélité desquels on nous a servi plus d'une légende, n'étaient pas supérieurs aux nôtres. Ils ne restaient pas en général plus longtemps en place que ceux de nos jours ; leur inconstance amenait les bourgeois, il y a cent cinquante ans, à faire avec eux des baux comme avec les fermiers. Il en est en Saintonge qui « s'accueillent, » — c'est le terme consacré, — pour deux ans avec promesse de ne pas demander d'augmentation. A lire les conseils donnés aux maîtresses de maison par le *Ménagier de Paris* (1393), on voit que les renseignemens demandés étaient, au XIVe siècle, les mêmes qu'aujourd'hui : « Ne prenez aucunes chamberières que vous ne sachiez avant où elles ont demeuré et y envoyez de vos gens pour enquérir de leur condition sur le trop parler, sur le trop boire, combien de temps elles ont demeuré, quel service elles faisaient et savent faire, si elles ont chambres ou accointances en ville, de quel pays et gens elles sont, combien elles y demeurèrent et pourquoi elles partirent... Une fois entrées, si vous avez vos chamberières de quinze à vingt ans, pour ce que en tel âge elles sont sottes et n'ont guère vu du monde, faites-les coucher près de vous en garde-robe et chambre où il n'y ait

lucarne ni fenêtre basse, ni sur rue, et qu'elles se couchent et lèvent à votre heure... »

Quelque méticuleux que fussent les choix, nul ne devait se flatter de garder longtemps les « gens de maison » des deux sexes qu'il avait engagés. On peut s'en convaincre en parcourant les très nombreux livres de comptes où nos aïeux consignaient, parmi les menus événemens de leur vie journalière, l'entrée et la sortie de leurs domestiques. Un magistrat parisien, qui paie régulièrement, change neuf fois son laquais de 1698 à 1704 : un nommé Champagne reste cinq semaines, un autre Champagne dix-neuf mois, un appelé Bourbonnais lui succède pendant sept mois et ainsi de suite ; en 1704, ce magistrat trouve enfin un serviteur qu'il garde cinq ans.

De 1740 à 1785, un gentilhomme picard doit remplacer vingt fois son valet ; l'un « s'est ennuyé, » — beaucoup « s'ennuyaient » ainsi, c'est la formule, — et sort au bout de trois mois ; un autre s'engage comme remplaçant dans la milice ; celui-ci se dit malade, celui-là quitte pour se marier ; bref, la durée moyenne est peu supérieure à deux ans. Ailleurs, il en est de même des servantes : pour une qui restera dix-sept ans, il y en a huit ou dix de tous les âges qui passent de trois mois à quatre ans. Dans une ferme du Boulonnais, au XVIIIe siècle, la durée moyenne, calculée sur 18 serviteurs mâles, est de deux ans et sept mois et, pour 10 femmes successives, de vingt-sept mois.

Il n'y a rien là de très différent de ce que nous voyons aujourd'hui, et l'on pourrait citer, parmi nos contemporains tout autant que jadis, de touchans témoignages de générosité et d'attachement chez de bons maîtres et de bons domestiques ; mais ce que l'on ne trouverait plus, je crois, du moins en France, ce sont de mauvais domestiques qui ont le goût et la gloriole du service de certains maîtres.

GEORGES D'AVENEL.

FRANCE ET ALLEMAGNE

II [1]

1898-1912

IV

Le traité du 14 juin 1898, signé par M. Hanotaux quelques jours avant la démission du Cabinet Méline, avait réglé la question du Niger; celui du 21 mars 1898, reconnaissant la prépondérance anglaise dans le Darfour et le Bahr-el-Ghazal, nous fermait l'accès de la vallée du Nil. Ces deux conventions achevaient de régler, tant bien que mal, entre l'Angleterre et la France, la longue série des litiges coloniaux; le partage de l'Afrique était désormais, dans ses grandes lignes, un fait accompli. Nous avions fait de grands sacrifices, mais il nous restait un empire qui, seul de tous les empires africains, s'étendait d'un même bloc de la Méditerranée au Congo et du Sénégal au Ouadaï; nous pouvions oublier les passions soulevées pendant la période aiguë de la rivalité et laisser s'apaiser peu à peu les défiances et les rancunes. Le terrain se trouvait déblayé pour un rapprochement franco-anglais; il devenait possible; il paraissait même probable à qui était averti de l'orientation nouvelle de la politique britannique et voyait grandir la rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Si l'on veut se rendre un compte exact du mécanisme des

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

relations de la France avec l'Allemagne dans la période dont nous abordons l'étude, il faut bien voir d'abord qu'elles ne résultent plus uniquement des dispositions respectives des deux pays et des deux gouvernemens vis-à-vis l'un de l'autre, mais qu'elles se trouvent souvent impliquées dans la rivalité croissante de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ce grand fait domine l'histoire politique de notre époque. C'est surtout du point de vue britannique qu'il faut regarder les affaires européennes et la carte du globe pour trouver la clé du rapprochement franco-anglais et l'origine des difficultés qui allaient surgir entre la France et l'Allemagne. Il arrive que certaines initiatives, qui paraissent venir de Paris, sont en réalité ou suggérées directement, ou indirectement inspirées par Londres.

Lord Chatam avait dit : « Notre premier devoir est que la France ne devienne pas une puissance maritime, commerciale et coloniale. » L'Angleterre, pendant tout le XIXe siècle, vécut sur ce mot d'ordre. Vers l'année 1900, il est avéré que la France restera une puissance maritime, commerciale et coloniale, mais au second rang; il est admis qu'elle aura sa part, mais modeste et hors de proportion avec le colossal empire britannique auquel elle renonce à disputer le commandement des mers et la prépondérance dans les continens nouveaux. Donc, de ce côté, question réglée. L'Allemagne, au contraire, grandit, accroît sa marine, enlève à l'Angleterre ses marchés, ses cliens, et menace directement sa suprématie. Que la France oublie, ne fût-ce que provisoirement, ses griefs contre l'Allemagne, pour se souvenir d'abord des procédés « peu amicaux » de l'Angleterre dans les affaires du Niger et du Nil, qu'elle réalise une entente maritime et coloniale avec l'Allemagne, qu'à l'alliance franco-russe, l'Allemagne vienne joindre sa force militaire et économique, le péril, pour l'Angleterre, deviendra imminent, ses flottes se trouveront presque égalées, ses colonies menacées, son empire mis en péril en Asie et en Afrique. Cette perspective inquiétante devint un danger pressant, effrayant, au lendemain de Colenso et de Magersfontein. Le colosse britannique, tenu en échec par quelques poignées de cavaliers Boers, chancelait sur sa base. En 1900, l'Angleterre a tremblé : c'est l'explication de toute sa politique dans les années qui ont suivi. Dans ce pays de l'empirisme philosophique, l'expérience de la guerre du Transvaal suffit à convaincre le gouverne-

ment et l'unanimité de l'opinion que le « splendide isolement » dont, naguère encore, ils se montraient si fiers, ne répondait plus aux besoins de la Grande-Bretagne, ni à la situation générale de l'Europe. De fait, l'histoire se demandera comment, si peu de mois après Fachoda, la politique franco-russe n'a pas réussi à tirer quelque avantage des embarras de l'Angleterre et, si elle restait neutre, à se faire payer à sa valeur sa neutralité. Il est possible qu'il faille chercher l'explication de cette énigme dans les velléités contradictoires de la politique allemande. Si l'Allemagne avait réellement souhaité un rapprochement avec la France et la Russie pour une collaboration active hors d'Europe, elle aurait pu saisir l'occasion tentatrice; elle ne le fit pas, ou ses avances furent si peu précises qu'on put se demander si elle n'avait pas l'arrière-pensée, — comme jadis Bismarck avec Napoléon III dans l'affaire de Belgique et celle du Luxembourg, — de provoquer de notre part des propositions confidentielles dont elle aurait, ensuite, cherché à se prévaloir auprès de l'Angleterre. Guillaume II s'est vanté, plus tard, dans la fameuse interview du *Daily Telegraph* (28 octobre 1908), d'avoir alors sauvé l'Angleterre d'une intervention européenne. L'abstention de l'Allemagne montre bien le caractère superficiel de ses velléités de politique anti-anglaise. On ne comprend bien la politique personnelle de Guillaume II que si on se le représente gardant toujours au fond du cœur le désir de s'entendre avec l'Angleterre. Jamais, entre les deux Cours ni entre les deux gouvernemens, le fil n'est coupé, et, au moment où les rapports paraissent le plus tendus, une porte reste ouverte à un rapprochement : « l'exemple de la France prouve qu'on peut toujours se réconcilier avec l'Angleterre, » a dit dans un discours le prince de Bülow. La France et la Russie furent mal récompensées de leur neutralité, car le premier traité d'alliance que conclut la Grande-Bretagne, au sortir des épreuves de la guerre africaine, fut avec le Japon (30 janvier 1902), et il en sortit la guerre de Mandchourie qui allait, pendant plusieurs années, nous laisser pratiquement sans alliés.

L'alliance avec le Japon garantissait à l'Angleterre la tranquillité de son empire des Indes et le maintien du *statu quo* en Chine : c'était la sécurité assurée en Asie. La paix, suivie d'une politique de réconciliation aussi habile que généreuse,

ramenait la tranquillité et préparait l'essor prochain de l'Afrique du Sud. La Grande-Bretagne devenait libre de tourner son attention vers l'Europe et la Méditerranée à l'heure où il lui paraissait nécessaire d'y arrêter les progrès de l'influence germanique, et de consacrer toutes ses énergies à la lutte commerciale, industrielle et maritime contre l'Allemagne envahissante. Elle avait besoin, pour ces nouveaux desseins, de la neutralité et même du concours de la France. L'objectif de sa politique changeait. L'histoire se répète, surtout lorsqu'il s'agit de l'Angleterre, dont l'insularité et l'organisation économique limitent assez étroitement les « nécessités permanentes; » la recherche d'un « soldat continental » s'impose à elle comme une loi historique. Un nouveau souverain montait sur le trône au moment où une nouvelle politique se dessinait : il fut l'homme de cette politique. Édouard VII, dans ses fonctions d'« ambassadeur de l'Empire britannique, » fut un acteur d'autant plus parfait que le rôle répondait adéquatement à ses affinités personnelles et à ses préférences intimes. Un rapprochement entre la France et l'Angleterre, après Fachoda et la guerre sud-africaine, résultait de la logique des situations et de l'évolution générale de la politique européenne; il se serait fait, un peu plus tôt ou un peu plus tard, d'une façon ou d'une autre, quels qu'aient été les hommes appelés à gouverner les deux pays : mais, si la force des choses a fait le rapprochement, c'est Édouard VII qui, pour la plus large part, a fait « l'entente cordiale. »

Édouard VII et lord Lansdowne trouvèrent en M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, et en M. Paul Cambon, notre ambassadeur à Londres, des interlocuteurs animés des dispositions les plus conciliantes. M. Delcassé, qui resta au quai d'Orsay sous cinq ministères successifs (Cabinets Brisson, Charles Dupuy, Waldeck-Rousseau, Combes, Rouvier, du 28 juin 1898 au 6 juin 1905), avait été déjà ministre des Colonies dans un Cabinet Charles Dupuy (1894); on était alors au plus fort de la rivalité coloniale avec l'Angleterre; M. Delcassé s'était montré ardent à la lutte, animé contre l'adversaire. Mais, en 1898, ses tendances avaient dû se modifier déjà, puisque son entrée au ministère des Affaires étrangères, avec M. Brisson et le parti radical, fut également souhaitée par cette fraction du parti nationaliste qui reprochait aux Cabinets

modérés ce que l'on appelait leurs « complaisances » envers l'Allemagne. Il disait, dès cette époque, qu'il espérait ne pas terminer sa carrière ministérielle avant d'avoir réalisé un rapprochement franco-anglais. Ces dispositions devaient rester, longtemps encore, sans se préciser ni se réaliser. L'affaire de Fachoda, les négociations pénibles qui précédèrent la convention du 21 mars 1899, n'étaient guère favorables à un rapprochement. Puis vinrent la guerre sud-africaine (octobre 1899-juillet 1901) et, en Chine, l'insurrection des Boxeurs et l'expédition de Pékin (1900). Les événemens, plus que les hommes, conduisaient la politique. Les ministères présidés par M. Charles Dupuy ou par Waldeck-Rousseau, qui avait reçu la forte empreinte de Gambetta et de Jules Ferry, continuaient à pratiquer les anciennes méthodes d'équilibre, au milieu de troubles intérieurs qui ne permettaient guère au dehors qu'une politique au jour le jour, sans initiative et sans envergure. Lors de l'expédition de Chine, la présence du maréchal de Waldersee à la tête de l'armée internationale, dont Guillaume II voulait faire comme le symbole de l'hégémonie militaire allemande, est acceptée par le Cabinet de Paris; malgré la réserve qui stipule l'autonomie de chaque corps de troupes, nos soldats paraissent marcher, sinon sous les ordres, du moins sous la haute direction du maréchal, aide de camp de l'empereur allemand. Heureusement, quand le maréchal arrive, les légations sont délivrées, les Boxeurs dispersés, la guerre finie. Dans cette crise, « tout se passe, comme on l'a dit spirituellement, entre le départ trop précipité d'un amiral anglais, et l'arrivée trop retardée d'un maréchal allemand. » Les officiers et les journalistes de toutes les puissances remarquèrent l'accent de loyale camaraderie militaire, en même temps que de réserve et de dignité, dont furent empreintes les relations des officiers et des soldats allemands et français. Le dévouement de nos troupiers, sous la direction du colonel Marchand, lors de l'incendie du Palais où périt le général Schwarzof, sous-chef d'état-major du corps expéditionnaire allemand, leur valut les remerciemens du gouvernement de l'Empereur.

En Chine, les troupes des deux nations apprirent à s'estimer et à se respecter mutuellement. Au contraire, les Anglais, mal représentés par des troupes indiennes (c'était pendant la guerre de l'Afrique du Sud), étaient tenus à l'écart et sympathisaient

peu avec les soldats des autres corps. Cette répartition spontanée des sympathies ne correspondait en rien aux tendances des gouvernemens. Ces affaires de Chine qui intéressaient toutes les puissances, auraient pu devenir une occasion d'accord général et de rapprochement ; c'était le cas de refaire l'entente de 1895 et de prendre en commun, dans l'Empire du Milieu, les précautions nécessaires pour prévenir le retour d'événemens semblables à ceux de 1900. Le concert européen avait là une occasion unique d'affirmer son existence et sa capacité d'action. L'Angleterre, occupée en Afrique du Sud, n'était pas, comme en 1895, d'humeur à faire un cavalier seul. J'ai déjà expliqué ici comment les véritables intérêts européens auraient exigé un ralliement unanime autour des sages propositions de la Russie (1). L'Allemagne en jugea autrement : il ne serait pas dit qu'elle avait déplacé un feld-maréchal pour une simple promenade à Pékin; avec cette méconnaissance de la politique et du caractère chinois dont elle a donné tant de preuves, elle proposa des expéditions vengeresses à la poursuite de la Cour et à la recherche des Boxeurs. Ainsi, après avoir provoqué, par la prise de possession brutale du Chan-Toung et du tombeau de Confucius (1896), le soulèvement des Boxeurs, après l'avoir rendu inévitable par les exigences du baron de Ketteler, elle risquait maintenant de prolonger indéfiniment la guerre. Elle poursuivait, en réalité, un but d'ambition particulière. A la faveur des troubles, elle cherchait l'occasion d'étendre sa suprématie sur toute la Chine du Nord-Est, entre le Hoang-Ho et le golfe du Petchili. C'est le véritable sens de la convention dite du Yang-Tse, signée en septembre 1900 entre l'Allemagne et l'Angleterre; elle détermine deux zones d'influence en Chine : à l'Angleterre, le Yang-Tse; à l'Allemagne, le Hoang-Ho et le Chan-Toung. C'est un nouvel aspect du *Break-up of China* préconisé par lord Charles Beresford. Les événemens firent de cette convention une lettre morte; elle n'en est pas moins intéressante au point de vue de l'histoire générale : elle montre l'harmonie qui règne encore à cette époque entre l'Allemagne et l'Angleterre. Malgré les polémiques de presse et la concurrence économique, les relations des deux gouvernemens et des deux cours restent amicales.

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1904 et notre ouvrage : *la Lutte pour le Pacifique*, p. 76 et suivantes.

L'alliance avec le Japon, dirigée contre la Russie, n'altère pas ces bons rapports, tandis qu'elle a pour contre-coup une manifestation, ou superflue ou dangereuse selon la tournure des événemens, de solidarité franco-russe en Extrême-Orient.

Ainsi, rien n'est changé en Europe. L'avènement d'Édouard VII lui-même ne modifie d'abord rien : une maladie grave, la paix à rétablir dans l'Afrique du Sud, une étude attentive et personnelle de la situation politique générale de l'Europe occupent les deux premières années du nouveau roi. C'est en 1903 seulement qu'il passe d'une politique de liquidation et d'observation à une politique d'action. Il a pour collaborateur, après la retraite de lord Salisbury, un nouveau ministre des Affaires étrangères, lord Lansdowne, qui ne traîne pas avec lui tout un passé de complicité avec l'Allemagne. Une série d'incidens, venant brocher sur le fond d'une rivalité économique et maritime déjà très aiguë, avaient peu à peu relâché les liens de l'amitié anglo-allemande. Ce fut d'abord la guerre du Transvaal et surtout le ton dont la presse allemande parla de l'armée anglaise ; ce fut ensuite le chemin de fer de Bagdad et celui du Hedjaz ; puis vint l'interprétation de la convention du Yang-Tse par les Allemands qui prétendaient, pour gagner les bonnes grâces de la Russie, exclure la Mandchourie de l'intégrité chinoise et qui ne renonçaient pas sans restrictions ni réserves au bassin du Yang-Tse ; ce fut enfin certains procédés, désobligeans pour les Anglais, du maréchal de Waldersee. A Leicester, le 30 novembre 1899, M. Chamberlain avait préconisé une alliance anglo-allemande ; à Édimbourg, le 25 octobre 1901, le même orateur attaquait âprement l'Allemagne, et la réponse de M. de Bülow (8 janvier 1902) piquait au vif les Anglais. C'est à peu près entre ces deux dates qu'il faut chercher le moment où la vieille amitié se refroidit pour faire place à une antipathie qui deviendra générale et, à certains momens, très vive.

Le roi Édouard vient à Paris le 1er mai 1903 ; le président Loubet se rend à Londres au commencement de juillet de la même année ; M. Delcassé l'y accompagne ; les conversations diplomatiques commencent ; le terrain d'entente est trouvé : c'est le Maroc.

V

L'histoire des relations du Maroc avec les puissances européennes depuis 1870 est encore mal connue. Les intrigues rivales s'y entre-croisent, s'y embrouillent, s'y contrecarrent; elles sont habilement mises à profit par la diplomatie subtile du Maghzen pour maintenir un équilibre qui éloigne la seule échéance qu'il redoute, l'établissement de l'influence exclusive d'une grande puissance. Nous ne chercherons pas à élucider cette histoire. Mais quand les archives parleront, elles mettront en lumière quelques traits qui, à la condition de ne pas serrer de trop près les détails, peuvent être tenus dès à présent pour acquis. Il est nécessaire, pour l'intelligence des relations franco-allemandes en ces dernières années, de préciser ces faits dans la mesure du possible.

De 1870 à 1898, la politique de la France à l'égard du Maroc est toute de prudence, d'expectative, de conservation. Elle s'efforce de réserver le problème, non de le résoudre, car il est compliqué et délicat, non seulement à cause de l'importance intrinsèque du pays, de ses populations nombreuses, belliqueuses, mais surtout à cause de sa situation géographique qui entraîne, dès qu'on y touche, des répercussions enropéennes. La question du Maroc est grevée, par la présence des *presidios*, d'une hypothèque espagnole ; elle est grevée, par la proximité de Gibraltar, d'une question du détroit où l'Angleterre est intéressée au premier chef, et, avec elle, toutes les nations maritimes et commerçantes. Avant de l'aborder, il faut l'isoler, résoudre tous les litiges africains, couper les routes par où le Maroc communique avec le Soudan, laisser le Maghreb comme le dernier noyau impénétrable à la civilisation européenne. Plutôt que d'aboutir à une solution boiteuse, la France préfère temporiser, pourvu qu'elle puisse sauvegarder l'indépendance du Maroc et la souveraineté du Sultan. Sa diplomatie a le rôle du chien de garde. La conférence de Madrid (1880), où les délégués allemands reçurent l'ordre de marcher d'accord avec les nôtres, est un premier pas vers l'internationalisation du Maroc; c'est une mesure conservatoire, en face de l'influence anglaise grandissante. Après la mort de Mouley-el-Hassan (7 juin 1894), — c'était quelques jours après l'entrée aux

affaires du Cabinet Dupuy-Hanotaux, — l'Allemagne et l'Italie tardaient à reconnaître son successeur, le jeune Mouley-abd-el-Aziz ; on parlait d'un compétiteur possible, d'intrigues européennes ; trois croiseurs français parurent devant Tanger, et ce fut, pour l'Europe, un utile avertissement : la France ne permettrait pas que la question du Maroc fût ouverte sans elle.

Longtemps l'Angleterre a cherché à établir sa prépondérance au Maroc. Elle ne s'est jamais désintéressée de l'avenir d'un pays qui tient une des portes de la Méditerranée. Vers 1894, à une époque où elle pouvait encore se demander si elle ne serait pas obligée d'évacuer l'Égypte, on envisagea à Londres l'éventualité de reprendre, pour le trafic des Indes, l'antique route de Vasco de Gama par le cap de Bonne-Espérance. La possession, sur la côte atlantique du Maroc, d'un bon port, serait alors devenue indispensable à l'Empire britannique. Ce fut l'époque de la plus grande activité des agens anglais au Maroc. Le ministre d'Angleterre à Tanger, sir John Drumond Hay, eut, jusqu'à son départ (1894), toute la confiance de Mouley-el-Hassan. Un ancien sous-officier de la garnison de Gibraltar, devenu le caïd Mac-Lean, avec le correspondant du *Times*, M. W. Harris, devinrent, après la mort du Sultan, les conseillers de son ancien grand vizir Ba-Ahmed qui fut, jusqu'à 1900, le vrai chef du gouvernement au nom d'Abd-el-Aziz mineur. Durant cette période, une solution anglo-allemande de la question marocaine fut, à diverses reprises, envisagée et même préparée. L'action des agens anglais était dirigée contre la France, et non contre l'Allemagne ; au Maroc, comme partout en Afrique, Anglais et Allemands se prêtaient un mutuel appui. Le géographe allemand, Dr Théobald Fischer, circula sans difficultés, sous le patronage des agens anglais, dans toute la région de Mogador, et l'on parla, à cette époque, dans les milieux coloniaux allemands, d'un établissement à créer dans le Houz. Des voyageurs allemands cherchaient à relier commercialement le Maroc avec le Soudan. Cette activité de l'Allemagne au Maroc aurait pu devenir très redoutable pour nos intérêts, mais, en dernière analyse, elle a tourné à notre avantage. Allemands et Anglais, tout en vivant en bonne intelligence, se trouvaient cependant en concurrence ; le résultat de leurs intrigues parallèles, au Maroc, se trouva être finalement que ni les uns ni les autres ne réussirent à s'y implanter fortement.

Notre politique et celle du Maghzen s'employèrent d'ailleurs à les neutraliser les uns par les autres. Déjà Bismarck avait porté son attention du côté du Maroc; en 1888, une ambassade marocaine conduite par El-Mokri vint à Berlin, tandis qu'au Maroc, le comte de Tattenbach, — ce sont les mêmes acteurs qui reparaîtront quinze ans plus tard, — négociait un traité de commerce (1890) qui assurait des avantages particuliers à l'Allemagne. Cette politique d'action au Maroc, qui alarmait les Anglais, paraît bien avoir été l'une des causes occasionnelles de la brouille de Guillaume II et du chancelier. Peu de temps après la chute de Bismarck (15 mars 1890), un traité (1er juillet) règle la plupart des questions de voisinage entre l'Angleterre et l'Allemagne en Afrique. Les tendances du comte de Caprivi sont anglophiles; elles empêchent le comte de Tattenbach de profiter de l'ascendant qu'il a su conquérir sur le Maghzen. Cette contradiction entre le succès, sur place, du ministre allemand et l'orientation générale de la politique de Guillaume II, conduit l'Allemagne à chercher, avec l'Angleterre, une solution amiable. C'est ainsi que, vers 1895, à l'instigation de l'Allemagne, mais sur la demande de Crispi, aurait été envisagé un projet de protectorat italien au Maroc (1). C'eût été une belle revanche de la déconvenue de Tunisie! L'Italie, membre des deux triplices (Triple-Alliance continentale, Allemagne-Autriche-Italie, — Triple-Alliance méditerranéenne, Angleterre-Espagne-Italie) était en excellente situation pour obtenir quelque gros avantage. Elle trouva, peu de temps après, Adoua (1er mars 1896). Son rôle au Maroc, était fini. Le rappel du comte de Tattenbach (décembre 1896) signifie que l'activité allemande va s'effacer, au Maroc, devant l'influence anglaise. L'influence de sir Arthur Nicholson, du caïd Mac-Lean et de M. Harris, l'emporte décidément auprès du Maghzen. El-Menebhi, un parvenu, qui, après la mort de Ba-Ahmed, devient le favori d'Abd-el-Aziz, est d'autant plus dévoué aux Anglais qu'à cette époque la France pratique une politique moins timide dans les confins algéro-marocains, fait la conquête d'In-Salah (1899-1900), et coupe les communications du Maroc avec le Soudan.

(1) Le projet est exposé dans les *Débats* du 30 décembre 1905, qui reproduisent un article de M. Vico Mantegazza dans le *Giornale d'Italia*. Il y eut, en septembre 1895, un brusque voyage du ministre d'Italie, M. Gentile, à Fez où il se trouva avec M. de Tattenbach et le ministre anglais. Cf. Victor Bérard, *l'Affaire marocaine*, p. 61 (A. Colin, in-16).

A plusieurs reprises on parle, à Tanger, d'un protectorat anglais au Maroc ; encore en 1901 un projet de ce genre paraît sur le point d'aboutir ; mais à ce moment la politique française devenait de plus en plus active dans la région frontière et au Maroc même, sous l'impulsion de M. Révoil (envoi de deux navires de guerre devant Tanger, 16 mai 1901 ; etc.); le Sultan alarmé envoie à Londres (15 juin), puis à Berlin son favori El-Menebhi; il offre, dit-on, de reconnaître le protectorat anglais sur le Maroc, si l'Angleterre s'engage à le soutenir contre la France. Lord Lansdowne refuse. Une autre ambassade, composée de Ben-Sliman et de El-Guebbas, vient à Paris le 20 juillet et va de là à Pétersbourg; elle jette avec M.Révoil les bases de l'accord qui organise la pénétration pacifique française dans la région frontière et fonde notre influence sur le principe de l'intégrité du Maroc et de la souveraineté du Sultan. Désormais, l'Angleterre a pris son parti. L'expérience lui a prouvé qu'un protectorat anglais au Maroc, si près de l'Algérie, et en présence de l'Allemagne jalouse, serait une entreprise difficile. L'idée d'un Maroc anglo-allemand, qui lui paraissait acceptable dix ans auparavant, lui semble maintenant inadmissible. Et cependant, il devenait de plus en plus évident que la situation intérieure du Maroc, rendrait nécessaire, dans un avenir prochain, une intervention européenne. Déjà, en 1899, le consul général d'Angleterre à Tunis, sir Henry Johnston, conseillait à son gouvernement de « ne pas s'opposer à l'extension de l'influence française au Maroc à la condition qu'elle assurât à toutes les puissances la liberté commerciale et consentît à la neutralisation de Tanger. » C'est le parti auquel s'arrête l'Angleterre vers la fin de l'année 1901. Dès lors un rapprochement général avec la France est envisagé; le Maroc en sera l'occasion et le prix ; la France consentira à la neutralisation de Tanger et fera une part à l'Espagne. Il reste à négocier et à tirer le meilleur parti de la situation.

Il résulte de ce que nous venons de dire que, depuis 1880, l'Allemagne a eu, au Maroc, souvent avec l'Angleterre, parfois contre elle, une politique active, qu'à certains momens, des projets de protectorat allemand ont été envisagés et qu'en tout cas, aucune solution amiable de la question marocaine n'était possible sans avoir été précédée, sous une forme quelconque, d'une entente avec le Cabinet de Berlin.

Enfin, il a existé, en 1895, un projet, appuyé par l'Allemagne, de protectorat italien au Maroc; il n'a pas eu de suites.

Il était nécessaire d'établir ces divers points pour bien montrer comment, dans quelles conditions, la politique française et la question marocaine allaient se rencontrer.

VI

Après les incidens de Fachoda et la convention du 21 mars 1899, M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, cherchait l'occasion d'un succès. Dès cette époque, il commença à s'occuper du Maroc. C'était le moment où nous réalisions enfin la conquête des oasis sahariennes, toujours retardée par la crainte de précipiter une solution désavantageuse de la question marocaine. Le Sahara était à l'ordre du jour; on se demanda un instant, au quai d'Orsay, si l'acquisition du Sous, permettant d'amener, de Figuig, par le Tafilelt, un chemin de fer jusqu'à l'Atlantique, ne constituerait pas une opération avantageuse; mais c'eût été abandonner à d'autres la majeure et la meilleure partie du Maroc. Le mirage saharien enfin dissipé par l'occupation d'In-Salah, on s'occupa plus directement du Maroc lui-même. Du côté de l'Algérie, M. Révoil inaugurait une excellente politique d'accords franco-marocains (accords du 20 juillet 1901 et des 20 avril et 7 mai 1902) qui créaient, tout le long de la frontière algérienne, une zone où les avantages d'une collaboration avec la France pourraient être démontrés au Sultan par des exemples et surtout par des sacs de *douros :* c'était la méthode de la pénétration pacifique. Elle était pratique et aurait pu être très féconde, mais elle était insuffisante et trop lente pour aboutir au prompt résultat que cherchait M. Delcassé. Il entama une campagne diplomatique.

C'est d'abord à l'Italie qu'il s'adressa. Le traité de commerce de 1898 avait rétabli, avec elle, la paix économique; les diplomates travaillaient à mettre sur pied la paix méditerranéenne. En décembre 1900, des notes sont échangées dont le sens, expliqué l'année suivante, au Parlement, par M. Prinetti et, dans une interview, par M. Delcassé, était que la France ne s'opposerait pas aux projets, quels qu'ils fussent, de l'Italie en Tripolitaine et en Cyrénaïque, ne chercherait pas à entraver les caravanes qui viennent aboutir aux ports tripolitains, et qu'en

échange l'Italie se désintéresserait du Maroc et ne mettrait pas d'obstacle à la politique que la France croirait devoir y suivre. Le désintéressement de l'Italie n'avait, en ce qui concerne le Maroc, qu'une importance très secondaire. M. Delcassé poursuivit son dessein. Le premier projet auquel il s'arrêta fut un partage avec l'Espagne. Déjà, en signant la convention du 27 juin 1900, il avait sans doute l'arrière-pensée de gagner la confiance du Roi et du gouvernement espagnol, car il lui abandonnait, entre le Gabon et le Cameroun, un territoire qui parut hors de proportion avec les droits assez vagues de l'Espagne. M. de Léon y Castillo gagna le titre de marquis del Muni à ce succès inespéré, et M. Delcassé put commencer, peu de temps après, avec le Cabinet libéral présidé par M. Sagasta, les négociations qui aboutirent à la convention de 1902. Elle comportait un projet de partage du Maroc entre la France et l'Espagne. Celle-ci aurait obtenu pour son lot, non seulement la partie que devait lui reconnaître la convention secrète du 3 octobre 1904, mais encore Fez et Taza, c'est-à-dire tout le Nord du Maroc avec la seule route naturelle qui conduise d'Algérie à l'Atlantique. Cette convention, si avantageuse pour l'Espagne, le Cabinet conservateur de M. Silvela, succédant au Cabinet libéral, refusa de la signer. M. Silvela a expliqué les raisons de son abstention. L'Espagne avait, depuis longtemps, partie liée avec l'Angleterre qui lui avait promis que, dans tous les cas, elle participerait à la solution de la question marocaine. M. Silvela craignit de paraître manquer de loyauté vis-à-vis de l'Angleterre et de ne pas trouver, dans l'amitié de la France, une « garantie » suffisante contre des représailles possibles. Au Maroc, comme naguère en Égypte, M. Delcassé se heurtait à l'Angleterre : ce fut avec elle qu'il se prépara à négocier.

Le résultat de cette « conversation » fut l'accord franco-anglais du 8 avril 1904 avec son corollaire, l'accord secret franco-espagnol du 3 octobre 1904. Ce n'est point notre objet d'en apprécier les clauses ni de chercher s'il y a eu un juste équilibre entre les avantages que nous obtenions et le prix dont nous les achetions. Mais, pour en comprendre toutes les conséquences au point de vue des relations franco-allemandes, et pour montrer comment il inaugure, dans notre politique, une méthode différente de celle qui a été suivie jusqu'en 1898, quelques mots d'explication sont nécessaires. L'Angleterre est

engagée avec l'Allemagne dans une rivalité économique et maritime qui devient, de plus en plus, un antagonisme général et qui domine toute la politique européenne. En même temps, elle liquide, avec la France, le reliquat de « cent années de rivalité coloniale. » Elle combine, avec un art consommé, les deux opérations. La liquidation lui assure partie gagnée sur tous les points essentiels; elle tient les deux clés de la Méditerranée : l'Égypte, où notre désistement consolide sa situation et la met à l'abri de toute action diplomatique collective des grandes puissances ayant pour but de l'obliger à se conformer à ses engagemens réitérés d'évacuation; le détroit de Gibraltar, d'où la convention avec l'Espagne, prévue par l'article 8 de la convention du 8 avril et rédigée d'accord avec le *Foreign Office*, nous écarte. L'Espagne, trop faible, et vraisemblablement liée à l'Angleterre par des engagemens formels, n'est pas en mesure de fermer le détroit ni de menacer Gibraltar. Tanger sera ville internationale, ouverte et non fortifiée. L'Angleterre s'assure que le reste du Maroc ne sera pas allemand en nous invitant à nous y établir. Les deux grands problèmes méditerranéens se trouvent ainsi résolus selon ses vœux. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue si l'on veut comprendre la place de l'accord de 1904 dans la politique contemporaine et les conséquences qu'il a eues pour nos rapports avec l'Allemagne. Il n'est pas seulement la liquidation de nos litiges extra-européens avec l'Angleterre; il a pour conséquence d'associer la France et l'Angleterre dans une politique commune; il est la traduction diplomatique de l' « entente cordiale; » il en est, avec sa suite inséparable, l'accord franco-espagnol, l'unique expression écrite. Entre les diverses politiques qui se présentaient à nous, l'option est faite.

Une option, en politique, est toujours, nous l'avons montré, une opération délicate, qui a ses dangers et ses avantages. Les avantages d'une entente avec l'Angleterre sont évidens; il n'est pas besoin d'y insister; c'est un résultat dont l'importance ne saurait être méconnue que de déplacer en notre faveur le poids si considérable que pèse la Grande-Bretagne dans les affaires de l'Europe. Quant aux inconvéniens, les événemens qui se sont déroulés depuis 1904 et qui ont abouti au traité du 4 novembre 1911, les ont montrés. Avant 1904, nous considérions qu'il y avait dans le monde deux hégémonies menaçantes, l'hégémonie

anglaise sur les mers et dans les colonies, l'hégémonie allemande en Europe ; nous avions résisté, par un jeu de bascule bien conduit, à l'une et à l'autre. A partir de 1895 et surtout à partir de l'avènement d'Édouard VII, une ardente rivalité grandit entre elles. En 1904, nous jugeons le moment venu de nous entendre avec l'Angleterre et nous liquidons, avec elle, tous nos litiges. Dès lors, il se trouve que c'est la résistance à la poussée allemande qui passe au premier plan et, l'Angleterre étant une île, la Russie étant engagée en Extrême-Orient, c'est notre armée qui passe en première ligne au moment où nous sortons à peine de l'affaire Dreyfus, où nous avons, pour ministres de la Guerre et de la Marine, MM. André et Pelletan.

Le Maroc est l'objet de notre transaction avec l'Angleterre. Le Maroc va donc devenir, par la logique des événemens, le point sensible où la nouvelle entente pourra être attaquée. L'Allemagne, qui a essayé à diverses reprises de s'y créer des droits, va naturellement porter l'effort de sa politique de ce côté-là : le Maroc va devenir une « surface de friction. » Comment avions-nous procédé, en 1881, pour la Tunisie? Nous n'avions rien fait sans nous être assurés des bonnes dispositions des deux puissances 'qui étaient assez fortes pour entraver nos projets; elles nous avaient spontanément assurés de leur bon vouloir en 1878. Résolu à agir, Jules Ferry ne s'arrête ni au mécontentement de l'Italie, ni à la mauvaise humeur de l'Angleterre dont il possède, dans son dossier, des engagemens formels; mais il se tient, jour par jour, au courant des dispositions de l'Allemagne ; il veut être assuré que, tandis qu'il sera engagé en Afrique, aucun incident, aucune pression, ne se produira sur la frontière de l'Est. « Ceux qui écriront l'histoire de ce temps, écrit M. René Millet, trouveront aux Archives du ministère des Affaires étrangères, à côté de la correspondance officielle, trois liasses de lettres privées par lesquelles notre ambassadeur Saint-Vallier transmettait à son ministre les moindres propos du prince de Bismarck. » Ce fut la méthode qui présida à tout notre développement colonial jusqu'en 1898. Les « nécessités permanentes » de notre politique ne nous permettaient pas, sans nous exposer à des risques graves, d'en employer une autre. C'est pourtant une méthode contraire que suit M. Delcassé quand il veut s'engager au Maroc. Il cherche d'abord à obtenir le désintéressement de l'Italie et à partager avec l'Es-

pagne; puis il s'adresse à l'Angleterre au moment où celle-ci s'engage dans la phase la plus aiguë de sa rivalité avec l'Allemagne, et il s'entend avec elle. Mais, avec l'Allemagne, il ne négocie pas ou il négocie mal; il se contente de lui communiquer son accord avec l'Angleterre. Le prince de Bülow déclare n'avoir rien à y objecter, mais, au moment où la mission de M. Saint-René Taillandier est à Fez et travaille à recueillir les bénéfices escomptés de la convention de 1904, l'empereur Guillaume II débarque à Tanger.

Ce sont des motifs d'ordre général, et non local, qui ont déterminé l'action diplomatique de l'Allemagne. Comme l'a dit plus tard le prince de Bülow, le Maroc a été, pour elle, « l'occasion d'une riposte nécessaire. » Les dispositions de l'Allemagne vis-à-vis de nous jusqu'à l'accord du 8 avril étaient bonnes. Le prince de Bülow, dans les premières années de sa présence à la chancellerie, ne se départait pas, vis-à-vis de la France, de l'attitude de ses prédécesseurs. Il affirmait que : « entre la France et l'Allemagne il n'y a, pas plus en Extrême-Orient que sur bien d'autres points, que sur la plupart des points du monde, de conflits réels d'intérêts. » Il affectait même de se désintéresser des accords franco-italiens relatifs à la Méditerranée : « Nous n'avons pas de pignon sur la Méditerranée. » Mais une série d'événemens vont modifier le ton. C'est d'abord, et surtout, l'accord du 8 avril 1904, avec tous les commentaires qu'il provoque dans certains journaux anglais et français qui exagèrent la portée de l' « entente cordiale » et en font une manifestation, voire une menace, contre l'Allemagne, et le commencement d'une manœuvre d'enveloppement destinée à l'isoler. Le voyage de M. Loubet à Rome semble confirmer cette interprétation. Certains propos, probablement dénaturés par ceux qui les répètent, du ministre des Affaires étrangères, sont transmis à Berlin où ils irritent. Dès le 28 avril, vingt jours après l'accord franco-anglais, Guillaume II dit à Carlsruhe : « Pensons à la grande époque où fut créée l'unité allemande, aux combats de Wœrth, de Wissembourg et de Sedan. Les événemens actuels nous invitent à oublier nos discordes intérieures. Soyons unis pour le cas où, dans la politique du monde, nous serions contraints d'intervenir. » Même langage le 1er mai à Mayence, le 11 mai à Saarbrück. Les avertissemens impériaux se multiplient, tandis que la politique du chancelier reste expectante. Quand le 23 mars 1904,

quelques jours avant qu'elle soit signée, M. Delcassé communique au prince Radolin la convention franco-anglaise, celui-ci répond qu'il trouve l'arrangement « tout naturel et parfaitement justifié. » Le 12 avril, le prince de Bülow dit au Reichstag : « Nous n'avons aucune raison de supposer que cet accord soit dirigé contre une puissance quelconque. Ce qu'il paraît constituer, c'est une tentative de faire disparaître une série de différends existant entre la France et l'Angleterre au moyen d'une entente amiable. Nous n'avons, au point de vue des intérêts allemands, rien à y objecter... En ce qui concerne spécialement le Maroc, qui constitue le point essentiel de cet accord, nous sommes intéressés dans ce pays, comme d'ailleurs dans le reste de la Méditerranée, principalement au point de vue économique. Nous avons là, avant tout, des intérêts commerciaux. Aussi avons-nous un intérêt important à ce que le calme et l'ordre règnent au Maroc. Nous devons protéger nos intérêts mercantiles au Maroc et nous les protégerons. Nous n'avons aucun sujet de redouter qu'ils puissent y être méconnus ou lésés par une puissance quelconque. » Le 14 avril, répondant à une question du comte Reventlow, le chancelier se déclare partisan d'une « politique de calme réfléchi et même de réserve » et décidé à « ne pas lancer son pays dans une aventure à propos du Maroc. » Au moment de l'accord avec l'Espagne, M. de Richthofen, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, parle encore de : « l'intérêt exclusivement économique que l'Allemagne attache aux affaires marocaines. » Ces délais, pendant lesquels le prince de Bülow laisse venir son heure et attend l'issue de la guerre russo-japonaise (bataille de Liao-Yang, septembre 1904 ; bataille de Moukden, février 1905), le Cabinet de Paris ne les utilise pas pour tirer immédiatement parti de l'accord franco-anglais au Maroc et envoyer sans tarder une mission à Fez. Quand M. Saint-René Taillandier peut enfin partir, il est trop tard. Les défaites des Russes donnent à la politique allemande une occasion trop tentante ; et pourtant, elle semble encore hésiter ; elle prévoit qu'une fois engagée dans la question marocaine, elle ne sera plus maîtresse de retenir le cours des événemens et, sincèrement, elle ne désire pas le conflit. Le 11 février 1905, M. de Kuhlmann, secrétaire de la légation allemande à Tanger, avertit le comte de Chérisey, secrétaire de la légation de France : « Le comte de Bülow m'a fait savoir que le gouver-

nement impérial ignorait tout des accords intervenus au sujet du Maroc et ne se reconnaissait pas comme lié en aucune manière relativement à cette question. » L'avertissement était clair : il était encore temps de négocier, et, puisqu'on avait payé le Maroc à l'Angleterre, à l'Italie et à l'Espagne, d'essayer une tractation analogue avec l'Allemagne. On n'en fit rien. Le 12 mars on apprit que Guillaume II, au cours d'une croisière dans la Méditerranée, s'arrêterait à Tanger. Le 29, le chancelier explique clairement les intentions de la politique allemande. A Lisbonne, l'Empereur hésite cependant encore. A Tanger même, il fait demander au commandant du navire français en rade si le temps est sûr et si l'on peut débarquer ; on dirait qu'il attend une communication du gouvernement français. Enfin il débarque : « C'est au Sultan, en sa qualité de souverain indépendant, que je fais aujourd'hui ma visite. J'espère que, sous la souveraineté du Sultan, un Maroc libre restera ouvert à la concurrence pacifique de toutes les nations, sans monopole et sans annexion, sur le pied d'une égalité absolue. Ma visite à Tanger a eu pour but de faire savoir que je suis décidé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour sauvegarder efficacement les intérêts de l'Allemagne au Maroc, puisque je considère le Sultan comme souverain absolument libre... » Derrière l'Empereur, reparaît le comte de Tattenbach, l'homme du Maroc allemand d'avant 1896, qui se rend en mission à Fez. Le 12 avril, une circulaire diplomatique précise le point de vue allemand. L'Allemagne se pose en tutrice des intérêts généraux de l'Europe et réclame la réunion d'une Conférence à laquelle participeront les signataires de la convention de Madrid en 1880. Le conflit est engagé ; il est désormais trop tard pour nous y dérober ; à propos du Maroc, c'est un conflit européen.

Précisons bien, avant d'aller plus loin, quelle fut l'erreur du ministre des Affaires étrangères. Elle n'a pas été de vouloir établir au Maroc la suprématie française : c'était la suite logique et nécessaire de toute notre expansion africaine, à la condition d'en bien choisir l'heure et les moyens. Elle n'a pas été de chercher un rapprochement avec l'Angleterre : nos litiges coloniaux une fois réglés, l'heure de ce rapprochement était arrivée. L'Angleterre nous apportait une force diplomatique et navale considérable. Mais réaliser une « entente cordiale » avec elle *à propos du Maroc*, c'était risquer de mêler les questions euro-

péennes aux questions coloniales et de rouvrir la querelle franco-allemande à propos d'un pays africain. Si nous étions décidés à nous engager dans l'affaire du Maroc, il était indispensable de prendre nos sûretés du côté de l'Allemagne comme de l'Angleterre. Si nous voulions, au contraire, faire, en Europe, avec l'Angleterre, une politique de résistance à l'hégémonie allemande, il ne fallait pas nous engager dans l'affaire marocaine. En cela, particulièrement, a consisté l'erreur de M. Delcassé. Il était vraisemblable que la France la paierait. A partir de ce moment, les événemens s'enchaînent dans une logique toute nouvelle, contraire à celle que nous avons vue jusqu'ici les conduire, et singulièrement dangereuse pour nous.

VII

Les simples réflexions que nous venons d'exposer furent précisément celles qui s'imposèrent à l'esprit des ministres réunis sous la présidence de M. Rouvier dans le Conseil du 6 juin 1905 où fut posée la question de la participation de la France à la Conférence internationale dont l'Allemagne proposait la réunion. Dans ce conseil historique, tout se passa brièvement et simplement. M. Delcassé se prononça pour l'abstention et exposa ses vues. M. Rouvier, nourri dans la tradition de Gambetta et de Ferry, montra la nécessité d'accepter la Conférence et les dangers où nous conduisait la méthode suivie par le ministre des Affaires étrangères; puis, se tournant vers le ministre de la Guerre, il l'interrogea : « Nous ne sommes prêts à aucun point de vue, » répondit M. Berteaux en levant les bras au ciel. Le ministre de la Marine fit une réponse analogue. La cause était entendue. Le Conseil, à l'unanimité moins une voix, se prononça pour l'acceptation de la Conférence. M. Delcassé se leva et donna sa démission.

L'acceptation de la démission de M. Delcassé par le président du Conseil et le président de la République était un acte d'une haute signification politique. Il voulait dire que le gouvernement français, sans rien changer à son alliance ni à ses amitiés, entendait revenir à la méthode qu'il avait si longtemps suivie, qu'il était disposé à s'entretenir de la question marocaine avec l'Allemagne dans un esprit de conciliation. En Allemagne, ni le gouvernement, ni l'opinion ne comprirent le véritable état

des esprits en France et la portée de l'acte de M. Rouvier. Les conversations du prince Henckel de Donnersmarck, — celui-là même que nous avons vu en 1878 essayant d'entraîner Gambetta à une entrevue avec Bismarck, — le ton des journaux allemands, laissaient croire à M. Rouvier que c'étaient bien uniquement des griefs personnels contre le ministre des Affaires étrangères qui avaient déterminé l'attitude du gouvernement allemand, et que le Maroc, où il ne revendiquait que des intérêts économiques, n'avait été pour lui que « l'occasion d'une riposte nécessaire. » C'est le langage que tiendra, le 4 octobre, à M. André Tardieu, du *Temps*, le chancelier prince de Bülow, dans une interview dont il a lui-même revu les épreuves; c'est le langage de l'Empereur en personne le 28 décembre. « Je ne veux pas la guerre, parce que je considérerais la guerre comme contraire à mon devoir devant Dieu et vis-à-vis de mon peuple. J'ai été agacé par certains procédés froissans de M. Delcassé, mais je rends pleinement hommage au tact et à la fermeté de M. Rouvier. » Il est difficile de comprendre comment, tout en tenant un pareil langage, les hommes d'État allemands nous ont suscité tant de difficultés et cherché tant de chicanes à propos du Maroc. Dès le 10 juin, le prince Radolin disait : « Il faut que vous sachiez que nous sommes derrière le Maroc avec l'ensemble de nos forces. » A Fez, le comte de Tattenbach se posait en défenseur du Sultan et en protecteur de l'indépendance du Maroc avec une telle ostentation et un zèle si outré qu'il lassait Abd-el-Aziz lui-même; il se montrait si âpre dans son impatience à monnayer en avantages matériels les succès de la politique allemande, qu'il alarmait tous les intérêts. A Paris, M. Paul Révoil discutant avec le docteur Rosen les garanties sans lesquelles nous ne pouvions accepter d'aller à la Conférence, se heurtait à un esprit de défiance, à un mauvais vouloir, qui contrastaient avec le langage officiel du chancelier et de l'Empereur et qui, en fait, restaient inopérans puisque, en définitive, les accords du 8 juillet et du 28 septembre 1905 donnaient satisfaction à nos principales demandes, reconnaissaient l' « intérêt spécial » résultant pour la France de sa longue frontière commune avec le Maroc et excluaient par avance, des délibérations de la Conférence, la région frontière algéro-marocaine. Faut-il, en présence de ces faits contradictoires, parler de la « duplicité » du gouvernement allemand? Non, puisque

nous obtenions à peu près gain de cause. C'est plutôt « incompréhension » qu'il faudrait dire et « incertitude. » L'Allemagne était résolue à profiter des désastres de la Russie en Extrême-Orient pour reconquérir cette hégémonie politique de l'Europe qu'elle n'avait vraiment exercée que de 1870 à 1875. On verrait, à la Conférence, l'Aigle impérial allemand étendre ses ailes protectrices sur le Maroc et se faire le champion des intérêts généraux de l'Europe menacés par les ambitions françaises. Mais le prince de Bülow ne se décida pas à choisir entre la politique d'hégémonie et la politique des bénéfices immédiats. Si, au lendemain de la démission de M. Delcassé, il avait agi comme il a parlé, dans un esprit de concorde, si, selon la formule qui devait apparaître plus tard, il s'était désintéressé politiquement du Maroc, la face des choses et l'allure de la politique européenne auraient pu se trouver modifiées. Au lieu de prendre délibérément ce parti, M. de Bülow exigea la Conférence. Mais il n'arrêta ni le comte de Tattenbach, ni les agens allemands qui travaillaient au Maroc; et il ne s'aperçut pas de cette contradiction dont il allait éprouver les effets à Algésiras. Ses attitudes, parfois intempestives, ses efforts, qui souvent dépassèrent le but, pour détacher de la France soit la Russie, soit l'Angleterre, aboutirent à un résultat tout opposé et resserrèrent les liens qu'il avait voulu briser. La solidité de l'alliance franco-russe ne faisait pas question, et, après la paix de Portsmouth, la Russie allait peu à peu restaurer sa capacité d'action. Quant à l'entente anglaise, elle allait trouver à Algésiras la confirmation de son utilité et la mesure de son efficacité.

L'histoire de la Conférence a été faite par M. André Tardieu. Il faut recourir à son livre (1), pour suivre la campagne diplomatique menée par l'Allemagne pendant la Conférence d'Algésiras. Séduction et intimidation, promesses et menaces, fausses nouvelles et affirmations mensongères, le prince de Bülow a tout mis en œuvre. L'Empereur lui-même s'est jeté dans la lutte, télégraphiant par trois fois au président Roosevelt, écrivant au comte Witte, au Tsar, travaillant les souverains, flattant les puissans, intimidant les faibles. L'Allemand n'a pas le sens de la mesure. Le gouvernement de Berlin, pendant les négociations d'Algésiras, a dépassé toute mesure; il a froissé tous les amours-

(1) *La Conférence d'Algésiras* (Alcan, in-8). Cf., du même : *la France et les alliances* (Alcan, in-16, 3e édition).

propres, menacé tous les intérêts, blessé toutes les indépendances. L'Europe crut voir Bismarck réapparaissant pour la régenter et portant la main à son sabre dès qu'une résistance osait se dresser en face de lui. Devant ce fantôme, qui n'était qu'un fantôme, l'Europe s'est insurgée; elle n'a pas plié. Le terrain était mauvais pour l'Allemagne, et il devint bien vite évident, surtout pour les puissances qui, comme les États-Unis, n'étaient pas directement intéressées dans les affaires marocaines, que la France seule était en mesure d'acclimater au Maroc les réformes et l'ordre nécessaires pour ouvrir le pays au commerce et à la civilisation. En sorte que les véritables mobiles de l'Allemagne, qui cherchait à la Conférence un succès de politique générale, s'estompèrent, pour ne laisser en pleine lumière que ses résistances qui, appliquées aux propositions très raisonnables de la France, parurent s'inspirer d'un esprit de jalousie et de tracasserie intolérable. Le comte Lamsdorf a pu parler un jour de « la réprobation de l'Europe » que l'Allemagne a soulevée contre elle pendant la Conférence d'Algésiras. L'internationalisation, que voulait l'Allemagne, ne fut finalement pas admise par les puissances. La France et l'Espagne furent seules chargées de la police des ports. Au vote qui, comme on le sait, eut lieu sur une simple question d'ordre du jour, mais qui n'en fut pas moins la bataille décisive où se mesurèrent les deux partis, M. de Radowitz n'eut avec lui que deux voix, celle du Maroc et celle de l'Autriche. Encore faut-il noter que, durant la Conférence et surtout aux approches de sa conclusion, le rôle de l'Autriche fut beaucoup moins celui d'un « brillant second » que d'un médiateur utile aux deux partis. A plusieurs reprises, tant à Algésiras qu'au cours des années suivantes, l'empereur François-Joseph, le comte Goluchowski et, après lui, le comte d'Æhrenthal, sans se départir de la fidélité invariable à leur allié, nous ont donné des preuves précieuses de leur amour de la paix et de l'indépendance de leur politique. L'Italie, représentée par le marquis Visconti-Venosta dont les interventions eurent tant de poids à Algésiras, dès lors qu'il s'agissait d'une question méditerranéenne, avait ses intérêts plus directement engagés avec l'Angleterre et la France que du côté de la Triple-Alliance ; son attitude favorable aux thèses et aux propositions françaises produisit sur la Conférence une impression très vive, irrita particulièrement les Allemands et

donna aux petits États, déjà alarmés par les allures prépotentes et comminatoires de la diplomatie allemande, le courage de la résistance. La Conférence d'Algésiras a été pour nous un succès d'autant plus important qu'il venait après les incidens pénibles de l'été de 1905; le Maroc, à propos duquel le combat s'était livré, restait encore un Maroc international, mais deux puissances, la France et l'Espagne, y obtenaient des droits particuliers et s'y faisaient reconnaître des intérêts spéciaux. Il devenait de plus en plus évident que, — la liberté commerciale une fois garantie, — le Maroc tomberait, par la force des choses et dans l'intérêt général, sous la tutelle politique de la France. L'Allemagne éprouvait, par une expérience assez rude, que ni l'Europe ni l'Amérique n'étaient disposées à se laisser dicter la loi par elle et qu'elles n'avaient pas besoin, pour leurs intérêts, d'un défenseur d'office. Comme en 1875, la politique d'hégémonie subissait un échec caractérisé dont nous devenions, par suite des mêmes « raisons permanentes, » les bénéficiaires.

On peut regarder comme l'un des résultats indirects de la crise d'Algésiras le rapprochement qui aboutit à la convention du 31 août 1907 entre la Russie et l'Angleterre. L'Angleterre et la Russie liquident leurs différends en Perse, en Mésopotamie, au Tibet. Le roi Édouard VII vient rendre visite au Tsar à Revel en juin 1908. Réalisé en 1902, l'accord anglo-russe eût été un événement capital; même après les défaites de la Russie en Mandchourie, il avait encore de très heureux résultats. Il avait été préparé et rendu possible par une série de négociations qui avaient abouti à l'accord entre la Russie et le Japon (30 juillet 1907) et à l'accord entre la France et le Japon sur la base de l'intégrité chinoise (10 juin 1907). La convention, signée le 4 juillet 1910, établit, entre les deux adversaires de 1904, mieux que la paix, l'entente. Cet important résultat est en grande partie l'œuvre de M. Pichon et de notre ambassadeur à Tokio, M. Gérard. Ces accords ont pour effet de rendre à la Russie sa liberté d'action en Europe. A l'entrevue de Revel, elle se sépare de l'Autriche, rompt avec la politique de Mürzsteg et prépare avec l'Angleterre un programme de réformes pour la Macédoine qui, en hâtant la révolution turque (27 juillet 1908), allait provoquer une nouvelle crise européenne, un nouveau « conflit des alliances. »

Nous avons fait ici (1) l'histoire de cette crise de Bosnie qui remplit l'automne et l'hiver de 1908-1909. Il nous suffira de caractériser les répercussions qu'elle a eues sur les relations franco-allemandes. Depuis 1904 jusqu'à 1912, la politique européenne ne demeure pas une seule année sans conflit diplomatique ; le décor et le scénario varient, mais les acteurs restent les mêmes et font les mêmes gestes : ce sont les épisodes d'un drame qui se présente sous des formes diverses, mais dont le sujet ne change pas : la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne et l'opposition de l'Allemagne et de la France en forment la trame. Dans la première phase, l'Allemagne engage un conflit sur le terrain marocain où la France est très forte ; elle est obligée de reculer. Dans la crise qui suit l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, au contraire, c'est l'Angleterre, la Russie et la France qui s'engagent trop à fond sur une question résolue d'avance. La Russie déclare dès l'origine qu'elle n'ira pas jusqu'à la guerre ; dès lors, elle se trouve désarmée. La crise se termine, sur une pression menaçante de l'Allemagne, par la retraite de la Russie et de la Triple Entente. C'est la revanche d'Algésiras.

La question marocaine subit le contre-coup de tous les incidens qui surgissent entre les deux groupes d'alliance. Tantôt elle passe au premier plan, comme au moment d'Algésiras, et l'Allemagne crée au Maroc des difficultés à la pénétration française ; tantôt au contraire, le Maroc apparaît à l'Allemagne comme un poids inutile qui alourdit sa politique pour un bénéfice très incertain. Après la crise aiguë d'Algésiras, il était apparu tout de suite que les stipulations de la Conférence, résultat de compromis péniblement élaborés et de concessions réciproques minutieusement dosées, seraient, dans la pratique, difficilement applicables. Le seul moyen d'exécuter l'Acte d'Algésiras dans son esprit était de ne pas l'exécuter dans sa lettre. Les incidens se multipliaient au Maroc, l'excitation contre les étrangers y grandissait, les assassinats d'Européens y devenaient fréquens, et il était évident qu'il en serait ainsi, tant que personne ne serait chargé d'y rétablir l'ordre. Le meurtre du docteur Mauchamp à Marrakech (19 mars 1907) amenait l'occupation d'Oudjda par le général Lyautey. Le *roghi* menaçait Fez ; Raïssouli se créait une demi-indépendance dans

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1908 et 15 juin 1909. Voyez aussi notre livre : *l'Europe et la Jeune-Turquie* (Perrin, in-8).

les Djebala, enlevait le caïd Mac-Lean et jetait la terreur jusqu'aux portes de Tanger. La région de la Chaouïa s'agitait : le 30 juillet 1907, neuf ouvriers, dont cinq français, étaient tués, toute la population européenne était en péril. Une escadre française mit à terre un corps de débarquement : ce fut le commencement de la campagne de six mois qui allait amener l'occupation de la Chaouïa. Les grands caïds de la région de Marrakech proclamaient sultan Mouley-Hafid, frère puîné d'Abd-el-Aziz (2 septembre 1907), qui appelait les tribus à la guerre sainte contre les Infidèles. On vit alors cette situation paradoxale. La mésintelligence franco-allemande était si vive qu'aussitôt Mouley-Hafid devint le sultan de l'Allemagne, qui, en mai, fit accueil, à Berlin, à ses envoyés officieux, tandis qu'Abd-el-Aziz, qui avait accepté l'Acte d'Algésiras et s'était mis d'accord, en septembre 1907, avec M. Regnault et le général Lyautey, pour en régler l'application, restait le sultan de la France. Protection toute platonique! Les troupes du général d'Amade n'avaient qu'un pas à faire pour disperser la mahalla de l'usurpateur commandée par le caïd El-Glaoui, mais le gouvernement français ne leur permit pas de sortir des limites, cependant assez vagues, de la Chaouïa. Le Sultan qui s'était compromis avec nous n'était pas défendu par nous. Cette comédie finit par la note du 14 septembre 1908 qui réglait les conditions de la reconnaissance de Mouley-Hafid comme sultan par la France et l'Espagne. Mouley-Hafid s'engageait à reconnaître les engagemens pris par son frère et à désavouer la guerre sainte. Il n'y avait rien de changé au Maroc, sinon que l'application de l'Acte d'Algésiras était retardée de plus d'un an et qu'il était plus que jamais démontré que l'opposition de l'Allemagne à l'action organisatrice de la France était, au Maroc, nuisible à tous les intérêts. Nous en subissions, sur la frontière oranaise, les douloureux contre-coups (combat de Menabha, 14 avril 1908, 19 tués, 100 blessés; combats de Bou-Denib, 1er et 6 septembre, etc.). La question marocaine restait une question européenne, une « surface de friction » entre la France et l'Allemagne. L'Allemagne ne nous pardonnait pas son insuccès d'Algésiras. Elle voulait tenir ouverte la question marocaine pour peser, à l'occasion, sur notre politique.

Cette occasion, elle crut la trouver le 26 septembre 1908 : ce fut le fameux incident des déserteurs qui provoqua tant

d'émotion en France et en Europe. Les faits sont encore trop récens pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Cette fois encore, l'Allemagne avait mal choisi son terrain; il fut évident, dès le premier jour, que l'opinion européenne n'était pas avec elle. La lettre de Guillaume II à lord Tweedmouth et la fameuse interview du *Daily Telegraph* avaient suscité en Allemagne un mouvement de colère si caractérisé qu'il parut vraisemblable que le chancelier cherchait au Maroc une diversion. Des six déserteurs, trois passaient pour allemands (l'un d'eux fut plus tard reconnu français), un était autrichien. Dès le premier jour, le comte Khevenhüller vint déclarer spirituellement à M. Pichon : « Je ne réclame pas mon déserteur. » On put se demander à Paris si le Cabinet de Berlin ne cherchait pas l'occasion d'une rupture. M. Clemenceau et M. Pichon, appuyés par l'unanimité de la presse et de l'opinion, se montrèrent, en ces circonstances critiques, les fermes gardiens de la dignité d'un grand pays qui, certes, est pacifique, mais qui croit aussi qu'il est, pour un peuple, des malheurs pires que la guerre; ils exposèrent avec sang-froid le point de vue français et acceptèrent, dès l'abord, un arbitrage. Dans les premiers jours de novembre, l'empereur François-Joseph, recevant à Vienne son allié Guillaume II, lui demanda, avec une insistance très remarquée, la promesse que l'incident n'aurait pas de suites fâcheuses. Tout s'arrangea en effet par des protocoles satisfaisans pour nous (protocoles des 10 et 26 novembre) et par une sentence arbitrale de la Cour de La Haye (22 mai 1909; protocole du 29 mai). Une bonne sentence arbitrale est celle qui ne fait pas de mécontens : celle-ci fut donc bonne. Il ne resta, de l'incident, que le souvenir d'un procédé peu amical de l'Allemagne et le réconfortant exemple d'une résistance à la fois ferme et conciliante du gouvernement français.

On était alors au début de la crise de Bosnie. Le prince de Bülow voyait venir le moment où il pourrait trouver en Europe une revanche de sa déconvenue d'Algésiras, reprendre son rôle de direction et ressaisir ses alliés. Il sentait le besoin, pour avoir les mains libres, d'alléger sa politique du poids mort des chicanes marocaines. D'autre part, « en affirmant sa capacité de résistance, la France avait manifesté sa capacité d'entente. » Dès le 15 novembre, le chancelier prononce un discours conciliant; des conversations officieuses ébauchent le projet d'une

entente marocaine; puis les négociations officielles sont engagées et marchent très vite. Le 8 février 1909, quelques heures avant l'arrivée d'Édouard VII à Berlin, l'accord est signé. Il définit les intérêts de la France et ceux de l'Allemagne au Maroc. Il s'agit « de faciliter l'exécution de l'Acte d'Algésiras. » Dans ce dessein : « Le gouvernement de la République française, entièrement attaché au maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire chérifien, résolu à y sauvegarder l'égalité économique, et par suite à ne pas y entraver les intérêts commerciaux et industriels allemands;

« Et le gouvernement impérial allemand, ne poursuivant que des intérêts économiques au Maroc, reconnaissant d'autre part que les intérêts politiques particuliers de la France y sont étroitement liés à la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure, et décidé à ne pas entraver ces intérêts,

« Déclarent qu'ils ne poursuivront et n'encourageront aucune mesure de nature à créer en leur faveur ou en faveur d'une puissance quelconque un privilège économique et qu'ils chercheront à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci pourront obtenir l'entreprise. »

Le sens de ce texte est clair. A la France, la tâche difficile d'établir au Maroc « l'ordre et la paix intérieure » sans lesquels il n'y a pas de commerce possible, mais à la France aussi les bénéfices de cette tâche, c'est-à-dire, sous une forme plus ou moins atténuée, et à une échéance plus ou moins lointaine, l'essentiel des attributions de la souveraineté. A l'Allemagne, une part dans les entreprises et dans les bénéfices matériels que les Français, en raison de leur prépondérance politique, seraient à même d'obtenir. Cependant, « aucun privilège économique; » personne n'est exclu ; seulement, la France et l'Allemagne chercheront à « associer leurs nationaux. » Le lendemain de la signature de l'accord, le chancelier, recevant M. Jules Cambon, lui disait en substance : « Maintenant, le Maroc est un fruit qui mûrit pour vous et que vous êtes certains de cueillir ; nous ne vous demandons qu'une chose, c'est d'être patiens et de ménager l'opinion publique allemande. » Pourquoi l'accord de 1909, négocié si opportunément par M. Pichon et qui contenait, dans son texte, les élémens d'une entente définitive, n'a-t-il pas suffi à produire cette entente qu'il recélait en germe? La question ainsi posée vient de faire, à la Chambre et au Sénat, soit dans

la discussion publique, soit dans le rapport de M. Pierre Baudin, soit dans la presse, l'objet d'une discussion si approfondie que nous ne songeons pas, après tant d'autres et de plus qualifiés, à la reprendre. Nous nous bornerons, en nous inspirant de ce que nous avons dit jusqu'à présent, à quelques réflexions.

La cause qui a empêché la déclaration de 1909 de produire tout son effet utile, il faut la chercher d'abord dans les raisons de politique générale que nous avons exposées. Les questions marocaines ne s'expliquent pas isolément, il faut les regarder en fonction de la situation générale de l'Europe. L'accord de 1909 ne peut pas être séparé de la crise européenne qui résulte de l'annexion de la Bosnie par l'Autriche-Hongrie. La crise se termine par un succès diplomatique de l'Allemagne et, dès qu'elle est finie, la presse pangermaniste ne tarde guère à remettre le Maroc sur le tapis, et l'on voit des Allemands travailler avec une nouvelle ardeur à obtenir une part du Maroc et à provoquer une intervention du Cabinet de Berlin. D'autres contradictions pesaient sur la pacification marocaine. Il y avait incompatibilité entre les impatiences des gens d'affaires allemands, soutenus par leur gouvernement, qui voulaient tirer un bénéfice immédiat de la mise en valeur de l'empire chérifien, et la nécessité de laisser la France y établir d'abord l'ordre et la sécurité. Il n'était guère possible, pour le moment, de faire mieux que de créer des sociétés internationales où la France aurait la plus grosse part et l'Allemagne une part importante des bénéfices ; mais ces bénéfices, il n'était pas possible de les réaliser dans des proportions intéressantes, tant que l'état intérieur du pays ne permettrait d'y entreprendre ni chemin de fer, ni routes, ni exploitations industrielles ou minières. D'ailleurs, il faut observer que ces associations d'intérêts français et allemands n'étaient pas sans soulever quelque inquiétude parmi les nationaux des autres pays, parmi les Anglais notamment, dont la part dans le commerce général du Maroc est beaucoup plus forte que celle des Allemands (1). Il ne pouvait être question, il ne fut jamais question d'éliminer personne ; mais que tel ait

(1) La statistique de 1910 a donné les résultats suivans :

Commerce total.	126 139 165 francs.
Commerce français (45 pour 100).	56 890 595 —
Commerce anglais (27 pour 100).	34 673 870 —
Commerce allemand (13 pour 100).	16 641 104 —

été, d'une façon plus ou moins précise, le secret désir des Allemands, c'est ce que montre cette phase des négociations de l'été dernier où ils nous proposèrent une sorte de partage économique du Maroc. En résumé, et sans nous engager dans une discussion approfondie de la déclaration du 8 février, très fortement défendue par M. Pichon à la tribune du Sénat et très justement appréciée par M. Baudin, dans son rapport, il résulte de l'examen des faits et de tout ce qui a été dit, qu'il y a eu quelque lenteur dans la conclusion de l'accord financier avec le Maroc qui ne fut signé qu'en mars 1911, et surtout dans l'organisation de la mission militaire grâce à laquelle l'expédition de Fez aurait peut-être pu être évitée. Il reste que l'accord a été une étape nécessaire vers le Protectorat et qu'il a eu ce résultat très important de décourager les résistances locales en prouvant « au Sultan et aux chefs des tribus qu'ils n'avaient plus rien à espérer de l'antagonisme franco-allemand. »

Nous touchons maintenant aux origines proches de l'incident d'Agadir et du traité du 4 novembre 1911. La politique des associations d'intérêts entre la France et l'Allemagne, tant au Maroc qu'au Congo, recélait certaines contradictions qui n'étaient pas irréductibles, mais qui en rendaient l'application difficile ; cependant, la cause principale de son échec, c'est dans des raisons de politique intérieure qu'il la faut chercher. La commission du budget de 1910 a assumé, de ce chef, une lourde responsabilité en faisant échouer le consortium de la Ngoko-Sangha. L'échec, en quelques semaines, de tous les projets de collaboration économique franco-allemande (Ngoko-Sangha, chemin de fer Congo-Cameroun, chemins de fer marocains, chemin de fer en Asie Mineure) produisit naturellement une mauvaise impression à Berlin. L'expédition de Fez mit le comble à l'impatience du Cabinet de Berlin et à la nervosité de l'opinion. Comme en 1904, après l'accord franco-anglais, l'Allemagne ne fit pas d'objection précise à l'expédition de Fez, mais elle formula des réserves et s'apprêta à formuler des exigences. Dans le pays, les passions

La proportion des différens pays dans l'importation et l'exportation se résume ainsi, pour la même année 1910 :

	Importation. P. 100.	Exportation. P. 100.
France	46	43
Angleterre	33	19
Allemagne	9	17

(Extrait du rapport de M. Pierre Baudin.)

pangermanistes s'exaltaient, et le gouvernement était accusé de faiblesse et de complaisance envers la France. On ne se demandait pas si la pacification du Maroc, dont l'expédition de Fez était le commencement, n'était pas la condition nécessaire pour faire au Maroc des affaires et y engager des entreprises fructueuses ; on ne voyait que l'accroissement de puissance qui résulterait pour la France de la possession du Maroc, et on ne voulait pas savoir si l'occupation et la pacification d'un tel pays ne nous coûterait pas encore très cher avant de donner des bénéfices. On raisonnait sur le problème résolu alors qu'il reste à résoudre. L'état d'esprit de 1905 reparut : la France, qui avait payé le Maroc à l'Italie, à l'Espagne, à l'Angleterre, ne pouvait pas ne pas le payer à l'Allemagne aussi. « Rapportez-nous quelque chose, » dit M. de Kiderlen-Wæchter à M. Jules Cambon en le quittant à Kissingen. On apprit sur ces entrefaites que le retrait des troupes françaises de Fez allait commencer ; on n'aurait plus de prétexte pour réclamer une indemnité, ne valait-il pas mieux en finir avec cette obsédante question du Maroc et brusquer la solution ? La *Panther* reçut l'ordre d'aller mouiller devant Agadir (1er juillet). On espérait, suivant une méthode très pratiquée par la diplomatie allemande, se guider sur les circonstances et, selon l'attitude des gouvernemens de Paris et de Londres, selon le ton de la presse et de l'opinion en Europe et aux États-Unis, réclamer soit une compensation en Afrique, au Congo par exemple, dont le nom avait déjà été prononcé dans des pourparlers officieux, soit obtenir cette région du Sous, avec son port d'Agadir, qui tente depuis longtemps les « coloniaux » allemands. L'attitude ferme, sur ce point, du gouvernement français, le discours de M. Lloyd George, le langage résolu du Cabinet de Londres, firent promptement abandonner la seconde solution. On négocia donc Maroc contre Congo. Comment on aboutit au traité du 4 novembre, nous ne le raconterons pas ; ce serait entrer dans la polémique d'actualité. L'histoire de ces négociations, en l'absence même d'un *Livre jaune*, ne peut pas encore être écrite avec profit. Nous nous contenterons d'examiner la valeur du traité en lui-même et, à la lumière de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, de tirer pour l'avenir quelques conclusions dans l'intérêt de la France et de la paix générale.

VIII

On l'a très bien dit, à la Chambre et au Sénat, le traité du 4 novembre vaut ce que, de part et d'autre, on le fera. S'il doit marquer le désistement complet et définitif de l'Allemagne dans la question marocaine, s'il nous donne vraiment toute liberté d'organiser un Maroc français où nous ne rencontrerons nos rivaux que dans la concurrence pacifique de l'industrie et du commerce, il nous apporte un avantage dont personne moins que nous ne contestera la valeur : en dix ans, nous aurions résolu la question marocaine et réalisé l'unité de l'Empire français de l'Afrique du Nord. Ce n'est pas sous cet angle que, pour conclure ces pages où nous avons voulu étudier, à propos de nos relations avec l'Allemagne, l'application et la valeur d'une méthode de politique extérieure, nous voudrions examiner le traité. Nul ne peut mesurer encore les difficultés que nous aurons à vaincre au Maroc, ni ce qu'il nous coûtera en hommes et en argent, mais il est acquis, d'ores et déjà, que ce Maroc qui nous échoit, incomplet, découronné de ses côtes septentrionales et grevé de lourdes hypothèques, nous l'avons payé trop cher. Entendons-nous bien : non pas trop cher pour ce qu'il vaut, mais trop cher en comparaison de ce qu'il aurait pu nous coûter en d'autres circonstances et avec une politique mieux dirigée. Nous avons subi huit années de crises, de secousses, d'alarmes, et nous voici revenus au point même par où nous aurions dû commencer si nous étions résolus à adopter cette méthode, d'ailleurs discutable, de libérer le Maroc en achetant par des compensations ou des échanges le désistement des puissances qui, de près ou de loin, pouvaient y faire obstacle à nos desseins. Nous payons le Maroc à l'Allemagne. Nous le payons cher, au prix de territoires qui, si éloignés et si peu habitables qu'ils soient, pour les blancs, n'en étaient pas moins des territoires français, achetés du sang et des peines de nos explorateurs, de nos officiers et de nos colons, des efforts de nos diplomates, et qui réalisaient cette unité, à la fois réelle et symbolique, de notre empire africain que nous avions poursuivie avec ténacité et succès de 1880 à 1898. Les deux antennes allemandes qui séparent désormais en trois tronçons l'Afrique équatoriale française figurent sur la carte un recul de la France.

Nous avions édifié tout notre empire colonial sans qu'il nous en coûtât rien parce que nous n'avions pas cessé, tout en nous engageant dans la politique d'expansion, de fixer sur l'Allemagne des yeux vigilans et de nous assurer par avance de ses dispositions. Puisque aujourd'hui nous sommes contraints d'en venir à payer, à l'Allemagne aussi, un Maroc incomplet, c'est donc que la méthode qui nous a conduits à ce résultat était défectueuse. M. de Bethmann-Hollweg disait le 5 décembre : « M. Lloyd George a voulu préciser, dans son discours, sans aucun désir de provocation, que sur tous les points touchant aux intérêts anglais, l'Angleterre ne saurait être traitée comme si elle n'existait pas... Je réclame le même droit pour l'Allemagne. Quand je considère le passé, il me semble que les difficultés marocaines ont eu précisément pour origine le fait que ce droit ne fut pas accordé à l'Allemagne. » Nous payons trop cher parce que nous payons trop tard.

Les longues négociations, les concessions réciproques dont est sorti le traité du 4 novembre 1911, aboutissent en fait, sur bien des points, à enchevêtrer tellement, tant au Maroc qu'au Congo, les intérêts français et les intérêts allemands, qu'une bonne volonté commune sera nécessaire aux deux nations pour rendre la convention applicable et profitable. Pour l'Allemagne, la nouvelle délimitation, l'utilisation des deux antennes qui aboutissent au Congo et à la Sangha ; pour la France, l'administration et la mise en valeur de l'enclave comprise entre les deux pinces du homard, les communications à établir entre les trois tronçons de notre colonie équatoriale, l'aménagement de la voie de la Bénoué et des enclaves que l'Allemagne nous concède à bail, autant de questions délicates qui nécessiteront des conversations diplomatiques, des ententes sur place, des concessions réciproques, des tractations de toute nature. L'association d'intérêts français et allemands qui, dans l'affaire de la Ngoko-Sangha, avait si fort alarmé la commission du budget de 1910 est aujourd'hui inévitable, mais une partie du territoire sur lequel elle portera est devenu allemand. Beau résultat, en vérité ! Au Maroc, la question de la Banque, celle des travaux publics, de la liberté commerciale, et bien d'autres, peuvent devenir une source de difficultés fréquentes, si elles ne sont pas abordées dans un esprit de concorde et de paix ; la discorde entraverait notre œuvre au Maroc aussi bien que les affaires

que les Allemands veulent y entreprendre. Les deux parties ont donc un intérêt puissant à vivre en bonne intelligence. On pourrait presque dire, en forçant un peu les termes, que le traité nous oblige à l'entente ou nous achemine au conflit. En tout cas, il nous oblige à des relations fréquentes, à des conversations diplomatiques multipliées, à des associations d'intérêts, et c'est dans ce sens que l'on a pu dire que le traité du 4 novembre n'est encore, lui aussi, qu'une étape; il nous ramène, par des négociations nouvelles, à la méthode ancienne. C'est le danger du traité, comme c'en est peut-être l'avantage. Il eût été plus facile de continuer, après 1898, des conversations dignes et correctes avec l'Allemagne qu'il n'est aisé, après tant d'incidens pénibles, d'en reprendre le cours.

Et pourtant, n'est-il pas grand temps, pour la France, pour l'Allemagne, pour l'Europe, de sortir de cette période d'alarmes et de troubles qui dure depuis bientôt dix ans et qui n'a de comparable, dans l'histoire que nous venons de parcourir, que l'époque allant de la fin de la guerre aux approches du Congrès de Berlin. Chaque année presque, les deux nations passent par des jours d'angoisse où elles se demandent si elles ne vont pas, dans la plus épouvantable ruée d'hommes que le monde ait jamais vue, se jeter l'une sur l'autre. L'opinion, des deux côtés des Vosges, s'énerve; des deux côtés, certains journaux et certains partis se font une réclame de la surenchère patriotique. « A force de peindre le diable sur le mur, disait Bismarck, on finit par le faire apparaître. » Il ne faudrait pas mettre trop souvent à l'épreuve les nerfs de deux peuples qu'animent l'un contre l'autre de tels souvenirs, encore si récens. Deux grandes démocraties au travail ne vont pas à la guerre d'un cœur léger, mais elles peuvent y être entraînées, si leurs intérêts vitaux ou leurs sentimens profonds entrent en jeu. L'Allemagne est mécontente; elle souffre; elle traverse une crise intérieure, crise politique, sociale et économique à la fois, dont les origines complexes ont été fortement analysées par M. Moysset, dans un livre récent (1). Un conflit latent dresse l'Allemagne industrielle et démocratique de l'Ouest et des grandes villes en face de la Prusse rurale, monarchique et féodale des hobereaux de l'Est. Les 4 millions de voix socialistes qui viennent de monter

(1) *L'Esprit public en Allemagne vingt ans après Bismarck* (Alcan, in-8).

à la surface de la pâte électorale allemande sont l'indice du puissant levain d'aspirations libérales et de colères prolétariennes qui fermente dans les profondeurs obscures de ce peuple dont Bismarck a forgé une nation. Ce mécontentement sourd, s'il ne reçoit pas ses apaisemens à l'intérieur, peut faire irruption au dehors. Un courant belliqueux s'est manifesté au cours des derniers incidens et les excitations pangermanistes ont trouvé de l'écho chez un peuple qui saisit chaque occasion de montrer à ses maîtres un visage irrité. On raconte que, dernièrement, l'Empereur aurait dit : « Je ne connais que deux hommes en Allemagne qui ne soient pas pour la guerre, c'est le chancelier et moi. » Ce sont les timoniers du grand navire! Si cette boutade répondait à une vérité, ce serait à une vérité d'apparence et de surface. L'Empereur, en restant pacifique, demeure l'interprète des volontés profondes de son peuple et le gardien de ses intérêts permanens. Mais si le vent de fronde qui se lève sur l'Allemagne allait jusqu'à mettre en question l'autorité de l'Empereur ou celle du roi de Prusse, il pourrait arriver que la guerre devînt, pour lui-même, une solution nécessaire. Il y a tout lieu d'espérer que les choses n'en viendront pas à cette extrémité et que Guillaume II restera, pour sa gloire et pour le bonheur de son peuple, ce qu'il a été jusqu'ici : l'Empereur de la Paix. Le chancelier M. de Bethmann-Hollweg, dont les discours et les actes rendent un son de loyauté et de sincérité, ne sera pas, pour son empereur, un conseiller belliqueux. Comme son maître, il voit bien ce que l'Allemagne pourrait perdre à la guerre, moins bien ce qu'elle pourrait y gagner.

Mais l'Empereur n'est pas seulement un ami de la paix, il souhaiterait d'être un ami de la France. Il le dit chaque fois que l'occasion s'offre à lui. Il le dit, en juin 1907, à M. Étienne, il le dit à tous les Français de marque qu'il se plaît à rencontrer et à accueillir, il le dit même à Coquelin et à Réjane. Au printemps dernier (1911) il disait, à un ambassadeur accrédité à Berlin, à peu près ceci : « Je suis inquiet pour l'été prochain. Je suis las de tendre la main à la France, qui ne veut pas la voir. » Voilà précisément le danger, et l'on s'étonne que l'esprit si compréhensif de l'Empereur ne soit pas, sur ce point, plus perspicace que l'opinion moyenne des Allemands. L'amitié ne s'impose pas, elle se gagne. Cette main allemande qui lui est tendue, la France ne peut pas la prendre, et la manière dont

elle s'offre nous indique assez que si nous la saisissions, notre geste serait interprété comme une nouvelle reconnaissance du traité de Francfort et comme une renonciation à des espérances que, le voulions-nous, nous ne serions pas libres d'abandonner. Des rapports corrects et loyaux, des échanges de vues sincères, des ententes même, s'il y a lieu, « de cas en cas, » ou encore des rivalités localisées et des différends passagers réglés dans un esprit d'équité et de concorde, voilà ce que l'Allemagne et la France se doivent l'une à l'autre; mais, dans l'état actuel de l'Europe, rien de plus. C'est la méthode politique que nous avons suivie de 1871 à 1898, et c'est à elle que nous sommes conduits à revenir. Nos alliés et nos amis nous en donnent l'exemple. Les Russes, à Potsdam, l'année dernière, se sont mis d'accord avec l'Allemagne sur la question du chemin de fer de Bagdad; ils ont fait ce que nous aurions dû faire, depuis longtemps, à propos de cette même question qui va se trouver réglée sans que nous en ayons tiré le bénéfice qu'elle comportait pour nous. Le gouvernement anglais, après la période de tension qui a suivi le discours de M. Lloyd George (21 juillet 1911), a exprimé à plusieurs reprises son désir d'arriver à une détente avec l'Allemagne et de ne pas se mettre en travers de ses projets, tant qu'ils ne léseront pas les intérêts directs de l'Angleterre. Sir Edouard Grey l'affirme dans son discours du 27 novembre : « S'il doit se produire en Afrique, dit-il, de vastes modifications territoriales résultant, il va de soi, de négociations conclues de bon gré avec d'autres puissances, nous n'y interviendrons pas comme concurrent ambitieux. Or, puisque nous n'interviendrons pas comme concurrent ambitieux, si l'Allemagne a à négocier des arrangemens amicaux avec d'autres pays étrangers en ce qui concerne l'Afrique, nous ne serons nullement désireux de nous mettre sur son chemin, pas plus que sur celui de ces autres États. Je crois que c'est là la politique de sagesse pour notre pays, et, si la sagesse politique consiste à ne pas nous lancer nous-mêmes dans de grands projets d'expansion, je crois que ce serait une erreur diplomatique et morale de nous livrer à une politique de *dog in the manger* (du chien qui se met dans la mangeoire du cheval pour l'empêcher de manger) à l'égard des autres. »

L'Angleterre avait un intérêt majeur à ce que la question du Maroc, à cause de sa position à l'entrée de la Méditerranée,

ne fût pas réglée contre elle ou sans elle ; c'est d'abord dans le dessein de la régler qu'elle s'est entendue avec nous, à la condition que nous nous entendrions avec l'Espagne. Depuis lors, chaque difficulté européenne a fait l'objet, dans l'esprit le plus amical, d'un examen entre les Cabinets de Londres et de Paris, mais il n'existe entre les deux États aucun engagement général : qui dit amitié ne dit pas alliance. Interrogé à la Chambre des Communes, le 6 décembre, à propos des traités secrets, M. Asquith a répondu : « qu'il n'existe aucun traité secret avec la France en dehors de ceux qui ont été publiés, qu'il n'existe aucun accord secret qui mette l'Angleterre dans l'obligation de prêter assistance, sur terre ou sur mer, à une autre puissance. » Ainsi, dans chaque circonstance nouvelle, les deux gouvernemens, sans qu'aucun texte écrit les y oblige, se communiquent leurs points de vue et, si leurs intérêts sont conformes, recherchent les conditions de leur coopération. En politique, la permanence et l'importance des intérêts communs sont la mesure de la durée et de l'efficacité des ententes.

Ni l'Angleterre, ni non plus la France, n'ont l'intention, vis-à-vis de l'Allemagne, de jouer le rôle « du chien dans la mangeoire. » Mais encore faut-il que l'appétit du « cheval » qui mange ne soit pas démesuré. On voit se dessiner, en Allemagne, une théorie des droits de la force en matière d'expansion économique et coloniale qui, si le gouvernement la prenait pour règle, serait un danger pour la tranquillité de toutes les nations. Dans le fait que l'Allemagne a une pléthore de produits fabriqués à vendre, de grandes usines à alimenter en matières premières, un trop-plein d'émigrans à placer, certains publicistes allemands, vulgarisant les idées de quelques philosophes ou économistes, voient l'origine d'un droit, pour leur pays, à occuper de nouvelles terres, à ouvrir de nouveaux débouchés ; c'est la théorie du droit à l'expropriation des races incompétentes. Il y a des « surnations » comme il y a des « surhommes. » Ce n'est assurément pas en ce sens qu'il faut interpréter certains passages du discours de M. de Bethmann-Hollweg (5 décembre) : « Les autres nations doivent tenir compte des progrès de l'Allemagne. On ne peut arrêter ces progrès... Au fond des discussions passionnées qui existent dans bien des milieux allemands, on doit apercevoir le désir de l'Allemagne de faire son chemin dans le monde ; » mais les

journaux pangermanistes tirent de ce langage, parfaitement légitime et modéré, des conséquences inquiétantes. « Il y a cinq millions de baïonnettes derrière chaque commerçant allemand, » disait dernièrement la *Post*. L'armée et la marine mises au service du commerce, c'est la doctrine de l'impérialisme, celle de M. Joseph Chamberlain, adaptée à la force allemande : « l'Empire, c'est le commerce, » disait Joë. « Nous conquerrons nos colonies sur le Rhin, » disait Bismarck. Étrange et significative évolution ! Sous le second Empire, nous représentions la civilisation industrielle dans son éclat ; c'était nous, armés du principe napoléonien des nationalités, qui inquiétions l'Europe et troublions le monde ; nous croyions à une Allemagne idéaliste, à une Allemagne de philosophes, de poètes et de musiciens. Aujourd'hui, l'Allemagne est absorbée dans sa besogne matérielle ; les philosophes originaux y sont rares, rares aussi les grands écrivains, mais elle produit à foison des philologues et des exégètes, des chimistes et des physiciens, comme elle produit de l'acier, de la houille, des canons, de l'or, des hommes ; elle adore la force matérielle, la science et la richesse, et c'est elle aujourd'hui qui inquiète le monde.

Cette Allemagne nouvelle a pesé lourdement, dans ces dernières années, sur notre vie nationale. Mais qui pourrait dire combien, après nos grands déchiremens intérieurs, cette politique lancinante que l'Allemagne a pratiquée à notre égard aura été salutaire à notre relèvement matériel et à notre santé morale? C'est en face d'une France en armes que s'est constituée, au temps des grands ancêtres, l'unité nationale allemande à laquelle Bismarck a donné son expression dans l'Empire ; de même, c'est la pression de l'Allemagne sur nos frontières mutilées qui sert d'aiguillon à notre vie nationale, qui en resserre la cohésion, qui nous prémunit contre les enchantemens mortels du pacifisme et de l'humanitarisme, qui nous éloigne des politiciens semeurs de haines et fauteurs de divisions, qui nous apprend, par une dure expérience, que le premier des biens, c'est, pour un peuple, l'indépendance, et la première des vertus, la volonté de vivre. L'Allemagne est pour notre moi national la lumière du non-moi. La génération nouvelle, celle qui n'a pas vu la guerre, est, nous ne disons pas plus patriote, mais autrement patriote que celle qui en avait subi les désastres après les avoir, en partie, mérités : celle-ci voulait la revanche d'une défaite,

celle-là poursuit la réparation d'une injustice. La permanence de ce problème angoissant, qui se dresse en face de la France comme un remords et comme une espérance, est pour elle, en un certain sens, un immense bienfait : elle lui donne cette éducation du cœur dont toutes les nations ont besoin, car les nations, comme les individus, vivent de grandes pensées qui viennent du cœur. Aux heures douloureuses que nous venons de traverser, le pays tout entier a vibré à l'unisson d'un même sentiment; cette unanimité d'un peuple dont tous les cœurs battent sur le même rythme, c'est la grande force des siècles démocratiques. Notre pays, une fois de plus, a vu plus juste et plus loin que son gouvernement; il a redressé la direction au moment critique. Quand un de ces grands frissons passe sur la France, on peut tout lui demander : comme le souffle du vent du large est plus puissant que les voiles qui le recueillent et que les antennes qui l'orientent, ainsi l'élan de l'âme française domine ses gouvernemens successifs : il leur confère ce qu'ils ont, en dernière analyse, de vie pleine et de force immortelle. Mais il faut donner à ce peuple une politique qu'il comprenne, parce que c'est lui qui en est le support et lui qui en souffre, si elle est mauvaise. L'opinion est reine du monde, mais il faut l'éclairer et ne pas la tromper. Les anciennes monarchies pouvaient se livrer à des combinaisons subtiles, à des intrigues compliquées ; la méthode de Machiavel exige le gouvernement d'un seul, puisqu'elle postule le secret absolu. Telle ne peut pas être la politique d'une démocratie ; mais une démocratie peut avoir une politique. La nôtre, depuis plus de quarante ans, en dépit des « sollicitations téméraires ou jalouses, » n'a rien précipité, ni rien oublié : il arrive que la mémoire des peuples est plus longue que celle des rois, parce que les défaillances individuelles n'empêchent pas le dépôt sacré de se transmettre de la génération qui passe à celle qui vient. Que ceux qui gouvernent la France mettent donc leur confiance en elle ; elle les portera, s'ils la servent bien. « Il faut que la France soit forte et sage, disait Gortchakof à Gontaut-Biron, en 1872. Il faut qu'elle soit forte pour qu'elle puisse jouer dans le monde le rôle qui lui est assigné. »

RENÉ PINON.

LE
RÉALISME DES ROMANTIQUES

Sous ce titre très heureux : *le Réalisme du Romantisme* (1), le distingué critique M. Georges Pellissier publie un volume où il s'est efforcé de ruiner certaines doctrines qu'il considère comme des préjugés, et comme des préjugés assez dangereux. On oppose généralement le romantisme d'une part au classicisme, d'autre part au réalisme ; on représente le romantisme comme une réaction contre le classique, et le réalisme comme une réaction contre le romantique. Il n'y a rien de bien juste dans tout cela, affirme et s'applique à prouver M. Pellissier. D'une part, ce n'est pas contre le classicisme proprement dit, c'est-à-dire contre l'école de 1660 que le romantisme s'insurge, c'est contre le néo-classicisme ou le pseudo-classicisme ; c'est contre Voltaire et Delille ; d'autre part, — et c'est la thèse sur laquelle M. Pellissier a le plus insisté, — le romantisme est un mouvement *déjà réaliste*, duquel le réalisme proprement dit devait très naturellement sortir. Le romantisme a presque toujours (oui, il faut dire presque) confessé et professé un grand respect pour le XVIIe siècle, pour Corneille, pour La Fontaine, pour Racine, même pour Boileau ; et il a été un appel *à la vérité*, laquelle a été proprement l'idole même du XVIIe siècle. Ce qu'il a méprisé, attaqué, détruit et remplacé, — la meilleure manière de détruire, — c'est l'art de Voltaire et de De-

(1) *Le Réalisme du Romantisme*, par M. Georges Pellissier, 1 vol. in-16 ; Hachette.

lille; c'est les périphrases, c'est l'horreur du mot propre, c'est « les termes les plus généraux, » c'est les jeux d'esprit, c'est la frivolité de salon, etc. *Or*, en ce faisant, le romantisme est déjà réaliste et presse le réalisme d'éclore. Tout cela, c'est le retour à la vérité et à la réalité; c'est du réalisme et du meilleur. En versification même, — j'oubliais, — la variété, la diversité de la métrique et de la rythmique, le retour à la multiplicité des formes rythmiques en honneur au XVIe siècle et l'invention de rythmes nouveaux est un effort vers la réalité, c'est-à-dire vers l'adaptation du rythme à la pensée, substituée à l'adaptation de la pensée au rythme convenu et conventionnel. On ne dira jamais tout ce qu'il y a de réalisme dans le romantisme. Là-dessus multitude d'exemples à l'appui, parmi lesquels se joue l'érudition très étendue et très sûre de M. Pellissier. On ne peut lire un livre plus suggestif et plus instructif que celui de M. Pellissier.

Et maintenant, je discuterai.

Il faut commencer, — malheureusement peut-être, — par des définitions. Je tâcherai de les faire les plus concrètes que possible. En son objet, le classicisme, même déjà chez Corneille et pleinement chez Molière, chez La Fontaine, chez Racine et chez Boileau est la soumission à la vérité et l'amour de la vérité. Mais de quelle vérité? De la vérité psychologique générale, je ne dis pas la plus générale, ce serait un excès et dans cet excès ne sont pas tombés les classiques, mais de la vérité psychologique générale, assez générale, telle que les générations les plus éloignées les unes des autres puissent fort aisément s'y reconnaître.

Charpentier recevant La Bruyère à l'Académie française le prévenait charitablement que son œuvre baisserait dans l'estime des hommes parce qu'elle s'appliquait aux mœurs du temps et n'aurait plus la même saveur quand les originaux auraient disparu, remplacés par d'autres qui à leur tour devraient être peints. La remarque est très fine, et même vraie, à cela près que dans les *Caractères* il y a, comme a dit Voltaire, des choses de tous les temps et de tous les lieux; à cela près aussi que les peintures, dans La Bruyère, qui ressortissent exclusivement aux choses de son siècle nous intéressent comme documens historiques. Mais enfin, la remarque de Charpentier est bien dans l'esprit du temps; les artistes du XVIIe siècle s'attachent

surtout à la vérité psychologique et à la vérité psychologique qui est de tous les temps et de tous les lieux.

C'est pour cela que les classiques aiment tant l'antiquité. Ils l'aiment surtout parce qu'elle ne les gêne pas. S'ils voulaient atteindre la vérité psychologique de leur temps, ils seraient gênés par la présence dans leur esprit de modèles qui sont éloignés d'eux de deux mille ans au moins. Ils ne le sont pas par des modèles chez lesquels ils prennent les traits éternels. Par parenthèse, si, en général, ils préfèrent l'antiquité latine à la grecque, c'est que les Latins ont eu ce même goût de vérité générale, tandis que les Grecs, Homère peut-être excepté, ont été beaucoup plus nationaux et ont été curieux de s'exprimer eux-mêmes très précisément, très ethniquement. Ce point de vue peut être discuté, mais je crois qu'il en resterait toujours beaucoup. Ce n'est presque pas faux; en littérature, n'être pas tout à fait faux, c'est une lumière considérable.

Retenons en tout cas ceci : en son objet, le classicisme est la soumission à la vérité psychologique et l'amour de la vérité psychologique. Il va sans dire qu'à ce compte chez un satirique ou un comique le réalisme s'introduira de lui-même et prendra une certaine place. Il y a du réalisme dans Molière, dans Boileau, dans La Bruyère, surtout dans La Bruyère, et M. Pellissier l'a montré complaisamment et loyalement. Mais le fond du classicisme c'est l'amour de la vérité psychologique générale. Ce sont les classiques français qui, en France, ont inventé « l'homme. »

Comme travail d'artiste, ce qui distingue le classicisme, c'est l'amour de la composition bien ordonnée. Les classiques ne s'attachent pas précisément à prouver, mais ils exposent comme on prouve. Ils disposent leur œuvre d'art, quelle qu'elle soit, de manière qu'elle mène d'un point à un autre par un chemin nettement tracé et jalonné avec précision; et il en résulte que leurs dénouemens, ou leurs aboutissemens, ressemblent à des conclusions. Ils ont l'esprit géométrique, dont une espèce est l'esprit architectural. Géomètres et architectes, ils le sont essentiellement et ne peuvent se dérober à l'être. Leur œuvre d'art est toujours composée. Quelle qu'elle soit, même chez La Fontaine, quoique moins qu'ailleurs, on y sent le plan, et il ne se cache pas; plutôt il s'accuserait avec complaisance, ou avec autorité.

Au point de vue de la langue, leur idéal est la netteté. « On écrit pour se faire entendre. » Leur langue *aurait* donc quelque tendance au langage abstrait, n'était qu'ils sont très bien avertis que la langue abstraite est une autre manière de langue obscure, et c'est seulement chez leurs successeurs, par une pente naturelle et une naturelle dégénérescence, que la langue deviendra abstraite. Chez eux, elle se tient à un goût assez vif pour le rigoureux, le très précis, le lumineusement condensé, bref, pour la maxime. Elle se défie un peu de l'image, de la métaphore, et, pour eux, il ne faut qu'un peu de redondance et de multiplicité d'images pour qu'ils crient au *phébus;* c'est le propre sens de ce mot.

Au point de vue de la versification, les classiques sont très divers. Il y en a qui sont musiciens, comme Malherbe et La Fontaine, qui ont le sentiment juste et très fin des sonorités expressives et des rythmes expressifs, de l'expression musicale en un mot ; il y en a comme Racine et Molière qui l'ont un peu moins, ou qui y tiennent moins, quoique très experts encore en cet art et surtout ne se trompant point, ne faisant pas de contresens rythmique ; il y en a enfin comme Boileau qui ne sont pas musiciens du tout et évidemment ne se doutent pas de ce que c'est que l'expression musicale, tels enfin qu'ils devraient écrire en prose et que le vers n'est pour eux qu'un moyen de frapper la maxime et de l'arrêter sous un coin net, précis et *connu*, pour qu'elle se grave plus fortement dans la pensée et dans la mémoire Tout compte fait, les classiques, tout au moins ne se laissent pas envahir par la musique et ne cèdent que peu à ses attraits et à sa séduction ; et, quoiqu'ils soient encore très loin du singulier idéal que je vais dire, on comprend assez bien que leurs successeurs du XVIIIe siècle aient pu assurer que les beaux vers sont ceux qui sont beaux comme de la belle prose.

Voilà le classicisme en ses traits généraux. Le romantisme est certainement une réaction contre le néo-classicisme et le pseudo-classicisme, certainement ; mais il est bien une réaction contre le classicisme lui-même. Il est, d'après une de mes définitions, que M. Pellissier veut bien rappeler pour la réfuter, « l'horreur de la réalité ; » mais il est même, en une certaine mesure, l'aversion à l'égard du vrai. En effet, il est, personne ici ne sera en désaccord avec moi, la prédominance de la sen-

sibilité et de l'imagination ; mais sur quoi? Sur la raison? Sur la raison, sur le raisonner, sans doute, mais surtout sur la vérité, sur l'humble vérité, comme dit Maupassant. En face de la réalité concrète, de la nature, le romantisme exagère, il transforme, il déforme, « il s'appesantit sur les détails » pour les amplifier et leur donner un relief inattendu, « il fait le roman de la nature, » comme a dit si admirablement La Bruyère de Théophile. Le romantique tient à peindre la nature non pas telle que nous la voyons, mais telle que lui seul, en se guindant un peu, peut la voir. Pour ce qui est des sentimens il les traite de même, il les force, il les violente, il les pousse à bout, il ne les admet, ou du moins il ne les montre que dans le paroxysme. Les exagéreurs, c'est le vrai nom des romantiques.

C'est *pour cela* qu'ils ont tant de complaisance à la littérature « personnelle, » comme on a dit et, comme j'aime mieux dire, à la littérature confidentielle. On a dit que le fond du romantisme était l'égotisme et l'étalage du moi et que *de là* dérivaient les caractères si connus de cette littérature : prédominance de la sensibilité, prédominance de l'imagination. Je ne crois pas; je ne pense point que le goût de soi-même donne de la sensibilité et de l'imagination, et dix générations auraient pu avoir tendance au culte du moi sans avoir ni imagination fastueuse ni sensibilité raffinée. Mais une génération ou deux ont eu une vive imagination et une sensibilité aiguë, ce qui peut s'expliquer par les terribles commotions de la Révolution et de l'Empire, et ce qui peut avoir d'autres causes, et peu importe; mais enfin une ou deux générations ont été douées plus que d'autres de sensibilité et d'imagination. C'est *pour cela* qu'elles ont eu, plus ou moins, l'horreur du réel, qui ne satisfait jamais ni l'imagination ni la sensibilité, et c'est pour cela qu'elles se sont tout naturellement tournées vers la source et le réservoir de la sensibilité et de l'imagination, qui est le moi.

Il est naturel que l'homme très sensible se regarde et s'écoute sentir. Il pourrait, sans doute, étudier la sensibilité des autres ; et c'est précisément ce qu'un homme très sensible comme Racine ou comme Flaubert se contraint à faire quand il subit comme Racine la loi de son temps qui proscrit la littérature confidentielle, ou quand il subit comme Flaubert la loi qu'il s'est faite à lui-même et qui proscrit également la littéra-

ture confidentielle ; mais comme il est plus naturel et comme c'est aller moins loin et céder à l'impulsion intime que de suivre les mouvemens de la sensibilité en soi-même et de les peindre naïvement, en prenant du reste assez vite l'habitude d'une moindre naïveté et de certains arrangemens, agrandissemens et embellissemens, il est très difficile à l'homme très sensible de ne pas être confidentiel.

Pour ce qui est de l'imagination, il en va presque de même. Ce n'est certes pas être amoureux de soi-même qui donne de l'imagination ; mais avoir de l'imagination porte très bien à s'occuper beaucoup de soi. Le jeu de l'imagination nous ramène facilement à nous-mêmes parce que c'est dans ce jeu que nous nous admirons le plus. La sensibilité fait que nous nous aimons, que nous nous plaignons, que nous nous attendrissons sur nous-mêmes ; l'imagination fait que nous nous admirons, et cela n'est point fait pour nous détacher de nous. Le jeu fréquent, habituel, de l'imagination nous entraîne à nous observer complaisamment jouant ce jeu.

Nous nous plaisons à nous demander : « Comment étais-je, dans quel état d'esprit et d'âme, quand j'ai eu ce beau mouvement imaginatif? Qui m'y a mené? Qui m'y a acheminé? De quelle source profonde de moi est-il sorti ? Quelle est la nature de cette source ? » Songez à tous les commentaires « personnalistes » et confidentiels que Lamartine a donnés de ses poèmes. Autant l'étude de la réalité, de la science, de l'histoire détache de soi (dans la mesure où l'homme peut s'en détacher), autant l'imagination qui semble détacher du moi y ramène, parce que le travail de l'imagination est au fond un travail du moi sur lui-même comme matière première. Voyez, dans la vie de tous les jours, que le hâbleur, le « gascon » (il en est qui sont du Nord comme il y a gens du Midi qui ne le sont pas) est en même temps l'homme qui invente et l'homme qui se met en scène, et voyez que les hommes de la plus puissante imagination, les Rousseau, les Chateaubriand, sont ceux aussi qui ont le plus aimé à parler d'eux.

Sensibilité, imagination et *par suite*, à ce que je crois, goût de la littérature confidentielle, tels sont les traits saillans de la littérature romantique, eu égard à son objet.

Au point de vue de la composition, elle diffère peu de la littérature classique. Elle aussi a beaucoup aimé la disposition

claire, le bon ordre, la composition bien aménagée, le plan visible au lecteur et facilement aperçu par lui. Eux aussi sont des Français, très Français. Hugo compose très bien, avec le plus grand soin; tout autant Gautier; presque autant Lamartine et Musset; Vigny moins rigoureusement, mais non sans diligence encore. Il n'y a pas, au point de vue des qualités d'ordonnance, de différences sensibles entre la littérature classique et la littérature romantique.

Pour ce qui est de la langue, les différences sont profondes. Ce qui frappait le plus en 1830 les fervens de l'école classique, c'était, chez les romantiques, le « matérialisme du style, » le « matérialisme de l'expression. » Cela voulait dire que les romantiques ne parlaient plus une langue abstraite. Cela voulait dire encore plus qu'ils pensaient par images, directement par images. Quand les classiques emploient une image, on peut affirmer presque sans crainte que cette image est une traduction, parfois aisée, parfois laborieuse, mais une traduction. Le romantique pense par images; c'est l'image qui lui donne l'idée, ou plutôt image et idée se présentent en même temps, liées et connexes, à sa pensée. Cela distingue les romantiques *essentiellement*, non seulement de l'école néo-classique ou pseudo-classique, mais de l'école classique elle-même. Et il n'y a pas de différence plus profonde entre deux écoles que la différence entre elles des langues parlées par l'une et par l'autre; car la langue que l'on parle est le signe même de la façon dont on pense, de la façon dont on sent et de la façon dont on voit. La langue que l'on parle est caractérisation ethnique quand il s'agit de peuples, spécifique quand il s'agit d'écoles, personnelle quand il s'agit d'individus. Si quelques témoins de 1830 se sont trompés, sur la question de savoir qui étaient les romantiques et qui étaient les classiques de leur temps, c'est qu'ils se sont attachés au fond, ou à ce qu'ils croyaient le fond, et non à la forme qui, en pareille affaire, est le vrai fond; c'est qu'ils ont rangé sous l'étiquette de romantiques tous ceux qui étaient ennemis de Voltaire, tous ceux qui avaient quelques tendances religieuses, et, sans tenir compte de leur tour de sensibilité et de leur tour d'imagination, et cela était précisément le principal.

Considéré en sa versification, le romantisme, d'abord, est un peu inventeur, et ensuite et surtout, — M. Pellissier l'a bien remarqué, — il est surtout imitateur de la Pléiade. Il a cherché

la multiplicité des rythmes en la trouvant surtout dans le XVIe siècle. En ceci le romantisme a été plutôt artiste, artisan, bon praticien qu'inventeur. Ce qu'il a eu, c'est l'oreille très sensible et un vrai talent pour assortir un rythme consacré, et tel autre et tel autre encore, consacrés aussi, à ce qu'il voulait exprimer, mais sans invention proprement dite. Les véritables inventeurs de rythmes après les hommes de la Pléiade, c'est La Fontaine et ce sont les symbolistes, qui en cela ne furent pas très heureux, à mon avis, mais à qui la gloire de la tentative doit rester.

Le réalisme, — c'est ici que je me sépare le plus de M. Pellissier, — est une réaction ardente contre le romantisme et n'est nullement ou n'est presque aucunement une production, une suite ou une modification du romantisme. Le réalisme à l'exagération du romantisme oppose ou prétend opposer l'exactitude littérale, au lyrisme du romantisme la soumission froide et patiente à la réalité ; à la composition savante du romantisme le moins de composition possible, et seulement ce qu'il en faut pour être clair ; à l'écriture artiste des romantiques et aussi des classiques depuis Bossuet jusqu'à Chateaubriand et depuis Chateaubriand jusqu'à Gautier, un style extrêmement simple qui ne serait qu'un décalque de l'objet observé. Si l'art est toujours, quoi qu'il fasse, la réalité observée à travers un tempérament, ils veulent au moins supprimer le plus possible le tempérament, le réduire à son minimum indestructible. Le réalisme est une probité de copiste, en quoi il est singulièrement respectable.

Par suite, sa tendance au moins est à supprimer la sensibilité, l'imagination et la pensée ; car la sensibilité déforme, l'imagination déforme, la pensée, devenant toujours système, déforme encore. Et l'on a dit que c'était de l'impuissance à sentir, à imaginer et à penser que cet art était venu, loin que cette impuissance fût volontaire et imposée par une théorie ou par une probité artistique. Il y a du vrai, évidemment ; mais ce n'est pas tout le vrai, et cet *abstine* du réalisme a bien procédé aussi de la lassitude que le paroxysme, l'exagération, la surabondance, le sentimentalisme et le systématisme des romantiques avait mise dans les esprits. Assez d'intervention indiscrète de l'artiste dans le réel. Ne cherchons que le vrai ; le beau, c'est le vrai.

« A ce compte, dira-t-on, le réalisme est un retour au

classicisme, puisque aussi bien « rien n'est beau que le vrai, » et « il ne faut pas quitter la nature d'un pas » sont des formules classiques par excellence. Et les réalistes sont des classiques et les classiques de 1660 sont des réalistes. » C'est ce qu'a soutenu Brunetière avec insistance. Il a même appelé les classiques de 1660 des « naturalistes. » Il n'y a pas, selon moi, — et ici je suis avec M. Pellissier, qui est presque toujours sur la défensive du côté de Brunetière, — il n'y a guère, selon moi, d'erreur plus sensible; et cela tient à l'idée tout à fait différente que les classiques d'une part et les romantiques d'autre part se sont faite de la vérité. La vérité pour les classiques est la vérité psychologique, et la vérité pour les réalistes est la réalité extérieure. Le classique, en général, étudie les caractères, les âmes, les cœurs, les passions, les vices, les travers, les grands et bons sentimens aussi, enfin le fond humain. Persuadé qu'à étudier tout cela on invente beaucoup plus qu'on ne voit et qu'on ne copie, le réaliste a une tendance à se passer de psychologie, comme a dit Zola; et, d'une part, il se tourne vers les choses, pour quoi il a une sympathie toute particulière; et d'autre part, quand il peint les hommes, il les peint presque comme des choses, s'attachant surtout à leur extérieur, à leurs gestes, à leurs attitudes, à tout ce qui en eux frappe les yeux; et enfin quand il peint leurs passions, ce que son office l'oblige, après tout, à faire, il les peint sans nuances, sans détail, comme de grosses forces naturelles, lourdes et massives.

Le grand trait général dont les classiques peignaient les choses, c'est au monde psychologique que les réalistes l'appliquent, et le souci du détail que les classiques avaient en peignant les âmes, les réalistes le mettent à décrire minutieusement les choses. On ne peut pas plus précisément se tourner le dos.

Une chose, et singulièrement importante, rapprocherait peut-être le réalisme du classicisme. Malgré le soin que prend le réaliste de s'interdire de penser, il est en général très pessimiste, et le classique ne laisse pas de l'être aussi, assez souvent. Racine, Boileau, Molière, La Bruyère, La Fontaine même sont hommes qui ne voient en beau ni le monde, ni l'humanité, et si Corneille nous présente *quelques* hommes qui honorent le genre humain et le montrent capable de choses miraculeuses, il ne faut pas oublier que *la plupart* de ses personnages ne sont pas

autre chose que de grands bandits historiques, très analogues aux héros de Crébillon père. Voilà certainement le point de parentage. Seulement il faut ajouter que le réaliste a le plus souvent comme un véritable plaisir, et que l'on sent bien, à peindre ainsi l'humanité, tandis que le classique la peint ainsi comme contraint et forcé et marque très souvent, même Molière, une vraie satisfaction à rencontrer un trait de courage, de vertu et de grandeur d'âme. En d'autres termes, qui seront peut-être meilleurs, le pessimisme du réaliste est systématique et celui du classique ne l'est point du tout; le classique est pessimiste par respect douloureux pour la vérité, parfois peut-être même par religion et par persuasion que l'homme, foncièrement mauvais, ne peut devenir bon que par l'effet d'une intervention divine; le réaliste est un pessimiste radical et secrètement satisfait, qui se réjouit malignement de trouver l'homme mauvais, et qui, malgré sa prétendue soumission à l'objet, ne laisse pas de trouver l'homme ainsi fait parce qu'il le fait tel.

Les différences, quelque grandes qu'elles soient entre le réaliste et le romantique, sont donc tout aussi profondes entre le réaliste et le classique.

Il y a trois écoles, il y a trois tempéramens, le dernier aussi irréductible au second qu'au premier et au premier qu'au second.

M. Pellissier, j'y reviens, veut au moins que le réalisme tienne plus du romantisme que du classicisme. Je ne puis voir ainsi. Le souci de la vérité compterait pour rapprocher le réalisme du classicisme, si, à ce souci de la vérité le romantisme était resté fidèle; mais on ne peut vraiment soutenir qu'il l'ait été. Le souci de la vérité compterait pour rattacher le réalisme au classicisme, si pour classiques et réalistes il s'agissait de la même vérité; mais nous avons vu qu'il n'en est rien. Et contre Brunetière je cherche à montrer ce qui distingue fondamentalement le réalisme du classicisme, et contre M. Pellissier je cherche à montrer ce qui fait abîme entre le réalisme et le romantisme. Oui, il y a bien trois écoles irréductibles chacune aux autres.

Il va sans dire que, pour reprendre le joli mot de M[me] de Rémusat, on n'est jamais exclusivement ce qu'on est surtout et que l'on n'est jamais classique, ni romantique, ni réaliste sans mélange, ce qui est précisément ce qui permet de rattacher telle

école à telle autre par des liens qui ne sont pas entièrement artificiels. Émile Deschanel a extrait beaucoup de romantisme des classiques par la bonne raison, ou spécieuse, que les classiques ont de la sensibilité et de l'imagination, et que tout ce qui était sensibilité et imagination, il l'appelait romantisme. Tout de même, et c'est l'intérêt de son livre, M. Pellissier trouve du réalisme et quelquefois même du véritable dans les poètes et romanciers romantiques. Seulement, à mon avis, ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder. Il est rationnel d'appeler romantique l'auteur qui est le plus souvent romantique, réaliste l'auteur dont le tempérament général est réaliste; et alors, ce qui sera intéressant, c'est de découvrir des auteurs qui, en temps classique, ont été romantiques, ou ont été réalistes, et des auteurs qui, en temps romantique, ont été classiques ou réalistes et ainsi de suite.

Cette méthode, M. Pellissier l'a du reste employée aussi et à sa suite j'indiquerai, une fois de plus, que le XVIIe siècle a compté des romantiques comme Théophile de Viau et Saint-Amand (et en général presque toute la littérature de Louis XIII) et des réalistes comme Sorel et Furetière et même, quoi qu'en dise M. Pellissier, comme Scarron, de qui les peintures du monde provincial dans le *Roman comique* ont un véritable cachet de vérité. De même le XIXe siècle a ses classiques jusqu'en 1850 et 1860 avec Béranger et Veuillot, et il a ses réalistes depuis 1825, qui s'appellent Sainte-Beuve et Théophile Gautier jeune. Sainte-Beuve était très fier d'avoir inventé cette « humble vérité » dont on devait faire tant d'état un demi-siècle plus tard, et c'est-à-dire la peinture des douleurs obscures et des modestes et timides joies et des modestes et timides intérieurs. De même Gautier débuta par des vers plats, intentionnellement ou non, et il n'y a pas révolution plus radicale que celle qu'il réalisa, très peu de temps, à la vérité, plus tard, sur lui-même.

En cette affaire, ce qu'il y a de plus intéressant et attirant, ce sont ceux qui font transition. Aussi M. Pellissier s'est-il, très judicieusement, attaché à eux. Il n'entrait ni dans son dessein, ni dans son plan, de s'attaquer à ceux qui font transition entre le classicisme et le romantisme, puisque ce qu'il voulait, c'était montrer le réalisme sortant des parties réalistes du Romantisme. Aussi ne nous a-t-il parlé ni de Rousseau, ni de Ber-

nardin de Saint-Pierre. Mais il nous a entretenus de Balzac, et surtout de Leconte de Lisle et de Flaubert. Son raisonnement, à ce qu'il m'a semblé, est celui-ci : Vous voyez bien que le romantisme contenait le réalisme, puisqu'il y a tant de réalisme chez des romantiques authentiques comme Balzac, Flaubert et Leconte de l'Isle; ou puisqu'il y a tant de romantisme chez d'authentiques réalistes, comme Balzac, Leconte de Lisle et Flaubert. Cela prouve seulement pour moi qu'il y a des hommes complexes ou qu'il y a des hommes partagés entre diverses tendances. Pour moi, Balzac est surtout réaliste. Il est le premier, nettement du moins, qui ait dit aux écrivains et par son exemple : Regardez les choses, découvrez, à les regarder fixement, la physionomie des choses; regardez aussi les hommes, mais attachez une très grande importance à leur figure extérieure; elle est infiniment révélatrice de leur être intérieur et du reste, en elle-même, elle est infiniment intéressante. Il est, pour moi, avant tout réaliste. Seulement, il est romantique aussi parce qu'il est romanesque, et, s'il peint minutieux, il peint aussi colossal avec une certaine complaisance, et enfin il est même classique par sa façon de montrer chaque personnage dominé par une passion unique, ce qui est la manière de La Bruyère, et par une passion qui va sans cesse grandissant et se fortifiant jusqu'à la folie ou jusqu'au voisinage de la folie, ce qui est la manière de Molière et de Racine. Il est réaliste, il est romantique, il est classique, et c'est-à-dire qu'il est très riche.

Cela n'empêche point que le réalisme ne soit irréductible au romantisme et au classicisme, car ces dons divers dans Balzac se contrarient, font des dissonances, et les réalistes, élèves de Balzac, ont bien senti que de Balzac il fallait abandonner, par exemple, le romantisme, pour obéir et à leur tempérament et à leur doctrine.

— Mais non pas abandonner ce qu'il avait de classique, ce qui prouverait qu'entre le réalisme et le classicisme il y a moins de distance qu'entre le réalisme et le romantisme.

— J'en conviendrai ; mais en faisant remarquer que ce que Balzac a de classique n'est qu'un trait du classicisme et non pas le plus important et n'est presque qu'un procédé, non une partie essentielle et fondamentale.

De même Flaubert est romantique et réaliste. A mon avis, il est surtout romantique, de tempérament essentiel. Seulement,

il était aussi réaliste et il a voulu l'être. Il était un romantique dont le réaliste qui était aussi en lui se moquait amèrement, et il a tiré de cet exercice un grand profit pour son art, quand il s'est agi de peindre une romanesque ridicule. Il était donc romantique et réaliste. Seulement, averti par l'exemple de Balzac ou simplement par son goût, il n'a pas mêlé ses deux tendances et il a donné cet exemple, peut-être unique, d'un homme qui écrit tantôt un livre exclusivement romantique, tantôt un livre exclusivement réaliste, même (presque) avec une alternance significative. On pourrait même ajouter que, comme psychologue minutieux, dans *Madame Bovary* et dans *l'Éducation sentimentale*, il a quelque chose de l'art classique, ce qui confirmerait encore cette idée que l'art réaliste n'est pas si loin de l'art classique. Je n'y contredirai point très fort; je me bornerai à dire que Flaubert, s'il est capable d'analyse minutieuse, ne l'aime point singulièrement et le plus souvent nous donne à deviner par les gestes du personnage ce qu'il est et ce qu'il devient, plutôt qu'il ne nous le dit ou le lui fait dire. L'art classique est contenu ou refoulé, chez Flaubert, par l'art réaliste qui, tout compte fait, est surtout incompatible avec celui-là.

Enfin Leconte de Lisle est considéré par M. Pellissier comme un réaliste, ce qui peut étonner un peu. Entendez bien : M. Pellissier le considère comme réaliste parce qu'il aime l'érudition, l'archéologie, c'est-à-dire les faits, et parce qu'il a horreur de la littérature personnelle ou confidentielle. Cela est assez spécieux; mais cependant, on entendra toujours par réaliste l'écrivain curieux et amoureux des faits qui l'entourent, des faits qu'il peut observer lui-même; et celui qui s'intéresse aux faits que l'on trouve dans les livres, dans les musées et dans tous les « monumens » est beaucoup plus, est essentiellement un humaniste. Leconte de Lisle est un humaniste avec une imagination (goût de la description, de la couleur, de la sculpture et du grandiose) toute romantique.

D'autre part, son horreur de la littérature personnelle est une attitude à laquelle il a été cent fois infidèle. Cent fois il nous a dit et même crié ses sentimens intimes, qui sont le pessimisme, l'horreur de la vie, l'impatience de la mort. Leconte de Lisle est un Vigny érudit et aussi, tant comme érudit que comme pessimiste, il a beaucoup de Chateaubriand. Encore que très

original, c'est bien au romantisme qu'il se rattache le plus nettement.

Je ne vois donc guère de transitions entre le romantisme et le réalisme ; je ne vois pas surtout que le romantisme *contînt* le réalisme ou y acheminât. Chez ceux-là mêmes qui ont en eux du romantisme et du réalisme, ne voit-on pas que l'un ne mène pas à l'autre, mais que manifestement ils se combattent, de telle sorte que : ou l'œuvre en souffre ; ou l'auteur, très averti, élimine l'un des deux d'une de ses œuvres, élimine l'autre d'un autre de ses ouvrages, pour que tous ses ouvrages soient beaux chacun de sa beauté propre et dans un ordre de beauté?

Il y a antinomie entre le romantisme et le réalisme tout autant, un peu plus peut-être qu'entre le réalisme et le classicisme et à l'égard du romantisme le réalisme est bien une réaction, non une suite.

Classicisme, romantisme, réalisme sont trois *élémens* d'art et de littérature, trois élémens différens et qui s'éliminent et qui réagissent l'un contre l'autre. L'art psychologique a pour ennemis la sensibilité et l'imagination et ne s'accommode d'elles que dans une mesure restreinte et, naturellement, avec timidité ; l'art d'imagination et de sensibilité tend à exclure l'art psychologique qui le gêne et qui l'alourdit et tend à exclure aussi le goût du réel et en son fond est précisément le désir d'échapper à la réalité. L'art réaliste enfin ne peut aimer ni la psychologie, ni la sensibilité, ni l'imagination, toutes les trois détournant du monde extérieur proche et vu de près.

Il va sans dire qu'aucun artiste ne peut se priver absolument des trois élémens et que dans un bon réaliste il ne se peut pas qu'il n'y ait un peu d'imagination, un peu, même, de sensibilité et un peu de psychologie. De même dans un romantique... De même dans un classique... Mais la prédominance dans un artiste d'un des trois élémens est presque absolument nécessaire et le mélange dans un artiste de deux de ces élémens ou des trois est dangereux et l'indécision entre ces trois tendances est néfaste.

On rêve sans doute un artiste infiniment supérieur, un Gœthe supérieur à Gœthe qui réunirait les trois dons et qui en tirerait des œuvres dépassant, pour ainsi dire, la perfection ; mais cet artiste ne s'est pas présenté encore, et il est douteux qu'il soit possible qu'il existe.

Et comment chacun de ces trois élémens prédominent-ils l'un après l'autre dans les littératures sans s'engendrer les uns les autres? Par réaction et non par génération. Le public, dans tel pays, se dégoûte d'un genre parce qu'il « l'a assez vu, » et c'est précisément l'antithèse de ce genre qu'il désire et de ce désir même naissent des auteurs qui la lui donnent. Doudan a dit : « Il n'y a que deux choses qui nous plaisent, l'idéal et notre ressemblance. » C'est un peu *truism;* car il ne peut guère y en avoir une troisième. La remarque reste intéressante cependant en ce qu'elle indique que nous nous plaisons *successivement* à ce que nous rêvons et à ce que nous sommes. Et c'est pour cela que le public passe à ceux qui observent quand il est las de ceux qui imaginent. A ce passage, à ce besoin de passer et de changer, contribue beaucoup le dépérissement d'un genre, et le dépérissement d'un genre est le fait des imitateurs. Quand un genre en est à être représenté par des artistes qui imitent ceux qui l'ont inventé, il ne fait plus sentir que le besoin de le remplacer par le genre qui le contredira le plus. Tout romantisme, à un moment donné, inspirera le désir d'une littérature réaliste, tout réalisme se prolongeant inspirera le violent besoin d'une littérature de sentiment et d'imagination.

Et romantisme et réalisme peuvent tous les deux, chacun à cause de ce qui lui manque et aussi à cause de ses excès, inspirer le désir d'une littérature classique ; mais une littérature classique, par tout pays, est un glorieux accident : un auteur de qualité classique se produit assez souvent ; mais la coexistence de plusieurs auteurs, classiques à la grande manière, est un accident. On arrive rarement à la pléiade, c'est-à-dire au chiffre sept.

J'ai voulu mettre une certaine précision dans les idées que m'inspire un beau livre qui ne me convainc pas. Ce qu'il y a encore de plus précis dans mon esprit, c'est que c'est un beau livre.

ÉMILE FAGUET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'incident le plus important de la quinzaine est sans doute le discours que M. Winston Churchill a prononcé à la Chambre des Communes au sujet des armemens navals. Les déclarations du ministre de la marine anglaise, aussi bien que le ton et l'accent qu'il leur a donnés, montrent que les résolutions de l'Angleterre, en ce qui concerne sa puissance maritime, restent aussi fermes qu'elles l'ont jamais été. Pendant la récente visite que lord Haldane a faite à Berlin, M. Churchill s'était déjà expliqué une première fois, à Glascow, sur la question des armemens, et on avait jugé alors que son discours, aux formes un peu tranchantes, n'était pas de nature à faciliter l'action conciliante de son collègue. Le nouveau discours ressemble à l'ancien, avec la différence que les conclusions en sont plus précises. Pour M. Churchill, les négociations sont inutiles; il est plus simple de procéder par des résolutions unilatérales. A quoi bon négocier? dit-il. Le parti de l'Angleterre est pris : elle proportionnera ses armemens à ceux de l'Allemagne suivant un barème qu'elle s'est fixé à elle-même. Si l'Allemagne, par exemple, durant les six prochaines années, met en chantier successivement : 3,2, 3,2, 3,2 unités, l'Angleterre en mettra, 5,4, 5,4, 5,4. Si l'Allemagne préfère réduire ses armemens, l'Angleterre réduira les siens et tout le monde y gagnera. Pour tout cela, point n'est besoin d'une entente : une notification suffit et elle est faite.

Tel est le sens général du discours de M. Winston Churchill ; mais ce ne serait pas en donner une idée complète que de ne pas indiquer quelques-uns de ses développemens. Le ministre anglais a rappelé la vieille règle d'après laquelle la flotte britannique devait toujours être à même de faire face à la coalition de deux autres : c'est ce qu'on appelait le principe du double pavillon. Les flottes les plus

puissantes du monde après celle de l'Angleterre étaient alors celles de la France et de la Russie : c'était donc à leur union possible qu'il fallait donner un contrepoids. Le problème se pose aujourd'hui différemment. « Le fait, dit M. Churchill, que la marine d'une seule puissance tient le premier rang parmi les marines continentales a changé tout cela. Le danger éventuel le plus grand pour nous n'est plus dans l'alliance et la coopération de deux puissances navales de forces approximativement égales, mais bien dans la croissance et le développement d'une marine très forte, très homogène, maniée par le peuple de l'univers le mieux doué pour l'organisation, obéissant à un seul gouvernement et concentrée à une faible distance de nos côtes. Le principe du double pavillon n'est plus applicable ici. A tabler sur les faits présens, la marine qui nous serait nécessaire pour nous mettre en garde contre la coalition la plus probable ne serait guère plus forte que celle dont nous avons besoin contre la puissance navale devenue la plus forte après nous. » En d'autres termes, M. Churchill estime qu'il n'a à se préoccuper que de cette puissance, aucune coalition contre l'Angleterre n'étant vraisemblable entre l'Allemagne et la France ou la Russie, non plus qu'entre ces deux dernières. Il s'agit donc de faire face à un pavillon unique, mais très redoutable dans son isolement, et c'est ici que se présente l'idée d'une proportion à établir entre la flotte britannique et la flotte allemande. Quelle sera-t-elle ?

M. Churchill estime qu'elle doit être aujourd'hui de 60 pour 100. Nous disons aujourd'hui, car elle devra être encore plus forte dans l'avenir, à mesure que le vieux matériel naval de l'Angleterre deviendra inutilisable et qu'il faudra le remplacer. Ce que dit M. Churchill du concours que ce vieux matériel est susceptible d'apporter à la défense de l'Angleterre forme une des parties les plus intéressantes de son discours. « En temps de paix, dit-il, nous exprimons le rapport des constructions des deux puissances par des pourcentages ; en temps de guerre, la force des marines en lutte est mesurée non par une comparaison, mais par une soustraction. Les batailles navales modernes ressemblent au duel de Manlius et d'Harminius à la bataille du lac Régille. C'est une considération très satisfaisante pour la puissance navale la plus forte ; elle a tout avantage à payer d'une unité l'élimination d'un navire ennemi ; là est pour elle le chemin de la victoire ; ces éliminations successives donnent toute leur valeur à ses navires anciens. Lorsque les as sont écartés, les rois sont les meilleures cartes. Nous possédons aujourd'hui plus de dreadnoughts

que n'importe quelle autre puissance du monde, et, si tous les dreadnoughts du monde étaient coulés ce soir, notre supériorité n'en serait que plus forte. » Tel est le rêve formidable dans lequel se complaît l'imagination de M. Churchill. Il suppose une bataille où chaque dreadnought anglais, en détruisant un dreadnought allemand, serait détruit par lui. L'Angleterre en ayant davantage, la supériorité lui resterait finalement; mais, quand même tous ses dreadnoughts et tous ceux de l'Allemagne seraient détruits, elle conserverait ses vieux navires, mis en réserve en seconde ligne, et l'ennemi n'aurait rien à leur opposer. Seulement, dans cette hypothèse, si l'Angleterre était victorieuse de l'Allemagne, la flotte qui lui resterait la ferait tomber à un rang inférieur à celui de plusieurs autres puissances. Périssent donc les dreadnoughts du monde entier! Cela n'en vaudrait que mieux, puisque sa vieille flotte assurerait plus sûrement encore la suprématie militaire à l'Angleterre. Alors, à quoi bon les dépenses que toutes les grandes puissances ont faites depuis quelques années? M. Churchill se livre à ce sujet à des réflexions qui ne manquent ni de philosophie, ni de mélancolie. Son but paraît être de convaincre l'Allemagne qu'elles ne lui serviront précisément à rien. Faites des dreadnoughts tant que vous voudrez, lui dit-il, vous êtes libre, mais sachez bien que nous en ferons davantage. Faites-en moins, nous en ferons moins de notre côté, et notre force sera diminuée dans des proportions que vous ne pourriez obtenir par l'action navale la plus brillante. Ne vaudrait-il donc pas mieux s'arrêter dans cette course à la ruine et à la mort? « Combien est étrange, s'est écrié le ministre anglais, le spectacle que donnent les nations civilisées qui consacrent leurs richesses, leurs hommes et leur science à la création d'organismes surannés aussitôt que nés, et qui dépensent, presque sans compter, un argent qu'elles mesurent avaricieusement quand il s'agit des besoins des peuples. La seule consolation est que cette concurrence des armemens remplace les batailles corps à corps d'autrefois, comme le paiement par chèques s'est peu à peu substitué de nos jours aux antiques versemens en espèces. Il n'en reste pas moins que nous vivons sur les confins de la violence dans un siècle d'inquiétude profonde. Il se peut que l'utilité de la guerre soit une illusion, mais la guerre elle-même n'en est pas une. Il appartient à l'amirauté d'accomplir le simple devoir d'assurer la sécurité du pays: elle laisse à d'autres la tâche de changer le temps où nous vivons. »

Les deux nations vont donc se battre à coups de dépenses. M. Churchill a prévu le moment où, sa vieille flotte étant désormais

hors d'usage, l'Angleterre devrait encore augmenter les siennes. Eh bien! elle les augmentera : ne vaut-il pas mieux se battre sous cette forme qui ne fait couler que de l'argent que sous celle qui fait couler du sang? Les flottes de guerre périront sans avoir été employées; elles vieilliront même à mesure qu'on les construira; elles seront remplacées par d'autres qui auront le même sort. Mais, en dépit de ces précautions, la guerre restera toujours possible, et qui sait si le jour ne viendra pas où l'impatience des peuples, écrasés sous un poids de plus en plus lourd, précipitera les unes contre les autres ces immenses machines dont la dernière survivante se déclarera victorieuse de toutes les autres? Une fatalité inexorable, plus forte par les volontés des hommes, semble pousser vers des destinées inconnues.

Nous continuons d'avoir sous les yeux le spectacle d'une guerre d'un genre particulier : on peut la qualifier de stagnante. En dépit de leur bravoure, qui est très grande, les Italiens n'avancent pas dans la Tripolitaine : ils rencontrent devant eux des difficultés et des obstacles que le courage seul ne suffit pas à surmonter et qui vont devenir encore plus grands avec la saison chaude. On peut prévoir le moment prochain où les opérations militaires devront être suspendues, à moins qu'elles ne soient portées sur un autre terrain. Mais lequel? Il ne suffirait pas de bombarder quelques places fortes, ni de débarquer dans une ou dans plusieurs îles de la mer Égée pour mettre fin aux hostilités: quant à forcer les Dardanelles, c'est une grande entreprise, et même, si on en suppose le succès, serait-il décisif? Les Italiens seraient peut-être aussi embarrassés dans la mer de Marmara devant Constantinople qu'ils le sont dans la Méditerranée devant les côtes inhospitalières de la Tripolitaine : et ils trouveraient partout des intérêts européens à ménager.

On sait que la Russie, — nous en avons parlé il y a quinze jours, — a pris une initiative qui prouve son désir, partagé d'ailleurs par toutes les puissances, de voir la guerre se terminer. Il ne s'agit pas d'une médiation; l'heure n'en est point venue; mais les deux puissances belligérantes étant placées l'une vis-à-vis de l'autre dans une situation qui leur rend difficile d'échanger directement leurs vues, la Russie a pensé qu'on pouvait leur servir d'intermédiaire. Elle ne se faisait certainement pas d'illusion sur l'inefficacité immédiate de cette démarche; elle savait bien que la guerre n'était pas en quelque sorte assez mûre pour porter ses fruits dans un sens ou dans l'autre; mais elle a cru

qu'on en hâterait la maturation en provoquant les explications des deux parties : intention assurément excellente, à laquelle il était difficile de ne pas s'associer. Malheureusement, les explications que nous sommes allés chercher à Rome ne pouvaient pas nous apprendre grand'chose et ne nous ont effectivement rien appris. L'Italie s'était enchaînée d'avance en proclamant par décret l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, qu'elle appelle pompeusement la Libye, et en faisant ratifier ce décret par le Parlement. Elle demande aujourd'hui que la Porte reconnaisse cette annexion, moyennant quoi elle serait de facile composition sur le reste ; mais c'est justement cette reconnaissance que la Porte ne veut pas et probablement ne peut pas faire. Une politique plus réaliste aurait cherché ailleurs des satisfactions plus faciles et plus solides.

Là, en effet, est la pierre d'achoppement contre laquelle l'Italie est venue se heurter et se heurteraient inutilement avec elle les puissances qui, au moins à l'heure où nous sommes, voudraient obtenir de la Porte l'abandon d'une province que le sort de la guerre ne lui a pas encore arrachée. Le gouvernement ottoman a des devoirs envers les populations arabes qui sont liées à lui par un double lien, politique et religieux : le lien politique peut, en fait, être tranché par la guerre, le lien religieux doit subsister. Il n'est sans doute pas impossible de trouver, on trouvera un jour la forme sous laquelle l'événement s'accomplira : *fata viam invenient*, comme disaient les vieux Romains. Mais, en attendant, que répondre à la Porte lorsqu'elle fait remarquer qu'à l'exception des ports de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, elle est toujours maîtresse du pays, et qu'elle ne peut ni le céder, ni seulement l'évacuer, sans provoquer dans tout le monde arabe un soulèvement dont elle serait aussitôt victime ? Au surplus, l'évacuation de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque par les troupes turques ne serait pas chose facile, même si le gouvernement ottoman se résignait à y procéder. La Libye est un territoire immense où les voies de communication n'existent pas et les troupes turques y sont disséminées par petits paquets à de grandes distances les unes des autres, de telle sorte qu'il faudrait longtemps pour les prévenir, les réunir et les faire refluer jusqu'aux ports d'embarquement. Des personnes très renseignées assurent même qu'il y aurait là un problème insoluble, car les troupes turques risqueraient fort de désobéir aux ordres qui leur seraient donnés dans ce sens, et si, au contraire, elles y obéissaient, les Arabes s'opposeraient à leur exécution par la force. On semble croire à Rome qu'il suffirait d'un ordre venu

de Constantinople pour assurer l'évacuation; mais rien n'est plus douteux, ni plus aléatoire, ni, à parler franchement, moins vraisemblable. Il y a là une situation qui s'impose à la Porte aussi bien qu'à l'Italie. Il faudrait que cette dernière remportât des succès décisifs, soit dans la Tripolitaine, soit ailleurs, — nous ne saurions dire où, — pour que la Porte s'inclinât devant une manifestation de la volonté d'Allah et que cette volonté fût sentie par ses peuples. Nous n'en sommes pas encore à ce point, et les choses peuvent durer encore quelque temps avant que nous y soyons. La Russie insiste, paraît-il, pour que les conditions de paix énoncées par l'Italie soient portées par les Puissances à la connaissance de la Porte, et on assure que cette démarche est à la veille de se faire : nous serions bien surpris si elle avait d'autre conséquence qu'un refus formel de la Porte d'accepter ces conditions et, si on lui demande de faire connaître les siennes, on n'aura abouti qu'à creuser un peu plus profondément le fossé entre les deux belligérans.

Sur ces entrefaites, l'empereur Guillaume, qui avait décidé depuis quelque temps déjà d'aller faire un voyage à Corfou, est passé par Vienne et par Venise où il a vu successivement ses deux alliés, l'empereur François-Joseph et le roi Victor-Emmanuel. La première de ces rencontres n'a sans doute pas eu un caractère politique, mais il n'en est pas de même de la seconde : l'empereur d'Allemagne et le roi d'Italie ont certainement parlé de la guerre et cherché ensemble des moyens d'y mettre fin ; mais les ont-ils trouvés ? Les conseils donnés par l'empereur Guillaume ont dû être excellens. L'Empereur, en effet, en dehors même de ses sentimens personnels enclins à la paix, a tout intérêt à voir finir une guerre qui, mettant en conflit l'Italie, son alliée, et la Porte, son amie, le met lui-même dans quelque embarras. On juge d'ailleurs mieux des choses lorsqu'on n'y est pas personnellement engagé. Malgré tout, nous doutons que la solution soit proche, et c'est une grande tristesse pour l'Europe de voir se prolonger une guerre où ses propres intérêts risquent de se trouver compromis. Jusqu'ici les Balkans sont tranquilles, mais nul ne peut répondre qu'ils le seront encore demain : et les journaux parlent de mouvemens de troupes russes du côté du Caucase, qui causent peut-être plus de préoccupations à la Porte que la guerre de Tripolitaine et seraient de nature à soulever des complications nouvelles. M. Winston Churchill a raison dans le jugement qu'il porte sur le temps troublé où nous sommes : il est dangereux de jouer, sur un point quelconque du monde, avec un feu qui peut prendre

partout, car partout les matières combustibles abondent. Nous souhaitons vivement que les deux souverains qui viennent de se rencontrer à Venise aient découvert le moyen de ramener la paix; mais s'ils n'y ont pas encore réussi, puissent-ils du moins avoir trouvé celui de limiter le champ de la guerre et de l'empêcher de s'étendre démesurément.

Le monde est d'ailleurs troublé de plusieurs manières, et non seulement par des guerres politiques, mais par des conflits sociaux dont le caractère est peut-être plus menaçant encore : quel pays se flatterait, en effet, d'en être longtemps préservé? La grève minière continue en Angleterre; tous les efforts du gouvernement pour y mettre un terme ont échoué. Une grève du même genre a éclaté en Allemagne, en Westphalie; mais là le gouvernement a pris des mesures rapides et énergiques pour assurer la liberté du travail et le maintien de l'ordre, et la grève a été de courte durée. Il y a même eu, en France, une grève de vingt-quatre heures, à titre de simple indication, incident négligeable dans le présent, qui pourrait devenir inquiétant dans l'avenir. Le monde du travail est partout en effervescence : mais c'est en Angleterre que le danger se manifeste le plus grand.

Nous en avons déjà parlé dans notre dernière chronique: nous avons dit que M. Asquith avait menacé les patrons de déposer un bill en faveur du salaire minimum, s'ils se refusaient plus longtemps à en admettre le principe après que le gouvernement l'avait admis. Le gouvernement l'avait admis sans peine, car cela ne lui coûtait rien; il n'en était pas de même des patrons; cela coûtait beaucoup, au contraire, à certains d'entre eux, notamment aux Écossais et aux Gallois qui, malgré leurs sympathies pour le ministère radical, refusaient d'écouter ses conseils et de s'y conformer. M. Asquith sentait bien que le vote d'un pareil principe serait un précédent des plus dangereux : substituer la volonté du législateur à la liberté du contrat entre patrons et ouvriers était un acte grave qui risquait d'avoir plus tard des répercussions dans les autres industries : M. Asquith s'en rendait si bien compte qu'il demandait qu'on éloignât de lui ce calice, tout en assurant qu'il le boirait, s'il le fallait, jusqu'à la lie. Un gouvernement radical ne saurait se passer de la clientèle politique du *Labour party*, et c'est de son côté qu'il penche naturellement lorsqu'un conflit éclate entre ouvriers et patrons. Ceux-ci ont donc résisté, non pas en majorité, mais avec une forte minorité de 35

pour 100 : il a été impossible de venir à bout de leur opposition. Alors M. Asquith s'est décidé à déposer le bill.

Sa main tremblait sans doute un peu en le faisant. Il espérait, dit-on, que le bill serait voté au pas de course un jour par la Chambre des Communes, le lendemain par la Chambre des Lords, mais les choses, au début, ne se sont pas passées ainsi. La discussion a pris tout de suite à la Chambre des Communes l'ampleur qu'elle devait avoir : l'intervention de M. Balfour la lui a donnée. On sait que M. Balfour a renoncé à la direction du parti unioniste. Fatigué ou déçu après les rudes épreuves que lui ont imposées les entreprises du gouvernement radical contre la Chambre des Lords, il a pris sa retraite, mais il en est sorti pour combattre le nouveau bill qui, en matière sociale, lui a paru être une menace et un péril aussi redoutables que l'avait été, en matière politique, celui qui modifiait de fond en comble toute la vieille constitution britannique. M. Balfour a donc pris la parole à la Chambre des Communes et il n'a pas eu de peine à présenter contre le bill les argumens puissans qui devaient venir à un esprit politique et philosophique comme le sien. Fixer un salaire minimum, quelle atteinte portée à la liberté des contrats! Limiter les applications du principe à une seule industrie, quelle impossibilité ! M. Balfour a mis en lumière tout ce que le bill contenait de désastreux pour le présent et pour l'avenir. Que pouvait lui répondre M. Asquith? Il lui a répondu que nécessité faisait loi et, en somme, qu'il fallait céder aux ouvriers puisqu'ils étaient les plus forts. Soyons justes cependant : M. Asquith n'a pas cédé jusqu'au bout. Les ouvriers exigeaient que le bill contînt, à côté du principe du salaire minimum, le chiffre même de ce salaire, et ce chiffre devait être, bien entendu, celui qui avait été fixé par leur Fédération. M. Asquith a déclaré formellement qu'il ne consentirait à l'introduction d'aucun chiffre dans la loi et que des comités de district détermineraient sur place, d'après les circonstances locales, celui qu'il conviendrait d'adopter : ces comités seraient composés en nombre égal de représentans des patrons et des ouvriers, plus d'une sorte d'arbitre choisi par eux, et, à leur défaut, par le gouvernement. Tel est le système du bill. Chose curieuse : sur le premier point, le principe du salaire minimum, M. Asquith avait rencontré tout d'abord la résistance des patrons écossais et gallois, et ces mêmes patrons se sont montrés par la suite les plus disposés à accepter la fixation d'un chiffre de salaires parce que celui qu'on proposait était inférieur à celui qu'ils paient : ce sont les patrons anglais qui, à leur tour, ont

repoussé ce chiffre le plus énergiquement. M. Asquith a-t-il tenu compte de cette circonstance ? A-t-il craint, après avoir rencontré l'opposition des uns, de s'exposer à celle des autres ? A-t-il été déterminé par des motifs d'un ordre plus élevé et tiré de la nature même des contrats ? Quel qu'ait été son motif, il a été inébranlable dans son refus d'introduire des chiffres dans la loi, et celle-ci a été votée, en seconde lecture, par 348 voix contre 225.

Était-ce la victoire pour le gouvernement ? Non, car c'est seulement à la troisième lecture qu'on discute les amendemens. M. Balfour en avait demandé l'ajournement à six mois et il avait été battu ; mais ce vote n'avait pas terminé la bataille, il avait décidé seulement qu'elle se continuerait. Une hésitation apparente s'est pourtant manifestée dans le *Labour party* dont le chef, M. Ramsay Macdonald, a laissé entendre que les ouvriers renonceraient peut-être à introduire dans le bill leur échelle de salaires, si on y admettait le chiffre de 5 shillings pour certains ouvriers adultes et de 2 pour les enfans : les comités de districts fixeraient ensuite, suivant les régions, le salaire des abatteurs. Aussitôt M. Asquith a demandé que la discussion fût suspendue. Il avait vu, ou cru voir dans cette suggestion la possibilité d'une entente et, si elle se faisait, peut-être pourrait-il lui-même retirer le bill qui n'était à ses propres yeux qu'un pis aller et un pis aller périlleux. Pourquoi les patrons et les ouvriers ne se mettraient-ils pas directement d'accord sur ces chiffres de 5 et de 2 shillings pour les adultes et pour les apprentis ? S'ils le faisaient, le bill serait sans objet, puisque les ouvriers semblaient maintenant consentir à ce que les comités de districts fixassent le chiffre des salaires pour les autres mineurs. Cette transaction pourrait-elle rallier les patrons et les ouvriers ? M. Asquith l'a espéré sans qu'on sache bien pourquoi, sinon parce qu'il est invinciblement optimiste. L'échec des tentatives antérieures rendait le succès de celle-ci peu vraisemblable. M. Asquith n'en a pas moins résolu de mettre une fois de plus en présence les représentans des deux parties et de leur conseiller la conciliation. Le résultat hélas ! a été désastreux. Il semble même que la réunion projetée n'ait pas eu lieu, l'union étant définitivement apparue comme impossible. Les patrons et les ouvriers ont montré en effet une égale intransigeance, les premiers refusant de fixer des chiffres que les comités locaux étaient seuls aptes à déterminer, les seconds continuant à demander que ces chiffres fussent incorporés dans la loi. Les dernières espérances de M. Asquith ont été dissipées, et il est venu faire part à la Chambre, avec une émotion profonde, du

résultat négatif de ses efforts. Que faire? M. Asquith s'est de nouveau attaché à la loi comme à la seule planche de salut qui lui restât; il a demandé à la Chambre de la voter. Les socialistes ont répondu qu'ils la repousseraient. Alors s'est passée une volte-face imprévue, mais cependant très explicable, du parti conservateur : il a annoncé qu'il voterait la loi. Son nouveau chef, M. Bonar Law, a déclaré que, « le bill ayant reçu l'approbation de la majorité de la Chambre, il ne voulait pas faire obstacle à ce que celle-ci avait estimé être le seul moyen de parer aux nécessités de l'heure présente. » Et, finalement, le bill a été voté par 213 voix contre 48. Il était deux heures du matin : le bill a été transmis à trois heures à la Chambre des Lords qui l'a voté aussitôt en première lecture et qui le votera définitivement sans difficulté. Ainsi l'opposition désarme devant la gravité angoissante de la situation. Le gouvernement a pris une responsabilité; l'opposition unioniste la lui laisse. Elle ne veut, ni dans l'une, ni dans l'autre des deux Chambres, encourir le reproche d'avoir précipité les catastrophes que l'Angleterre redoute. Le gouvernement a déposé une loi qui, à l'entendre, est de nature à les prévenir : soit! Lord Lansdowne a déclaré qu'il ne voyait pas dans cette loi un acte législatif ordinaire, mais un acte du pouvoir exécutif destiné à pourvoir à un péril imminent. Il a conseillé à ses amis de ne pas y faire obstacle.

Jusqu'ici, ce qui ressort avec évidence des incidens de ces derniers jours est l'inefficacité des interventions gouvernementales dans les conflits du capital et du travail. M. Asquith a échoué, échoué toujours. Alors il a provoqué l'intervention parlementaire, mais sera-t-elle plus heureuse, et que feront les ouvriers demain en présence d'une loi qui leur marchande et leur mesure les satisfactions qu'ils exigent?

Nul n'en sait rien. Cependant une lueur d'espérance est venue montrer la situation sous une forme moins sombre. La Fédération ouvrière a résolu de soumettre aux intéressés, par voie de referendum, la question de savoir s'ils étaient d'avis de continuer la grève ou de la clore. Si les ouvriers votent librement, il y a lieu de croire que, après les souffrances qu'ils ont déjà subies, ils opteront pour la reprise du travail, qui aurait lieu alors aussitôt après Pâques. S'il en est ainsi, le cauchemar qui pèse sur l'Angleterre sera dissipé au moins pour quelque temps.

Chez nous, la Chambre des députés a clos enfin la discussion de l'interpellation sur la politique extérieure, et elle continue de plus en plus laborieusement celle de la réforme électorale. Elle discute aussi

un projet de loi sur la limitation de la journée de travail à dix heures. Son activité s'est donné carrière sur ces trois objets à la fois.

Il est difficile de comprendre quel intérêt pouvait présenter l'interpellation sur la politique extérieure. S'il s'était agi de cette politique dans son ensemble, à la bonne heure : le débat n'aurait peut-être pas été sans danger, mais on aurait pu y dire des choses nouvelles. Comment le faire à propos du Maroc? et c'est pourtant de lui seul qu'il s'agissait, c'est autour de lui qu'on continuait de tourner, à la manière des derviches tourneurs et même hurleurs. Eh quoi ! on a discuté le traité marocain une première fois à la Chambre et une seconde au Sénat, et la matière ne serait pas encore épuisée ! A quoi bon un troisième débat? L'interpellation avait été déposée à un moment où, M. Caillaux étant encore ministre, beaucoup de parlementaires voulaient le renverser; leur patriotisme les avait dissuadés de repousser pour cela le traité du 4 novembre qu'ils sentaient bien devoir voter; mais ils s'étaient juré de faire ensuite, comme ils disaient, la lumière pleine et entière et de fixer les responsabilités. La discussion avait donc un objet pendant que M. Caillaux était ministre : à quoi pouvait-elle servir maintenant qu'il ne l'est plus, et que M. de Selves et M. Cruppi et M. Monis ont cessé de l'être eux aussi? Un débat aussi rétrospectif sentait singulièrement le réchauffé; mais il y a à la Chambre un certain nombre de machines oratoires qui, une fois montées, ne savent pas s'arrêter. Et puis, quelle joie de mettre des ministres en contradiction les uns avec les autres, de constater leurs hésitations et leurs faiblesses, de relever leurs fautes, enfin de donner à l'auditoire l'impression qu'on aurait beaucoup mieux fait à leur place ! M. Poincaré a fort bien vu que le moindre défaut d'une discussion de ce genre était de ne pouvoir faire aucun bien, et qu'il aurait fallu peu de chose pour qu'elle fît quelque mal : il s'est montré homme de gouvernement en prenant ses mesures pour l'abréger. Il ne pouvait sans doute pas empêcher M. Jaurès de parler; qui l'aurait pu? mais il pouvait, en faisant appel à leurs meilleurs sentimens, demander aux anciens ministres de se taire : il s'est chargé d'ailleurs de parler à leur place à tous et de rendre justice à chacun d'eux en particulier. Ils ont donc eu ce qui leur était dû, quelques-uns même assez largement. Tout l'effort de M. Jaurès, — il s'est prolongé pendant trois séances, — a été d'amener M. Caillaux à la tribune, dans l'espoir que, s'il y était monté, les autres l'y auraient suivi, sans doute en vertu de la force incoercible qui animait les moutons de Panurge ; mais M. Caillaux est resté à sa place

et n'a guère parlé que par gestes. Il faut l'en louer, car il a été très attaqué, et il avait probablement quelque chose à dire. Ce qui a aidé M. Poincaré à obtenir le résultat qu'il poursuivait, c'est que le débat s'est échelonné sur trois séances à huit jours d'intervalle les unes des autres, ce qui a amené un certain refroidissement des esprits entre chacune d'elles : l'émotion n'a pas pu suivre un *crescendo* ininterrompu. La Chambre a éprouvé quelque déception, car elle aime les fortes secousses, mais elle a eu la sagesse de comprendre qu'après toutes celles qu'elle avait ressenties, l'heure de l'apaisement était venu. Quant à M. Poincaré, il s'est contenté de faire quelques déclarations excellentes sur notre politique générale, sur notre entente avec nos alliés et amis, sur les négociations avec l'Espagne qui se poursuivent laborieusement, mais amicalement, sur notre œuvre marocaine qui est à peine entamée et que nous devons poursuivre. La Chambre l'a applaudi et, sur la proposition de M. Paul Deschanel, lui a donné un vote de confiance à une très forte majorité.

Nous parlerons un autre jour de la réforme électorale : elle devient de plus en plus embrouillée et, depuis le vote de l'apparentement intra et extra-départemental, les spécialistes seuls continuent de la comprendre : du moins, ils en ont l'air entre eux. La tactique de ses adversaires est de plus en plus d'entasser pêle-mêle dans la loi les propositions les plus incohérentes, dont quelques-unes sont fort bonnes, comme celle qui réduit de 77 le nombre des députés, mais qui toutes ont pour objet de mettre partout le trouble, la division et l'obscurité. Qu'adviendra-t-il de cette réforme qui avait suscité tant d'espérances, et sur laquelle le pays comptait après les élections dernières ? Nous ne le saurons peut-être qu'aux élections prochaines. C'est ce que veulent les radicaux. Leur désir, et ils emploient tous les moyens de le réaliser, est de revenir devant les électeurs avec le scrutin d'arrondissement : ils s'apercevront peut-être alors combien ils se sont trompés.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

